TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 322 — 40 PAGES — VENDREDI 7 AVRIL 1978

En Italie

Le débat sur l'origine du terrorisme met le P.C.I. en position d'accusé

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Carter et la bombe à neutrons

Le président Carter a-t-il bien décidé, comme l'a affirmé le 4 avril le « New York Times », de renoncer sans contrepartie soviétique à la bombe à neutrons ? C'est la question qu'on se pose à Washington comme en Europe, et sans doute à Moscou. L'incertitude est entretenue par la Maison Blanche, qui n'a toujours pas opposé de démenti formel aux informations du quotidien new-yorkais, se contentant de préciser qu'aucune décision définitive n'a encore été arrêtée par le chef de l'exécutif américain.

Après plusieurs jours d'informations contradictoires, il semble bien que M. Carter ait envisagé très sérieusement de renoncer unilatéralement à la production de la bombe à neutrons. Seules les réactions déclenchées aussi bien aux Etats-Unis (et pas seulement parmi les milieux les plus militaristes) qu'en Europe auraient poussé le président à réexaminer sa décision, non pas dans le sens contraire mais sans doute dans celui d'un moratoire de deux ans.

La stupéfaction qui avait accueilli l'information du « New York Times » est aisément compréhensible. En abandonnant unilatéralement la bombe à neutrons, M. Carter paraissait tout d'abord céder aux pressions des Soviétiques, qui ont déclenché une intense campagne de propagande contre cette arme ; par la même occasion, il compromettait gravement la ratification par le Sénat d'un éventuel accord américano-soviétique sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2). Un tel accord, qu'Américains et Soviétiques négocient déjà depuis plus de deux ans, doit être approuvé par les deux tiers des sénateurs ; l'abandon sans contrepartie de la bombe à neutrons, alors que les experts militaires les plus impartiaux s'accordent à constater un renforcement continu des capacités militaires de l'U.R.S.S., condamnerait pratiquement un éventuel accord SALT à rester lettre morte.

Les révélations du « New York Times », enfin, ont amené de nombreux Européens à s'interroger une nouvelle fois sur la crédibilité de la protection américaine. La bombe à neutrons apporte peu au renforcement de la sécurité des Etats-Unis ; elle serait en revanche déterminante dans la dissuasion d'une offensive conventionnelle des forces du pacte de Varsovie contre l'Europe occidentale puisqu'elle ferait contrepoids à la supériorité des blindés soviétiques. C'est bien pour cela que les stratèges américains envisageaient de stocker en Allemagne de l'Ouest cette arme — qui tue les êtres humains par radiation mais provoque infiniment moins de destructions que l'arme nucléaire classique. Il ne fait pas de doute que la question a été au centre des conversations que M. Genscher, le ministre allemand des affaires étrangères, vient d'avoir à Washington. De retour à Bonn, M. Genscher s'est refusé à toute déclaration, mais on laisse clairement entendre dans son entourage que M. Carter a bien accepté, finalement, de revoir sa décision.

Ce dernier épisode de la diplomatie Carter amène une nouvelle fois — au-delà d'arguments strictement moraux qui comptent peu malheureusement dans cette affaire — à s'interroger sur le sérieux de l'administration américaine, qui confond trop, décidément, velléité et action et qui ne paraît toujours pas capable de déterminer et de suivre une ligne cohérente dans ses rapports avec l'Union soviétique. Rarement le vide, la confusion américaine n'auront été aussi profonds. Les dirigeants européens, qui vont se réunir vendredi et samedi à Copenhague, devraient en tenir compte.

LES PAYS DE L'EST SEMBLENT MOINS INQUIETS POUR L'AVENIR DE LA DÉTENTE

(Lire page 6.)

M. Soares face à la droite

• Des mesures sociales à Lisbonne pour corriger les effets de l'austérité
• Les remous dans l'armée exploités par l'opposition

La conviction est largement répandue au Portugal que les remous qui ont récemment agité l'armée, avec le départ du chef d'état-major et du commandant militaire de Lisbonne, sont liés à une tentative de déstabilisation du pouvoir de la part de la droite. Celle-ci semble viser non seulement l'équipe réunie autour de M. Soares, mais le président de la République lui-même. Le parti socialiste paraît divisé sur les moyens de faire face à cette offensive. Le Centre démocratique et social (C.D.S.) demeure pleinement solidaire du gouvernement.

Le chef du gouvernement vient d'annoncer une série de mesures sociales destinées à compenser l'effet, auprès des Portugais les moins favorisés, du train de hausses des prix décidées à partir d'avril. Le salaire minimum, en particulier, sera sensiblement revalorisé. Conscients des risques de crise que comporte la situation actuelle, l'opposition de gauche, politique et syndicale, a choisi de mettre une sourdine, au moins provisoire, à ses attaques contre la politique d'austérité du gouvernement. (Lire page 40.)

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — En apparence, point de fièvre. Lisbonne attend, lasse et plutôt blasée, d'abord le printemps qui tarde, et, presque résignée, le troisième train de l'austérité, ce troisième *pacote* (train de mesures) qui obligera tout un chacun à repercer un trou dans une ceinture déjà passablement serrée. Rien que d'ordinaire, donc, et pourtant...

Dans les coulisses, bruissantes de leurs habituelles rumeurs, dans une certaine presse, lourde de campagnes insidieuses, dans les discours, ou les propos de table, il en est qui voient sourdre une nouvelle crise — à tout le moins des lendemains agités. Qu'ont donc aperçu, ces Cassandres, qu'ont-ils entendu ? Un Francisco Sa Carneiro, retiré de la présidence du parti social-démocrate pour mieux être *« en réserve de la République »*, s'en prendre avec fougue au chef de l'État, dont il se dit *« déçu »*. *A priori*, quoi de plus normal dans une démocratie ? Un Ramalho Eanes, président de la République et chef suprême des armées, destituer le patron de l'armée de terre, et accepter la démission du commandant de la région militaire de Lisbonne ? Il faut bien, explique-t-on, arbitrer les chicanes d'uniformes.

Une gauche attentive et préoccupée a, cependant, vite lié les deux faits — déclenchement de l'offensive contre le chef de l'Etat et remous militaires — pour en conclure à l'inquiétante logique d'une *« dynamique de droite qui s'accélère »*. Le président de la République semble d'ailleurs partager ses craintes. N'a-t-il pas lui-même, le 4 avril, dénoncé *« les prophètes de malheur »* qui, *« attisés par l'ambition de commander et l'impatience de réussir, sont prêts à sacrifier les voies que la démocratie impose et cherchent à impressionner l'institution militaire »*. Et d'évoquer, en termes rudes, *« les plans d'actions psychologico-militaires sophistiqués »* d'une *« minorité qui tente d'utiliser l'appareil de l'armée (...) et de le mobiliser pour une action autoritaire »*.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 3.)

La modification des structures gouvernementales correspond aux objectifs du programme de Blois

• M. Giscard d'Estaing annonce une « décentralisation hardie » au profit des communes
• Communistes et socialistes refusent de participer à l'élection des bureaux des commissions de l'Assemblée

Le premier conseil des ministres du troisième gouvernement de M. Raymond Barre s'est réuni jeudi matin 6 avril à l'Elysée. M. Giscard d'Estaing a déclaré que les nouvelles structures du gouvernement lui permettront de « développer les aspects qualitatifs du progrès social, celui du cadre de vie, des conditions de travail, de la participation, de la culture et des loisirs ». Selon le président de la République, l'accroissement des responsabilités et des libertés passe par une décentralisation hardie en direction des communes. Aussi le Parlement sera-t-il saisi, dès cette année, de propositions à cette fin.

L'ouverture se marquera, a déclaré M. Giscard d'Estaing, par l'orientation de la politique mais aussi par diverses mesures concernant notamment un accès plus large à l'information et le financement régulier des partis politiques. Le chef de l'Etat a jugé souhaitable de rechercher le dialogue avec l'opposition, soit par l'échange de l'information sur les grandes orientations nationales, soit par l'adoption en commun de certaines réformes législatives.

Sur les dix-neuf ministres et deux secrétaires d'Etat autonomes nommés la veille, quinze figuraient déjà dans le précédent gouvernement. Six nouveaux font leur entrée. Le changement se manifeste beaucoup plus dans la réforme des structures gouvernementales et des attributions ministérielles que dans le choix des hommes.

L'ouverture devait se marquer davantage avec la désignation des secrétaires d'Etat jeudi en fin d'après-midi.

Au Parlement, l'autre tentative d'ouverture politique a fait long feu puisque les socialistes et les communistes ont refusé de participer à l'élection des bureaux des commissions de l'Assemblée nationale, faute d'avoir obtenu de la majorité qu'elle accepte d'appliquer sans restriction le principe de la représentation proportionnelle des groupes.

Les limites du renouvellement

Le conseil des ministres, tel qu'il s'est réuni jeudi matin, n'était guère différent de celui qui a siégé le 31 mars pour confirmer la démission du second gouvernement Barre. Peu de visages nouveaux se sont présentés au regard de M. Giscard d'Estaing. Si changement il y a dans l'ossature du gouvernement, il est plus dans les structures que dans les hommes. Le renouvellement, l'élargissement des équipes dont avait parlé le président de la République dans son allocution du 11 mars, à la veille du premier tour des législatives, se fera plus tard, du moins au niveau des ministres, étant entendu que la désignation des secrétaires d'Etat, jeudi après-midi, devait l'amorcer. Pour l'heure, la continuité prend le pas sur le changement. Quelques réactions, notamment celle de M. Henri Caillavet, sénateur de la gauche démocratique, manifestent du dépit — « c'est le blocage qui triomphe », — d'autres s'expriment par l'ironie, comme en témoignent plusieurs titres de la presse quotidienne.

Ceux qui attendaient le changement tout de suite sont en droit d'être déçus mais la promesse faite allait-elle jusque-là ? L'expérience montre qu'après certaines initiatives spectaculaires du début du septennat, le président de la République préfère conduire des évolutions en douceur. Nul doute qu'il a rencontré des résistances et qu'il n'a pu les vaincre sur-le-champ. Mais une chose est sûre, à la lumière d'un passé récent : le temps a joué en sa faveur et, désormais, il a du temps devant lui. Pourquoi se presserait-il ?

Le maintien de M. Barre comme premier ministre prouvait déjà la volonté de poursuivre l'action économique en cours. Le choix des autres ministres s'inspire du principe suivant lequel on ne change pas — ou peu — une équipe qui gagne. C'est ainsi que huit titulaires de portefeuilles ministériels et un secrétaire d'Etat autonome conservent leurs fonctions.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 8.)

L'Europe au gré des vagues du dollar

par PIERRE DROUIN

L'Europe n'a pas fini de traîner dans ses bagages les costumes de scène plus ou moins vieux qu'elle enfile au gré des conseils des ministres. Le plus mité est celui de la « politique agricole commune », rafistolée tant bien que mal grâce aux fameux « montants compensatoires ». Bien usé aussi celui de l'« énergie », qui n'est jamais arrivé à s'ajuster à la Communauté des Neuf. Assez frais, celui de la « pêche » ne convient pas à la mode britannique. Quant à celui, assez nouveau aussi, de l'« élargissement », il laisse interdits les acteurs, qui ont tous de bonnes raisons politiques de faire de doux yeux à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal, mais frémissent à l'idée de renforcer du même coup la concurrence sur un certain nombre de produits agricoles sensibles.

Le conseil européen des chefs de gouvernement, qui s'ouvre à Copenhague le 7 avril, ne peut pas manquer de ramener à la surface certaines de ces questions ronronnantes. Mais c'est plutôt l'« état de l'Union » — comme on pourrait dire — qui préoccupera les responsables des Neuf, après quelques mois de tourmente.

Nul doute qu'ils ne se félicitent d'abord que demeurent éloignés de la famille les candidats communistes aux gouvernements de France et d'Italie. Pour « euro » qu'ils soient, ils eussent été tout de même des diables de partenaires. Sans doute, les disciples de M. Berlinguer ont-ils toujours fait preuve vis-à-vis de la construction européenne de sentiments très coopératifs, mais le soutien du P.C.I. au gouvernement de Rome sans participation paraît préférable aux membres de la Communauté. Le résultat des élections françaises a été encore plus apprécié par la plupart des chefs de gouvernement. Ils voyaient déjà se lever les barrières protectionnistes destinées à sauvegarder l'exécution du « programme commun ». Seul le premier ministre danois s'était prononcé en faveur de M. Mitterrand.

Autre motif de satisfaction : la Grande-Bretagne va beaucoup mieux. Le pétrole de la mer du Nord commence à produire ses effets bénéfiques sur la balance des paiements, qui affiche maintenant des excédents. Le dernier indice de la production industrielle connu, celui du mois de janvier, est en hausse de 0,6 % par rapport à celui de décembre.

(Lire la suite page 4.)

Un dossier du « Monde » SUR LES ÉLECTIONS « LÉGISLATIVES »

« Le Monde » a mis en vente un dossier complet et documenté sur les élections législatives de mars 1978.

Le lecteur y trouvera, au long des cent cinquante-deux pages de textes, de cartes et de tableaux, la description de tous les courants politiques, tant de la majorité que de la gauche, la querelle du programme commun, le programme de Blois, l'analyse de l'électorat, l'histoire de la campagne, les résultats complets, commentés circonscription par circonscription, des premier et deuxième tours, avec le rappel des résultats de 1973.

Ce dossier, présenté sous couverture cartonnée, est vendu au prix de 15 F. Il s'inscrit dans la série « Dossiers et documents » publiés par « le Monde » lors des élections législatives de 1973 et de l'élection présidentielle de 1974.

AU JOUR LE JOUR

Super extra

Après huit mois de polémique de la gauche, deux mois de campagne au ras des pâquerettes, deux tours de scrutin, deux semaines de consultations élyséennes tous azimuts, et une semaine de perchoir, nous retrouvons donc M. Barre à Matignon tandis que Mme Veil reste Mme Veil, que M. Peyrefitte demeure garde des sceaux, que M. d'Ornano reste à la pollution, M. de Guiringaud aux Français de l'étranger, M. Bonnet au 22 et Mme Saunier-Seïté au repêchage.

Il paraît même que M. Giscard d'Estaing reste à l'Elysée et que l'imagination reste au pouvoir.

BERNARD CHAPUIS.

DEUX CENTS ANS APRÈS

Voltaire et Rousseau

De leur vivant, tout les a séparés : origine, tempérament, idées, talent, querelle... Mais le hasard les a fait mourir la même année 1778, Voltaire à Paris le 30 mai, Rousseau le 2 juillet à Ermenonville. Et désormais les commémorations les réunissent, ne serait-ce que pour mieux les opposer. La plupart des colloques, très nombreux, qui, tant en France qu'en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Pologne, aux Pays-Bas, aux Etats-Unis, vont célébrer leur mémoire, les traiteront ensemble, comme les acteurs d'une époque sans pareille, qui fut celle des Lumières et qui ébranla le monde.

La balance entre eux pourtant ne paraît pas égale. Deux cents ans après, en France du moins, Rousseau prend le pas sur Voltaire. Cela ressort de l'état actuel de leur œuvre : nous avons une édition des « Œuvres complètes » de Rousseau ; celle de Voltaire est anglaise. Cela ressort des travaux qu'ils suscitent : si à l'échelon international Voltaire emporte l'Oscar de la recherche, occupant cent cinquante-quatre chercheurs contre cent trente-sept attachés à Rousseau, d'après « l'Annuaire des dix-huitiémistes » (Presses universitaires de Grenoble, 1977), il n'est pas une œuvre de Jean-Jacques qui ne soit encore questionnée ou interprétée. Et ce sont ces phrases qu'on monte sur nos scènes (spectacle du Petit-Odéon). Cela ressort, enfin, du supplément que nous leur consacrons pages 19 à 22 du « Monde des livres », où des professeurs, des écrivains, des philosophes scrutent l'apport et la survivance de leur pensée.

De Voltaire, que retient-on ? Les « Contes », ah oui ! qui n'ont pas pris une ride et dont le public se délecte encore, l'écrivain engagé de l'affaire Calas, l'épistolier... Mais quand Roland Barthes ou René Pomeau se penchent sur lui, c'est pour constater qu'il nous manque ou que nous avons perdu cette imagination intellectuelle avec laquelle il retournait les esprits et les cœurs.

Rousseau, lui, reste au centre de nos débats et nous vivons sur son héritage, même si nous l'inventorions de travers, même s'il n'a jamais prôné entre les hommes l'égalité que nous souhaitons, condamné la propriété, rejeté toute perfectibilité comme nous le croyons. De ces erreurs, Jean Starobinski, Jean Lacroix, ici, nous avertissent, cependant que Guy Lardreau, jeune philosophe, nous met en garde contre les déviations totalitaires qui pourraient surgir du « Contrat social ».

Reste tout ce qui ne cesse de nourrir notre sensibilité et notre littérature : le dévoilement souverain du moi où Robert Mauzi voit l'avènement du genre moderne de l'autobiographie ; la glorification de l'enfant que Michel Tournier repère dans « l'Emile » ; la mystique de la nature enfin, à quoi appellent les « Rêveries ».

JACQUELINE PIATIER.

idées

PROCHE-ORIENT

Une Diaspora perplexe

par WLADIMIR RABI (*)

L'INTELLIGENCE des juifs constitue une croyance parfaitement erronée, ainsi que le démontre le caractère absolument incompréhensible de la politique israélienne, notamment durant ces dix derniers mois. Dès le début du gouvernement Begin, j'avais manifesté une inquiétude certaine (*le Monde* du 2 juillet 1977). Je n'étais pas le seul. Bernard Avishaï concluait ainsi un long commentaire, publié tous le titre « A New Israel (1) » : « *Les Israéliens risquent de découvrir que, en votant pour Begin, ils se sont engagés dans une voie encore plus périlleuse que celle qu'ils imaginaient.* » Cette inquiétude n'a fait que se confirmer au fur et à mesure que le crédit du nouveau gouvernement s'érodait, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, jusqu'à la clameur finale, au cours de la manifestation du 1er avril 1978, à Tel-Aviv, qui a rassemblé au moins vingt mille personnes : « *Nous ne demandons pas à Begin de partir. Nous lui demandons de changer sa politique.* »

Comme si Begin pouvait jamais changer sa politique ! Comme s'il pouvait jamais sortir de son univers de phantasmes, de sa bonne conscience, de sa mythologie, de sa vision historique, de son univers d'angoisse et de solitude, et de sa sémantique passant du « *tout est négociable* » au « *tout est négociable, sauf...* », ce qui vidait la formule initiale de tout contenu. Une bonne conscience fortifiée par la cour de légistes qui sont parvenus à démontrer, noir sur blanc, en vertu des principes du droit international public, que la résolution 242 n'implique nullement le retrait de quelque territoire que ce soit, et que la Judée-Samarie constitue depuis 1948 un *vacuum* non couvert par la loi internationale. Et personne n'est capable, dans son entourage, de lui dire : non.

« *Un politicien candide* », dit de lui Walter Laqueur, si bien que son gouvernement apparaît « *irrésolu, incompétent et, par-dessus tout, infiable (2)* ». Dans une récente conférence à Bruxelles, Saül Friedländer explique que le sionisme avait pour but de normaliser le peuple juif dans toutes ses activités et dans l'intégralité de son comportement psychologique, mais que cette normalisation n'est pas encore parvenue à son terme. Peut-être cela explique-t-il, chez le dernier de la génération des fondateurs, cette confusion qu'il entretient, de bonne foi, certes, entre tous les plans : les droits fondés sur l'histoire, les droits fondés sur la Bible, les droits fondés sur Auschwitz et les droits fondés sur les résolutions de l'ONU et cette interférence continuelle entre le profane et le sacré.

Même le lobby juif américain, malgré son inconditionnalité traditionnelle, ne parvient pas à comprendre une politique en partie incohérente et en partie irréaliste, par exemple sur le problème des implantations au cours même des négociations. Mais, malgré les réserves qui se manifestent en son sein, il préfère monolithiquement garder le silence et traquer toute opposition. La conscience juive a perdu tout sens des réalités, se nourrissant d'un sionisme sans *alya* (retour en Israël) et d'un messianisme par procuration.

Cela se passe ainsi à New-York, comme à Londres, comme à Bruxelles, comme à Paris, ainsi que le démontre un Izzy Stone, qui a fait largement sa part en faveur d'Israël, et qui en arrive à écrire : *Confessions d'un juif dissident* (3). Tout débat public sur le Proche-Orient se transforme inévitablement en véritable psychodrame. Et quiconque exprime la moindre réserve ou ose évoquer les souffrances et les droits des réfugiés palestiniens est inévitablement traité, sinon d'antisémite, tout au moins de « *Self hating jew* » (juif mû par la haine de soi).

Comment est né le lobby juif américain, sinon à la demande même de Ben Gourion en 1941 ? Comment s'est-il développé, sinon sur le fond d'un sourd et lourd sentiment de culpabilité de toute la Diaspora (culpabilité pour n'avoir pas fait entre 1940 et 1944 tout ce qu'il était possible de faire ; puis nouvelle culpabilité, greffée sur la première, pour préférer les pots à viandes d'Amérique). « *Je ne critique jamais Israël hors d'Israël. C'est le prix que j'accepte de payer pour ne pas vivre en Israël* », écrit innocemment Elie Wiesel (4). Tout devient clair.

Et là, présisément, apparaît la faute de la Diaspora : plus que la faute, plus que l'erreur politique, plus que le péché intellectuel, à savoir le rejet de toute une tradition éthique de quatre millénaires. Faute d'avoir gardé le silence, laissant à quelques marginaux le soin d'exprimer le courant le plus constant de notre histoire, des marginaux qualifiés de suspects non crédibles.

Faute de la Diaspora : pour n'avoir pas procédé, dès novembre 1977, dès la visite de Sadate à Jérusalem, à la diffusion d'un appel (analogue à celui que fut l'appel de Stockholm) conviant les juifs du monde entier à appuyer la première grande tentative de paix au Proche-Orient depuis cinquante ans. Moi-même, mais peut-être m'y suis-je mal pris, je ne suis pas parvenu à réunir ne fût-ce que dix signatures pour un appel de ce genre parmi les juifs de France, tout au moins parmi ceux qui ont constamment manifesté un attachement profond à Israël.

Et cet appel eût été conforme à tous les sondages, lesquels révélaient qu'en Israël la population, pour 70 %, était prête à céder tous les territoires conquis, ou libérés, contre la paix.

Faute de justifier le silence et l'inaction par une fausse conception de la solidarité qui permet au gouvernement israélien d'être convaincu qu'il peut compter inconditionnellement sur cette solidarité. Et pourtant les réserves commencent à se faire jour : ainsi, aux Etats-Unis, on comprend parfaitement toutes les exigences concernant la sécurité, mais on ne comprend pas (et qui pourrait le comprendre, même en France ?) les implantations durant le cours des négociations, on ne comprend pas la nouvelle interprétation de la résolution 242, on ne comprend pas le monopole du grand rabbinat d'Israël sur le statut personnel des juifs de la Diaspora.

Là est la responsabilité majeure de la Diaspora dans la crise qui secoue actuellement le peuple juif d'Israël, ici plus précisément l'erreur politique. Nous sommes, comme au premier siècle avant notre ère, dans la situation qu'expose Saul Baron : « *En déléguant toute la responsabilité des affaires juives mondiales aux seuls dirigeants (juifs) palestiniens, les communautés d'Egypte, de Syrie et d'autres pays se transformèrent en témoins passifs du grand drame de l'histoire qui se déroula à la fin de l'époque macchabéenne et hérodienne* (5). »

Cela veut dire que, quel que soit le caractère spécifique, ou singulier, ou scandaleux que présente toute communauté juive au sein de toute nation, et quelle que soit la nature de la relation entre la Diaspora et Israël, la nécessité apparaît désormais évidente et inévitable, tant le destin de l'une est lié au destin de l'autre, de déterminer à nouveau les conditions d'une coexistence historique que la politique israélienne actuelle mène à la catastrophe.

(*) Ecrivain.

(1) B. Avishaï « The New Israel », *The New York Review of Books*, 23 juin 1977.

(2) *Jerusalem Post*, éd. internat., 14 mars 1978.

(3) I.F. Stone, « Confessions of a Jewish Dissident », *New York Review of Books*, 9 mars 1978.

(4) Elie Wiesel, sténographie d'un discours à l'assemblée générale de l'Agence juive tenue à Jérusalem le 18 juin 1974.

(5) S. W. Baron, *Histoire d'Israël, vie sociale et religieuse*, PUF, 1956, T. I., p. 332.

LES GÊNEURS

par GILLES DELEUZE

POURQUOI les Palestiniens seraient-ils des « interlocuteurs valables » puisqu'ils n'ont pas de pays ? Pourquoi auraient-ils un pays, puisqu'on le leur a ôté ? On ne leur a jamais donné d'autre choix que de se rendre sans conditions. On ne leur propose que la mort. Dans la guerre qui les oppose à Israël, les actions d'Israël sont considérées comme des ripostes légitimes (même si elles paraissent disproportionnées), tandis que celles des Palestiniens sont exclusivement traitées de crimes terroristes. Et un mort arabe n'a pas la même mesure ni le même poids qu'un mort israélien.

Israël n'a pas cessé depuis 1969 de bombarder et de mitrailler le Sud-Liban. Il a reconnu explicitement que l'invasion récente de ce pays était non pas une riposte à l'action du commando de Tel-Aviv (trente mille soldats contre onze terroristes), mais le couronnement prémédité de toute une série d'opérations dont il se réservait l'initiative. Pour une « solution finale » du problème palestinien, Israël peut compter sur une complicité presque unanime des autres Etats, avec des nuances et des restrictions diverses. Les Palestiniens, gens sans terre ni Etat, sont des gêneurs pour tout le monde. Ils ont beau recevoir des armes et de l'argent de certains pays, ils savent ce qu'ils disent quand ils déclarent qu'ils sont absolument seuls.

Les combattants palestiniens disent aussi qu'ils viennent de remporter une certaine victoire. Ils n'avaient laissé au Sud-Liban que des groupes de résistance, qui semblent avoir fort bien tenu. En revanche, l'invasion israélienne a frappé aveuglément les réfugiés palestiniens, les paysans libanais, tout un peuple de cultivateurs pauvres. Des destructions de villages et de villes, des massacres de civils, sont confirmés ; l'emploi de bombes à billes est signalé de plusieurs côtés. Cette population du Sud-Liban n'a pas cessé depuis plusieurs années de partir et de revenir, en perpétuel exode, sous les coups de force israéliens dont on ne voit pas très bien ce qui les distingue d'actes terroristes.

L'escalade actuelle a jeté sur les chemins deux cent mille personnes sans abri. L'Etat d'Israël applique au Sud-Liban la méthode qui a fait ses preuves en Galilée et ailleurs en 1948 : il « palestine » le Sud-Liban.

Les combattants palestiniens sont issus des réfugiés. Israël ne prétend vaincre les combattants qu'en faisant des milliers d'autres réfugiés, d'où naîtront de nouveaux combattants.

Ce ne sont pas seulement nos rapports avec le Liban qui nous font dire : l'Etat d'Israël assassine un pays fragile et complexe. Il y a aussi un autre aspect. Le modèle Israël-Palestine est déterminant dans les problèmes actuels du terrorisme, même en Europe. L'entente mondiale des Etats, l'organisation d'une police et d'une juridiction mondiales, telles qu'elles se préparent, débouchent nécessairement sur une extension où de de plus en plus de gens seront assimilés à des « terroristes » virtuels. On se trouve dans une situation analogue à celle de la guerre dEspagne, lorsque l'Espagne servit de laboratoire et d'expérimentation pour un avenir plus terrible encore.

Aujourd'hui, c'est l'Etat d'Israël qui mène l'expérimentation. Il fixe un modèle de répression qui sera monnayé dans d'autres pays, adapté à d'autres pays. Il y a une grande continuité dans sa politique. Israël a toujours considéré que les résolutions de l'ONU qui le condamnaient verbalement lui donnaient en fait raison. L'invitation à quitter des territoires occupés, il l'a transformée en devoir d'y installer des colonies. Actuellement il considère que l'envoi de la force internationale au Sud-Liban est excellent... à condition que celle-ci se charge à sa place de transformer la région en une zone de police ou en désert contrôlé. C'est un curieux chantage, dont le monde entier ne sortira que s'il y a une pression suffisante pour que les Palestiniens soient enfin reconnus pour ce qu'ils sont, des « interlocuteurs valables », puisque dans un état de guerre dont ils ne sont certes pas responsables.

Après quatre millénaires...

par CLAUDE CHEVALLIER-APPERT (*)

QUE reste-t-il des admirables civilisations des Incas, des Khmers, de l'Egypte de Tout Ankh Amon, de la Grèce de Périclès, de la Perse de Darius, de l'empire d'Alexandre, de la Rome d'Auguste ? La force des armes a eu finalement raison de ces empires qu'elle avait bâtis, mais le petit peuple nomade des enfants d'Israël a survécu.

Après quatre millénaires, il a résisté à toutes les dominations, tous les pogromes, toutes les tentatives de génocide. Ayant retrouvé la terre de ses ancêtres, il affronte, seul, depuis trente ans, avec deux millions et demi d'hommes, cent millions d'Arabes. Et lui, qui n'a donné au monde aucun grand monument impérissable, hormis le temple de Salomon, dont il ne subsiste que le Mur des lamentations, et qui, sans armée, a su emporter son âme à la semelle de ses souliers et l'a renforcée au cours de sa dispersion, voilà qu'à nouveau il occupe le devant de la scène universelle.

Cette destinée ne mérite-t-elle pas qu'on se pose, une fois encore, la terrible question « *Pourquoi une telle destinée aux enfants d'Isaac ?* » Effet de la malédiction divine envers le peuple dont est issu le Christ parce qu'il n'a pas su le reconnaître comme le Fils de Dieu ? Ne démontre-t-elle pas, au contraire, qu'en déniant la divinité de Jésus il a su rester fidèle à la foi de ses ancêtres ? Comment ne pas être ébranlé par la détermination de ces juifs qu'on disait seulement aptes à l'usure et qui se révèlent des guerriers insurpassés défendant la terre de Chanaan enfin retrouvée, l'arrachant au désert pour la fertiliser ?

Devant ce monde où rien ne témoigne que Jésus, aux yeux froids de l'histoire, est bien le Rédempteur, les descendants d'Isaac ne demeurent-ils pas fondés à rejeter la divinité d'un homme qui, prêchant la charité et l'amour, n'a pas empêché deux mille ans de malheur ?

Comment ne pas être profondément bouleversé par ce destin sans équivalence ? Comment ne pas lui trouver une transcendance religieuse ? Comment ne pas lier entre eux les épisodes tour à tour tragiques et exaltants de la vie de ce peuple ? Comment ne pas confondre dans la même émotion le suicide collectif des assiégés de Massada et le combat désespéré des révoltés du ghetto de Varsovie ? Comment dissocier Moïse repoussant les flots de la mer Rouge des immigrés clandestins de l'*Exodus* ? Les esclaves enchaînés des pharaons et ceux de Babylone des déportés entonnant le *Chemaa Israël* avant de pénétrer dans les chambres à gaz !

Les flammes des crématoires ne *sont pas parvenues, pas plus que* celles des bûchers de l'Inquisition n'y parvinrent, à consumer l'âme indestructible du peuple de David. Elles ne cesseront de hanter la mémoire des hommes en inscrivant dans le ciel cette effrayante question : « *Mon Dieu, pourquoi les avez-vous abandonnés, ces enfants de votre peuple ? Mais pourquoi, aussi, avez-vous abandonné votre propre fils, au Jardin des Oliviers, la veille de ce vendredi où votre peuple le crucifia ? (...)* » !

Il aura fallu attendre Vatican II pour que l'Eglise rejette l'antisémitisme qu'elle a contribué à faire naître et à entretenir. Il aura fallu le courage du cardinal Béa, auteur du signet historique sur la réhabilitation des juifs, celui de Jean XXIII, qui a supprimé dans l'office du vendredi saint l'épithète de « perfides » complaisamment accolée aux juifs jusque-là, pour que semble rassasié l'appétit de vengeance des enfants de Japhet, après les six millions de morts des camps d'extermination.

Quel sens donner à la Diaspora qui devait châtier la race juive en la dissolvant ? Ne peut-on penser que c'est elle, précisément, qui lui a valu de conserver son génie ? Que deux mille ans après la mort du Nazaréen, dont la pensée ébranla l'ordre établi, ce soit, encore, la pensée des descendants d'Isaac qui continue à bouleverser le monde moderne — qu'ils aient noms Marx, Freud ou Einstein, Engels, Fermi ou Oppenheimer — ajoute encore à l'immense interrogation que pose le destin du peuple hébraïque.

Comme on voudrait pouvoir y apporter l'amorce d'une réponse ! Elle projetterait, enfin, une lumière sur l'insondable et déchirant mystère de la destinée humaine.

(*) Editeur.

L'O.L.P. en charge de la colère arabe

par MAHMOUD HUSSEIN (*)

LE franchissement du canal de Suez en 1973 avait mis fin aux années d'humiliation, consécutive à la défaite de juin 1967, où les régimes en place semblaient incapables de répondre à l'attente blessée des Arabes, et où la résistance palestinienne, au-delà de ses erreurs et de ses revers, symbolisait, seule, le refus de la défaite et l'espoir de la vie.

Par le renversement psychique qu'il avait opéré dans les deux camps, en même temps que par le levier du pétrole qu'il avait dramatiquement mis en valeur, le canon de Ramadan avait rendu à la communauté officielle arabe sa crédibilité et lui avait permis de mettre en œuvre une approche du conflit qui aurait été auparavant vouée à l'échec : la recherche d'une solution négociée, faisant à Israël une place, à condition qu'il reconnût celle de la Palestine.

Dans ce contexte, l'étoile symbolique de l'O.L.P. avait cessé de représenter le repère unique de tous ceux qui ne supportaient pas l'occupation et le mépris israéliens. Sadate et Assad pouvaient parler plus haut qu'elle. Intégrée à la Ligue arabe, elle avait largement perdu ses velléités contestataires.

En contrepartie d'une fracassante promotion internationale — notamment son entrée, à titre d'observateur, aux Nations unies, — parrainée par les régimes qui avaient intérêt à l'introduire dans le processus de paix, avec le statut d'un Etat palestinien virtuel, l'O.L.P. s'était laissé déposséder d'une grande partie de son indépendance et de son rayonnement.

Cette situation comportait pour elle un péril mortel. Bien que ses principaux chefs historiques aient fini par accepter l'idée de coexister avec Israël s'ils obtenaient un Etat souverain en Cisjordanie et à Gaza, l'O.L.P. allait se trouver confrontée à une double manœuvre d'étouffement ; Israël refusait catégoriquement de traiter avec une représentation palestinienne autonome, et certains Etats arabes tentaient de réduire cette représentation à une instance purement formelle.

Première démonstration de ce péril : la guerre civile libanaise, au cours de laquelle l'armée syrienne s'alliait aux phalangistes contre les Palestiniens.

Deuxième démonstration : l'évolution de la négociation entre l'Egypte, les Etats-Unis et Israël, à la suite de la visite de Sadate à Jérusalem, les trois partenaires s'accordant *de facto* pour en écarter l'O.L.P.

Troisième démonstration : après que la centrale palestinienne fut revenue à la méthode de l'action-suicide pour se rappeler à l'attention du monde, la formidable manifestation de force de l'armée israélienne au Sud-Liban, avec l'objectif avoué d'anéantir la résistance et l'objectif inavoué de provoquer l'exode de l'ensemble des populations palestiniennes au-delà du Litani.

C'est cependant au moment où les Israéliens ont cru donner à l'O.L.P. le coup de grâce qu'ils lui ont restitué l'auréole des héros — en refermant du même coup, aux yeux de tous les Arabes, la période où la recherche de la paix sans déshonneur avait paru possible.

Quatre mois viennent de passer, depuis le discours de Sadate à la Knesset ; quatre mois durant lesquels la plupart des Arabes, y compris des Palestiniens, ont secrètement attendu un changement d'attitude des Israéliens ; quatre mois durant lesquels les déclarations de Begin et de ses lieutenants ont rouvert, une à une, les blessures encore mal cicatrisées de 1967.

Les dirigeants israéliens, décidément, préfèrent leurs conquêtes à la paix. L'invasion du Sud-Liban, minutieusement planifiée depuis des mois, démontre une volonté froide, systématique, de détruire l'idée même d'une personnalité palestinienne.

Face à l'inébranlable dédain qu'Israël oppose aux aspirations arabes les plus élémentaires, les Etats voisins offrent de plus en plus l'image de la confusion et de l'impuissance, comme ils l'avaient fait entre 1967 et 1973. Les uns parlent de paix sans pouvoir l'atteindre, les autres de guerre sans vouloir la préparer. Les Palestiniens se retrouvent seuls, armés de fusils mitrailleurs, pour résister à l'action combinée des forces terrestres, aériennes et navales israéliennes.

Au-delà de leurs divergences, les Arabes se rejoignent tous, dès lors, pour penser qu'Israël ne recherche la paix qu'avec ceux qui se soumettraient à son hégémonie ; que la guerre n'est pas finie ; qu'une fois de plus, l'amertume au cœur, il faudra reprendre le sentier que les Palestiniens sont en train de tracer.

C'est pourquoi les mêmes personnes qui avaient applaudi au geste de *Sadate* qui avaient accepté hier de croire en un accord honorable, se sont senties complices du commando de Tel-Aviv et se reconnaissent dans les fedayin du Sud-Liban.

Elles ne renoncent pas forcément à leurs jugements sur les défaillances et les fautes de la résistance. Simplement, dans la mêlée des Etats, arabes ou pas, et des puissances, grandes ou petites, qui s'agitent au Proche-Orient, les Arabes voient se détacher, en un combat sans merci, Israël, d'un côté, et l'O.L.P., de l'autre. Et ils s'identifient à l'O.L.P.

Son poids n'est certes pas dans l'immédiat un facteur déterminant. Certains peuvent même penser que l'agression israélienne au Liban, en la délogeant du dernier espace où elle se mouvait encore en relative liberté, va mettre un point final à son odyssée. C'est oublier l'importance de sa fonction symbolique, devenue désormais doublement essentielle : pour les Palestiniens, parce qu'elle est le seul chiffre de leur identité collective menacée ; pour les Arabes dans leur ensemble, parce qu'elle est seule à prendre en charge la colère de chacun d'eux, depuis que Begin a repoussé la main tendue.

(*) Pseudonyme de deux jeunes écrivains égyptiens.

LES
M. Soares

Le Monde

étranger

:NEURS

ES DELEUZE

a colère arab

LES DIFFICULTÉS DE L'EUROPE DU SUD

ESPAGNE

M. Adolfo Suarez demeure partisan d'une politique de « convergence » avec l'opposition

Madrid. — *M. Adolfo Suarez reste partisan d'une « stratégie de la concorde » avec les principales forces politiques. Le chef du gouvernement l'a réaffirmé le mercredi 5 avril aux Cortès, expliquant que cette entente lui paraît nécessaire dans une phase préconstitutionnelle. Une fois approuvée la nouvelle Loi fondamentale, et mises en place les institutions démocratiques, le gouvernement centriste se sentira les coudées plus franches pour appliquer le programme défendu devant ses électeurs. Il pourra risquer d'affronter les autres partis, dans le climat habituel aux démocraties déjà stabilisées.*

De notre correspondant

L'intervention du premier ministre était très attendue. Jamais autant de monde n'était accouru pour assister à un débat parlementaire. Il y a longtemps que M. Adolfo Suarez n'était pas apparu en public pour définir l'action et l'orientation de son gouvernement. Ce silence commençait à peser. La presse le lui reprochait, et nombre de journaux l'ont incité, ces derniers jours, à indiquer clairement au pays où il entendait le mener.

La réponse a déçu ceux qui, à droite ou au sein même du gouvernement, estiment néfaste la politique de consensus appliquée par le premier ministre. *« A force de pactiser avec tout le monde, M. Suarez s'est mis dans l'impossibilité de gouverner. Il n'a pas de ligne cohérente »*, répète M. Fraga Iribarne, secrétaire général de l'Alliance populaire (droite). Cette opinion est partagée par une partie de l'Union du centre démocratique, la formation gouvernementale, et même par certains ministres, qui estiment que le pacte de la Moncloa, signé en octobre avec toutes les forces parlementaires, ligote le gouvernement et l'empêche de donner au patronat les garanties nécessaires pour une reprise de l'activité industrielle.

Dans son intervention de mercredi, M. Suarez a reconnu qu'une partie de l'opinion était désemparée et pessimiste, et que ce climat était dû, évidemment, aux indicateurs de conjoncture qui enregistrent une baisse de l'investissement et une accélération du chômage. Il a également mis en cause un certain *« catastrophisme »*. Le gouvernement met aussi sur le compte des *« habitudes sociales »* et des *« inerties structurelles »* héritées de l'époque antérieure la difficulté de la transition. Mais il estime que, pour transformer l'Etat *« sans rupture de la légalité »*, il lui faut appliquer une politique de *« convergence »* avec l'opposition. A plusieurs reprises, M. Suarez a affirmé que la Constitution devait résulter d'un accord général et que chacun reprendrait sa liberté de mouvement une fois que celle-ci aurait été approuvée.

Mesures sans effet contre le chômage

Le gouvernement a également fait le point, mercredi, sur l'application du pacte de la Moncloa, qui prévoit un programme d'austérité économique et des mesures de démocratisation politique et sociale. Il a réaffirmé que le remaniement ministériel de février dernier n'impliquerait pas un virage à droite, et que le pacte serait respecté. Il a indiqué que l'inflation continuait de se ralentir, plus vite que prévu (la prévision est de 8 à 10 % de hausse des prix pour le premier semestre de cette année), et que la balance des comptes courants poursuivait son redressement (le déficit devrait être ramené à 1,5 milliard de dollars, alors que l'hypothèse de travail en octobre dernier était de 2,5 milliards). Mais il a reconnu que les mesures prises pour remédier au chômage — surtout celui des jeunes — étaient restées sans effet.

Les propos de M. Suarez sur la nécessité d'un accord général pendant la période préconstitutionnelle ont été mal accueillis par M. Fraga Iribarne. *« En somme, on vient de nous expliquer qu'il est impossible de gouverner »*, a déclaré le leader de la droite. Ce dernier soutient que M. Suarez devrait se décider une fois pour toutes à gouverner au centre droit en passant un accord avec l'Alliance populaire. Il a préparé son parti pour cette éventualité, en le démarquant du franquisme dont il se réclamait encore au moment des élections. Il estime nécessaire un regroupement des forces, en deux blocs antagonistes, perspective repoussée par le parti communiste, qui la juge périlleuse pour l'Espagne, surtout dans une période de *« consolidation démocratique »*.

La politique d'entente préconisée par M. Suarez, appuyée par le P.C.E., est accueillie avec réticence par les socialistes. Il est vrai que la stratégie du P.S.O.E. n'est pas très limpide. Il semble ne pas vouloir créer de difficultés insurmontables à M. Suarez, pour ne pas provoquer de crise de régime ; et, en même temps, il souhaite se présenter devant l'opinion et devant ses militants comme un vrai parti d'opposition. D'où des positions souvent contradictoires ces derniers mois.

CHARLES VANHECKE.

ITALIE

Le débat sur l'origine du terrorisme met le P.C.I. en position d'accusé

L'authenticité de la quatrième lettre de M. Aldo Moro adressée le 4 avril à plusieurs journaux italiens est pratiquement établie : son destinataire, M. Benigno Zaccagnini, secrétaire général de la démocratie chrétienne, en a reçu l'original le lendemain. Mais les dirigeants du parti gouvernemental continuent de dire que leur président ne peut être « moralement » l'auteur de cette lettre. Ils démentent, d'autre part, les bruits selon lesquels une négociation discrète serait déjà en cours avec les Brigades rouges, malgré les proclamations officielles.

Divers journaux brodent depuis une dizaine de jours sur une hypothétique médiation du Saint-Siège. Le bureau de presse du Vatican est amené à démentir les informations les plus saugrenues. Le seul élément constatable est le durcissement de ton de « l'Osservatore Romano », qui, dans sa chronique du 5 avril, reprend à son compte la sévérité des partis politiques à l'égard des « théoriciens de la destruction ». Ces commentaires non officiels ne permettent nullement de dire que le Saint-Siège a renoncé à sa tentative « humanitaire » de sauver M. Moro, même si le dernier message des Brigades rouges l'a déçu et préoccupé.

Les enquêteurs portent leurs efforts sur les milieux d'extrême gauche. Ils ont établi une liste de trois cents personnes en fuite, dont une quarantaine sont soupçonnées d'appartenir aux Brigades rouges. L'interrogatoire de deux anciens militants de Pouvoir ouvrier, M. Rocco Ugo Bevilacqua et Mme Orietta Poggi, arrêtés le 3 avril, se poursuit.

De notre correspondant

Rome. — La disparition de M. Aldo Moro est propice à la réflexion et aux examens de conscience. Après le débat sur le rôle de la presse (*le Monde* du 25 mars) et les polémiques sur le silence des intellectuels (*le Monde* daté 26-27 mars), une autre question bien difficile nourrit maintenant les conversations : qui a engendré le terrorisme ?

Il n'échappe à personne que la question dépasse les frontières de la péninsule. On se demande du reste pourquoi deux autres vaincus de la seconde guerre mondiale — l'Allemagne fédérale et le Japon, — ayant connu eux aussi un *« miracle économique »*, partagent avec l'Italie le record du terrorisme.

Mais le débat en cours est interne. Il compte deux accusés : la démocratie chrétienne qui aurait colonisé l'Etat, mal administré le pays, couvert même les attentats de la période précédente (1969-1974), et le parti communiste qui aurait semé pendant des années la haine du pouvoir en place avec une idéologie stalinienne teintée de démagogie.

Pour le moment, la discussion tourne plutôt autour de ce deuxième accusé, comme en témoigne l'attitude défensive du P.C.I. Il est attaqué à la fois sur sa gauche et sur sa droite, exactement comme au printemps 1977 lors des grandes manifestations contestataires. Ce n'est pas une coïncidence. Le débat historique sur les *« terres du terrorisme »* en cache un autre d'une brûlante actualité sur la participation des communistes au pouvoir.

L'album de famille

L'acte d'accusation a été officiellement dressé le 31 mars par *Il Popolo*, organe officiel de la démocratie chrétienne. Le terrorisme en Italie, affirme-t-il, n'est pas né par hasard. Il est *« le fruit direct (...) de la prédication extrémiste et déstabilisatrice faite pendant des années à travers une distribution massive de mauvais marxisme et de rébellion tordue par : a) Le P.C.I. ; dans une première phase ; b) Les groupes de l'ultra-gauche dans une seconde phase »*.

Le secrétaire général adjoint de la D.C., M. Giovanni Gallonni, a poursuivi le réquisitoire de manière plus explicite, accusant de *« complicité »* les milieux laïcs et radicaux. Il s'en est pris à l'*« idéologie maxiste-léniniste et à sa dérivation stalinienne »*. Ce sont elles qui auraient *« désigné la D.C. comme l'ennemi de classe à abattre, comme le régime, comme la centrale de tout pouvoir bourgeois et de toute corruption »*.

M. Alberto Ronchey, éditorialiste du *Corriere della Serra*, a dit les choses de façon plus brutale encore : *« Le P.C.I. a été le père de l'extrémisme de gauche. Il l'a élevé idéologiquement. »* Aujourd'hui ce fils déviant continue à parler d'impérialisme et de multinationales. Et *« il est armé, forcené »*.

Mais l'attaque la plus redoutable est venue d'extrême gauche. Mme Rossana Rossanda, ancien député communiste de Milan, fondatrice du *Manifesto*, a affirmé qu'en lisant les communiqués des Brigades rouges elle avait l'impression de *« feuilleter l'album de famille »*. Cette remarque, aussitôt exploitée par la droite, a soulevé une tempête au P.C.I.

« Je ne sais pas quel album Mme Rossana Rossanda a consulté, a répliqué M. Emanuele Macaluso, membre de la direction du parti. *Mais il ne contient certainement pas la photographie de M. Togliatti, ni les images de millions de travailleurs et de communistes qui ont vécu les luttes, les tourments et aussi les contradictions de ces années. »*

Mme Rossanda a dû reprendre la plume pour souligner qu'elle n'attribuait nullement au P.C.I. la paternité du terrorisme. Déjà une vive polémique s'engageait. Les dirigeants du P.C.I. n'ont pas tous répondu de la même manière. Si, par exemple, M. Pajetta et M. Amendola reconnaissent des *« erreurs »*, M. Macaluso réplique sèchement :

« Sur ce point, nous n'avons pas d'autocritique à faire. » Le parti n'aurait jamais été violent et même au temps de la guerre froide, quand il était persécuté par le pouvoir, excommunié par l'Eglise ; il n'aurait pas cherché l'affrontement avec la démocratie chrétienne, mais aurait tenté de la faire évoluer.

Accusé par les uns de s'être enfermé dans l'opposition, le P.C.I. s'est vu reprocher par d'autres de l'avoir quittée. Pourquoi, demandent les seconds, est-il devenu si modéré, pourquoi largue-t-il ses convictions précédentes ? Il ne faut pas interpréter autrement l'allusion de Mme Rossanda à l'*« album de famille »*. Elle reproche au P.C.I. de ne plus être dans l'opposition ou en tout cas de renoncer à critiquer la démocratie chrétienne. Et donc de laisser le champ libre aux violents qui deviennent la nouvelle opposition.

Ce sont des remarques que le parti a beaucoup de mal à accepter. D'où la vivacité de ses réactions. Sachant qu'il n'a pas grand-chose à se reprocher en matière de violence, s'attribuant les circonstances atténuantes pour la guerre froide, il est en revanche très mal à l'aise dès qu'on l'accuse d'abdiquer toute critique à l'égard d'un pouvoir qu'il présentait hier comme le diable en personne.

D'une certaine manière, le P.C.I. peut se féliciter que le débat tourne, une fois de plus, autour de lui. *« L'Etat c'est nous »*, disent certains de ses membres depuis l'enlèvement de M. Moro. Et *« l'Etat ne doit pas céder aux assassins »*. Est-ce un hasard si l'extrême gauche juge cette attitude cynique et dangereuse ?

Depuis trois semaines, le parti ne s'est retrouvé d'accord avec elle qu'une seule fois : quand il a condamné la battue massive des forces de police à Rome le 3 avril, mais c'est la démocratie chrétienne qui l'a alors accusé de « confusion ».

Quoi qu'il en soit désormais, quoi qu'il dise, le P.C.I. est attaqué d'un côté ou de l'autre. C'est le malheur d'être *« un parti de lutte et de gouvernement »*.

ROBERT SOLÉ.

Crise à Naples

LE MAIRE COMMUNISTE PRÉSENTE SA DÉMISSION

Naples (A. F. P.). — Le maire communiste de Naples, M. Valenzi, élu il y a deux ans, a présenté mercredi soir 5 avril sa démission à la demande des partis qui le soutiennent (partis communiste, socialiste, républicain et social-démocrate).

Pour le premier maire communiste de l'histoire de Naples, il s'agit d'un constat d'échec devant l'ampleur de problèmes qui se posent à une ville qui compte à elle seule quelque trois cent mille chômeurs.

Les communistes souhaitent que le nouveau conseil de la ville comprenne les représentants de tous les partis qui, au niveau national, soutiennent le gouvernement démocrate-chrétien de M. Andreotti. Il s'agirait, en fait, de constituer un conseil (junte) d'« urgence », dans lequel démocrates-chrétiens et communistes siégeraient côte à côte.

Les démocrates-chrétiens s'y refusent en se conformant à la politique menée au plan national. « Tout au plus, affirme M. Mario Forte, chef du groupe de la D.-C. à la commune de Naples, peut-on arriver à une « majorité de programme », mais en aucun cas à une junte comprenant les deux grands partis. »

PORTUGAL

M. Soares face à la droite

(Suite de la première page.)

Au-delà des discours et des péripéties, c'est, en effet, une offensive en règle que semble désormais lancer l'opposition de droite, qu'incarne et inspire M. Sa Carneiro. Une offensive qui — c'est devenu de règle sur les bords du Tage — a ses prolongements, sinon ses prémices, au sein même de l'armée. En tranchant dans le vif la querelle qui oppose les généraux Rocha Vieira, chef d'état-major de l'armée de terre, et Vasco Lourenço — commandant de la région de Lisbonne, mais surtout figure de la « gauche militaire ». — le président Eanes pensait sans doute désamorcer un conflit qui menaçait de dégénérer en crise. Mais aujourd'hui, certains de ses proches paraissent bien sombres : *« Sous de faux airs de match nul,* disent-ils, *c'est une défaite, une reculade... »*

Une histoire de boutons de guêtres

Que s'est-il donc passé ? Au départ, quelques pécadilles. En d'autres temps et d'autres lieux, assure-t-on, cela n'aurait pas dépassé les antichambres d'état-major ou le bureau de réclamations. Tout a commencé, ou presque, par une vulgaire histoire de boutons de guêtres : 2 sur 5 en note de tenue. Le général Rocha Vieira n'appréciait sans doute pas la façon de porter l'uniforme de son subordonné à la tête de la région militaire de Lisbonne.

Quelques semaines plus tard, c'est la brouille : vingt-neuf capitaines, qui suivent des cours à l'école pratique de Mafra, refusent un examen dont on ne leur a pas signifié l'importance pour leur carrière. La presse de droite, toujours à l'affût, voit poindre avec angoisse un nouveau *« mouvement des capitaines »*. Le chef d'état-major de l'armée de terre exige des sanctions ; le général Vasco Lourenço ne donne qu'une réprimande. Manque d'autorité, estime le supérieur, qui se garde pourtant, comme il en avait le pouvoir, d'aggraver lui-même la peine.

Vient alors le troisième épisode, le plus important. Une proposition de promouvoir le capitaine Vasco Lourenço (qui n'est général qu'à titre provisoire, en raison de sa fonction) au grade de commandant divise le *« conseil d'arme »* appelé à se prononcer : cinq voix pour, cinq contre. Souverain, le général Rocha Vieira — qui n'est d'ailleurs, lui-même, que lieutenant-colonel ! — refuse la promotion. Emoi chez les amis du « capitaine-général » Vasco Lourenço : peut-on ainsi laisser bafouer l'un des « héros du 25 avril » ? Par une législation spéciale, le Conseil de la révolution, avec l'accord du président Eanes, tranche : Vasco Lourenço — l'un de ses membres — sera nommé commandant. Mais le général Rocha Vieira, désavoué, se tourne alors vers le général Eanes : *« C'est lui ou moi »*, dit-il en substance. Ni l'un ni l'autre, répondra le président de la République, en sa qualité de chef d'état-major des forces armées.

Jusqu'au dernier moment, la gauche militaire tentera d'infléchir la décision du chef de l'Etat. *« C'est une erreur aux conséquences graves »*, dira même le commandant Melo Antunes, son chef de file au Conseil de la révolution, avant de se soumettre, pour ne pas provoquer une crise encore plus profonde. C'est que, pour cette gauche, le coup est rude : Vasco Lourenço était le dernier des *« capitaines d'avril »* nantis d'un commandement opérationnel. Avant lui, au cours de l'été 1976, les généraux Franco Charais et Pezarat Correia, anciens chefs des régions militaires du Centre et du Sud, avaient dû choisir entre leur commandement et leur participation au Conseil de la révolution. Ils avaient opté pour le Conseil. Erreur tactique ? Sans doute pas, dit-on du côté de la gauche militaire, car les vieux démons hiérarchiques s'étaient déjà réveillés. A plus ou moins brève échéance, ils auraient eu raison de ces chefs promus par la grâce d'une révolution.

La hiérarchie traditionnelle reprend ses droits

Remise du traumatisme d'avril, la hiérarchie traditionnelle reprend ainsi ses droits, laissant sur la touche ceux dont les galons avaient fleuri avec les œillets d'avril. Le général Eanes entend d'ailleurs favoriser cette remise en ordre, qu'il juge indispensable pour éloigner une fois pour toutes les uniformes de la politique. Mais cette évolution s'accompagne d'une campagne bien orchestrée de la presse de droite, qui cherche à précipiter les choses et attaque les « mélo-antumistes » retranchés dans le Conseil de la révolution.

Consciente de son isolement grandissant, la gauche militaire apprécierait que les « politiques » réagissent à la dégradation sensible du rapport des forces en faveur de la droite. Ses appels, bien sûr, s'adressent d'abord et surtout au parti socialiste. Cinq jours avant l'issue de l' « affaire Vasco Lourenço », le commandant Melo Antunes avait discrètement fait informer M. Mario Soares de ce qu'il estimait être une crise grave. Il n'y eut, apparemment, pas de suite à cette invite pourtant pressante.

Les socialistes, en fait, ne semblent pas tous analyser de la même manière l'évolution en cours au sein de l'armée, ou tout au moins lui accorder la même importance. Quelques-uns, tel M. Manuel Alegre, membre du secrétariat national, ont d'ores et déjà vivement réagi : *« Sous couvert de rétablissement des hiérarchies traditionnelles, on assiste progressivement à une claire tentative de déstabilisation politique »*, expliquent-ils, avant de s'en prendre à quelques militaires qui *« se sont découvert démocrates quand il s'agissait de lutter contre les visées hégémoniques du P.C., mais qui aujourd'hui se disent que, après tout, on peut fort bien se passer de démocratie »*.

Une opération d'envergure

Au cours d'un meeting à Coimbra, M. Alegre devait même fustiger les *« complexes de droite à l'intérieur du P.S. »*, qu'il convient, selon lui, de *« combattre et d'éliminer »*. *« Vasco Lourenço n'est pas seul,* a-t-il conclu, *il est temps de dire : « Assez ! » On ne vainc pas la droite en cédant constamment à ses pressions. »* Mais la majorité des dirigeants socialistes ne paraissent pas disposés à partager une telle fougue : *« Alegre est un poète,* commente l'un d'eux, mi-indulgent, mi-excédé. *Il rêve peut-être encore aux grandes mobilisations populaires. Mais ce serait maintenant tout à fait déplacé. »*

Dans ce domaine, il est urgent d'attendre, semble-t-on dire au P.S., où l'on ne tient pas à freiner la réorganisation interne de l'armée : *« Qu'il y ait des officiers de droite à des postes de commandement, où est le scandale ? »*, s'étonne un responsable de la fédération de Lisbonne : *« Après tout, il en va de même dans tous les pays d'Europe occidentale. L'essentiel est qu'ils ne s'occupent pas de politique. C'est quand il se piquent de politique, même s'ils la croient de gauche, que les militaires déclenchent des dynamiques de droite... »*

Mais s'ils divergent sur la réponse qu'il conviendrait de donner aux derniers développements militaires, les socialistes admettent tous qu'une opération de grande envergure est en cours, qui vise, à terme, le régime lui-même. MM. Vasco Lourenço et Melo Antunes n'a été, dans toute tre chose : pour eux le général Rocha Vieira n'a été, dans toute cette affaire, que l'instrument d'une droite revancharde qui, croyant son heure venue, s'appuie sur des journaux dociles et jouit de solides ramifications dans la haute hiérarchie de l'armée.

DOMINIQUE POUCHIN.

● *L'explosion d'une bombe* placée sous une voiture de police a fait mercredi matin 5 avril quatre blessés à Funchal, capitale de l'île de Madère. Les victimes, deux policiers et deux touristes, ont été hospitalisées. — *(Reuter.)*

EUROPE

L'Albanie reproche indirectement à la Chine d'avoir conclu un accord avec la C. E. E.

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — L'Albanie, qui poursuit depuis plusieurs mois à fleuret plus ou moins moucheté une querelle idéologique avec la Chine, n'a pas attendu longtemps pour critiquer indirectement l'accord par lequel la Communauté européenne vient d'octroyer au gouvernement de Pékin la clause de la nation la plus favorisée. Quarante-huit heures après la signature de ce document, le journal *Bashkimi*, paraissant à Tirana, s'en est pris vivement, le mercredi 5 avril, au Marché commun dont il dénonce le caractère *« foncièrement réactionnaire »*.

La Communauté, affirme l'article, est réactionnaire parce que *« elle opprime et exploite le prolétariat et les masses travailleuses de l'Europe occidentale et du monde »* et ensuite parce que *« elle est l'un des instruments de la politique expansionniste de l'impérialisme américain »*. En outre, les pays du Marché commun, parallèlement aux deux super-puissances et en rivalité avec elles, *« nourrissent des ambitions néo-colonialistes à l'égard des pays moins développés »*. Ils sont, poursuit le journal, *« les défenseurs des régimes réactionnaires et dictatoriaux partout dans le monde »*.

Surestimer les oppositions, voire les contradictions, entre la Communauté et les super-puissances américaine et soviétique, est, selon le quotidien albanais « anti-marxiste ». Car ces contradictions sont de nature inter-impérialiste et les uns et les autres s'entendent en fin de compte sur le dos des peuples.

Cette thèse, il est à peine besoin de le souligner, contredit carrément la théorie des trois mondes défendue par les Chinois. Ceux-ci estiment, que le deuxième et le troisième monde, c'est-à-dire les pays moyennement développés comme ceux d'Europe occidentale et le Japon d'une part, et les pays en voie de développement d'autre part, doivent s'unir contre le premier monde dans lequel ils rangent les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

La critique indirecte des positions chinoises, engagée il y a un peu plus d'un an, avait connu une pause ces derniers mois après une vive attaque en juillet, qui avait rendu public le conflit. Elle semble prendre depuis quelques jours une vigueur nouvelle (*le Monde* du 30 mars). Les Albanais évitent toujours cependant de mettre nommément Pékin au banc des accusés. Mais on peut se demander si, pour Tirana, le P.C. chinois est toujours l'un de ces partis marxistes-léninistes authentiques, dont il fait l'éloge, face aux manœuvres *« de la bourgeoisie, du révisionnisme et de l'opportunisme »*. — M. L.

[Pékin n'a jamais mentionné ouvertement ses différends avec l'Albanie. Toutefois, le service de documentation de Radio-Europe libre fait état d'un discours secret de M. Huang Hua, le 30 juillet 1977. Ce texte laisse entendre que les dirigeants albanais, depuis ces dernières années, étaient des amis de la Chine. Il note aussi que l'Albanie a commencé sa révolution culturelle alors que les Chinois avaient déjà redécouvert les nécessités de l'empirisme, ce pourquoi M. Enver Hodja se serait trouvé proche de la « bande des quatre ».]

L'Europe au gré des vagues du dollar

(Suite de la première page.)

Sans doute ne faut-il pas trop tôt crier victoire et oublier que l'indice de... janvier 1977 était meilleur (103,4 contre 102,9), mais la sortie de la récession est tout de même visible. Enfin, les salaires « tiennent » : leur progression pendant l'année 1977 n'a pas été plus forte qu'en 1976, soit un peu plus de 9 %, alors que certains experts avaient laissé entendre, lorsque le gouvernement avait remplacé la contrainte par la persuasion, qu'on allait assister à une flambée des rémunérations.

De ce côté-là, la République fédérale d'Allemagne est moins bien partie. Sans doute, les niveaux atteints par les salaires et les prix sont-ils moins préoccupants qu'en Grande-Bretagne, mais la pression des syndicats, poussés par la « base », est beaucoup plus forte, comme on l'a vu dans la métallurgie, siège de grèves « dures » et de « lock-out ». Ce long conflit paraît en voie de résolution, mais, notons-le, le fort chômage dans ce secteur (+ 7 %) en février 1978 par rapport à février 1977 n'a pas découragé les revendications salariales. Au contraire, semble-t-il, le setiment général étant que le patronat allemand a trop « tiré sur la ficelle » de la sagesse des travailleurs sans les payer de retour.

Une fois de plus, au demeurant, le chômage en Europe est au centre des préoccupations des Neuf. Mais, au dernier conseil des ministres des finances, la R.F.A., une fois de plus, s'est dérobée devant les perspectives de relance immédiate. M. Schmidt estime qu'un coup de pouce à l'économie allemande est prématuré, car on ne saura qu'au mois de mai si les mesures de réactivation de l'économie déjà prises fin 1977 produiront les effets attendus. En attendant, le risque paraît trop grand à nos voisins d'outre-Rhin d'alimenter l'inflation, qui, actuellement, reste au-dessous de 4 % par an.

Du même coup, le gouvernement de Bonn a coupé l'herbe sous le pied de M. Ortoli, qui, au nom de la Commission, devait présenter aux ministres des finances d'abord, et à la conférence « au sommet » de Copenhague ensuite, des objectifs de « relance concertée », d'accord, néanmoins, avec les recommandations de l'O.C.D.E. On en reparlera au conseil européen suivant, c'est-à-dire à Brême en juillet, quelques jours avant le « sommet » occidental de Bonn, où se rencontreront Européens, Américains et Japonais.

L'attitude de l'Allemagne n'empêche évidemment pas les autres pays de la C.E.E. d'adopter des mesures de relance s'ils le jugent bon. Mais aucun d'entre eux n'est aussi bien placé que Bonn — qu'il s'agisse des comptes extérieurs ou de rythme de hausse des prix — et l' « effet multiplicateur » d'une relance coordonnée ne pourra être obtenu. Comme les Neuf n'auront pas à se mettre sous la dent ce plan de lutte contre le chômage de Copenhague, il leur restera surtout à examiner les moyens d'éviter que leurs économies ne soient perturbées, comme elles l'ont été ces derniers temps, par les « caprices » du dollar.

La négligence américaine

Un consensus existe maintenant pour demander aux Etats-Unis de veiller beaucoup mieux à la gestion de leurs affaires et d'apporter moins de cynisme dans la manière de regarder monter et surtout descendre leur monnaie, qui se trouve être, par la force des choses, plus que par celle de l'économie américaine, la monnaie-étalon.

La suspicion à l'égard du dollar s'accroît, et elle est malheureusement de plus en plus fondée. « Le dollar schizophrène », titrait l'*Economist* le 11 mars dernier. Tout contribue à cette folie : le fort déficit du budget américain, l'ampleur des dettes extérieures (le déficit de la balance commerciale de février a été catastrophique), l'inflation qui repart à belle allure.

Mais ce qui aggrave la situation, c'est que l'on n'a pas, à l'étranger, l'impression que les Etats-Unis entendent remédier par leurs propres efforts à une situation qui favorise aujourd'hui outrageusement leurs exportations. C'est quand M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, a demandé au Japon et à la République fédérale de réduire leurs excédents commerciaux et de relancer leur activité que le dollar a commencé à fléchir. Les créditeurs des Etats-Unis ont compris mieux alors que les Américains rejetaient sur d'autres le *« fardeau de la preuve »* et du rétablissement de l'ordre sur le marché des changes.

Les Américains préfèrent depuis longtemps créer de la monnaie pour financer leurs déficits extérieurs plutôt que de s'imposer des sacrifices. A la fin de l'année 1977, le *New York Times* s'indignait devant la toute récente montée du taux d'escompte de la Banque fédérale — la première en dix ans pour des raisons extérieures : la Banque fédérale n'a pas le droit de *« Bring the dollar home »* (c'est-à-dire de ramener sur le territoire national la crise extérieure du dollar) (1).

L'attitude du Congrès face aux demandes de M. Carter concernant la réduction des importations de pétrole va dans le même sens. M. Blumenthal a proposé à la Maison Blanche d'instituer une taxe sur les importations de pétrole à partir du 1er mai si le programme énergétique de l'administration n'a pas été adopté à cette date par les membres du Congrès. Le gouvernement américain finira-t-il par prendre le taureau par les cornes, comme le souhaitent les Européens ?

Ce serait la seule façon de rendre son lustre au dollar, et donc la confiance dans un système de paiements internationaux aujourd'hui on ne peut plus défavorable aux investissements, les « décideurs » ne sachant plus du tout de quoi demain sera fait.

L'arrangement du milieu de mars entre les autorités monétaires de l'Allemagne fédérale et des Etats-Unis (doublement des crédits *swaps*, achats de D.T.S., possibilité d'utilise. des droits de tirage américains auprès du F.M.I.) a été salué comme le premier pas d'un dialogue institutionnel sur la stabilisation du système monétaire international. *Mais ces timides engagements* n'ont pas été vraiment reconnus par ceux qui opèrent sur le marché des changes, et le dollar n'a pas été beaucoup plus flambant avant ces « arrangements » qu'après.

En fait, pour sortir du tunnel, il faut que les efforts convergent dans deux directions :

1) Que les Européens soient toujours d'accord entre eux sur les mesures conjoncturelles à prendre. Ce ne fut pas le cas, on l'a vu, lors de la deuxième rencontre des ministres des finances ;

2) Que les Américains acceptent une politique de rigueur. M. William Miller, nouveau président du Federal Reserve Board, a dressé récemment une liste de remèdes pour endiguer les pressions inflationnistes, aggravées par la dépréciation du dollar. Parmi ceux-ci citons la réduction du déficit budgétaire, sensiblement au-dessous de la barre des 60 millions de dollars pour le prochain exercice ; le freinage des augmentations de salaires, le réaménagement des allégements d'impôts pour favoriser les investissements des entreprises, la renonciation à l'augmentation des prix garantis aux agriculteurs, la réduction du volume des importations pétrolières par un système de contingentement ou un relèvement des droits (appuyé, on l'a vu, par M. Blumenthal).

Mesures fort impopulaires. Les citoyens américains ont cela de commun avec ceux du Vieux Monde : ils pensent toujours que le péché économique est largement imputable au voisin. M. Carter, qui croit en Dieu, aura-t-il le courage de demander à ses concitoyens de battre leur coulpe ?

PIERRE DROUIN.

(1) Cité dans une intéressante étude de Gérard Vila publiée dans le numéro spécial d'*Economie et Statistique* de février 1978 (INSEE) sur « Les grandes économies de la crise ».

Finlande

Deux Suédois sont arrêtés après avoir tenté de faire sortir d'U.R.S.S. la famille d'un réfugié politique

Deux Suédois, MM. Karl Göran Wickenberg et Gunnar Nystroem, ont été arrêtés, samedi 1er avril, par la police finlandaise alors que leur Pipercub-18, immatriculé en Suède, venait d'atterrir sur le terrain d'aviation de la ville d'Imatra (sud-est de la Finlande) après avoir violé l'espace aérien soviétique. L'appareil avait été observé dans la région quelques jours auparavant, nous signale notre correspondant à Helsinki, Paul Parant.

La presse finlandaise publie sur cette affaire des informations d'origine suédoise selon lesquelles il s'agissait d'une opération visant *« à une réunion de famille »*, celle de M. Valentin Agapov, ingénieur naval, qui obtint en 1974 le droit d'asile lors de l'escale de son bateau en Suède. Il demande depuis en vain que l'on permette à sa femme Ludmila, à sa fille de treize ans Lidia et à sa mère Antonina de venir le rejoindre.

Notre correspondant à Stockholm, Alain Debove, précise que le pilote a reconnu qu'il s'était posé en U.R.S.S. sur un lac gelé, à une vingtaine de kilomètres de la frontière. Il a pu parler avec quelques pêcheurs, mais l'arrivée d'une voiture « suspecte » l'aurait poussé à décoller rapidement. Il fut appréhendé peu après son atterrissage.

Trois chefs d'inculpation lui ont été notifiés : passage illégal de la frontière, infraction aux règlements de la navigation aérienne et pilotage en état d'ivresse. Son copilote sera probablement relâché rapidement, car il n'aurait pas eu connaissance de l'objectif du voyage.

M. Agapov lui-même avait accompagné les deux Suédois, mais n'aurait pas participé au vol au-dessus de l'U.R.S.S. Il a regagné la Suède depuis. Quant aux chefs d'inculpation choisis, ils devraient permettre aux autorités finlandaises de régler discrètement cette affaire délicate. M. Wickenberg avait déjà tenté de *« réunir une famille »* en 1971. Il avait tenté de faire sortir de Tchécoslovaquie une fillette de six ans, Anna Porizkova et sa mère. Il fit douze mois de prison.

Selon le correspondant de la radiodiffusion suédoise en U.R.S.S., Mme Ludmila Agapova a été licenciée de son poste de femme de ménage, il y a trois semaines, et, depuis, il est impossible de la joindre. A Stockholm, le ministère des affaires étrangères a assuré, mercredi, que lors de la prochaine visite à Moscou du secrétaire général des affaires étrangères, M. Leisland, cette question, à laquelle on attache beaucoup d'importance, figurera en bonne place du programme des conversations.

Turquie

UN NOUVEL ACCORD DE COMMERCE EST CONCLU AVEC L'U.R.S.S.

Ankara *(Reuter.)*. — Aux termes d'un accord de commerce turco-soviétique signé le 5 avril à Ankara, la Turquie achètera, pour la première fois, des avions civils à l'Union soviétique. Ce protocole prévoit l'importation par la Turquie de produits soviétiques d'une valeur de 138 millions de dollars, en échange de l'exportation vers l'U.R.S.S. de produits turcs, principalement agricoles, d'une valeur de 150 millions de dollars, pour l'année fiscale en cours.

La Turquie exportera pour 2 millions de dollars de wolfram, métal utilisé principalement pour la fabrication d'armes stratégiques.

Le protocole a été signé, pour la Turquie, par M. Teoman Koprulul, ministre du commerce, qui a déclaré que son pays importerait d'U.R.S.S. deux avions civils Yak-48 et cinq hélicoptères destinés à l'agriculture.

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

Liban

Des « casques bleus » norvégiens refusent l'entrée d'un village à une patrouille israélienne

Le déploiement des « casques bleus » au Sud-Liban a donné lieu, mercredi 5 avril, à plusieurs incidents. Dans le sud-est de cette zone, des soldats norvégiens se sont opposés à l'entrée dans le village d'Habbarieh d'une patrouille israélienne qui venait du village voisin de Rachaya-El-Foukhar, situé à environ 14 kilomètres de la frontière israélienne. Après une brève discussion entre les officiers israéliens et norvégiens, la patrouille a fait demi-tour.

Près de Tyr, selon des sources libanaises citées par l'agence U.P.I., des fedayin ont tiré quelques salves de roquettes et de mitrailleuse en direction des « casques bleus » français, mais sans atteindre aucun d'eux.

D'autre part, selon l'agence palestinienne Wafa, trois soldats israéliens ont été tués mercredi au cours d'un accrochage avec les fedayin à Ras-El-Ain, à 7 kilomètres au sud de Tyr. Une patrouille israélienne aurait ouvert le feu sur des positions occupées par les palestino-progressistes.

Quelques gendarmes libanais se sont installés mercredi aux côtés des soldats français de la FINUL à Ras-El-Ain, conformément à une décision du gouvernement de Beyrouth (*le Monde* du 6 avril). D'autres gendarmes libanais se trouvent à 2 kilomètres au sud du pont de Kasmiya, sur le fleuve Litani, qui est toujours tenu par *les forces palestino-progressistes*, ainsi qu'à la caserne Ghassan-Berro, quartier général du contingent français, et à la municipalité de Tyr et auprès du pont de Qhaakaiet, sur le Litani, où ils ont pris position, aux côtés de « casques bleus » iraniens.

Le contingent suédois, pour sa part, s'est réinstallé mercredi sur six positions situées à l'est du *Sud-Liban et dominant le Litani* après avoir transmis à des « casques bleus » norvégiens le contrôle du pont de Khardhala, à 7 kilomètres au nord-ouest de Metoulla, village israélien situé à la pointe extrême du territoire israélien.

A Abbassyeh, localité sous contrôle israélien et située à 8 kilomètres au nord-est de Tyr, M. Zayno Fardon, maire de la ville, a déclaré mercredi que l'armée israélienne avait *« commis des erreurs »* lors des premiers jours de l'invasion et provoqué de nombreuses pertes parmi la population civile et d'inutiles destructions. Il a précisé qu'une centaine d'habitants d'Abbassyeh avaient été tués le jour même de l'attaque israélienne en direction de la ville, *« que des cadavres étaient découverts quotidiennement et que d'autres seraient vraisemblablement mis au jour dès qu'on déblaierait les ruines de la mosquée ». — (A.F.P., A.P., Reuter, UPI.)*

Enclaves chrétiennes

M. Atherton demande à Jérusalem des « compromis douloureux »

M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a estimé mercredi 5 avril dans une lettre adressée au président de la Chambre des représentants, qu'Israël pourrait avoir violé l'accord de défense israélo-américain en utilisant des armes américaines lors de l'invasion du Sud-Liban. Le secrétaire d'Etat a indiqué toutefois que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de prendre quelque mesure que ce soit contre Israël, le gouvernement de Jérusalem ayant fourni des assurances quant au retrait de ses forces du Sud-Liban. Il a ajouté que Washington négociait avec Jérusalem un calendrier en vue de l'achèvement du retrait israélien.

L'accord de défense mutuel de 1952 entre les Etats-Unis et Israël stipule que les armes américaines ne pourront être utilisées par l'Etat hébreu que pour assurer sa sécurité intérieure, pour permettre une « *légitime* » autodéfense ou dans le cadre d'actions des Nations unies.

M. Alfred Atherton, sous-secrétaire d'Etat adjoint américain, a demandé pour sa part à Israël d'accepter les thèses américaines pour le Proche-Orient *qui, a-t-il dit, offrent une* possibilité, « *peut-être la seule* », pour une reprise des négociations entre Israël et l'Egypte. « *Nous estimons que le moment est venu de faire des compromis douloureux pour ne pas détruire les chances de paix* », a-t-il dit en s'adressant aux Israéliens.

Le sénateur démocrate du Wisconsin, M. William Proxmire, a annoncé, de son côté jeudi, son intention d'introduire devant le Congrès américain une résolution désapprouvant le projet de ventes d'armes global à l'Egypte, à Israël et à l'Arabie Saoudite Selon le sénateur, la livraison de chasseurs constitue « *une menace pour la paix et l'équilibre militaire au Proche-Orient* » et met en danger « *aussi bien la sécurité d'Israël que celle de l'Egypte et de l'Arabie Saoudite* ». « *Jespère, a-t-il ajouté, que le Congrès refusera la totalité de ces ventes. Nous devons avoir le courage de les désapprouver et de détourner ce pays d'un mauvais usage des transferts d'armes — que l'on veut faire passer pour un symbole d'amitié — alors qu'elles servent à tuer.* » Le projet de vente groupé de chasseurs américains sera présenté au Congrès aussitôt après les débats sur le second traité relatif au canal de Panama, qui doivent prendre fin le 26 avril. Entre-temps, le département d'Etat a confirmé mercredi son intention de vendre douze chasseurs F-5 au Soudan, « *qui joue un rôle modérateur important en Afrique et au Proche-Orient* ». Un porte-parole du département d'Etat a souligné, à ce propos, qu'il n'existait aucun lien entre la vente de ces chasseurs et le contrat global de ventes d'avions à Israël, à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite.

● AU CAIRE, le président Sadate a déclaré, mercredi, qu'il était satisfait du rôle joué par le président Carter au Proche-Orient, tout en cherchant manifestement à prendre ses distances vis-à-vis de la querelle entre Israël et les Etats-Unis sur l'initiative de paix au Proche-Orient. L'officieux *Al Ahram* a lancé, pour sa part, un appel au « réalisme » *aux dirigeants israéliens, dans un* commentaire sur le retour prochain, au Caire, du général Weizman.

Le président Sadate a fait savoir, d'autre part, qu'il avait accepté une invitation à se rendre le 1er mai aux Etats-Unis « *si ses engagements le lui permettent* ». Le chef de l'Etat se trouverait ainsi aux Etats-Unis au *moment où le premier ministre* israélien, M. Menahem Begin, y sera pour commémorer le trentième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël.

● A JERUSALEM, après la réaffirmation par les libéraux et le Dash de leur soutien au plan de paix de M. Begin, *le* bureau du parti travailliste a *publié une déclaration* indiquant que le « *gouvernement Begin n'a plus la confiance de la nation* ». Le parti travailliste réaffirme son attachement à la *résolution* 242 du Conseil de sécurité. — *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*

● *Un soldat israélien*, grièvement blessé à la tête mardi soir 4 avril, lors d'un attentat à Jérusalem, est mort dans la nuit à l'hôpital des suites de ses blessures. Le jeune homme, qui accomplissait son service militaire, avait été attaqué, selon la police, près du musée Rockefeller, dans le secteur oriental de la ville, par trois fedayin qui tirèrent sur lui et prirent ensuite la fuite.

Un jeune Arabe a été tué, mercredi 5 avril, à l'endroit exact où le soldat israélien avait été blessé. Un garde civil israélien a été interpellé par la police pour interrogatoire. — *(A.F.P., Reuter.)*

Le général de brigade Cuq est désigné comme chef d'état-major de la FINUL

Après l'annonce par le ministre français de la défense qu'un officier général sera l'adjoint du général ghanéen qui commande, au Liban, la force intérimaire des Nations unies (*le Monde* du 6 avril), le siège de l'ONU à New-York a indiqué qu'il s'agissait du général de brigade Jean Cuq, désigné pour servir de chef d'état-major et de commandement adjoint de la FINUL.

[Né le 27 août 1927 à Naucelle (Aveyron), le général Jean Cuq est un artilleur breveté parachutiste qui a servi, à la fin de la dernière guerre mondiale, en République fédérale d'Allemagne et, ensuite, en Algérie. En 1968, il a appartenu au bureau « planification-finances » de l'état-major de l'armée de terre et, en 1975, il a dirigé le bureau des études de ce même état-major. Promu général de brigade en mars 1977, il commande la 2e brigade de la 11e division parachutiste dans le sud-ouest de la France.]

Le contingent français de « casques bleus » sera progressivement porté à un peu plus d'un millier d'hommes, la France ayant accepté, à la demande de l'ONU, de fournir le soutien logistique de l'ensemble de la FINUL.

Mercredi 5 avril en début d'après-midi *(nos dernières éditions du 6 avril)*, un porte-parole du Quai d'Orsay a rappelé les raisons de la présence au Liban de « casques bleus » français.

« *En mettant un contingent à la disposition des Nations unies pour la force intérimaire du Sud-Liban*, a déclaré le porte-parole, *le gouvernement français a eu le seul souci de contribuer au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban et de permettre l'application de la résolution 425 du Conseil de sécurité, c'est-à-dire, notamment, le retrait des forces israéliennes, la non-utilisation de la zone d'opérations de la force pour des activités hostiles et la restauration de l'unité du gouvernement libanais dans l'ensemble de cette région.*

» *La responsabilité de la mise en place de la force et de l'exécution de sa mission incombe à l'Organisation des Nations unies. Si des difficultés apparaissent dans l'application de la résolution 425, il appartient donc au général Erskine et à M. Waldheim lui-même, et non à tel ou tel contingent, de rechercher les moyens de les surmonter.*

» *Enfin, dans l'hypothèse où ces difficultés subsisteraient, le Conseil de sécurité, qui a institué la FINUL, pourrait être saisi.*

» *Tous les contacts pris par les autorités françaises montrent que tant l'esprit que les caractéristiques de notre participation à la force intérimaire au Sud-Liban, sont parfaitement connus, y compris des divers intéressés.* »

● *L'écrivain suisse Louis Gaulis*, qui a trouvé la mort au Sud-Liban alors qu'il accomplissait une mission pour le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), n'a pas été tué par balle comme certaines rumeurs l'avaient laissé supposer (*le Monde* du 3 avril).

Selon l'examen du corps effectué par l'Institut de médecine légale de Genève, aucune trace de projectile n'a pu être constatée. Cependant, d'après les témoignages recueillis, dont un communiqué du C.I.C.R. fait état, Louis Gaulis, roulant sous la pluie dans les rues non éclairées de Tyr, a été surpris par des « *éléments armés qui, se méprenant sur son compte, ont ouvert le feu dans sa direction* ». Se sentant menacé, le délégué du C.I.C.R. a accéléré au point de perdre le contrôle de son véhicule, lequel a percuté contre un poteau électrique, puis contre un mur. Sa tête a heurté le tableau de bord et la mort a dû être instantanée. — *(Corresp.)*

Iran

Arrêté pour espionnage au profit de l'U.R.S.S.

UN ANCIEN GÉNÉRAL MEURT EN DÉTENTION

Téhéran *(A.F.P.)*. — Un général iranien en retraite a été arrêté le 27 mars pour espionnage au profit de l'U.R.S.S. Agé de quatre-vingt-cinq ans, il est mort peu après son arrestation, a annoncé ce jeudi 6 avril, en manchettes, la presse de Téhéran. La nouvelle est donnée, alors que « *des éléments au service de l'étranger* » sont dénoncés à Téhéran comme étant les responsables des troubles qui affectent l'Iran depuis dix jours.

Selon la presse, le général Ali Akbar Darakhchani venait de recevoir, au moment de son arrestation, une somme d'argent d'un employé soviétique de la société irano-soviétique de transport, qu'accompagnaient, dans une voiture, deux membres de l'ambassade soviétique à Téhéran.

C'est la troisième affaire d'espionnage soviétique dévoilée à Téhéran en l'espace de quatre mois. Le 15 décembre, le général Ahmed Moqarebi, membre du grand état-major général, était accusé d'espionnage au profit de l'U.R.S.S. et exécuté dix jours plus tard (*le Monde* du 16 décembre 1977). Par la suite, un fonctionnaire iranien, M. Rabbani, était condamné à mort pour le même motif.

Le général Darakhchani commandait en 1945 la IIIe armée iranienne, basée à Tabriz, lors de l'insurrection procommuniste de l'Azeibaïdjan iranien, alors qu'il était occupé, dans le cadre des accords du temps de guerre, par l'armée soviétique. La presse indique qu'il fut alors condamné à la prison à vie pour avoir facilité aux insurgés la prise de Tabriz, puis gracié par le chah.

AMÉRIQUES

Brésil

La démocratie selon le général Figueiredo

Il n'y a pas de place dans le monde moderne « *pour un libéralisme excessif* », a déclaré, le mercredi 5 avril, le général Joao Baptista Figueiredo, dans une conversation avec des journalistes rapportée par l'Agence France-Presse de Brasilia. Le successeur désigné à la présidence du Brésil y fait part de ses conceptions en matière de démocratie et fixe les limites de l'« *ouverture* » qui pourrait avoir lieu après son entrée en fonctions.

La démocratie totale n'existe pas, a affirmé le général Figueiredo, citant comme exemples la France et les Etats-Unis. La France ? « *Lorsque les responsables du pouvoir sont menacés de perdre une circonscription, le président de la République la modifie. Le général de Gaulle a créé l'article 16 de la Constitution, qui engendre un état de siège bien pire et bien plus discrétionnaire que notre Acte institutionnel n° 5* » (promulgué en décembre 1968, et qui donne au président le pouvoir de démettre les députés, d'imposer la censure et de dissoudre le Congrès).

Les Etats-Unis ? « *Lorsque la General Motors finance la campagne d'un sénateur, ce dernier ne peut plus être le représentant d'un Etat, mais le représentant de la General Motors.* »

Quant à l'apparente inertie des pouvoirs publics face aux activités de l'Escadron de la mort (*le Monde* du 1er avril), le général Figueredo, qui dirige le Service national de renseignement (S.N.I.), l'explique en ayant recours à l'analogie : « *Et la police italienne, pourquoi n'a-t-elle pas découvert les ravisseurs de M. Aldo Moro ? Et le F.B.I., pourquoi n'a-t-il pas empêché l'assassinat de tant de présidents américains ?* »

Interrogé la veille sur les documents critiques émis par l'Eglise du Brésil au sujet de la doctrine de la sécurité nationale, idéologie officielle du régime militaire, il concluait qu'il serait naturel, dans ces conditions, « *que le haut commandement se réunisse et émette un document sur la théologie* ».

Chili

Le général Pinochet annonce des mesures de grâce pour tous les prisonniers politiques

Santiago *(A.F.P.)*. — Tous les Chiliens condamnés à des peines de prison par des tribunaux militaires « *pour des délits portant atteinte à la sécurité de l'Etat, que ceux-ci soient ou non antérieurs au 11 septembre 1973* », verront leurs peines graciées ou commuées en exil, a annoncé, le mercredi 5 avril à Santiago, le chef de l'Etat chilien. Le général Pinochet a précisé que ces mesures, prises « *pour des raisons humanitaires* », interdiront désormais à quiconque d'affirmer que « *des personnes sont privées de liberté au Chili pour des faits de caractère politique survenus dans le passé* ».

Le Chili parviendra graduellement à de nouvelles institutions « *à travers une étape de transition succédant à l'actuelle phase de redressement* », a d'autre part réaffirmé le président.

Précisant que ce passage graduel « *vers l'étape de transition doit impliquer la mise en place d'un Parlement constitué d'une ou deux Chambres* », le général Pinochet a toutefois précisé que l'essence du pouvoir politique devait « *continuer d'être détenue par les forces armées* ».

De l'avis du président chilien, cette étape de transition est rendue nécessaire par « *le caractère évolutif que doivent avoir tous les processus politiques aspirant à être pacifiques et durables* ». Le gouvernement est décidé à élaborer et mettre en place le plus rapidement possible « *la nouvelle Constitution, complète et définitive* ». A cette fin, le gouvernement a demandé à la commission d'études de la nouvelle « *charte fondamentale* » de faire connaître avant le 21 mai prochain ses propositions et ses idées pour un projet de Constitution future.

Au cours de son allocution, le président Pinochet a, d'autre part, affirmé que le Chili est victime d'une conjuration, « *au moment même où il s'achemine vers la normalisation juridique* » et le rétablissement économique « *dans un climat de paix, d'ordre et de progrès* ».

L'affaire Letellier

Abordant l'affaire Orlando Letellier (ancien ministre des affaires étrangères du président Allende, assassiné à Washington en septembre 1976), le général Pinochet a affirmé que son gouvernement désirait que les coupables du meurtre « *soient châtiés en conséquence, quelles que soient leur position ou leur nationalité* ». « *Le gouvernement chilien*, a-t-il ajouté, *n'a rien à voir dans cet attentat, et continuera d'apporter sa collaboration dans le cadre de l'enquête menée par la justice américaine.* »

Le général Augusto Pinochet devait annoncer ce jeudi de nouvelles mesures prises par le gouvernement militaire pour amorcer un retour aux institutions, indique-t-on de source officielle.

Lundi dernier, les autorités militaires avaient décidé de lever le couvre-feu, imposé depuis quatre ans et demi dans tout le Chili. Une telle mesure avait déjà été prise, la semaine précédente, à Santiago et dans six provinces du pays. Désormais la circulation des piétons pendant la nuit est autorisée. Mais celle des véhicules à moteur reste interdite de 2 heures à 5 h. 30 du matin.

Etats-Unis

M. CARTER REMANIE LE HAUT ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Carter a officiellement annoncé, mercredi 5 avril, la nomination du général David Jones, actuel chef d'état-major de l'aviation américaine, au poste de chef d'état-major interarmes, en remplacement du général George Brown, appelé à prendre sa retraite le 30 juin prochain. Le général Lew Allen, adjoint actuel du général Jones, lui succédera comme chef d'état-major de l'aviation.

L'amiral Thomas Hayward, commandant en chef de la flotte du Pacifique, va, pour sa part, remplacer l'amiral James Holloway comme chef des opérations navales. Le général Jones, âgé de cinquante-sept ans, devient ainsi le militaire américain de plus haut rang. Sur les cinq chefs d'état-major, deux conservent leurs postes actuels : les généraux Bernard Rogers (armée de terre) et Louis Wilson (corps des « marines »).

[Né en 1921 à Aberdeen (Dakota du Sud), le général David Jones reçoit son premier commandement à l'étranger pendant la guerre de Corée. Il participe alors à plusieurs missions de bombardement sur la Corée du Nord. En 1969, il dirige en second les opérations aériennes du Vietnam. Il occupe ensuite plusieurs postes aux Etats-Unis en liaison avec l'OTAN avant de servir comme commandant en chef des forces aériennes des Etats-Unis en Europe (USAFE).

Chef d'état-major de l'armée de l'air depuis 1974, le général s'était fait remarquer par ses qualités d'administrateur et par son loyalisme envers le pouvoir politique. Partisan des négociations sur les SALT, il a refusé son concours aux éléments du Congrès qui tentèrent par divers moyens de faire revenir M. Carter sur sa décision de renoncer à construire le superbombardier B1.]

AFRIQUE

Namibie

Le plan de règlement occidental

Mille cinq cents soldats sud-africains seraient maintenus dans le pays jusqu'aux élections

Nations unies (Reuter). — On connaît désormais les principaux points du plan de règlement de la question namibienne daté du 13 mars et soumis, le 30 mars, par les cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU à l'Afrique du Sud et à la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain). Voici des extraits de ce document, qui n'a toujours pas été publié officiellement :

« Une résolution du Conseil de sécurité demandera au secrétaire général de nommer un représentant spécial des Nations unies en Namibie. Il devra s'assurer que les conditions sont réunies pour permettre des élections libres. (...) **Des élections libres se dérouleront dans l'ensemble de la Namibie** (1) **en tant qu'entité politique sous la supervision et le contrôle de l'ONU (...)**, pour former une assemblée constituante qui adoptera une Constitution de la Namibie indépendante. La Constitution déterminera l'organisation et les pouvoirs à tous les niveaux de gouvernement. (...)

» La date du début de la campagne, le système de représentation, la préparation des listes et les autres aspects de la procédure électorale seront rapidement fixés de façon à donner à toutes les parties politiques et personnes intéressées l'occasion de s'organiser et de participer au processus. Une totale liberté d'expression, de réunion et de mouvement sera garantie.

» Avant le début de la campagne électorale, l'administrateur général (2) **prendra des mesures pour abroger toutes les lois, règlements et mesures administratives discriminatoires ou restrictifs (...), et pour libérer d'abord les prisonniers politiques namibiens aux mains des autorités sud-africaines. (...) Tous les réfugiés, détenus et autres Namibiens hors du territoire seront autorisés à rentrer pacifiquement et à participer au processus électoral.** »

Le plan prévoit également « la **cessation de tous les actes hostiles de toutes les parties et confinement des forces armées sud-africaines et de la SWAPO dans des bases ; par la suite, le retrait par étapes de Namibie de tous les soldats sud-africains, à l'exception de mille cinq cents d'entre eux, douze semaines avant le début officiel de la campagne électorale. La force sud-africaine qui restera sera cantonnée à Groot-Fontein et Oshivello,** et sera retirée après les élections. (...) Des dispositions seront prises pour que les membres de la SWAPO puissent revenir pacifiquement en Namibie par divers points d'entrée pour participer librement au processus politique.

» **La responsabilité première du maintien de l'ordre pendant la période transitoire reviendra aux forces de police existantes.** L'administrateur général s'assurera de la bonne conduite de ces forces. Immédiatement après validation des résultats électoraux, l'assemblée constituante se réunira pour élaborer et adopter une Constitution pour une Namibie indépendante. Elle achèvera ses travaux aussitôt que possible, afin de permettre toute autre mesure nécessaire avant l'installation d'un gouvernement indépendant en Namibie au cours de l'année 1978. »

(1) M. Nujoma, président de la SWAPO, a reproché, le 3 avril, à l'expression « ensemble de la Namibie » de ne pas préciser assez explicitement le statut de l'enclave de Walwis-Bay, rattachée administrativement par l'Afrique du Sud à la province du Cap, le 1er septembre 1977. La SWAPO considère cette enclave comme faisant partie intégrante du territoire namibien.

(2) Il s'agit du juge Marthinus Steyn, nommé par Pretoria, qui a pris ses fonctions le 1er septembre 1977.

Rhodésie

Les trois mouvements noirs se sont réparti les ministères

Les trois mouvements nationalistes noirs modérés, ayant signé avec M. Smith l'accord de règlement interne du 3 mars, ont achevé mercredi 5 avril la répartition, entre eux, des neuf postes ministériels du gouvernement provisoire rhodésien qui leur reviennent, a annoncé à Salisbury le conseil exécutif (ce dernier comprend MM. Smith, Muzorewa, Sithole et le chef Chirau).

Aux termes de l'accord du 3 mars, les ministères sont dirigés conjointement par neuf Noirs et par neuf Blancs.

La répartition des portefeuilles entre les trois mouvements noirs africains est la suivante :

1) Conseil national africain (A.N.C.-Sithole) : défense et opérations combinées, affaires étrangères, agriculture, information, immigration et tourisme ;

2) Conseil national africain unifié (U.A.N.C.-Muzorewa) : loi et ordre, justice, finances, service public, commerce et industrie, transport et énergie, mines, routes et postes ;

3) Organisation des peuples unis du Zimbabwe (ZUPO-Chirau) : affaires intérieures, gouvernements locaux et logement, travaux publics, éducation, santé, main-d'œuvre et affaires sociales, développement des ressources hydrauliques, des terres, des ressources naturelles et développement rural.

Par ailleurs, le conseil exécutif a formé un comité constitutionnel chargé de rédiger une nouvelle Constitution fondée sur l'accord de règlement interne. Chacune des parties à l'accord y disposera de deux représentants.

M. Eddison Zogbo, chargé des relations extérieures de la ZANU (que dirige M. Mugabe), a déclaré, mercredi à Paris, que le Front patriotique du Zimbabwe ne déposera les armes que s'il parvient à un accord avec Londres et Washington, lors des prochaines réunions de Dar-Es-Salaam. Il a critiqué la « *duplicité* » des Britanniques qui « *ont refusé de condamner l'accord interne* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

A Londres

M. OWEN DÉNONCE AVEC VIGUEUR L'« INTERVENTION » MILITAIRE SOVIÉTO-CUBAINE EN AFRIQUE ».

(De notre correspondant.)

Londres. — M. Owen, secrétaire au Foreign Office, a mis en garde, mercredi 5 mars, dans les termes les plus vigoureux, l'Union soviétique et Cuba contre toute intervention active en Afrique, notamment dans la Corne orientale. Son discours, prononcé devant de nombreux ambassadeurs invités au banquet du lord maire de Londres, reprenait en fait les principaux points évoqués par le président Carter dans ses déclarations au cours de son passage au Nigéria. Mais le langage de M. Owen, beaucoup plus virulent, a surpris la communauté diplomatique. L'ambassadeur d'Ethiopie a même quitté la table en signe de protestation. Les ambassadeurs soviétique et cubain écoutèrent l'allocution en silence avant de déclarer aux journalistes que la position de leur pays sur l'Afrique avait été « *complètement déformée* » par le secrétaire au Foreign Office.

« *L'intervention militaire soviétique et cubaine en Afrique met en question l'avenir de la détente* », a déclaré M. Owen, ajoutant que l'envoi éventuel de troupes cubaines visant à gêner les efforts entrepris pour arriver à des règlements pacifiques en Rhodésie et en Namibie aurait « *les plus graves conséquences pour l'Afrique et les relations Est-Ouest* ». « *Il est essentiel pour assurer la détente* », a-t-il dit, « *que l'Est et l'Ouest ne soient pas entraînés dans des conflits locaux* ». Toutefois, il précise qu'« *épouser la cause perdue de la minorité blanche serait faire le jeu de l'Union soviétique* ».

M. Owen a estimé la présence militaire cubaine en Afrique à trente-six mille hommes et assimilé les troupes cubaines à ces « *armées privées du Moyen Age qui, selon les caprices des barons féodaux, influençaient l'équilibre militaire* ». Cuba, a dit encore M. Owen, « *ne peut plus prétendre être un pays non aligné* ».

Quant à la politique de l'U.R.S.S., elle ne « *repose sur aucun principe* », contrairement aux affirmations du Kremlin. L'U.R.S.S. a le droit de s'intéresser à l'Afrique, mais « *nous avons, nous, le droit d'être préoccupés de la manière dont l'U.R.S.S. use de son influence, de ses ressources de grande puissance* ».

HENRI PIERRE.





DIPLOMATIE

Les pays de l'Est semblent moins inquiets pour l'avenir de la détente qu'au début de la présidence de M. Carter

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les pays communistes n'ont pas attendu que M. Zbigniew Brzezinski devienne conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité pour se méfier de lui. Il est leur bête noire, depuis l'époque où il dirigeait, dans les années 60, l'Institut pour les affaires communistes de l'université de Columbia. Nombre d'anciens communistes tchécoslovaques, exclus du P.C. après 1968, savent parfaitement que le fait d'avoir rencontré le politologue américain, ne fût-ce qu'une seule fois dans leur vie, par exemple, en juin 1968 lors de son séjour à Prague, figurait en bonne place dans la liste de leurs péchés au moment de leur épuration.

Après une période d'allusions plus ou moins voilées au rôle néfaste, à leurs yeux, que pourrait jouer M. Brzezinski auprès de M. Carter, les commentateurs est-européens, ces derniers mois, ont précisé leurs critiques. Peu de journaux toutefois lui avaient accordé la place que vient de lui consacrer l'hebdomadaire est-allemand *Horizont* (numéro 13). L'analyse des idées de l'animateur de la Commission trilatérale occupe presque deux pages entières de cette publication, qui reflète souvent les vues du ministère des affaires étrangères.

Tout en étant sévère sur le fond, l'article de *Horizont*, et c'est sa caractéristique principale, présente les théories de M. Brzezinski d'une façon assez complète, voire balancée : le conseiller de M. Carter est crédité, en certains domaines, de « *vues réalistes* », mais on lui reproche de vouloir renverser le rapport de forces au profit des Etats-Unis et d'avoir à l'esprit l'établissement d'une « *détente à l'américaine* » analogue dans son essence à la « *Pax Americana* », recherchée par feu les présidents Truman et Eisenhower.

Où se situe, selon *Horizont*, la frontière entre le réalisme et l'utopie dans la stratégie du conseiller de la Maison Blanche ? M. Brzezinski a raison de penser que la guerre comme moyen de la politique, à l'âge nucléaire, est devenue un luxe trop coûteux. Il est encore dans le vrai quand il dit que « *la coopération et la concurrence avec l'Est sont des réalités à long terme et que la détente doit être poursuivie sur un large front* » ; mais il se trompe lourdement lorsqu'il s'imagine que les échanges Est-Ouest peuvent, en dépassant le domaine économique, entamer imperceptiblement mais inéluctablement l'édifice théorique du communisme.

La contradiction fondamentale de l'époque contemporaine

M. Brzezinski se fait, en outre, des illusions, ajoute l'article, s'il croit pouvoir présenter face aux pays socialistes le front uni d'un impérialisme ayant réussi à entraîner dans ses filets le tiers-monde. Mais son plus grand tort est de vouloir changer les priorités de la politique étrangère américaine et donc de sous-estimer l'importance de la contradiction fondamentale de notre époque que constitue (selon Moscou et ses alliés), l'opposition entre le socialisme incarné par l'U.R.S.S. et l'impérialisme dirigé par les Etats-Unis.

Cette erreur d'appréciation, affirme *Horizont*, entraîne les Etats-Unis à traiter, certes, comme par le passé, des affaires du monde avec l'U.R.S.S., mais aussi en essayant de se passer d'elle. Ainsi s'explique la cohabitation dans la nouvelle stratégie américaine d'une volonté de détente, voire d'extension de la coopération, et d'éléments beaucoup moins positifs, tels que la conception trilatérale des relations internationales, le dialogue Nord-Sud, les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures des pays socialistes et l'attitude sélective à leur égard, la transformation et le retournement des mouvements de libération nationale, enfin les intentions de « *social-démocratiser* » les partis communistes. Ces vues sont non seulement utopiques, mais dangereuses, car elles risquent d'entraver le cours de la détente.

Horizont se garde, certes, de tirer un trait d'union entre les théories de M. Brzezinski et la politique de M. Carter. Le président américain, remarque le journal, est soumis à de multiples influences. Cet article n'est pas moins significatif d'une nouvelle tendance qui commence à se manifester dans la propagande idéologique en Europe de l'Est. Cueillis à froid, apparemment, par la campagne sur les droits de l'homme, les pays du pacte de Varsovie, après s'être donné le temps d'une réflexion, allongée sans doute par la lenteur de réaction de la gérontocratie soviétique, ont décidé de contre-attaquer. La fermeté montrée par Moscou à la réunion de Belgrade en avait été déjà un signe évident.

La rencontre, à la fin de février à Budapest, des secrétaires à l'idéologie et aux questions internationales de neuf P.C. a confirmé cet esprit offensif. Cette conférence n'a pas seulement eu pour résultats d'intensifier la campagne contre la construction de la bombe à neutrons. Elle a renforcé la tendance des partisans d'une dénonciation moins équivoque des tentatives de « *diversion impérialiste* » et d'une lutte idéologique sans compromis. Ce n'est pas un hasard si, lors de la dernière réunion du comité central tchécoslovaque, M. Bilak a appelé à un réarmement idéologique. Cette bataille d'idées paraît toutefois, avant tout, destinée à l'usage intérieur, car, pour autant que l'on puisse en juger, les dirigeants communistes est-européens — et l'article plutôt équilibré de *Horizont* en serait un signe — auraient, aujourd'hui, moins de craintes quant à l'avenir de la détente qu'ils n'en ont eues au début de l'ère Carter.

MANUEL LUCBERT.

A TRAVERS LE MONDE

Équateur

● QUELQUE TROIS CENTS PERSONNES ONT ETE CONDAMNEES à des peines de prison et à des amendes, après les manifestations de ces derniers jours contre l'augmentation du prix des transports urbains. Les troubles se sont poursuivis dans la capitale, le mercredi 5 avril, pour le troisième jour consécutif. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● TROIS ANCIENS MINISTRES DE M. BHUTTO et quatre députés de son parti, dont les noms n'ont pas été révélés, sont interrogés par la police de Lahore dans le cadre d'une enquête sur la constitution d'un réseau terroriste, indique ce jeudi 6 avril la presse pakistanaise. Selon le quotidien *Morning News*, de Karachi, les conjurés avaient songé à faire exploser une bombe le 1er avril dans l'enceinte de la Haute Cour de Lahore, qui a condamné à mort M. Bhutto. — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● TRENTE-HUIT PERSONNES, SOUPÇONNEES D'APPARTENIR A DES GROUPES TERRORISTES OUEST-ALLEMANDS, ont été arrêtées durant ces sept derniers mois, a annoncé un porte-parole de l'Office criminel fédéral (B.K.A.) de Wiesbaden.

Les arrestations en Suisse et aux Pays-Bas d'extrémistes fortement soupçonnés d'avoir pris part au meurtre de de M. Hanns-Martin Schleyer n'ont pu être réalisées qu'avec la participation active des enquêteurs de l'Office criminel, a-t-il encore ajouté. — *(A.F.P.)*

Tchad

● LE GENERAL FELIX MALLOUM, chef de l'Etat tchadien, est arrivé mercredi 5 avril à Khartoum, pour une visite officielle d'une journée au Soudan. Ses conversations, avec le président Nimeyri porteront essentiellement sur les perspectives de réconciliation nationale au Tchad. M. Malloum se rendra ensuite au Niger et en Libye. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● M. MILOS MINITCH cessera d'exercer ses fonctions de ministre des affaires étrangères en juin : il a été désigné comme candidat à la présidence collégiale du parti par la République de Serbie dont il est originaire, annonce-t-on à Belgrade. Ce conseil présidentiel, actuellement de quarante-huit membres, sera réduit de moitié par le onzième congrès de la ligue des communistes. Le comité exécutif (douze membres) sera aboli à la même date, ce qui renforcera l'influence du nouveau conseil présidentiel. — *(Reuter.)*

هكذا من الاصل

ASIE

Les Philippines ou la « démocratie » par décrets

III. — La puissance tutélaire américaine

Malgré le caractère tout relatif de leur « démocratie » (« le Monde » des 5 et 6 avril), les Philippines entretiennent des relations étroites avec les Etats-Unis, qui disposent de deux bases importantes sur leur territoire.

De notre envoyé spécial
PHILIPPE PONS

Manille. — Drapée de voiles noirs, levant son visage ridé vers le ciel, la vieille femme, sans prononcer un mot, brandit le poing en direction du chasseur de l'armée américaine qui passe au-dessus d'elle en rase-mottes, dans un bruit de tonnerre. Son petit-fils vient d'être tué par un soldat de la base militaire qui l'avait pris pour un lapin... Cette scène du film *Minsay Y Isang Gamu-gamo (Il était une fois une phalène)*, primé en 1976, de Lupita Concio, le plus célèbre metteur en scène des Philippines, relate des faits réels. C'est un réquisitoire impitoyable contre les bases militaires américaines aux Philippines, qui reflète apparemment les sentiments de la majorité de la population.

Comme partout, les bases suscitent aux Philippines des problèmes sociaux. Angeles et Olongapo, agglomérations près desquelles sont situées celles, aérienne, de Clark et, navale, de Subic Bay, ne sont que de tristes villes de garnison : vingt mille prostituées, sans compter les « masseuses ». Le plus grave problème est celui de l'extra-territorialité dont bénéficient les militaires américains : quel que soit leur délit ou crime, les seize mille hommes vivant dans les bases échappent aux juridictions philippines.

Cette question n'est qu'un des aspects du « problème des bases », qui constitue depuis 1975 un point de différend entre Washington et Manille. Avant la proclamation de la loi martiale, il y avait un courant profond dans les milieux politiques en faveur du retrait des Américains. Pendant quatre ans, cependant, la question fut enterrée. Profitant du dégagement américain en Indochine et voulant démontrer son nationalisme au reste de l'Asie du Sud-Est, M. Marcos demanda, peu après la chute de Saigon, une révision des accords militaires avec les Etats-Unis, qui, normalement, ne venaient à expiration qu'en 1991. L'argument de Manille était que les bases représentaient autant une menace d'attaque qu'une protection.

Aujourd'hui, après l'échec, en décembre 1976, des premières négociations, on en est toujours au stade des discussions préliminaires. Les Etats-Unis, qui étaient prêts à signer un accord proche de celui passé avec l'Espagne, se sont heurtés au refus de M. Marcos. Washington proposait de payer un loyer d'un milliard de dollars sur cinq ans — sous forme d'aide militaire et économique — en échange de l'utilisation des bases. Depuis, les négociations sont toujours dans l'impasse : en fait, les Philippines demandent aux Etats-Unis bien plus que la souveraineté sur les bases et la réduction en superficie de celles-ci — principes au demeurant acceptés par M. Ford, lors de son passage à Manille en 1975, et confirmés par l'administration Carter. Manille voudrait avant tout obtenir des engagements des Américains sur le plan de la sécurité.

Lorsque Mme Marcos se rendit à l'Assemblée générale des Nations unies en septembre dernier, elle était porteuse d'une lettre de son époux au président Carter demandant que tout nouvel accord sur les bases soit décidé dans le contexte d'une redéfinition des engagements américains en matière de défense mutuelle. Le traité signé en août 1951 ne fait en effet aucune mention précise des obligations de Washington dans l'hypothèse d'un conflit. M. Marcos voudrait donc non seulement obtenir des Etats-Unis l'engagement de défendre les Philippines en cas d'agression extérieure, mais aussi — et surtout peut-être — en cas d'insurrection armée soutenue par une puissance étrangère. Cette demande est évidemment en relation avec la rébellion musulmane de Mindanao soutenue par la Libye.

En outre, deux points gênent Manille dans la proposition américaine. D'une part, si la compensation pour l'utilisation des bases se fait sous forme d'aide, le Congrès a autorité, chaque année, pour approuver ou non cette aide. Les élus américains ne paraissant guère convaincus de ses vertus démocratiques, le régime Marcos craint d'être à la merci de leurs sautes d'humeur. Il souhaite donc recevoir un loyer fixé une fois pour toute. D'autre part, M. Marcos voudrait obtenir une aide militaire accrue à ses troupes engagées contre les rebelles musulmans.

Pour les Américains, les bases aux Philippines sont importantes, mais non vitales. Ils se montrent peu pressés de répondre aux demandes de Manille, qui au départ a peut-être surestimé l'importance de l'enjeu en tentant de faire monter les enchères. Il demeure néanmoins que ces bases — les plus grandes qu'aient désormais les Etats-Unis à l'étranger — constituent un élément de stabilité pour les pays de la zone, y compris le Japon. Subic Bay, en particulier, est un « homeport » pour la VIIe flotte à l'ouest de Pearl-Harbor, et Clark une base aérienne utile pour couvrir l'océan Indien. D'autre part, dans la perspective du retrait d'une partie des troupes américaines de Corée du Sud, un nouveau dégagement des Etats-Unis aux Philippines ne pourrait que causer de graves inquiétudes aux pays de la région. Même la Chine ne souhaite guère une telle éventualité qui mettrait davantage la zone à la merci de l'influence soviétique.

Malgré ses velléités nationalistes, et l'ébauche au lendemain du conflit indochinois d'une politique neutraliste — dont les rapprochements avec la Chine puis l'Union soviétique ont été les principaux développements, — le gouvernement Marcos demeure largement dépendant de Washington, dont les pressions, voire les critiques, ont toujours un effet radical sur le palais présidentiel. D'autant plus que M. Marcos sait qu'il n'est guère populaire aux Etats-Unis, où la vieille classe philippine libérale, complice des Américains pendant la période coloniale et spoliée par le nouveau régime, constitue un lobby puissant et influent au Congrès.

Les Etats-Unis sont le principal soutien du régime Marcos. Entre 1969 et 1972, Washington a accordé 80 millions de dollars sous forme d'assistance aux Philippines et 166 millions de 1973 à 1976. Pour l'année fiscale 1978, le département d'Etat a prévu 41 millions de dollars d'aide militaire et 79,8 millions d'aide économique.

Une économie dépendante

En retour, en mettant fin à la politique de nationalisme économique ébauchée par le régime précédent, M. Marcos a incontestablement donné satisfaction aux Américains. Certes, les accords privilégiés avec les Etats-Unis, dits « Laurel-Langley », qui furent à la base de l'économie coloniale, ont été dénoncés en 1974. La domination américaine sur l'économie n'en a pas moins été maintenue, malgré une arrivée en force des Japonais, reconnaissent en privé des personnalités officielles. Le régime Marcos a notamment permis aux Américains de conserver, temporairement, leurs propriétés, alors qu'en 1972 la Cour suprême avait décidé qu'ils devaient être soumis aux mêmes règles que les autres étrangers. Peu après la proclamation de la loi martiale, M. Marcos amendait cette décision de la Cour suprême.

Les négociations sur les bases militaires ont mis au second plan les questions économiques pendantes entre les deux pays depuis 1974. Actuellement, affirme-t-on à l'ambassade américaine, il n'y a aucun projet de nouveaux accords. Les Etats-Unis voudraient, pour leur part, une garantie des investissements (c'est-à-dire qu'il soit stipulé que de nouveaux règlements favorables aux Philippins ne puissent pas avoir un effet rétroactif), tandis que Manille souhaite obtenir des tarifs préférentiels sur le marché américain.

Pour les opposants au régime Marcos, les Etats-Unis sont gravement responsables de la situation présente aux Philippines. Même si on admet que la loi martiale a eu des effets positifs (notamment en ce qui concerne le rétablissement de l'ordre), le régime que soutient Washington présente le grave défaut de ne pas avoir d'avenir : il repose seulement sur un homme.

Aujourd'hui, même ceux qui profitent du régime pensent qu'il est temps de procéder à des réformes. Les technocrates imaginent qu'un retour à une forme de légalité peut aussi bien servir leurs intérêts que la situation actuelle, où ils sont à la merci des passe-droits du pouvoir. Mais, dans un climat social tendu (perte du pouvoir d'achat, chômage, afflux de déracinés dans les villes, mécontentement des paysans, disponibles peut-être pour une aventure politique), tout « relâchement » du système peut comporter autant de risques que d'avantages. C'est bien pourquoi les autorités n'ont jusqu'à présent procédé qu'à des réformes symboliques, telle la levée du couvre-feu à Manille. Le jour où le pouvoir se décidera à opérer un retour réel à la légalité, on pourra vérifier la véracité des paroles que prononça M. Marcos, le 21 septembre dernier, pour célébrer le cinquième anniversaire de la loi martiale : *« Il n'y a pas de doute dans mon esprit, et il ne peut y en avoir dans le vôtre : la voie que nous avons choisie nous a permis de sortir de l'obscure forêt de notre passé. »*

FIN

Le Monde

politique

LA COMPOSITION DU TROISIÈME

Les ministres et les secrétaires d'État autonomes

Premier ministre	RAYMOND BARRE app. U.D.F.

MINISTRES

Garde des sceaux, ministre de la justice	Alain PEYREFITTE, R.P.R.
Ministre de la santé et de la famille	Simone VEIL, maj. prés.
Ministre de l'intérieur	Christian BONNET, U.D.F.-P.R.
Ministre des affaires étrangères	Louis de GUIRINGAUD, maj. prés.
Ministre de la défense	Yvon BOURGES, R.P.R.
Ministre du travail et de la participation	Robert BOULIN, R.P.R. (2)
Ministre de la coopération ..	Robert GALLEY, R.P.R.
Ministre de l'économie	René MONORY, U.D.F.-C.D.S. (2)
Ministre du budget	Maurice PAPON, R.P.R. (1)
Ministre de l'environnement et du cadre de vie	Michel d'ORNANO, U.D.F.-P.R. (2)
Ministre de l'éducation	Christian BEULLAC, maj. prés. (2)
Ministre des universités	Alice SAUNIER-SEITE, U.D.F.-P.R.
Ministre de l'agriculture	Pierre MEHAIGNERIE, U.D.F.-C.D.S.
Ministre de l'industrie	André GIRAUD (1)
Ministre des transports	Joël LE THEULE, R.P.R. (1)
Ministre du commerce et de l'artisanat	Jacques BARROT, U.D.F.-C.D.S. (3)
Ministre du commerce extérieur	Jean-François DENIAU, U.D.F.-P.R. (3)
Ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs	Jean-Pierre SOISSON, U.D.F.-P.R. (1)
Ministre de la culture et de la communication	Jean-Philippe LECAT, maj. prés. (1)

SECRÉTAIRES D'ÉTAT AUTONOMES (*)

Secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications	Norbert SEGARD, appar. U.D.F.
Secrétaire d'Etat aux anciens combattants	Maurice PLANTIER, R.P.R. (1)

(1) Nouveaux membres du gouvernement.

(2) Membres du précédent gouvernement qui changent d'attributions.

(3) Membres du précédent gouvernement qui changent de titre et d'attributions.

(*) Les secrétaires d'Etat « autonomes », créés pour la première fois lors de la constitution du gouvernement de M. Chirac, le 8 juin 1974, disposent d'un budget et d'une administration propres ; ils ne dépendent pas de ministres, mais n'assistent pas, en principe, au conseil des ministres.

Ceux qui arrivent

M. Maurice Papon : action et réflexion

Commencée dans les cabinets ministériels de la IIIe République, la carrière de M. Maurice Papon, nommé ministre du budget, est celle d'un haut fonctionnaire que l'action et la réflexion ont conduit à participer au combat politique.

Né le 3 septembre 1910 à Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne), M. Papon, titulaire d'une licence en droit, est diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique, ainsi que de l'Ecole libre des sciences politiques.

Entré en 1931 au cabinet du ministre de l'air, reçu au concours de rédacteur de l'administration centrale du ministère de l'intérieur en 1935, il est, entre 1936 et 1938, attaché de cabinet de François de Tessan, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, puis aux affaires étrangères dans les cabinets de Léon Blum. Après avoir été mobilisé, il devient, en mars 1941, directeur du cabinet du secrétaire général pour l'administration. Nommé secrétaire général du département de la Gironde en juin 1942, il est à la libération délégué dans les fonctions de préfet des Landes et directeur du cabinet du commissaire de la République à Bordeaux (M. Cusin).

Avant de devenir chef de cabinet de Jean Biondi, sous-secrétaire d'Etat socialiste à l'intérieur, il est nommé en 1945 sous-directeur de l'Algérie au ministère de l'intérieur. Préfet de la Corse en 1947, préfet de Constantine en 1949, M. Papon devient en 1951, secrétaire général de la préfecture de police de Paris, fonctions qu'il quitte le 28 juin 1954 pour le secrétariat général du protectorat du Maroc. Revenu l'année suivante à Paris comme conseiller technique au cabinet de M. Marcel Champeix (S.F.I.O.), secrétaire d'Etat à l'intérieur chargé des affaires algériennes dans le gouvernement Guy Mollet, il repart, trois mois plus tard, à Constantine comme préfet et inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire (IGAME) pour les départements de l'Est algérien.

C'est le 15 mars 1958 qu'il est nommé, par le gouvernement Félix Gaillard, préfet de police de Paris, fonctions qui ont, sans doute, le plus marqué le nouveau ministre du budget. Il se trouve, en effet, mêlé aux événements de mai 1958 qui vont précipiter la chute de la IVe République. Il a à faire face aux manifestations organisées par les sympathisants du F.L.N. (en octobre 1961), et par les adversaires de l'O.A.S. : notamment celle du 19 décembre 1961 au cours de laquelle des manifestants sont blessés et des conseillers socialistes et communistes de Paris, molestés par les forces de l'ordre ; et celle du 8 février 1962 qui donne lieu à de violents incidents au cours desquels huit personnes trouvent la mort à la station de métro Charonne. C'est ensuite (1965) l'affaire provoquée par l'enlèvement du leader marocain Mehdi Ben Barka, dans laquelle deux policiers de la préfecture sont impliqués.

Nommé en janvier 1967 président-directeur général de la Société nationale de construction aéronautique Sud-Aviation, M. Papon, qui avait temporairement exercé un mandat local (maire de sa commune natale d'octobre 1955 à mars 1958), se présente avec succès en juin 1968, dans la troisième circonscription du Cher dont il est toujours député sortant. Membre de l'U.D.R., il s'occupe, d'octobre 1968 à juin 1971, des finances du mouvement gaulliste.

Confirmant son implantation locale en se faisant élire, en 1971, maire de Saint-Amand-Montrond, fonctions qu'il exerce encore, M. Papon, préfet honoraire depuis le 12 janvier 1972, a siégé, de 1971 à 1976, au bureau exécutif et au comité central de l'U.D.R. A ce titre, il avait préparé un rapport, *« le gaullisme ou la loi de l'effort »*, publié en 1973. Ce livre avait été précédé de deux essais, l'un intitulé *l'Ere des responsables* (1954), l'autre *Vers un nouveau discours de la méthode* (1965).

Après sa réélection comme député du Cher, en mars 1973, M. Papon est désigné comme rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qu'il présidait depuis septembre 1972. Avec une modération qui n'excluait pas toujours la critique, il a ainsi rapporté cinq ans de suite, les projets de loi de finances. A propos du budget de 1974, il exprimait la crainte que, *« faute de participer à la lutte contre l'inflation, la politique budgétaire ne participe à son développement »*. A propos du budget de 1976, qui, selon lui, marquait un retour à une politique budgétaire classique : *« Nous avons désappris la rigueur et on ne mobilise pas un pays en gérant le quotidien. »* Plus convaincu par le budget de l'année suivante, dans lequel il estimait que *« le vrai problème »*, l'inflation, était attaqué *« comme il le fallait, sur tous les fronts à la fois »*, le rapporteur général se montrait plus sévère pour le budget de 1978, qui ne constituait en rien, à ses yeux, *« un instrument propre à maîtriser les incertitudes de la situation économique »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. André Giraud : un grand commis de l'État

Si la formule « grand commis de l'Etat » peut s'appliquer à quelqu'un, c'est bien à M. André Giraud, le nouveau ministre de l'industrie, qui, depuis 1970, avait la responsabilité du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.).

Fils d'un surveillant général de lycée, ce Bordelais de cinquante-trois ans fut d'abord un homme du pétrole. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, où il côtoya M. Valéry Giscard d'Estaing, et de l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs, membre du corps des Mines, il est, de 1958 à 1964, directeur général de l'Institut français du pétrole et, de 1964 à 1969, directeur des carburants au ministère de l'industrie.

Gravissant peu à peu les échelons de la carrière publique, M. Giraud ne devait guère s'éloigner, dès lors, des questions énergétiques. Sa seule véritable escapade à l'extérieur de ce monde assez fermé sera brève : de juin 1969 à octobre 1970, il est directeur de cabinet de M. Olivier Guichard, au ministère de l'éducation nationale. Ces quatorze mois auprès d'un des « barons » du gaullisme sont restés, jusqu'à ce jour, sa seule incursion dans le domaine politique.

Gaulliste s'il en est, mais discrètement, M. Giraud est tout sauf un homme politique.

Paradoxalement, la première tâche que dut accomplir au C.E.A. M. Giraud fut de panser les blessures d'un organisme que venait de traumatiser l'abandon de la filière française des réacteurs nucléaires « graphite-gaz », fruit d'un de ces grands programmes chers au général de Gaulle. Le mal semblait profond. Le remède fut, sinon violent, du moins énergique. Un an après son arrivée, M. Giraud modifiait profondément l'organisation du commissariat, première étape d'une lente mais profonde transformation, qui ne s'est achevée que récemment. Aujourd'hui, on ne parle plus du C.E.A., mais du *« groupe C.E.A. »*.

M. Giraud n'est pas ignorant des choses de l'industrie : sous son impulsion, le Commissariat a considérablement accru ses activités de diversification dans des domaines comme l'informatique, les composants électroniques, l'instrumentation scientifique, tout en conservant un poids décisif dans le nucléaire français, grâce notamment à l'opiniâtreté et à l'habileté manœuvrière de celui qui a su vraiment en devenir le « patron ». Responsable de la « francisation » de la filière nucléaire américaine à eau légère, le Commissariat, sous sa direction, a acquis une avance décisive dans la filière des surrégénérateurs, lancé une coopération internationale dans ce domaine, mis sur les rails le programme Eurodif et développé les activités de retraitement à l'usine de La Hague.

Ayant su, au Commissariat, s'entourer d'hommes de valeur auxquels il a largement délégué ses pouvoirs, M. Giraud, qui aime pratiquer un humour un peu acide, n'est pas du genre « chaleureux ». Placé à la tête d'un ministère, exclusivement, de l'industrie et de l'énergie, M. Giraud, qu'on dit autoritaire et parfois coléreux, devrait savoir, pour réussir, montrer un nouveau visage. La mise en place de la « nouvelle politique industrielle » aujourd'hui prônée, dans une conjoncture économique difficile où des branches entières de l'activité sont menacées (sidérurgie, textile...), exigera à l'évidence une bonne dose de volonté. Elle demandera aussi un grand art du dialogue et de la persuasion.

XAVIER WEEGER.

M. Joël Le Theule : un spécialiste des questions militaires

Député gaulliste de la Sarthe depuis novembre 1958, maire de Sablé-sur-Sarthe depuis mars 1959, M. Joël Le Theule, quarante-huit ans, a toujours obtenu confirmation de ces deux mandats auprès de ses électeurs qui voient en lui « l'enfant du pays » et « un gars sérieux ». Cet agrégé de géographie, fils du directeur d'une petite scierie locale, enseignait l'histoire et la géographie aux futurs saint-cyriens du Prytanée militaire de La Flèche, dans la Sarthe, jusqu'à son entrée en politique, au retour de Charles de Gaulle aux affaires.

Petit, massif, souriant, d'une solidité presque terrienne, très actif, le sergent de réserve Joël Le Theule, aussitôt élu à l'Assemblée nationale à vingt-huit ans, s'inscrit à la commission de la défense nationale et des forces armées, où il va acquérir une autorité reconnue de ses pairs au point qu'il en deviendra l'un des rapporteurs les plus compétents et même le président en 1967-1968.

Le 31 mai 1968, M. Le Theule est nommé ministre des départements et territoires d'outre-mer, dans le cinquième cabinet de Georges Pompidou, et, le 13 juillet 1968, il est secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'information, dans le gouvernement de M. Maurice Couve de Murville. En juin 1969, M. Le Theule ne fait pas partie du gouvernement que Georges Pompidou, élu à la présidence de la République, confie à M. Jacques Chaban-Delmas. Le chef de l'Etat n'avait pas apprécié, semble-t-il, la manière dont l'ex-O.R.T.F. avait, alors, rendu compte de ses activités personnelles durant son retrait de la scène politique, et il en avait tenu quelque peu rigueur, à l'époque, au secrétaire d'Etat chargé de l'information.

Mais, son suppléant ayant donné sa démission, M. Le Theule retrouve son siège de député en octobre 1969.

A la commission de la défense, puis, à partir de 1973, à la commission des finances de l'Assemblée, le député de la Sarthe renoue avec les problèmes militaires. Il rédige lui-même ses rapports. Il enquête en personne. Il se rend fréquemment sur place pour s'informer, dans les garnisons, des difficultés pratiques rencontrées par les armées. Il travaille avec assiduité, et ses remarques sans complaisance à l'encontre du gouvernement en font l'un des interlocuteurs les plus avertis que les ministres de la défense aient trouvés au Parlement.

L'an dernier, M. Le Theule, doutant que les forces nucléaires restent « le dispositif central » de la dissuasion, a sévèrement critiqué le budget militaire proposé pour 1978. Il a été, avec deux de ses collègues — MM. Michel de Bennetot et André Fanton, battus aux élections de mars dernier — de ceux qui, au R.P.R., ont mené la fronde contre le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, au côté duquel il siège, aujourd'hui, au gouvernement. — J.I.

M. Maurice Plantier : un gaulliste de la Résistance

Né le 29 janvier 1921 à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), M. Maurice Plantier, nouveau secrétaire d'Etat aux anciens combattants, est docteur en médecine. Ayant créé sous l'occupation un organe clandestin, *Libre Jeunesse*, il a adhéré en 1946 à l'Union gaulliste de René Capitant, puis au R.P.F., en 1947.

Externe des hôpitaux, puis médecin à Ayos et à Yaoundé (1952-1956), il a été élu député du Cameroun par le collège des citoyens de statut français, mandat qu'il exercera de 1956 à 1958.

Médecin à Artix (1959-1963) puis à la Compagnie urbaine (U.A.P.) à Paris, M. Plantier, élu à la mairie d'Artix en 1960, est réélu en 1965, en 1971 et en mars 1977.

Conseiller général du canton d'Arthez-de-Béarn depuis 1961, il a été réélu en 1967 et en 1973.

Ancien membre de section au Conseil économique et soical, il est sans succès candidat de l'U.N.R. en 1958, 1962 et 1967 des Basses-Pyrénées (Pau). dans la 1re circonscription des Basses-Pyrénées (Pau)

Changeant de circonscription, il est élu député U.D.R. de la 2e (Oloron, Orthez) des Pyrénées-Atlantiques le 30 juin 1968. Il est réélu le 11 mars 1973 puis le 19 mars 1978.

M. Plantier a appartenu au bureau du groupe U.D.R. (puis R.P.R.), formation au comité central de laquelle il a siégé de décembre 1974 à décembre 1976.

Inscrit au groupe R.P.R., il était, dans l'Assemblée sortante, membre de la commission des finances et rapporteur spécial du budget de l'équipement. En juillet 1974, il avait présidé la commission d'enquête sur la situation de l'énergie en France, puis il avait participé à la commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises de construction aéronautiques, commission créeer en novembre 1976.

Vice-président depuis 1969 de l'amicale parlementaire *Présence et Action du gaullisme*, M. Plantier est depuis 1973 secrétaire du groupe des députés maires, secrétaire général de la section française de l'Association internationale des parlementaires de langue française et membre de l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe.

Il préside également depuis 1969 le groupe d'études et d'action des députés de la majorité du bassin de l'Adour, siège au conseil régional d'Aquitaine et participe à la commission de gestion du Fonds spécial d'investissement routier.

Les limites du renouvellement

(Suite de la première page.)

Ce sont M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, Yvon Bourges, ministre de la défense, Robert Galley, ministre de la coopération, Mme Alice Saunier-Séïté, ministre des universités, MM. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, et Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P. et T.

Six membres du précédent cabinet changent d'attributions : M. René Monory quitte l'industrie, le commerce et l'artisanat pour prendre le ministère de l'économie ; M. Michel d'Ornano, qui avait la culture et l'environnement, s'occupera de l'environnement et du codre de vie ; M. Christian Beullac quitte le travail pour l'éducation ; M. Robert Boulin, ex-ministre délégué à l'économie et aux finances, prend le travail et la participation ; M. Jacques Barrot, ex-secrétaire d'Etat au logement, est désormais ministre du commerce et de l'artisanat ; M. Jean-François Deniau quitte le secrétariat d'Etat aux affaires étrangères pour le ministère du commerce extérieur.

Cinq nouveaux ministres et un secrétaire d'Etat autonome sont nommés : MM. Maurice Papon, député R.P.R. du Cher, ancien rapporteur général de la commission des finances, qui devient ministre du budget ; M. André Giraud, administrateur général, délégué du gouvernement près le commissariat à l'énergie atomique, est nommé ministre de l'industrie ; M. Joël Le Theule, député R.P.R. de la Sarthe, ancien ministre, s'occupera des transports ; M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, secrétaire général du P.R., ancien secrétaire d'Etat, devient ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs ; M. Jean-Philippe Lecat, député non inscrit (majorité présidentielle) de la Côte-d'Or, ancien porte-parole de l'Elysée, ancien ministre, s'occupera de la culture et de la communication. Enfin, M. Maurice Plantier, député R.P.R. des Pyrénées-Atlantiques, devient secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

M. Giraud mis à part, les nouveaux ministres appartiennent au milieu parlementaire et, pour trois d'entre eux, c'est un retour au gouvernement. Si politiquement, MM. Papon, Le Theule et Plantier viennent du R.P.R., aucun d'eux ne se range dans le clan chiraquien. Quant à MM. Soisson et Lecat, ils sont récopensés de leurs bons et loyaux services, l'un au parti républicain, l'autre à l'Elysée. Promotions attendues qui ne créent pas beaucoup d'effet. C'est voulu, dit-on à l'Elysée, l'objectif étant de rechercher l'efficacité et, selon M. Barre, de privilégier la compétence, la qualité et la connaissance des dossiers.

Le nouveau gouvernement présente davantage d'innovations dans ses structures.

Mme Veil, dont le nom avait été cité avec celui de M. Peyrefitte, comme ceux de premiers ministres possibles, s'inscrit au troisième rang dans la hiérarchie gouvernementale. Hommage rendu à ses qualités et preuve de l'intérêt porté à la famille, souligne-t-on à l'Elysée.

La réforme la plus intéressante est la division du ministère de l'économie et des finances en deux départements : économie et budget. Le premier ministre entend conserver ses responsabilités dans ces deux domaines en surveillant personnellement les projets économiques et monétaires, ainsi que les questions européennes et les problèmes internationaux.

M. Barre a l'intention de réunir régulièrement à l'Hôtel Matignon le comité économique et social, qui rassemble les ministres concernés. Le ministre du budget s'occupera des recettes et des dépenses publiques, celui de l'économie prendra les attributions concernant la régulation générale de l'activité économique. Pour l'avenir, le problème est de savoir si la réforme esquissée amorce un véritable démantèlement de la citadelle administrative, héritée de la monarchie, que représente le ministère des finances, Etat dans l'Etat, ou si elle n'instaure qu'une division provisoire pour permettre à l'actuel premier ministre de disposer de toute l'autorité nécessaire dans le domaine économique et financier.

Quatre ministères-clés

Les autres changements de structures ministérielles tendent à créer quatre ministères-clés, qui mettront en œuvre le programme de Blois, explique-t-on dans l'entourage du premier ministre. La réalisation des objectifs d'action, concernant la liberté et la sécurité des citoyens, dépend des ministères de la justice et de l'intérieur relèvent aussi, sous certains aspects, du ministère de la culture et de la communication. L'idée d'associer la culture au parrainage des moyens modernes de communication, qu'André Malraux avait conçue, semble aller de soi pour peu que l'on tienne compte de la manière dont est diffusée la culture des masses : par la télévision, la radio, le cinéma, le disque, la presse.

Le deuxième volet du programme de Blois, « le progrès économique au service de l'emploi », sera mis en œuvre par le ministre de l'industrie et celui de l'économie. Le ministre de l'éducation y participera et M. Beullac, le ministre du travail, qui a mis en œuvre le pacte national pour l'emploi, a été choisi afin d'associer davantage le système éducatif aux nécessités de l'emploi et aux problèmes de l'entrée des jeunes dans la vie active.

Le troisième volet, « la solidarité au service de la justice sociale », sera plus précisément le domaine d'action de M Robert Boulin. Il n'est pas indifférent qu'un gaulliste — plus proche de M. Chaban-Delmas que de M Chirac — ait été choisi pour s'occuper du travail et de la participation. C'est l'un des thèmes que le R.P.R. entend privilégier dans son action législative. « *J'ai*, a expliqué M. Barre, *proposé au président de la République de nommer M. Boulin parce qu'il a une parfaite connaissance de l'économie du pays et qu'il est en mesure de déterminer quelle est la politique sociale qu'on peut mener jusqu'aux limites des possibilités de notre économie.* »

Le quatrième chapitre du programme de Blois « élever la qualité de la vie en France » a conduit à créer un grand ministère de l'environnement et du cadre de vie. Ce département regroupera toutes les directions de l'ancienne administration de l'équipement et de l'aménagement d uterritoire, à l'exception des transports, qui accèdent au rang de ministère à part entière. Cette restructuration procède d'une vision nouvelle des besoins sociaux qui, selon MM. Giscard d'Estaing et Barre, privilégiera l'aspect qualitatif de l'équipement du pays. Orientation louable si elle ne masque pas une récesion, car les besoins quantitatifs sont loin d'être tous satisfaits, même s'ils sont moins pressants que dans la période de l'après-guerre. La création d'un ministère des transports s'inspire des recommandations du rapport Guillaumat sur les transports terrestres et dont le contenu n'a pas été rendu public.

Ainsi conçu, le gouvernement illustre plus le renouvellement des moyens d'action du pouvoir que celui des hommes. L'ouverture annoncée par le président de la République devrait donc passer par le contenu de la politique gouvernementale et, secondairement, par la mise sur orbite de secrétaires d'Etat destinés à apprendre le métier de ministre. M. Giscard d'Estaing a défini les trois priorités de l'action gouvernementale (redressement de l'économie, réduction des inégalités, simplification administrative), mais M. Barre continue de mettre l'accent sur la première d'entre elles, même s'il n'oublie pas les engagements du programme de Blois En s'interdisant le « débauchage » qui n'aurait sans doute pas été très payant, M. Giscard d'Estaing a limité les possibilités de renouvelement des équipes, au demeurant malaisé puisque le personnel politique de la majorité ne s'est pas suffisamment renouvelé lui-même.

ANDRÉ LAURENS.

GOUVERNEMENT RAYMOND BARRE

M. Jean-Pierre Soisson : du galon pour un cadet de la République

M. Jean-Pierre Soisson ne sera pas resté longtemps éloigné de la jeunesse et des sports. Quinze mois. Mais suffisamment pour gagner du galon.

Démissionnaire, en juin 1977, d'un poste de secrétaire d'État, il revient aujourd'hui au gouvernement avec un titre de ministre à part entière et des attributions légèrement accrues puisqu'à la jeunesse et aux sports dont il était chargé il y a moins d'un an s'ajoutent maintenant les loisirs.

Quarante-quatre ans à l'hiver prochain, diplômé d'études supérieures de droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris ; l'Algérie (avec la croix de la valeur militaire), l'ENA (promotion Lazare Carnot), la Cour des comptes, les cabinets ministériels (ceux de M. Yvon Bourges de 1966 à 1968 et de M. Edgar Faure en 1968).

La députation, grâce justement à M. Edgar Faure, alors ministre de l'agriculture. Celui-ci, en juin 1968, convainc son conseiller technique et lui donne les moyens de se présenter une nouvelle fois dans la première circonscription de l'Yonne où il a été candidat sans succès l'année précédente. La grande vague de l'après-mai porte M. Soisson au Parlement. Il saura y rester, même après le reflux, et sera réélu e n1973 et en 1978, sans difficulté. Un échec lors des élections cantonales de mars 1976 ne sera qu'une alerte. Le député de l'Yonne perd son siège de conseiller général (qu'il détenait depuis 1970), mais se rattrape l'année suivante aux élections municipales par un succès confortable et même inattendu. Il est réélu à la mairie d'Auxerre qu'il avait conquise en 1971.

« Il se fera »

Cursus honorum traditionnel d'un cadet de la République. Un cadet qui aura eu quelques difficultés à être admis parmi les grands tant son impatience, son activisme, pour ne pas dire son agitation, ont pu indisposer ses aînés. Le voici ! La mèche rebelle, le menton pointé et sans cesse en mouvement, la main peignant la chevelure. Satisfait, il va, il vient, prend la pose, parle, se contredit parfois et... s'attire quelques beaux démentis et de solides inimitiés. « *Il se fera* », disent alors ses amis à ceux qui s'étonnent de ses imprudences ou de ses initiatives brouillonnes.

Et il se fait. Doucement. Car il possède quelques solides qualités : la puissance de travail, l'obstination, la faculté d'encaisser les mauvais coups et un moral à toute épreuve. Tout cela, avec en plus une loyauté et une fidélité totales. Il l'a mis depuis longtemps déjà au service d'un homme, un seul : Valéry Giscard d'Estaing, aux côtés duquel il s'est trouvé pratiquement dès le début de son ascension politique. Un homme qui, d'ailleurs, ne l'a pas toujours ménagé. Sans doute pour lui laisser le temps de « *se faire* ».

Comme maire, M. Soisson a fait ses preuves, introduisant dans l'administration d'Auxerre une gestion moderne et un style nouveau. Dans l'appareil du parti giscardien et plus tard au gouvernement, il connaît en revanche plus de difficultés, occupant successivement des postes peut-être trop nombreux. Des responsabilités qui semblent parfois lui être confiées plus en raison de son appartenance au petit groupe des fidèles qu'à la confiance qu'on met en lui.

L'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République lui vaut d'entrer au gouvernement. Secrétaire d'État aux universités : dix-huit mois ; secrétaire d'État à la formation professionnelle : sept mois. Secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports : neuf mois. Une instabilité certaine et des déceptions : les promotions n'ont pas toujours été à cette époque-là au rendez-vous des espoirs. Au passage tout de même il a acquis un peu de poids, appris le métier, et il s'est tissé aussi un réseau d'estime et d'amitié non négligeable. Un réseau dont il retrouvera sans doute la plus grande part à son « nouveau » poste.

Dans le parti aussi il s'est fait des amis. C'est avec eux qu'il parvient à surmonter les oppositions nombreuses et les difficultés de toutes sortes quand, en mai 1977, il reçoit une mission de confiance en forme de cadeau empoisonné : tenter de faire de la trop modeste, trop aristocratique et trop confidentielle Fédération des républicains indépendants un vrai parti politique.

Là aussi, on l'attend, on le guette. Et on ne le rate pas. Il y aura quelques traquenards rue de la Bienfaisance ; certains de ses prédécesseurs ne seront pas convaincus de la nécessité de lui laisser le champ libre. Mais il évite les écueils. Il met en place une administration, impose une organisation, obtient des moyens et une relative liberté d'action. Ce n'est pas un miracle, mais c'est tout de même une réussite : le parti républicain, fondé en mai 1977, sous des auspices peu encourageants et devant des arènes de Fréjus à moitié vides, parvient bon gré mal gré à exister. Son nouveau secrétaire général (qui a d'ailleurs quitté le gouvernement après quelques hésitations) croit à son pari et joue ses rares atouts avec entrain. « *Nous avons trois cents jours pour gagner* », dit-il aux congressistes du P.R. le 21 mai 1977. Et force est de constater, trois cents jours plus tard, qu'ils n'ont pas perdu. En se refusant à polémiquer avec le partenaire gaulliste (sans pour autant renoncer à le considérer comme dangereux), en maintenant obstinément le projet d'un regroupement des giscardiens, des centristes et des radicaux en vue des législatives et en imposant la création — dans le scepticisme général — de l'Union pour la démocratie française, M. Jean-Pierre Soisson et ses proches ont joué les bonnes cartes. En tout cas, des cartes que les électeurs de mars 1978 n'ont pas considéré comme négligeables.

Bien sûr, cela n'aurait sans doute rien été sans la gauche. Car si la querelle entre le P.S. et le P.C. a favorisé quelqu'un, c'est bien le secrétaire général du P.R. Il lui doit beaucoup. Mais peut-on reprocher à un homme politique d'avoir de la chance ? Même si c'est beaucoup de chance.

Il manque à M. Soisson la dimension « *télévision* ». Elle lui fait même défaut gravement. Il « passe » mal. Il le sait. On n'a pas manqué de le lui faire amicalement remarquer.

Maintenant, loin des caméras, à la tête d'un département qu'il connaît bien, sans doute nourrit-il le projet de s'aguerrir encore. S'aguerrir pour l'autre combat auquel il pense déjà : celui de l'élection présidentielle de 1981 dans laquelle il compte bien jouer un rôle important au service de son maître à penser. Par exemple à la tête du grand parti giscardien qu'il ne désespère pas de voir naître d'ici là.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

● *M. Trudeau, premier ministre du Canada*, a adressé à M Raymond Barre un télégramme dans lequel il déclare notamment : « *Je ne doute pas que sous votre égide, dans un climat de réconciliation sociale, économique et politique, et conformément au vœu du président Valéry Giscard d'Estaing, la France reprenne, avec une vigueur nouvelle, la voie de la prospérité dans la justice que vous lui avez déjà tracée.* »

M. Jean-Philippe Lecat : le plus giscardien des gaullistes

Lorsqu'il avait reconquis, le 19 mars dernier, le siège de député de Beaune (Côte-d'Or), que l'opposition lui avait enlevé en 1974, M. Jean-Philippe Lecat savait que la voie du gouvernement lui était de nouveau ouverte. Porte-parole de M. Giscard d'Estaing depuis août 1976, M. Lecat partageait avec MM. Jean Serisé et Victor Chapot — deux fidèles — et M. Jean Riolacci — l'un des artisans de l'U.D.F., — le titre de chargé de mission auprès du président de la République. C'est dire que son rôle ne se bornait pas à rendre compte, chaque mercredi, des travaux du conseil des ministres, ni à répondre aux questions des journalistes.

Depuis ce jour d'avril 1974 où, ministre de l'information dans le cabinet de M. Pierre Messmer, il signait l'appel des « 43 » responsables ou élus de l'U.D.R. favorables à la candidature de M. Giscard d'Estaing, M. Lecat apparaît comme le plus giscardien des gaullistes de la « génération Pompidou ». Mais il est aussi l'un de ceux qui ont cherché, avec le plus de constance, à réconcilier la majorité de 1973 et le président de 1974. Déjà, pendant la campagne présidentielle, il n'avait pas craint d'être accusé de double jeu par les dirigeants de son mouvement en suscitant la création, dans sa circonscription, d'un comité de soutien à M. Giscard d'Estaing et d'un autre appuyant M. Chaban-Delmas ; M. Lecat lui-même constituait un « *comité de liaison de la majorité nouvelle* ».

Major de promotion de l'ENA en 1963, entré au Conseil d'État, M. Lecat devient porte-parole du gouvernement de M. Chaban-Delmas en mai 1972, lors d'un remaniement ministériel marqué par la promotion de plusieurs autres jeunes élus de l'U.D.R. (MM. Guéna, Stirn, Limouzy, Torre, Mazeaud). En juin 1968, M. Lecat, alors chargé de mission au cabinet de Georges Pompidou, avait enlevé le siège de la 3e circonscription de la Côte-d'Or. Né à Dijon, le 29 juillet 1935, il est le benjamin du gouvernement et le demeure dans le premier cabinet de M. Messmer, où il conserve la charge de l'information, tandis que ses fonctions ministérielles l'amènent à abandonner les fonctions de secrétaire général adjoint de l'U.D.R. qu'il exerçait depuis décembre 1971.

Réélu député de la Côte-d'Or en mars 1973, M. Lecat devient secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances (M. Giscard d'Estaing), puis il retrouve, en octobre, la responsabilité de l'information avec le titre de ministre, qu'il conserve dans le troisième gouvernement Messmer.

Écarté du gouvernement après l'élection de M. Giscard d'Estaing, M. Lecat, qui avait fait approuver par le conseil des ministres, en février 1974, un projet de décentralisation de l'O.R.T.F., est consulté par le chef de l'État lors de la réforme de l'office. En septembre 1974, il tente de retrouver le siège de Beaune à la faveur d'une élection législative partielle ; son adversaire radical de gauche, M. Pierre Charles, l'emporte au second tour. M. Lecat retourne au Conseil d'État et préside le groupe de travail sur la situation et les perspectives de l'imprimerie française, tout en participant à la définition de la doctrine de l'U.D.R. sur l'éducation. En août 1975, il est nommé par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, délégué aux économies de matières premières ; en décembre, il devient rapporteur général de la commission du développement des responsabilités locales, présidée par M. Olivier Guichard.

Le 31 août 1976, après la démission du gouvernement de M. Chirac, le président de la République charge M. Lecat de réorganiser les services d'information de l'Élysée et d'assurer, sous sa direction personnelle, une meilleure communication entre les pouvoirs publics et les citoyens. C'est l'époque où M. Chirac et ses amis lancent leurs plus vives attaques contre M. Giscard d'Estaing. M. Lecat s'efforce d'arrondir les angles parfois vifs de la réplique présidentielle. Il regrette le déclenchement de la « bataille de Paris » ; lorsque la fronde parlementaire du printemps échauffe les esprits, il affiche une sérénité désarmante et, par là-même, souvent efficace. La surveillance qu'il exerce sur la télévision et la radio nationale n'est pas considérée, par les journalistes, comme la plus pesante qu'ils aient eu à subir.

En choisissant la Bourgogne, en janvier 1978, pour son dernier voyage en province avant les élections, M. Giscard d'Estaing témoigne de l'amitié qu'il porte à son conseiller. Sans doute M. Lecat doit-il, en partie, à cette visite du chef de l'État d'avoir retrouvé le siège de Beaune.

PATRICK JARREAU.

Les suppléants des seize députés nommés au gouvernement

Outre M. Raymond Barre, quinze des vingt et un membres du gouvernement nommés le mercredi 5 avril, ont été élus ou réélus députés. Les fonctions gouvernementales étant incompatibles avec celles de parlementaire, les députés nommés ministres ou secrétaires d'État disposent d'un délai d'un mois pour choisir entre les deux fonctions, délai au terme duquel leurs suppléants respectifs seront proclamés députés et les remplaceront à l'Assemblée nationale.

Huit de ces suppléants étaient députés sortants dans la précédente Assemblée. Il s'agit de MM. Jean Baridon (Rhône, 4e), suppléant de M. Raymond Barre, premier ministre ; Jean Hamelin (Ille-et-Vilaine, 6e), suppléant de M. Yvon Bourges, ministre de la défense ; Gérard César (Gironde, 9e), suppléant de M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation ; Jacques Delhalle (Aube, 2e), suppléant de M. Robert Galley, ministre de la coopération ; Jacques Richomme (Calvados, 3e), suppléant de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie ; Maurice Drouet (Ille-et-Vilaine, 3e), suppléant de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture ; Roger Fourneyron (Haute-Loire, 1re), suppléant de M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat ; et Marc Masson (Yonne, 1re), suppléant de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Sept nouveaux venus et un ancien député

Sept siégeront pour la première fois et un retrouve un siège qu'il avait déjà occupé (M. Pailler).

● *M. Auguste Cazalet (Pyrénées-Atlantiques, 2e), suppléant de M. Maurice Plantier, secrétaire d'État aux anciens combattants, est âgé de trente-neuf ans. Il est maire de Sévignac-Meyracq depuis 1968. Secrétaire général du Centre départemental des jeunes agriculteurs de 1968 à 1970, il a été expert au Conseil économique et social de 1974 à 1976.*

● *M. Georges Delfosse (Nord 1re), suppléant de M. Norbert Ségard, secrétaire d'État aux postes et télécommunications, est né le 25 octobre 1921 à Lille. M. Georges Delfosse milite à la J.O.C., dont il deviendra permanent, et participe à la Résistance. Son activité politique se poursuit au M.R.P., où il est porté, en 1959, au poste de secrétaire général adjoint. En 1965, M. Delfosse est élu conseiller municipal de Lambersart ; réélu en 1971, il devient maire en 1973 et dirige la liste de la majorité qui l'emporte avec plus de 61 % des voix, en mars 1977. Conseiller général du canton de Lille-Ouest depuis 1975, M. Delfosse, C.D.S., est directeur d'une maison de retraite.*

● *M. René Dubreuil (Cher, 3e), suppléant de M. Maurice Papon, ministre du budget, est agriculteur et négociant en bestiaux. Il a été élu conseiller général à l'occasion d'une élection partielle en 1972. Réélu en 1973, il est maire du Châtelet depuis mars 1977.*

● *M. Claude Eymard-Duvernay, qui remplacera M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, comme député de la 4e circonscription de Seine-et-Marne, est âgé de quarante-neuf ans ; il est médecin, praticien de médecine générale, et a été conseiller municipal de Montereau de 1965 à 1977.*

● *Le suppléant de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, est M. Aimé Kergueris (Morbihan, 2e) ; agriculteur, il est maire de Plouhinec et conseiller général du canton de Port-Louis depuis 1973.*

● *Suppléant de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, M. Lucien Jacob est âgé de quarante-huit ans.*

Maire d'Echevronne, où il exploite un domaine viticole, il préside le comité d'aménagement des Hautes-Côtes. Ancien élève du lycée viticole de Beaune, M. Jacob a longtemps présidé l'Association des jeunes professionnels de la vigne et le comité régional de l'INAO. Il appartient au Centre national des jeunes agriculteurs et au Comité d'entente des jeunes agriculteurs européens.

● *M. Henri Moulle (Cher, 1re), suppléant de M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, est maire d'Allogny, depuis un an. Âgé de soixante et un ans, il est ancien externe des hôpitaux. Ancien résistant et chargé du rapatriement des déportés à la Libération, M. Moulle est médecin du travail.*

● *M. René Pailler (Sarthe, 4e), suppléant de M. Joël Le Theule, ministre des transports, est né le 20 novembre 1920 à Fontenay-Rohan (Deux-Sèvres). Il est docteur en médecine, spécialiste oto-rhino-laryngologiste au Mans depuis 1950. Membre des groupes de Résistance « Renard et Charles » dans la Vienne, il rejoignit comme médecin lieutenant engagé volontaire les rangs de la 1re armée française dès la Libération. Il préside la Société des concerts du conservatoire du Mans.*

Le docteur Pailler fut déjà député de la Sarthe (août 1968-septembre 1969) comme suppléant de M. Le Theule, nommé ministre des DOM-TOM dans le cinquième cabinet Pompidou. Il fut aussi conseiller municipal du Mans de mars 1971 à mars 1977, et adjoint au maire, le docteur Maury.

Ceux qui changent

M. René Monory : le ministre des industriels

M. René Monory quitte la rue de Grenelle pour la rue de Rivoli. C'est une promotion, dit-on. Gageons qu'elle sera bien accueillie par les chefs d'entreprises, tant il est vrai que le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat du deuxième gouvernement Barre a su gagner la confiance et l'estime des milieux patronaux.

La nomination, en avril 1977, de cet industriel de cinquante-cinq ans — il est né le 6 juin 1923 à Loudun (Vienne), — sénateur centriste, maire de Loudun depuis 1951, rapporteur général de la commission des finances au Sénat, avait surpris. M. Monory n'était guère connu dans les salons et, pour beaucoup, cette promotion ressemblait fort à une opération politique destinée à séduire les commerçants et artisans, à quelques mois des élections. En fait, au fil des mois, M. Monory a su populariser sa forte carrure et imposer l'image « *d'un homme de bon sens* ».

Pour y parvenir, il lui a suffi d'exprimer tout haut ce qu'il pensait tout bas. M. Monory est un libéral et ne s'en cache pas. A ses yeux, la politique industrielle ne saurait se faire sans les industriels, encore moins contre eux. Sa mise en œuvre suppose des entreprises fortes et prospères. De là à préconiser un retour à la liberté des prix et une profonde réforme des circuits de financement, afin de permettre aux sociétés de renforcer leurs fonds propres, il n'y a qu'un pas qu'il a publiquement franchi à maintes reprises. Si l'on ajoute qu'à deux reprises au moins, lors des difficiles négociations européennes avec la sidérurgie et le textile, M. Monory a su faire connaître avec force le point de vue français, on comprend mieux l'estime dans laquelle le tiennent les chefs d'entreprises, ravis de trouver un porte-parole de cette dimension.

Comme ministre, son action en faveur des commerçants et des artisans fut plus efficace que spectaculaire. Il s'agissait, il est vrai, de poursuivre la mise en œuvre de la loi Royer, qui se heurtait à des réticences, notamment sur le plan fiscal. C'est ainsi qu'à deux reprises, il a fait élargir les conditions d'attribution de l'aide spéciale compensatrice destinée à favoriser le départ en retraite des commerçants et artisans âgés. On lui doit encore l'instauration de deux régimes de retraite complémentaire pour ces catégories sociales, un allègement des cotisations sociales pour les artisans et commerçants débutants, l'augmentation — après un dur combat — de 10 à 20 % de l'abattement fiscal consenti aux commerçants et artisans adhérents aux centres de gestion agréés. Enfin, M. Monory a fait adopter une nouvelle loi sur l'apprentissage dont il est un chaud partisan.

Responsable du secteur énergétique, il a accentué la politique d'économies mise en œuvre par ses prédécesseurs, réaffirmé avec force la nécessité du programme nucléaire et contribué à la création du commissariat à l'énergie solaire.

C'est sans doute dans le domaine industriel proprement dit que son action a été le plus timide. Héritant de ses prédécesseurs de plans sectoriels, il s'est efforcé, avec des fortunes diverses, de les mettre en œuvre (horlogerie, bois-papiers, composants, machines-outils, instrumentation scientifique) sans trop y croire, semble-t-il, sans doute parce qu'il pensait que l'essentiel était ailleurs.

Il faut rendre la priorité à l'industrie et modifier l'environnement économique en conséquence, avait coutume d'affirmer M. Monory. Par bien des côtés, son arrivée rue de Rivoli prend figure de symbole.

PHILIPPE LABARDE.

M. Jean-François Deniau : un « africain » devenu « européen »

M. Deniau, qui vient d'être nommé ministre du commerce extérieur, occupait, depuis le remaniement de septembre 1977, les fonctions de secrétaire d'État auprès du ministre des affaires étrangères. A ce titre, il s'occupait plus particulièrement des questions européennes, qu'il connaît bien, puisqu'il a été membre de la Commission de Bruxelles. Il leur a consacré un brillant ouvrage, *l'Europe interdite* (1).

Né le 31 octobre 1928, à Paris, le nouveau ministre est docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques et licencié ès lettres. Ancien élève de l'ENA, M. Deniau est inspecteur des finances ; il a été chargé de mission au secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne en 1955, puis, en 1957, conseiller technique du président du conseil et au cabinet du ministre de l'industrie et du commerce.

M. Deniau a fait partie, en 1958, de la délégation française à l'O.C.D.E. et à la conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom, avant de devenir un an plus tard, directeur général chargé des négociations d'adhésion à la Communauté. Avant d'être responsable de la coordination interministérielle pour la télévision en couleurs, en 1967, il avait été de 1963 à 1966, en Mauritanie, le plus jeune ambassadeur de la République.

M. Deniau a été ensuite membre de la Commission des Communautés européennes, chargé plus spécialement, depuis 1970, des discussions sur l'adhésion des nouveaux candidats à la C.E.E. et des relations avec l'Afrique. En avril 1973, M. Pierre Messmer l'appela au gouvernement comme secrétaire d'État auprès du ministre des affaires étrangères, poste alors occupé par M. Jobert.

Après le remaniement de février 1974, M. Deniau a été nommé secrétaire d'État auprès du ministre de l'agriculture et du développement rural jusqu'à la démission de M. Messmer. Il a occupé les mêmes fonctions dans le gouvernement de M. Chirac avant d'être nommé ambassadeur à Madrid, en janvier 1976. M. Deniau a été élu député de la 1re circonscription du Cher aux dernières législatives sous le sigle U.D.F.-P.R.

(1) Éditions du Seuil. Voir *le Monde* du 19 novembre 1977.

M. Robert Boulin : un négociateur ferme et habile

M. Boulin quitte un ministère qu'il connaissait bien, puisqu'il avait été secrétaire d'État au budget de 1962 à 1967 dans les trois cabinets de Georges Pompidou, puis secrétaire d'État à l'économie et aux finances — avec le même premier ministre — d'avril 1967 à mai 1968. A la maîtrise des dossiers techniques, qui lui permettait de parler clairement et de façon convaincante de la chose budgétaire, M. Boulin alliait un sens étonnant des relations publiques (il fut d'ailleurs chargé auprès de M. Messmer, de juillet 1972 à mars 1973, des relations avec le Parlement). Ce sont ces qualités qui lui permirent par exemple, en mai 1977, comme ministre délégué à l'économie et aux finances, de faire passer sans accroc auprès des députés la réforme de la patente, qui, quelques mois auparavant, avait pourtant déchaîné les foudres des contribuables, et notamment celles des moyennes et grandes entreprises, qui avaient vu leurs impôts locaux fortement augmenter.

Ces qualités, il va avoir à les appliquer en des domaines qui ne lui sont pas étrangers. Il a en effet été homme de dialogue et négociateur ferme et habile alors qu'il était ministre de la santé et de la sécurité sociale entre 1969 et 1972. M. Boulin avait alors eu à faire face aux manifestations — parfois violentes — des commerçants de la tendance Nicoud, puis à celles des médecins et des salariés (à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T.) sur les problèmes de la maladie et de la retraite. Il s'était alors montré favorable à la concertation, mais manifestement plus à l'aise avec les non-salariés qu'avec les syndicalistes. Multipliant les « tables rondes » sans recueillir pour autant l'approbation totale de ses interlocuteurs, il avait réussi à faire voter des lois qui ont souvent été qualifiées de positives : calcul des retraites sur 37,5 années de cotisations au lieu de 30, amélioration de l'assurance-maladie des travailleurs indépendants, alignement des pensions des commerçants et artisans sur celles des salariés...

Cet « homme si gentil » n'hésitait pourtant pas à critiquer la « *démagogie des syndicats* » à propos de la retraite à soixante ans ; mais il reconnaissait « *le courage de certains syndicalistes* », tels que M. Edmond Maire, et admettait la nécessité de remédier aux inégalités sociales par la solidarité nationale. Ce responsable politique qui aime « casser la croûte » avec son chauffeur réussira-t-il à décrisper les relations sociales ? La « gentillesse » n'y suffira pas.

POLITIQUE

LA COMPOSITION DU TROISIÈME GOUVERNEMENT

Ceux qui changent

M. Christian Beullac : un pari perdu

Un économiste qui raisonne en patron et s'efforce de convaincre ses auditeurs des contraintes de tous ordres qui pèsent sur les entreprises, tel aura été le curieux — et d'une certaine façon, courageux, — comportement de M. Christian Beullac au ministère du travail. Par conviction, certainement, par maladresse aussi. M. Beullac aimait donner des leçons et remettre à leur place des syndicats dont il aurait dû être, pourtant, l'interlocuteur bienveillant.

Homme de devoir avant tout, ce dirigeant de la régie Renault avait accepté, *in extremis*, le portefeuille du travail *« parce que le président de la République l'avait demandé et que, dans ce cas, on doit, comme un soldat, se mettre au garde-à-vous »*. L'esprit ouvert au « social », mais en service commandé, M. Beullac a peu innové. La seule et importante modification législative qu'il ait inspirée a porté sur la création d'un « bilan social » dans les entreprises, une idée que son prédécesseur, M. Durafour, voulait appliquer progressivement à titre expérimental et que M. Beullac a transformée en obligation, aux effets lointains, il est vrai. Son grand combat aura été celui, incertain, de la lutte contre le chômage.

Se définissant comme le *« ministre de l'emploi, de la solidarité nationale et des relations professionnelles »*, M. Christian Beullac avait eu, dès son entrée en fonction, en septembre 1976, une phrase malheureuse : *« L'importance du nombre des femmes à la recherche d'un emploi*, avait-il dit, *est quand même un problème très particulier. Il me semble que si la femme, mère de famille, peut rester à la maison, c'est une bonne chose. Autant l'homme a pour vocation fondamentale de travailler dans les usines et les bureaux, autant une partie de la vie de la femme peut se passer ailleurs. »*

Devant les réactions suscitées par une telle déclaration, le ministre du travail avait été contraint d'affirmer quelques jours plus tard : *« La contribution croissante des femmes au développement économique constitue une richesse considérable pour la collectivité. »*

M. Beullac aura été coutumier d'un genre d'appréciations encore rarement entendues rue de Grenelle. Par exemple : contre les inspecteurs du travail syndiqués à la C.G.T. et à la C.F.D.T. et accusés de faire preuve d'« idéologie partisane » dans l'exercice de leurs fonctions, parce que nombre d'entre eux refusaient d'autoriser des licenciements collectifs ; beaucoup plus fréquemment que ses prédécesseurs, M. Beullac aura cassé leurs décisions.

Contre les « faux chômeurs » aussi, une campagne était orchestrée par les collaborateurs du ministre, exagérant la faible importance du phénomène et masquant, pour un temps, les vrais problèmes des sans-emploi. Contre « certains » syndicats enfin, auxquels il était reproché par le ministre de se « prendre pour des contre-pouvoirs ». Dans le même temps, M. Beullac disait : *« On connaît mal la législation sur les licenciements. Il y a plus de possibilités qu'on ne croit en ce domaine... »*

Certes, le nom de M. Christian Beullac restera aussi attaché à la mise en place du « pacte national pour l'emploi », élaboré en étroite liaison avec le C.N.P.F. et concrétisé par la loi du 5 juillet 1977 en faveur des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il est indéniable que, grâce au dispositif gouvernemental, près de six cent mille jeunes ont pu être ainsi engagés, au moins temporairement, ou suivre des stages de formation ou des stages pratiques en entreprises. Sans cette loi de 1977, le nombre des chômeurs aurait atteint ou dépassé le million et demi à la fin de l'année dernière. L'INSEE, circonspect, notait en mars dernier : *« On ne peut encore dire si le « pacte national » traduit ou non un accroissement de l'embauche »*, les dispositions officielles étant purement conjoncturelles.

M. Beullac entendait que le nombre des sans-emploi descende, coûte que coûte, au-dessous du million avant les élections législatives. Ce pari perdu explique sans doute en partie son départ du ministère du travail : moins à cause du fait que de la manière. En jonglant avec les statistiques pour se faire finalement désavoué par l'INSEE, M. Beullac avait perdu une grande partie de sa crédibilité. Le retrouvera-t-il au ministère de l'éducation ? Poursuivre la lutte pour l'emploi en s'attaquant aux problèmes en amont — c'est-à-dire à ceux de la formation des jeunes — est certainement plus exaltant mais plus délicat encore. — M. C.

● **M. ANDRE HENRY, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale :**

« La FEN regrette que ce nouveau gouvernement ne comporte pas un grand ministère unifié de l'éducation nationale. Cela ne nous paraît pas sain. (...)

» Le nouveau ministre de l'éducation a été ministre du travail, il doit connaître, par conséquent, les graves problèmes de l'emploi et la manière dont les jeunes sont particulièrement touchés. La FEN lui a déjà à plusieurs reprises montré qu'une nouvelle politique de l'emploi ne pouvait être séparée d'une nouvelle politique de la formation.

» M. Beullac a accepté ce poste de haute responsabilité pour tenter de trouver enfin une solution correcte et valable à la grave question de la formation initiale des jeunes. La FEN rappelle qu'elle est prête à négocier et propose des solutions claires fondées sur l'intérêt de la jeunesse et du pays tout entier. »

● **M. GUY GEORGES, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs :**

« Le SNI-P.E.G.C. rappelle sa permanente volonté d'œuvrer dans l'intérêt des élèves qu'ont en charge les maîtres de l'école laïque. Il vient d'ores et déjà de s'adresser par lettre au nouveau ministre pour examiner avec lui dans les meilleurs délais l'ensemble de la situation.

» Il rappelle qu'il est prêt à engager des négociations portant prioritairement sur les problèmes de rentrée et sur la nécessité d'une revalorisation matérielle et morale de la fonction d'instituteur. La solution à ces deux grands problèmes engage d'ores et déjà l'ensemble du système éducatif. »

● **L'UNION NATIONALE DES COMITES D'ACTION LYCEENS (UNCAL) :**

« La nomination de M. Beullac ne prouve-t-elle pas la volonté du troisième gouvernement Barre d'une plus grande ouverture de l'école sur le chômage ? Tout le passif de M. Beullac, le mépris dans lequel il a tenu les travailleurs, en particulier les jeunes chômeurs, ne peuvent qu'inquiéter les lycéens. »

M. Michel d'Ornano : timidité ou prudence ?

M. d'Ornano a abordé les questions de la culture comme il l'avait fait auparavant pour celles de l'industrie : en gestionnaire prudent et méthodique, soucieux de mettre les dossiers « à plat » et de « dédramatiser » les situations de tension. Un tel état d'esprit n'était pas de nature à donner naissance à une grande politique, inspirée et ambitieuse, mais il pouvait permettre d'éviter les erreurs, d'accomplir un parcours sans drames sinon sans fautes. C'est à peu près ce qui s'est produit.

Malgré quelques bavures, en particulier pour le théâtre, M. d'Ornano a su, à l'intérieur d'un budget toujours aussi faible (0,56 % du budget de l'Etat en 1978), à la fois dégager des priorités et empêcher que n'apparaisse en pleine lumière, dans les secteurs non prioritaires, l'aggravation des difficultés.

Les priorités ont porté sur la conservation du patrimoine, et en premier lieu sur les musées. Les circonstances (la diminution des crédits consacrés à ce chapitre l'année précédente, qui appelait une reprise vigoureuse, et l'achèvement des travaux du Centre Georges-Pompidou, qui la rendait possible), l'action de M. Raymond Barre, que Mme Françoise Giroud avait persuadé de l'urgence d'un effort, l'attachement du président de la République au projet de musée du dix-neuvième siècle et, sans doute, les penchants personnels de M. d'Ornano ont conduit à la mise en place d'une politique cohérente : accroissement de 130 % des crédits d'équipement en 1978, élaboration d'une loi-programme (adoptée par le conseil des ministres, mais non encore soumise au Parlement) qui prévoit notamment une augmentation annuelle d'environ 20 % pendant cinq ans, début de réalisation du musée du dix-neuvième siècle à la gare d'Orsay.

Le budget de 1978 a favorisé aussi, dans une certaine mesure, les monuments historiques, les bibliothèques (principalement les bibliothèques centrales de prêt), les archives. Enfin, M. d'Ornano a pris les premières mesures d'application de la loi sur l'architecture et entrepris la réforme de son enseignement, qui suscite de nombreux mouvements de protestation.

En même temps, une amorce de régionalisation a été engagée : un décret a donné autorité aux directeurs régionaux de la culture sur les chefs des services, une dotation spéciale de 1 million de francs a été mise à leur disposition, trois chartes culturelles « régionales » ont été signées (Picardie, Bretagne, Franche-Comté, venant après l'Alsace).

Les aspects négatifs du mandat de M. d'Ornano concernent le spectacle et l'action culturelle. La situation des théâtres et des maisons de la culture s'est détériorée, la musique, la danse, l'art lyrique, ont été sacrifiés, le plan de sauvegarde du cinéma n'a pas dépassé le stade des promesses. Cependant, les conflits ont été habilement désamorcés par des concessions budgétaires de dernière heure (centres dramatiques, écoles de musique, orchestre régionaux) ou par des décisions efficaces (la réforme de l'Opéra de Paris a rencontré peu d'oppositions, une solution provisoire a été trouvée pour le Théâtre de Chaillot). En définitive, M. d'Ornano a réussi à contenir dans des limites « acceptables » la lente dégradation des conditions de la vie culturelle. — T. F.

M. Jacques Barrot : l'homme de la réforme du logement

Secrétaire d'Etat au logement, sous trois gouvernements successifs, M. Jacques Barrot était devenu l'homme de la réforme, du financement du logement. Il va devoir, désormais s'intéresser au commerce et à l'artisanat, dont les grandes réformes datent du ministère de M. Jean Royer, en décembre 1973. Il y gagne de devenir ministre à part entière.

La réforme du logement, il en a vécu, jour par jour, la permanence (depuis que le président de la République avait demandé, en janvier 1975, un rapport à M. Raymond Barre), en assurant la continuité des études et de leur application sous trois ministres de l'équipement, successifs : M. Robert Galley, qui vécut son lancement, M. Jean-Pierre Fourcade, qui eut quelque peine, venant de la rue de Rivoli, à adopter le langage d'un ministère consommateur de crédits, enfin M. Fernand Icart, qui assista au tout début de l'application de la loi.

Ambitieuse dans son objectif (aider à se loger les ménages les plus démunis, grâce à une aide personnelle accrue ; faciliter l'accession à la propriété ; améliorer la qualité du logement ; accélérer la réhabilitation de l'habitat ancien), cette réforme fut plus que délicate à mettre au point, tant les mécanismes complexes, nés de vingt ans de sédimentation législative et réglementaire, sont difficiles à battre en brèche. Les Français et leurs gouvernements restent trop cartésiens pour s'accommoder de réforme patiemment testées et expérimentées avant d'être généralisées.

Jacques Barrot dut donc mener tambour battant la définition de règles nouvelles, dont on ne peut encore apprécier l'efficacité. Parallèlement, il lui fallut, par une autre loi, tenter d'améliorer le sort des occupants d'immeubles anciens, trop souvent victimes de promoteurs indélicats.

Grâce à une commission présidée par M. Delmon, il rechercha, sans trop de succès, il est vrai, un *modus vivendi* équitable entre propriétaires et locataires sur l'épineux problème des charges locatives. Il mena à bien la libération des loyers des « II A », ces appartements confortables régis, jusqu'en juillet 1976, par la loi de 1948, et proposa une solution au drame vécu par les acquéreurs de certaines « chalandonnettes » victimes de malfaçons inadmissibles... Le tout sans abandonner, bien sûr, sa Haute-Loire natale, où il est réélu avec fidélité, quel que soit le type de consultation (municipale, cantonale, législative)... Sans abandonner, non plus, son rôle au sein du C.D.S. (dont il a quitté le secrétariat général en novembre dernier pour accéder à la vice-présidence.

Infatigable, devenant peu à peu, avec modestie mais détermination, un véritable spécialiste des problèmes du logement, M. Jacques Barrot n'avait pu résister, juste avant les élections, à l'envie de publier, avec l'aide de ses collaborateurs, un ouvrage retraçant l'action menée au ministère de l'équipement. Il n'avait pourtant guère besoin de ces « pierres de l'avenir » pour bâtir sa réputation de sérieux. — J. D.

Ceux qui partent

M. René Haby : force et faiblesse d'un « grand technicien »

Elu brillamment député de la Meurthe-et-Moselle au premier tour, M. René Haby s'en va sans l'avoir souhaité. Après son échec au premier tour dans la Moselle, Mme Alice Saunier-Seïté reste aux universités. Les deux ministres voient ainsi se conclure de manière étrange la rivalité sourde qui les opposait sur tous les dossiers communs. On avait cru un moment que le suffrage universel avait, indirectement, tranché et indiqué qui devait partir et qui rester. C'était oublier que, pour le président de la République, on ne saurait se passer, sans inélégance, d'une femme ministre dans un gouvernement qui se flatte d'en compter deux.

Il n'aura manqué que sept mois à M. René Haby pour battre le record de longévité d'un ministre de l'éducation, établi naguère par Christian Fouchet (1). Mais il lui aura manqué six ans pour vérifier la validité de sa réforme. C'est en effet en 1984 qu'arriveront au baccalauréat les élèves de sixième qui, depuis quelques mois, l'inaugurent. Les rythmes éducatifs et les rythmes politiques n'ont pas la même amplitude : la valeur d'une innovation scolaire se mesure sur une génération, la carrière d'un homme politique obéit à des séquences plus courtes.

Seul ministre, avec Mme Simone Veil, à avoir conservé le même poste depuis le début du septennat, M. Haby disait en 1974 : *« Je m'intéresse à la pédagogie. C'est une des choses que je sais faire. Pour la politique, c'est autre chose. »* Le chef de l'Etat l'avait présenté comme un *« grand technicien »*. Ce fut sa chance mais aussi son handicap.

M. Beullac aussi est un « technicien » mais — que l'on sache, — pas dans le domaine de l'éducation. Quant à la dimension politique il ne l'a pas acquise au ministère du travail. On a coutume de dire, dans le milieu très « conflictuel » de l'enseignement, qu'il n'y a que deux « profils » de ministres acceptables pour l'éducation : l'homme politique (MM. Edgar Faure, Olivier Guichard, Joseph Fontanet), ou le technicien issu du sérail (Lucien Paye naguère, M. René Haby hier). L'expérience qui est tentée avec M. Beullac réclamera une grande habileté pour faire oublier qu'il ne correspond à aucun de ces deux « profils ».

Mais l'éducation n'est pas affaire de pure technicité. L'enseignement n'est pas une science exacte. Chaque Français a son mot à dire sur l'école et voudrait bien savoir quel sort sera réservé à ses enfants. A cet égard, le technicien s'est perdu parfois dans sa technique. La réforme — que le chef de l'Etat eut tardivement l'idée de baptiser « réforme du collège unique » — a eu une gestation interminable, ponctuée de textes innombrables, de projets et d'avant-projets, d'avancées et de reculs qui, dès la première année, ont égaré l'opinion. Au point que, en février 1975, le chef de l'Etat réclamait qu'on *« mette en place un système éducatif stable dont l'organisation soit suffisamment claire pour être comprise de chaque Français »*.

Les Français, il est vrai, à peine remis du long débat sur la réforme Fontanet — jamais appliquée, — étaient invités à s'initier à une nouvelle réforme ! Qui plus est, on annonçait, très vite, qu'il faudrait réformer encore plus que ne le prévoyait le prédécesseur : celui-ci se limitait au secondaire, M. Haby engloberait le primaire et le technique.

Beaucoup de textes...

Que reste-t-il, en définitive ? Beaucoup de textes, la plupart rédigés par le ministre lui-même : une loi, neuf décrets et vingt-trois arrêtés d'application, soixante circulaires... Les principales innovations auront constitué à supprimer les « filières » dans les collèges, à y instaurer le « soutien » pour les élèves en difficulté, un semblant d'« approfondissement » pour les « bons » élèves, à y introduire de nouveaux enseignements à caractère scientifique et technologique, à instaurer la gratuité totale des manuels et à réduire les effectifs et la durée des cours. Ce n'est pas rien, mais c'est moins que prévu. M. Haby a, finalement, peu touché au primaire, puisqu'il a dû renoncer au cours préparatoire à deux vitesses et à l'entrée à l'école à cinq ans. La principale nouveauté est, à ce niveau, la création des conseils d'école, où des parents élus siègent avec les maîtres pour parler de tout, sauf de pédagogie.

Qu'il s'agisse du collège ou du primaire, la volonté affirmée de M. Haby a été de réduire les inégalités et d'éviter les ségrégations. Cela lui a valu l'hostilité des enseignants conservateurs — qui redoutent toujours une « baisse du niveau » — sans lui valoir l'approbation des autres. Ceux-ci l'ont accusé de lancer une réforme sans moyens et de négliger, en dépit des apparences, une partie des « exclus » du système scolaire, puisque le collège ne sera pas « unique » pour tout le monde, au moins dans l'immédiat.

Plus profondément, l'action de M. Haby — même s'il s'en est défendu — aura contribué à aligner le droit sur le fait : le début de l'enseignement secondaire ne peut plus, en 1978, être conçu comme il l'était il y a vingt ans. Le premier cycle ne s'adresse plus à une élite, il prolonge désormais le primaire et devient une partie de l'école de base. D'où la nécessité de tenir compte, dans les programmes comme dans les horaires, des besoins et des capacités de tous les jeunes, sans privilégier l'excellence.

« Il n'est pas possible de faire une réforme de l'enseignement avec des centaines de milliers d'opposants », déclarait, en août 1974, M. René Haby. Il n'a pas su les désarmer, et le consensus qu'il rêvait s'est réduit à une sorte de conviction personnelle, sans appui dans le milieu.

... et deux lacunes

Le style de M. Haby — travailleur acharné mais très « personnel » — ne lui a pas permis de faire apparaître un « grand dessein ». Il a manqué à cet égard de ... pédagogie. Contrôlant bien l'administration — qu'il a profondément réorganisée au niveau central, — il s'est appuyé sur les fonctionnaires d'autorité mais n'a pas cherché à gagner à ses thèses le corps enseignant, dont, en définitive, tout dépend. Croyant plus au bon sens pédagogique qu'à la formation des maîtres, méfiant vis-à-vis de la recherche, maniaque de la circulaire, il n'aura pas su créer, autour de sa réforme, la mobilisation positive nécessaire.

La réforme aura occupé l'essentiel de l'activité de M. Haby, mais elle comporte au moins deux lacunes : le sort du baccalauréat — dont dépend l'organisation du second cycle — n'est pas réglé, la formation des maîtres est en jachère. Il restera aussi, de ce long passage rue de Grenelle, le souvenir de vaines polémiques sur la politisation de l'enseignement, l'initiative malheureuse du dossier scolaire et l'ouverture heureuse de l'école à la presse.

La réforme Haby est lancée, mais toutes les superstructures ne sont pas achevées. Le prochain responsable suivra-t-il les mêmes plans et le même cap ? L'éducation commençait à s'habituer à la continuité... Mais le changement — réel — reste encore un objectif.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Christian Fouchet a été ministre du 6 décembre 1962 au 6 avril 1967. Jules Ferry a le record de longévité au ministère (quatre ans et quinze jours), mais en trois périodes discontinues.

LE MINISTRE N'ÉTAIT PAS « FATIGUÉ »

Dans l'entourage de M. René Haby, on dément formellement les rumeurs selon lesquelles celui-ci aurait manifesté le souhait d'abandonner ses fonctions ministérielles ou en aurait été « fatigué ». M. Haby, souligne-t-on, était au contraire disposé à assumer les fonctions que le président de la République lui confierait.

Depuis la brillante élection de M. Haby — au premier tour, — le bruit, en effet, avait circulé qu'il se contenterait volontiers de son mandat de député de la 4e circonscription de la Meurthe-et-Moselle (Lunéville). Si on en croit l'entourage de l'intéressé, ce bruit était sans fondement.

M. André Rossi : face aux « démons »

Entré en fonction le 27 août 1976 pour remplacer M. Raymond Barre, devenu premier ministre, M. André Rossi est resté ministre du commerce extérieur dix-neuf mois. Agé de cinquante-cinq ans — il est né le 16 mai 1921 à Menton, — le nouveau responsable était alors plus connu pour son appartenance à la famille radicale que pour son autorité en matière d'échanges internationaux. Choisi pour marquer l'élargissement de la majorité présidentielle, le député de l'Aisne — réélu au second tour le 19 mars, — maire de Château-Thierry, avait été porte-parole du gouvernement Chirac *économique*, — le ministre du commerce de juin 1974 à août 1976.

Dans ses bureaux du quai Branly, M. André Rossi a poursuivi l'action entreprise par son prédécesseur, affrontant, comme le soulignait M. Barre au moment de la passation des pouvoirs, une « *tâche difficile* ». Afin de contribuer au redressement de la balance commerciale — intervenu en 1977, en grande partie à la suite de la stagnation de l'activité économique — le ministre du commerce extérieur a effectué, lui aussi, de nombreux voyages à l'étranger, en Europe de l'Ouest comme de l'Est, en Afrique (Algérie, Nigéria), en Amérique (Etats-Unis, Mexique, Venezuela, Cuba), en Asie (Chine, Indonésie, Philippines), au Moyen-Orient, tout en se rendant environ deux fois par mois en province.

A l'occasion de ses tournées provinciales, M. Rossi s'est efforcé de sensibiliser les petites et moyennes entreprises à la nécessité d'exporter, alors que les ventes à l'étranger restent l'apanage des grandes sociétés. Compte tenu des contraintes de l'heure et peut-être aussi des échéances électorales, un certain nombre de mesures ont été prises en faveur des P.M.E. (création d'une cellule de renseignements, mise en place d'une société de caution, simplification des procédures d'assurance...). Par ailleurs, des efforts ont été entrepris afin d'assurer la promotion des services (transports, assurances), tandis que des sociétés de commerce international voyaient le jour sous l'égide de banques nationalisées.

Obligée d'assurer la *« protection »* des secteurs menacés par la concurrence internationale, — la France a fait jouer, en juin 1977, la clause de sauvegarde européenne au profit de produits textiles, avant le renouvellement de l'accord multifibre, — M. Rossi s'est toutefois défendu de revenir au « protectionnisme », alors même que l'Allemagne fédérale s'inquiétait des positions françaises favorables à la mise en œuvre d'un *« libéralisme organisé »*. L'ancien vice-président de l'Assemblée parlementaire européenne a notamment défendu ces positions lors de la reprise des négociations commerciales unilatérales *Tokyo Round*, afin, comme il le soulignait dans *le Monde*, d'*« obtenir une véritable organisation du commerce international »*. Parallèlement, après avoir esquissé une campagne sur le thème *« Acheter français »*, M. Rossi a mis l'accent sur la nécessité de reconquérir le marché intérieur, notamment par le biais de restructurations industrielles.

Critiquant en juillet 1977 le *« manque de sérieux des tenants du programme commun »*, le ministre du commerce extérieur soulignait : *« Refermer nos frontières, même partiellement et par à-coups, ce serait nous exposer à des représailles qui seraient dangereuses. »* Le discours est louable, mais en ce temps de guerre commerciale et face à la pression des industriels et des syndicats, la marge de manœuvre est étroite, n'excluant pas des entorses à la doctrine du libre-échange.

M. B.

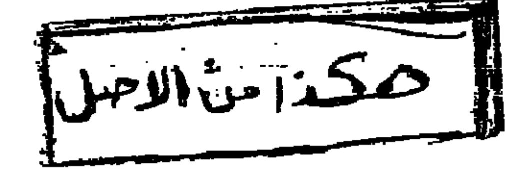
M. Fernand Icart : transition

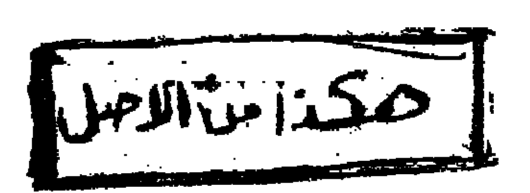
Nommé ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire en septembre dernier, M. Fernand Icart remplaçait M. Jean-Pierre Fourcade, qui venait d'opter pour le Sénat et l'engagement politique avant les élections. Le député des Alpes-Maritimes apparut alors comme un ministre de transition, dans l'attente de la consultation de mars.

Les lois sur le logement, sur l'urbanisme, étaient votées, le budget préparé. Il ne restait qu'à le défendre au Parlement. Sans se laisser trop absorber par sa propre campagne électorale, M. Icart a su faire la preuve de son sérieux dans un secteur qu'il connaît en praticien — il est entrepreneur de chauffage central et de matériel sanitaire, — dans une région où l'on construit beaucoup.

Il a tenu à signaler son passage par une série de mesures d'organisation du ministère destinées à faciliter les relations avec les usagers, particulièrement en matière de permis de construire, et à rapprocher les fonctionnaires des élus et du public en donnant un rôle accru aux subdivisions territoriales de l'équipement.

Quant aux dossiers de l'aménagement du territoire, qui ne sont pas apparus comme la préoccupation essentielle du ministre, ils ont essentiellement été consacrés au monde rural. M. Icart a pu faire adopter par le gouvernement les schémas d'aménagement des Alpes, du Jura, des Pyrénées et des Vosges. Il a lancé un plan de maintien des services publics en zone rurale et fait adopter deux séries de mesures pour le Languedoc-Roussillon et les départements de l'Ouest atlantique. — M. Ch.





POLITIQUE

RAYMOND BARRE

DE NOUVELLES STRUCTURES MINISTÉRIELLES

L'éclatement du ministère de l'économie et des finances

Le véritable pouvoir reste à Matignon

« *La citadelle éclatée* ». Tel est le commentaire qu'on fait un peu partout, notamment dans les milieux patronaux, pour saluer — pour bénir devrait-on dire — la séparation en deux du ministère de l'économie et des finances. Certains s'attribuent déjà la paternité d'une réforme jugée intelligente et réaliste parce qu'elle est dans le courant — dit-on — d'une économie libérale moderne, « *d'une économie libérée de la toute puissance* » qu'exerçait la Rue de Rivoli sur la vie économique du pays.

Force est tout de même d'apporter quelques correctifs et précisions à ces chants. Le projet de couper le ministère de l'économie et des finances en deux ne date pas d'hier, ni même d'avant-hier : M. Debré le caressait déjà lorsqu'il officiait rue de Rivoli en 1967. Les événements de mai 1968 ne lui laissèrent pas le temps de le réaliser. Mais surtout ce projet était celui de M. Giscard d'Estaing. Nous nous en étions d'ailleurs largement fait l'écho il y a un an (1). L'idée consistait à séparer la gestion des finances de l'Etat des tâches de conception et de conduite de la politique économique, le vieux rêve de M. Mendès France. On se limita alors à la scission — suivant ce schéma — de la direction générale des impôts : conception, d'une part, exécution, de l'autre, pour que le quotidien et le comptable n'obscurcissent pas la vision d'ensemble. A ce souci s'en ajoute un autre : gérer séparément ce qui relève des dépenses propres à l'Etat (budget, impôt, comptabilité publique et même douanes) et ce qui est action économique d'ensemble (le Trésor pour ses interventions relatives aux entreprises, la Direction des prix et de la concurrence, la Direction de la prévision et l'I.N.S.E.E.).

Une autre idée, tout aussi importante — mais moins apparente — chemine dans la réforme qu'on vient d'annoncer : c'est celle d'un déplacement de l'autorité de la Rue de Rivoli vers l'hôtel Matignon. On a trop eu tendance à interpréter la mainmise de M. Raymond Barre sur les problèmes économiques et financiers comme un changement très passager, lié à la forte personnalité d'un homme et à l'urgence d'une situation. Cela était vrai. Mais il y avait autre chose : l'amorce ou plutôt la tentative d'une véritable réforme. M. Barre — mercredi 5 avril à sa sortie de l'Elysée — a d'ailleurs dans sa déclaration précisé que « *bien entendu, la politique économique et financière était un aspect de la politique globale du gouvernement et qu'à ce titre le premier ministre ne s'en désintéressait pas. Il faut que cela ne soit pas méconnu* ».

On ne saurait être plus clair : les affaires importantes continueront d'être traitées à Matignon, voire à l'Elysée, comme c'était déjà le cas. De ce point de vue on comprend que l'économie ou les finances ne puissent être attribuées à des « ténors » : le pouvoir partagé, comme cela était le cas pour MM. Chirac, premier ministre, et Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a abouti à ce que l'on sait : des conflits de plus en plus ouverts et violents, débouchant sur des contradictions profondes que chacun ressentait dans la conduite des affaires du pays. Etait-il sérieux et cohérent de mener alternativement, en 1975-1976, une politique d'austérité puis une politique de relance ? La crédibilité du pouvoir en a sûrement beaucoup souffert.

Ce risque est désormais moins important : MM. Monory et Papon seront surtout et avant tout de bons exécutants. Les nouveaux titres n'y changent pas grand-chose : c'est à Matignon que demeure le pouvoir. Reste à savoir si cet important transfert d'autorité est définitif. Qu'adviendra-t-il après M. Barre ?

Poser la question, c'est s'interroger sur le type de politique économique qui sera mené : politique à court terme (ce qui ne veut pas dire à courte vue) dans le style de celle que nous connaissons depuis des années et qui privilégie l'empirisme, l'adaptation aux données du moment (certains diront l'improvisation), donc l'autonomie du gouvernement en place vis-à-vis de la décision à prendre ; ou politique à long terme assise sur une planification contraignante définissant pour les cinq ans à venir des objectifs à atteindre et des priorités à respecter.

Le problème du Plan n'a pas été posé mercredi au cours du conseil des ministres. C'est pourtant un aspect essentiel du pouvoir économique. Son importance et la gravité des questions qu'il pose expliquent peut-être qu'il n'ait pas été évoqué au cours d'une discussion qui, pour l'essentiel, a entériné une réforme déjà accomplie.

ALAIN VERNHOLES.

(1) « La citadelle coupée en deux » (*le Monde* daté 13-14 février 1977).

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RATTACHÉ AU PREMIER MINISTRE

« *C'est parfait.* » Voilà le commentaire enthousiaste, et apparemment paradoxal, que l'on entendait à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale quand fut connue la composition du gouvernement.

Car, par rapport à l'équipe ministérielle précédente, on ne peut manquer de remarquer que l'expression « aménagement du territoire » a disparu de toutes les attributions ministérielles. Tantôt rattachée (ou associée) à l'équipement, à l'intérieur, au Plan, cette politique nationale serait-elle devenue secondaire, voire subalterne, pour le président de la République et pour le premier ministre ?

Au contraire. Et en célébrant solennellement le 14 février dernier les quinze ans de la DATAR, M. Giscard d'Estaing avait clairement dit qu'il s'agissait d'une politique « *ambitieuse et exigeante* » qui nécessite « *discipline et persévérance* ». « *Aider et développer les régions les plus déshéritées est un impératif de justice.* »

Dorénavant, la DATAR dépendra directement du premier ministre, comme d'ailleurs le décret qui créait cet organisme, le 14 février 1963, le précisait sans ambages.

Il ne devrait plus exister d'écran ou de relais ministériel entre M. François Essig, patron de la DATAR, et M. Raymond Barre. En ne déléguant pas ses responsabilités dans ce domaine, le premier ministre entend faire comprendre à tous les membres du gouvernement que la DATAR est un service interministériel, et que la politique qu'elle prépare et dont elle contrôle l'exécution a une dimension nationale et « pluridisciplinaire ».

La meilleure répartition des activités (notamment les emplois du secteur tertiaire), la réanimation des zones rurales touchées par l'exode, le développement des responsabilités locales, seront les grands axes de la politique gouvernementale. Une meilleure coordination des actions entre la DATAR, le ministère du travail et de la participation, celui de l'industrie et ceux du budget et de l'économie, sera recherchée. Une réforme du comité interministériel de l'emploi devrait être accomplie. — F. Gr.

LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

La réconciliation des « bâtisseurs » et des « environneurs »

On en parlait depuis cinq ans, à chaque formation d'un nouveau gouvernement. Cette fois, c'est fait.

Le nouveau ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui aura sous son autorité un secrétariat d'Etat au logement, aura la responsabilité des « bâtisseurs » (aménagement foncier et urbanisme, construction et logement, travaux publics), de la direction de l'architecture, qui dépendait de la culture depuis le ministère d'André Malraux, en 1959, et des services de l'environnement (protection de la nature, pollutions et nuisances, environnement rural et urbain).

La décision de créer ce grand ministère a été longuement mûrie. Dans l'interview qu'il nous avait accordée (*le Monde* du 26 janvier), le président de la République évoquait la nécessité de « *réfléchir à l'évolution des structures ministérielles pour les rendre encore plus cohérentes et efficaces. La protection du patrimoine naturel et bâti, la lutte contre les pollutions et les nuisances, l'aménagement du cadre de vie quotidien, et en particulier l'architecture et l'urbanisme sont incontestablement*, déclarait M. Giscard d'Estaing, *trois branches d'une même famille... Au niveau local, et c'est sans doute la priorité, je crois indispensable de réfléchir à une meilleure coordination et à un renforcement des services compétents en matière d'environnement et d'aménagement du cadre de vie. La flamme écologique doit être transmise à l'administration locale, pour mieux servir les élus locaux, les associations et, en définitive les habitants* ».

En prenant soin de « casser » d'abord le ministère de l'équipement, fief du corps des ponts et chaussées, avant de le marier à l'architecture et à l'environnement, les services de l'Elysée ont voulu éviter une association « léonine » entre les ingénieurs « bétonneurs » et les protecteurs sans moyens qui aurait été très risquée et partout très critiquée. En fait, si les relations entre les deux ministères, que ce soit au niveau local ou dans les services centraux, ne sont pas exemptes de querelles et d'incompréhensions, on constate une évolution. Il est incontestable que l'état d'esprit de bien des responsables de l'équipement commence à changer sous l'action conjuguée de la crise, des associations et des directives officielles.

Un des aspects essentiels de la réforme est que le ministre de l'environnement aura autorité sur les directions départementales de l'ex-équipement puisqu'il « hérite » de la direction du personnel et de l'administration générale. Il ne suffira toutefois pas de rebaptiser les D.D.E. directions départementales de l'environnement pour que brille la « flamme écologique ».

Les grandes lignes du regroupement étant ainsi tracées, il restera à négocier dans les prochaines semaines le découpage des différents services. Ce qui n'ira pas toujours sans difficultés.

Il est logique, en effet, de grouper des services qui travaillent quotidiennement ensemble : les secteurs sauvegardés, par exemple, sont gérés conjointement par la direction de l'architecture et la DAFU, la mise en place tumultueuse des conseils d'architecture montre la nécessité d'une meilleure coordination... Mais il a pu paraître utile jusqu'ici de ne pas trop gommer certains conflits quand les aménageurs et les protecteurs défendaient des points de vue incompatibles. Les services chargés du patrimoine bâti (monuments historiques et sites urbains) ont plus de poids, disent certains, même s'ils manquent de moyens financiers, quand ils ont un ministre qui peut dialoguer avec son collègue et défendre leur point de vue.

C'est pourquoi les négociations qui vont régler le sort des différents services seront délicates. Certains soutiendront, comme le président de la République l'avait lui-même indiqué, que la protection du patrimoine doit rejoindre l'aménagement du cadre de vie. D'autres s'attacheront à démontrer que la protection des monuments historiques et leur gestion doivent rester proches de la culture, par exemple, dans une direction du patrimoine, et garder autorité sur les architectes des bâtiments de France et les conservateurs régionaux.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les infrastructures et ceux qui les utilisent...

Souvent, dans le passé, la carrure du ministère des transports a été modifiée soit que l'on nomme un ministre de plein exercice à la tête de ce département, soit qu'on lui adjoigne un secrétaire d'Etat, soit qu'on désigne un secrétaire d'Etat autonome, soit, enfin, — solution retenue dans le précédent gouvernement de M. Barre — qu'on place un secrétaire d'Etat sous les ordres du ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

On en revient, aujourd'hui, à l'idée d'un grand ministère des transports.

La réforme des structures gouvernementales qui vient d'être décidée donne une dimension singulière au ministère des transports qui se verra confier non seulement tous les problèmes d'exploitation (S.N.C.F., Air France, transporteurs routiers, bateliers...), mais aussi tous les problèmes d'infrastructures (routes, ports et voies navigables) qui dépendaient, auparavant, du ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Présidée par M. Pierre Guillaumat, la commission chargée « *de mener une réflexion sur l'avenir des transports terrestres* » avait récemment souhaité, dans ses conclusions, une telle réforme.

Reste à remodeler le ministère des transports, de telle sorte que son « patron » puisse avoir barre sur ses services. M. Yves Guéna, en charge de ce département, eut l'ambition, en 1973, de briser des féodalités qui établissent leur propre budget et définissent leur propre politique, « *quels que soient les cris qui seraient poussés* ». M. Marcel Cavaillé, dernier titulaire du poste, réussit à remplacer le secrétariat général à l'aviation civile par une direction générale de l'aviation civile. Mais, il « cala » devant la suppression du secrétariat général à la marine marchande.

POLITIQUE

Le discours de M. Chaban-Delmas à l'Assemblée nationale

A la recherche du temps perdu

S'adressant aux députés le jour même de son élection à la présidence de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure s'était dispensé, en avril 1973, de chercher à donner à son propos « un tour sensationnel ou une dimension inédite ». Il avait au contraire, prenant le contre-pied des « philosophies à la mode », affirmé que le pouvoir législatif, « loin de souffrir du terme mis aux confusions de naguère, s'en était trouvé renforcé et en quelque sorte réhabilité ». Hommage était ainsi rendu à ses prédécesseurs, MM. Achille Peretti et surtout Jacques Chaban-Delmas.

Ayant retrouvé à l'issue d'une âpre bataille un poste que briguait également M. Edgar Faure, le maire de Bordeaux devait, mercredi 5 avril, dans son discours inaugural, rendre la politesse. Un salut à M. Peretti pour l'agrandissement des locaux; un « juste hommage » pour M. Edgar Faure, qui, en retirant sa candidature, lundi, avant le second tour de l'élection, « a su faire un geste qui l'a grandi ». Un coup de chapeau attendu et salué par les élus de la majorité dans un hémicycle où l'on notait toutefois l'absence de MM. Jacques Chirac et Edgar Faure...

M. Chaban-Delmas tint ensuite à rappeler le « puissant intérêt » qu'il avait toujours attaché à cette fonction « afin d'assurer le bon fonctionnement de ce rouage essentiel de nos institutions qu'est notre Assemblée ». De quoi faire sourire tout chroniqueur « caustique et pénétrant » se souvenant que lors de ses précédentes présidences, de 1958 à 1969, M. Chaban-Delmas avait souvent interprété d'une manière restrictive des dispositions constitutionnelles déjà fort contraignantes pour le Parlement. Ce faisant, il avait été, il est vrai, le fidèle interprète de la pensée du général de Gaulle.

Mercredi, son insistance à se référer au fondateur de la V[e] République a été remarquée, et elle est relevée, ce jeudi, dans « la Lettre de la Nation ». Mais, au-delà de l'invitation faite aux députés de relire le message du général de Gaulle; de méditer son exemple et de s'efforcer de retrouver sa trace, on aura surtout remarqué la référence à la déclaration de politique générale que, premier ministre, il avait prononcée en septembre 1969, et dans laquelle, brossant le portrait d'une société bloquée, il avait déjà souhaité « plus de justice et plus de liberté ».

Curieux spectacle que celui de cet homme renouant avec le passé et constatant que le langage qu'il tenait à l'époque et qui avait été combattu au sein même de la majorité est aujourd'hui repris « presque partout ». Etrange spectacle que cet homme semblant désormais s'en remettre, pour construire sa nouvelle société, à celui qui, en mai 1974, lui avait barré la route de l'Elysée. Pour M. Chaban-Delmas, hier acteur, aujourd'hui surtout observateur, le discours de mercredi c'était un peu « A la recherche du temps perdu ».

PATRICK FRANCÈS.

Gouvernement et majorité doivent marcher la main dans la main, *déclare le nouveau président*

Mercredi 5 avril, à 16 heures, l'ordre du jour de l'Assemblée nationale des six vice-présidents, des trois questeurs et des douze secrétaires qui avec le président constituent le bureau de l'Assemblée nationale. Les présidents des groupes ayant établi une liste commune de candidats et ces derniers n'étant pas supérieurs au nombre des sièges à pourvoir, M. Chaban-Delmas procède à l'installation du bureau.

En présence de M. Raymond Barre, seul au banc du gouvernement, M. Chaban-Delmas s'adresse ensuite à l'Assemblée, ainsi qu'il est d'usage au début d'une nouvelle législature.

Après avoir indiqué qu'il prononcera l'éloge funèbre mardi prochain des quatre députés disparus depuis la clôture de la dernière session, il énumère les nombreuses améliorations intervenues depuis que, « *voici bientôt neuf ans* », il cessait ses fonctions « *ici même* » (extension des locaux, création d'un assistant au député), rendant successivement hommage à MM. Achille Peretti et Edgar Faure qui, relève-t-il, « *a su faire, à notre dernière séance, un geste qui l'a grandi* ». Puis il déclare :

« *Au lendemain des élections législatives, qui ont porté la tension des esprits au plus haut degré, il convient de tirer, dans la sérénité, les leçons de la consultation populaire. L'Assemblée nationale, rouage essentiel de nos institutions, doit être l'un des hauts lieux de cet examen de conscience.*

» *Le pays a signifié ce dont il ne voulait pas, mais il a, en même temps, indiqué qu'il voulait le changement de certaines choses et aussi de nouvelles autres choses. Il appartient au gouvernement et à la majorité qui le soutient d'intégrer et de traduire ces volontés dans leurs actions, imprégnées de leur philosophie politique.*

» *Ces volontés, venues des profondeurs du peuple français, sont connues. Elles visent à plus de justice sociale par la prise de mesures effectives et probantes de la volonté du gouvernement et de la majorité d'entreprendre fermement les actions nécessaires dans ce sens. Gouvernement et majorité doivent marcher la main dans la main, le gouvernement avec la majorité, issue des urnes, et la majorité avec le gouvernement, expression des orientations définies par le président de la République.*

» *Ainsi sera assurée la part capitale du fonctionnement de nos institutions, celle qui repose sur l'existence d'une majorité parlementaire dont il ne saurait être question de mettre en cause l'identité.*

» *Aux groupes de l'opposition de proposer des solutions fondées sur leurs philosophies politiques et leurs programmes. A eux aussi de critiquer les projets du gouvernement et les propositions de la majorité afin de les combattre ou, mieux, de les amender. Il faut pour cela que l'expression de ces groupes soit non seulement libre, ce qui va de soi dans une démocratie véritable et une Assemblée comme la nôtre, mais également facilitée autant que faire se peut. Les premières conversations tenues avec les présidents des groupes de l'Assemblée ont attiré mon attention sur certaines idées et suggestions allant dans cette voie. Une réunion va être organisée par mes soins, en ma présence, afin que ces présidents de groupes, mieux placés que quiconque pour connaître et exprimer vos opinions, (...) participent pleinement à l'élaboration des décisions concernant votre travail, aussi bien dans l'exercice de votre pouvoir législatif que dans le contrôle de l'action gouvernementale. Mon intention est, en effet, d'être en permanence à l'écoute de l'Assemblée, d'en vivre intensément la vie afin de lui permettre d'exercer pleinement son rôle.* »

« La tolérance, en un mot... »

M. Chaban-Delmas poursuit :

« *Mais, pour que gouvernement, majorité et opposition puissent réellement exercer leurs compétences et bénéficier du jeu infiniment changeant des interréactions incessantes qui constituent le tissu même de la vie parlementaire, encore faut-il que les rapports humains soient ce qu'ils doivent être dans toute société.*

» *Mes chers collègues, c'est à nous de donner l'exemple. (...) Que la bienveillance, le respect de l'autre, la tolérance, en un mot, soient en filigranes de nos échanges.*

» *L'Assemblée précédente n'a certes pas laissé de souvenir franchement mauvais à cet égard, mais il y a cependant mieux à faire. Je pense, par exemple, au ton employé au cours de certaines séances de questions et je renvoie dos à dos les interlocuteurs de ce passé récent en souhaitant de tout cœur ne plus avoir à les juger sur ce terrain.*

» *Ainsi, nos institutions pourront-elles fonctionner harmonieusement. Elles sont présidentielles pour une part, mais parlementaires pour l'autre. Elles ont été voulues par le général de Gaulle, présentées par son gouvernement et adoptées par le peuple français qui, par la suite, a conféré au président de la République par l'onction du suffrage universel direct une autorité singulière. Nos institutions constituent pour notre pays la garantie la plus sûre qu'il ne retombera pas dans une instabilité interdisant toute politique véritable, c'est-à-dire durable, et aussi pour tout grand dessein.*

» *C'est en vertu de ces institutions que nous sommes ici réunis. C'est ainsi qu'un chroniqueur caustique et pénétrant a pu écrire que le premier vainqueur des élections législatives de mars 1978 était le fondateur de la V[e] République, le général de Gaulle. Relisons donc son message, méditons son exemple et efforçons-nous de retrouver sa trace.* »

Et M. Chaban-Delmas conclut :

« *La plus grande partie de nos concitoyens s'accorde à désirer une évolution de notre société caractérisée par :*

» *— Moins d'inégalités sans fondement et par conséquent scandaleuses, afin d'atteindre à plus de justice et que celle-ci ne soit pas apparente pour n'être point illusoire ;*

» *— Plus de participation et par conséquent plus de responsabilité pour atteindre à plus de liberté et que celle-ci ne soit pas formelle pour n'être pas mensongère.*

» *Oui, une société véritablement plus juste et plus libre, c'est-à-dire plus humaine.*

» *Ce langage n'est pas nouveau pour ceux d'entre vous (...) qui appartenïez à la pénultième Assemblée et qui voulez bien vous souvenir du 16 septembre 1969.*

» *Aujourd'hui ce langage est repris presque par tous, et c'est sans doute pour moi le plus sûr motif d'espérer.*

» *Inclinons donc nos divergences, confrontons nos propositions, et unissons nos efforts au-delà de nos querelles, dans un esprit fraternel, afin de construire pour la jeunesse de France un avenir qui soit justement empreint d'espérance.* »

LE BUREAU

Les membres du bureau de l'Assemblée nationale autres que le président sont élus au cours de la séance qui suit l'élection de celui-ci et renouvelés à chaque session de printemps. Le règlement précise que le bureau doit être constitué « en s'efforçant de reproduire (...) la configuration politique de l'Assemblée » et que « les présidents des groupes se réunissent en vue d'établir (...) la liste de leurs candidats aux diverses fonctions du bureau ». Enfin, lorsque le nombre des candidats n'excède pas celui des postes à pourvoir, il n'y a pas lieu à scrutin et la nomination des candidats prend effet dès la publication de leurs noms au « Journal officiel ».

Compte tenu de ces dispositions, la composition du bureau pour l'année 1978 sera la suivante :

— Président : M. Jacques Chaban-Delmas (R.P.R.) ;

— Vice-présidents : MM. René La Combe (R.P.R.) ; Jean Brocard et Bernard Stasi (U.D.F.) ; Georges Fillioud et Roland Huguet (P.S.) ; Mme Marie-Thérèse Goutmann (P.C.) ;

— Questeurs : MM. Roger Corrèze (R.P.R.) ; Jean Morellon (U.D.F.) et Raoul Bayou (P.S.) ;

— Secrétaires : MM. Benjamin Brial, Jean Bozzi et Pierre Raynal (R.P.R.) ; Albert Brochard, Maurice Dousset et Jean-Pierre Pierre-Bloch (U.D.F.) ; Alain Bonnet (M.R.G. app. P.S.) et Henri Michel (P.S.); Jean Bardol, Pierre Goldberg, Mme Jeannine Porte et M. René Visse (P.C.).

● *M. Gilbert Grandval*, ancien ministre, président de l'Union travailliste (gaullistes de gauche) : « *Après l'élection de Jacques Chaban-Delmas à la présidence de l'Assemblée nationale, il ne reste plus à Jacques Chirac qu'à demander son exclusion du R.P.R. S'il l'obtenait, il aurait réussi en quatre ans à faire perdre à son parti : l'Elysée, Matignon et le perchoir. Qui aurait pu mieux faire ?* »

Le secrétaire général du P.C.F. estime qu'une « tribune de discussion » ne peut être ouverte dans la presse communiste

M. Georges Marchais s'est, une nouvelle fois, attaché à minimiser, jeudi 6 avril, au micro de France-Inter, le courant de contestation qui se manifeste au sein du parti communiste. En outre, il a justifié le fait que la presse communiste ne rende pas compte des débats en cours au sein du P.C.F. en s'abritant derrière les statuts du parti qui ne prévoient l'instauration de « tribunes de discussion » que lors de la préparation des congrès.

Le secrétaire général du P.C.F. fait montre, pour l'occasion, d'un juridisme étonnant. « L'Humanité » comme « France nouvelle » possèdent des rubriques consacrées au courrier des lecteurs. Elles ont souvent servi, notamment dans l'hebdomadaire central du parti, à exprimer les interrogations ou les incompréhensions qui se manifestent dans le parti. De même, rien n'interdit aux organes communistes de publier, comme il leur est arrivé de le faire dans un passé récent, des comptes rendus de réunions de cellules, de débats de sections. Aucun organe national du P.C.F. ne l'a fait depuis les élections législatives.

Bien plus, M. Roland Leroy, directeur de « l'Humanité », a refusé d'accueillir, dans les colonnes de son quotidien, la lettre signée par des philosophes communistes comme MM. Althusser et Balibar, mais aussi par des cadres locaux ou départementaux du parti comme MM. Guy Bois, conseiller municipal d'Antony ; Jean-Pierre Lefebvre, membre du comité de section du V[e] arrondissement de Paris ; Georges Labica, membre du comité fédéral des Hauts-de-Seine, et Maurice Moissonnier, membre du comité fédéral de Lyon. C'est ce qui a conduit les signataires à confier leur texte au « Monde » (voir nos éditions du 6 avril), lequel se trouve à présent accusé d'anticommunisme par M. Georges Marchais... parce qu'il donne la parole à des communistes !

Au micro de France-Inter, le secrétaire général du P.C.F. a, néanmoins, indirectement répondu à la lettre des intellectuels en refusant l'ouverture de la « tribune de discussion » qu'ils réclamaient. Faute de pouvoir s'exprimer dans leur formation à un autre niveau que celui des réunions de cellules, de plus en plus nombreux sont les communistes qui n'hésitent pas à écrire dans les organes de la presse dite « bourgeoise ». A travers cette floraison de textes, on constate que la controverse actuelle ne se manifeste pas simplement à la base, mais qu'elle affecte même certains secteurs de l' « appareil » du parti. La prise de position de l'un des responsables des Editions sociales, M. Antoine Spire, est, à cet égard, significative.

THIERRY PFISTER.

M. Marchais dénonce « une campagne de la grande bourgeoisie »

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., qui était jeudi 6 avril l'invité de France-Inter, a évoqué la controverse qui se développe au sein de sa formation en parlant d'une « *campagne de la grande bourgeoisie appuyée par la télévision, la radio et la presse écrite* ». Il a ajouté : « *Un journal du soir fait feu de tout bois dans l'anticommunisme,* le Monde. »

Selon M. Marchais, cette « campagne » a « *un double objectif : faire douter les communistes de la politique et de l'action de leur parti, tenter de le diviser et de discréditer ses dirigeants. Faire oublier la responsabilité du parti socialiste dans l'échec de la gauche aux élections et couvrir le rapprochement entre le parti socialiste et giscardiens* ».

« *Je ne veux pas confondre les communistes qui font normalement leurs observations, qui critiquent même la direction de leur parti, ni avec la presse bourgeoise ni avec les dirigeants socialistes* », a-t-il ajouté. « *On n'élit pas une direction pour qu'elle reste dans l'expectative. Ceci n'est pas contradictoire avec le droit de tout membre du parti de critiquer sa direction. (...) J'attends qu'on me fasse la démonstration que la direction n'a pas respecté les normes démocratiques en vigueur chez nous. Nous avons scrupuleusement respecté le XXII[e] congrès* », a-t-il dit.

Le secrétaire général a expliqué que la presse communiste n'est pas en mesure d'accueillir les arguments des contestataires, car les statuts du P.C.F. ne prévoient l'instauration de « tribunes de discussion » que lors de la préparation des congrès.

M. Marchais n'a toutefois pas exclu qu'une modification des statuts, sur ce point, puisse intervenir l'année prochaine à l'occasion du XXIII[e] congrès. Il a précisé qu'une cinquantaine de lettres critiquant la politique du P.C.F. sont parvenues au siège du comité central.

Le secrétaire général est également revenu sur la division de la gauche. Il a repris les critiques à l'encontre du P.S. développées par les communistes tout au long de la campagne électorale. « *Le P.C. a porté à bout de bras, depuis le début, le programme commun,* a-t-il expliqué. *Nos coups ont toujours porté contre la droite et la bourgeoisie. Tel a été notre seul objectif. Tel n'a pas été le comportement du P.S. Le parti socialiste si faible, si absent dans la lutte pour le programme commun, a toujours eu pour objectif prioritaire le rééquilibrage de la gauche, c'est-à-dire,* a expliqué Mitterrand, *prendre trois millions de voix au parti communiste. Un objectif qui correspondait au désir de Valéry Giscard d'Estaing de ramener le P.C.F. à 15 % des suffrages.* »

M. Georges Marchais a conclu en notant : « *La seule politique valable, c'est la politique d'union. Mais pas dans le même esprit que Pierre Mauroy, qui veut utiliser la politique d'union pour renforcer le P.S. Nous n'avons pas la même conception de l'union.* » Il a également relevé que, compte tenu de l'attitude des dirigeants du P.S., les communistes sont « *obligés de prendre acte que les socialistes ne veulent plus du programme commun* ».

M. SPIRE (P.C.F.) : les ouvriers des « banlieues rouges » ne sont pas des moujiks de 1917.

M. Antoine Spire, directeur commercial des Editions sociales (la maison d'édition du P.C.F.), écrit dans *Témoignage chrétien* du 6 avril :

« *Où en est l'élaboration d'une ligne cohérente au parti communiste ? A-t-on eu raison d'insister à ce point sur l'importance déterminante de la campagne en direction des plus pauvres. (...)*

» *Les ouvriers des « banlieues rouges » de Paris ne sont pas des moujiks de 1917 et, comme nous tous, ils sont confrontés quotidiennement à l'idéologie dominante. La classe ouvrière d'un pays où se pose la question du passage au socialisme de cette manière, et à ce niveau, est forcément d'une intelligence politique qu'il faut savoir apprécier.*

» *Le parti communiste n'apparaît-il pas encore trop prudent par rapport aux pratiques staliniennes des pays socialistes ? Et apparaît-il concrètement comme le garant de la liberté et de la démocratie qu'il veut effectivement être ? Ne fallait-il pas poursuivre et approfondir les dénonciations des atteintes aux libertés dans les pays socialistes pendant la campagne électorale ?*

» *Franchement, les formes de certaines interventions télévisées, la brutalité de certaines réponses de dirigeants communistes aux questions des journalistes, ne contredisent-elles pas le fonds d'une politique dont le vingt-deuxième congrès reste l'expression la plus élaborée ? La forme et le fond sont inséparables et les rapports entre forme et fond ne peuvent être que dialectiques.* »

M. Althusser : un P.C. ne doit jamais se concevoir comme « parti de gouvernement »

De notre correspondant

Rome. — M. Louis Althusser avait fait quelque bruit, le 13 novembre 1977, en s'exclamant, au cours d'un colloque à Venise : « *La crise du marxisme a enfin éclaté !* » Le philosophe français, membre du P.C.F., remarquait également qu'il « *manque chez Marx une théorie de l'Etat* ». Il vient d'expliciter cette dernière affirmation dans une longue interview conduite par Mme Rossana Rossanda et publiée le 4 avril par le quotidien d'extrême gauche *Il Manifesto.*

Ce texte, particulièrement abstrait, concerne les débats en cours dans les partis communistes français, espagnol et italien. M. Althusser prolonge sa réflexion et indique : « *La théorie marxiste ne dit presque rien ni sur l'Etat ni sur l'idéologie et les idéologies, ni sur la politique, ni sur les organisations de la lutte des classes.* » Il y a là un point aveugle, une zone interdite, « *comme si Marx était paralysé par la représentation bourgeoise de l'Etat, de la politique, etc., au point qu'on ne l'a reproduit que sous une forme négative* ». Si la lutte des classes a l'Etat pour enjeu, poursuit-il, cela ne signifie nullement que la politique doive se définir par rapport à l'Etat. Il explique : « *De même que Marx a présenté consciemment* le Capital *comme une critique de l'économie politique, nous devons parvenir au but qu'il n'a pu atteindre : penser une critique de la politique telle qu'elle est adoptée par l'idéologie et la pratique de la politique bourgeoise (...).*

» *Le parti communiste est exactement construit sur le modèle de l'appareil politique bourgeois, avec son parlement qui « discute » (la base des militants) et sa direction « élue » qui, quoi qu'il arrive, a les moyens de se maintenir en place et d'assurer, par l'appareil de ses fonctionnaires et au nom de l'unité du parti qui scelle son consensus, la domination de sa « ligne ». Il est évident que cette profonde contamination de la conception de la politique par l'idéologie bourgeoise est le point sur lequel va se jouer — ou se perdre — l'avenir des organisations ouvrières.* »

M. Althusser est convaincu que « *le parti ouvrier* » ne doit pas être une pièce de l'appareil idéologique d'Etat, car il a pour rôle de détruire et de transformer les « *appareils d'Etat bourgeois* » puis d' « *aider au dépérissement du nouvel Etat révolutionnaire* ».

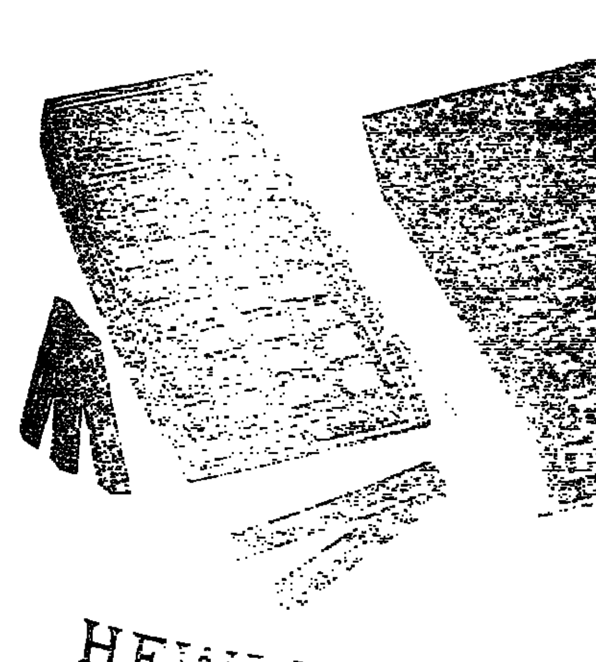
En d'autres termes, la pièce numéro un c'est l'Etat. Si le parti se fond dans l'Etat, « *on arrive à l'Union soviétique* ». En conséquence — et cela intéresse les communistes italiens — un P.C. ne doit jamais se considérer comme un « *parti de gouvernement* », même s'il peut, en certaines circonstances, participer au gouvernement. M. Althusser estime en effet que « *sans autonomie du parti (et non de la politique) par rapport à l'Etat* » on ne sortira jamais de l'Etat bourgeois, aussi « *réformé qu'on le voudra* ». On tombera ou bien dans la collaboration des classes ou alors dans « *l'Etat-parti* » avec toutes ses conséquences.

R. S.

UNE ÉVOCATION DE LA RÉUNION DU P.C. DANS LE V[e] ARRONDISSEMENT

Mme Catherine Clément, maître-assistant de philosophie à Paris-I, membre du comité de rédaction de *la Nouvelle Critique*, qui a participé à l'assemblée générale des militants communistes du cinquième arrondissement de Paris (*le Monde* des 2 et 3 avril et du 5 avril) en fait le récit suivant dans *le Matin* du 5

« *Le rapport, prononcé par un secrétaire mal à l'aise, se débrouillant comme il pouvait avec ses idées à lui et le rapport de Fiterman — mais déjà, ce n'était pas tout à fait pareil, et heureusement — oscillait entre ses réserves et la parole officielle. Ses réserves, comme il était prudent pour les dire... Résultat : faudrait peut-être aller voir du côté des écologistes et côté femmes, ben dame, maintenant, cela ne mange pas de pain. Comment tout cela se passe exactement dans sa tête, je ne sais même pas si lui pourrait le dire. Mais on a ri, gentiment. Cela ne « passait » plus. Et lui-lui-même, à la fin, a ri, tout en parlant. Et puis il y a eu discussion, on s'est parfois durement empaillé, et c'était bien. J'en suis encore à regretter que cette réunion n'ait pas été ouverte à des non-communistes, cela les aurait sans doute réconciliés avec l'image du parti, bloc de dirigeants, ceux qu'on voit, le parti, vécu par trop de gens comme une unité homogène, compacte et morte. Qu'aurions-nous à y perdre ? A cette question, je ne trouve aucune réponse.* »



LA RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU R.P.R.

Le mouvement gaulliste prend de nouvelles distances avec le gouvernement

format en chambre d'accusation, tral du R.P.R. (réuni le mercredi soir 5 avril après avoir été convoqué précipitamment) ne se transformât en chambre d'accusation, chacun avait mis du sien et fait les gestes nécessaires à l'apaisement.

Dans son discours d'usage, en inaugurant ses fonctions de président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas s'était appliqué à ne rien dire qui pût heurter les députés de son groupe. Evoquant, tour à tour, le général de Gaulle, la participation, la majorité qui ne doit pas perdre son « identité », il avait obtenu les applaudissements de certains élus « chiraquiens ». Dans le même temps, des amis du maire de Paris soulignaient à plaisir que le nouveau président était bien un gaulliste, que cette querelle appartenait déjà au passé et que seule comptait pour le R.P.R. la politique qui serait faite à l'avenir.

La détente s'étant produite plus rapidement encore que la tension n'avait monté, c'est dans une atmosphère « décompressée » qu'a pu se réunir le comité central en présence des antagonistes de la veille, MM. Chaban-Delmas et Edgar Faure, et de la plupart des ministres anciens et nouveaux. Ainsi que cela se passe souvent lors des épisodes agités de leur histoire, les gaullistes ont voulu prouver leur capacité à refaire leur unité et à se coaliser face aux menaces extérieures.

« L'incident est clos »

En conséquence M. Chirac, ouvrant les travaux, a bien affirmé que l'incident était clos et personne n'a osé l'évoquer de nouveau au cours des débats. Au terme de son discours, le président du R.P.R. a déclaré : *« En exergue de ses Mémoires, le général de Gaulle rappelait qu'être grand c'est soutenir une grande querelle. Eh bien cette querelle, nous l'accepterons si on nous l'impose, elle sera grande puisque c'est celle d'une certaine idée de la France. Pour exhorter les jeunes qui nous ont rejoints à ne jamais désespérer, quelles que soient les épreuves, dois-je rappeler que depuis bientôt quarante ans les éternels et tenaces adversaires du gaullisme cherchent sans se lasser les bienfaits du compromis et de la facilité mais que, depuis quarante ans, inlassablement, au nom de l'intérêt supérieur du pays, les Français courageux et enthousiastes se rassemblent pour lui dire non. »*

Selon M. Jacques Chirac — et cela ressortait de la démonstration contenue dans son discours, — pour les *« éternels et tenaces adversaires du gaullisme »*, le rééquilibrage souhaité n'a pas été réellement obtenu avec le résultat des élections législatives, le groupe R.P.R. étant, malgré quelques pertes, revenu en force à l'Assemblée nationale. Il s'agirait donc, selon lui, pour ces *« adversaires »* de réduire désormais l'influence politique du gaullisme, de restreindre l'audience de ses conceptions et de provoquer des fissures dans sa cohésion. Alors que le R.P.R. était considéré sous la précédente législature comme un allié indispensable, il serait maintenant jugé comme un partenaire gênant.

Selon cette interprétation, le mouvement gaulliste, par son poids, devient pour le président de la République et pour ses partisans de l'U.D.F. un *« empêcheur de réformer »*, un obstacle à la mise en œuvre de deux au moins des grands principes qui guideraient le chef de l'Etat : gouverner au centre en matière de politique intérieure, d'une part, pratiquer une *« globalisation »* de la diplomatie européenne et accepter une intégration plus accentuée, d'autre part. M. Alexandre Sanguinetti, pour illustrer cette attitude, après que M. Debré eut rappelé certaines *« convictions et quelques principes »*, a ainsi déclaré : *« Nous serons mangés feuille à feuille, comme un artichaut : un jour on nous mangera le cœur et il ne restera que le foin. »*

L'ancien ministre s'est élevé contre l'envoi de troupes françaises au Liban, alors que les autres Etats membres du Conseil de sécurité ne le font jamais, et il a ajouté : *« Nous furons que nous n'entrerons jamais dans l'OTAN, mais nous voilà déjà dans l'ONU »*.

Le président du R.P.R. a ensuite rappelé que, durant la campagne électorale, il s'était efforcé de gommer tout ce qu'il y avait d'oppositionnel dans les conceptions du R.P.R. pour se consacrer au combat global de la majorité contre l'union de la gauche.

« L'enjeu électoral était fondé sur la stratégie de la victoire, et sur une tactique unitaire », a rappelé M. Chirac. Mais, selon lui, le *« péril collectiviste »* étant écarté, il est légitime que le R.P.R. reprenne une certaine liberté politique et s'efforce de faire prévaloir les principes, la doctrine et les objectifs que près de six millions et demi d'électeurs ont approuvés.

Le R.P.R. prend ainsi de nouvelles distances à l'égard du gouvernement, accentue son autonomie au sein de la majorité et adresse une sorte de mise en garde au pouvoir exécutif en rappelant les limites qu'il ne saurait transgresser sans provoquer certaines réactions de la part du mouvement gaulliste.

Une motion adoptée à l'unanimité

Ces rappels sont contenus dans une motion adoptée à l'unanimité et ainsi rédigée : *« Le comité central rappelle que le mouvement créé pour provoquer le sursaut national a contribué, pour une large part, à la victoire de la majorité ; que le corps électoral a fait du R.P.R., tant par le nombre des voix obtenues que par celui des députés élus, le premier mouvement politique français ; constate, dans le même temps, la persistance d'une action visant à réduire son influence ou à diviser son groupe parlementaire ; réaffirme son unité autour des principes et des valeurs qu'il n'a cessé de défendre :*

— le respect des institutions, et notamment du mode de scrutin ;

— le respect de l'indépendance nationale intransigeance sur les moyens de la force nucléaire de dissuasion et son évolution) ;

— le respect de l'esprit qui doit conduire à une Europe confédérale et indépendante ;

— le respect d'un certain nombre de principes économiques comportant en particulier « une réglementation sérieuse de l'activité des sociétés multinationales » ;

— la définition d'une nouvelle politique économique fondée sur le plein emploi, sur une planification démocratique et un retour à la liberté d'entreprendre par, notamment, une reprise en main de la participation ;

— le renforcement de la politique familiale ;

— l'amélioration systématique de la situation des catégories sociales les plus défavorisées. »

En conclusion, cette motion annonce le comportement futur du R.P.R. en ces termes :

« Le péril collectiviste étant désormais évité à la suite des élections législatives, le comité central a décidé qu'il appartenait dorénavant au mouvement d'apprécier les projets, les initiatives et les actes du gouvernement sous le seul angle des engagements pris par le Rassemblement envers la nation pendant la campagne électorale et à l'occasion des élections. »

Aucun des membres présents du gouvernement n'a soulevé d'objection.

Dans la suite de la discussion, seul M. Sourdille, secrétaire d'Etat dans le gouvernement démissionnaire, s'était étonné que les membres du gouvernement ne puissent plus appartenir aux instances dirigeantes du mouvement comme doit le décider le congrès extraordinaire du dimanche 9 avril. Il lui fut rappelé que cela devait illustrer le principe gaulliste d'incompatibilité des fonctions gouvernementales et des responsabilités partisanes.

En revanche, certains députés se sont émus du projet qui tendrait à appliquer cette règle aux personnalités exerçant *« des fonctions d'arbitrage »*, ce qui viserait le président de l'Assemblée

Certains redoutaient que par le biais d'une réforme statutaire, une blessure soigneuseemnt et rapidement cicatrisée ne s'envenime de nouveau.

ANDRÉ PASSERON.

M. CRÉPEAU EST CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DU MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE

M. Michel Crépeau, député, maire de La Rochelle, sera candidat à la présidence du Mouvement des radicaux de gauche lors des assises nationales de cette formation, convoquées les 20 et 21 mai, à Paris. Cette candidature devait être rendue publique jeudi après-midi 6 avril.

La décision de M. Crépeau rend problématique le maintien de l'unité du M.R.G. Elle vise à empêcher toute solution de compromis évitant un débat politique entre partisans et adversaires de la stratégie d'union de la gauche. Des démarches étaient, en effet, entreprises en vue de reconduire M. Robert Fabre à la tête du mouvement, bien que le député de l'Aveyron fût démissionnaire depuis le 21 mars. M. Roger-Gérard Schwartzenberg, délégué général du M.R.G., s'est notamment employé à réconcilier les deux courants antagonistes.

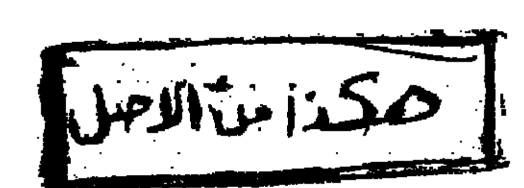
L'élection de M. Crépeau est jugée inacceptable par nombre des amis de MM. Maroselli, vice-président du Mouvement, Manuel Diaz. Le maire de La Rochelle bénéficie, en revanche, du soutien de M. Jean-Denis Bredin, qui, comme lui, est aussi vice-président du M.R.G. et de la plupart des députés radicaux de gauche.

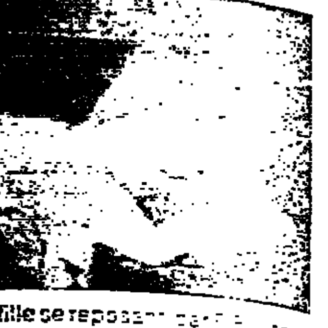
LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 1977 A SAINT-MALO

Le Conseil d'Etat a prononcé mercredi 5 avril, l'annulation des élections municipales de mars 1977 à Saint-Malo, en raison de l'inéligibilité de M. Bruno Baron-Renault (M.R.G.), élu conseiller municipal sur la liste d'union de la gauche.

Le tribunal administratif de Rennes avait au contraire estimé, le 11 mai 1977, que le conseiller municipal satisfaisait aux conditions requises pour être éligible.

La liste d'union de la gauche conduite par M. Louis Chopier (P.S.) l'avait emporté au second tour du scrutin de mars 1977 face à deux listes qui se réclamaient de la majorité.















A Bruxelles: Le Sphinx, par Fernand Khnopff, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, rue de la Régence 3. Swissair se rend à Bruxelles 27 fois par semaine.



A Genève: La comtesse Marie de Coventry, par J.E. Liotard, *Musée d'art et d'histoire*, rue Charles-Galland 2. De Nice et de Marseille, Swissair se rend 1 fois par jour à Genève et de Paris 39 fois par semaine. De Genève, elle dessert plus de 60 destinations dans le monde entier.



A Varsovie: Leonia Blühdorn, par Henryk Rodakowski, Muzeum Narodowe w Warszawie, al. Jerozolimskie 3. Swissair se rend à Varsovie 5 fois par semaine.



A Cologne: Alfred Sisley et sa femme, par Auguste Renoir, Wallraf-Richartz-Museum, Kolumbastrasse 5. (© 1978, copyright by SPADEM, Paris & COSMOPRESS, Genève.) Swissair se rend à Cologne 6 fois par semaine.



A Madrid: La Maja, par Goya, *Museo del Prado*, paseo del Prado. (Copyright © Museo del Prado). *Swissair se rend à Madrid 2 fois par jour.*

A Budapest: Le prince Ferenc Rákóczi II, par Ádám Mányoki, Galerie nationale de Hongrie au Palais royal. Swissair se rend à Budapest tous les jours.

A Helsinki: La jeune fille aux fraises, par Nils Schillmark, Ateneumin Taidemuseo, Kaivokatu 2–4. Swissair se rend à Helsinki tous les jours.

A Hambourg: Nana, par Edouard Manet, Hamburger Kunsthalle, Glockengiesserwall. Swissair se rend à Hambourg tous les jours.



A Zagreb: Madame Récamier, par Jean Antoine Gros, Galerie Strossmayer des maîtres du passé, Zrinjski trg 11. Swissair se rend à Zagreb tous les jours.

A Marseille: Monsieur Baillot, par Daumier, Musée des Beaux-Arts, Palais Longchamp. Swissair se rend à Marseille (et de Marseille à Genève) tous les jours.



A Amsterdam: Willem II et Maria Stuart, par A. Van Dyck, Rijksmuseum, Stadhouderskade 42. Swissair se rend à Amsterdam 5 fois par jour.

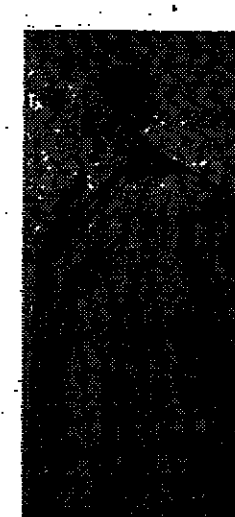
A Moscou: La cavalière, par K. Bryullov, Galerie d'art de l'Etat Tretyakov, Lavrushensky 10. Swissair se rend à Moscou 4 fois par semaine.



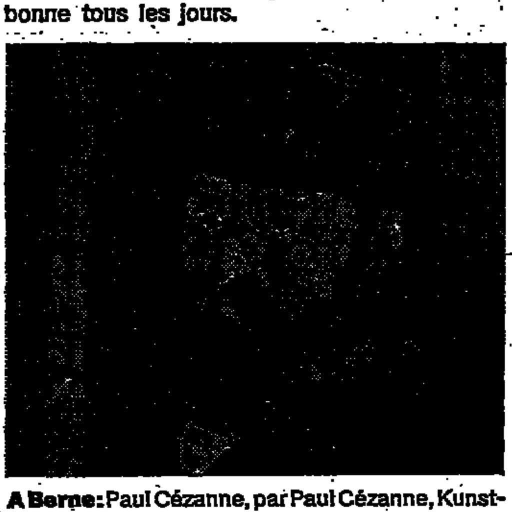
A Zurich: Pierre Loti, par Henri Rousseau, Kunsthaus, Heimplatz 1. De Paris, Swissair se rend à Zurich 5 fois par jour, de Nice 1 fois. Et de Zurich, elle dessert plus de 80 destinations dans le monde entier.



A Lisbonne: Hélène Fourment, par Rubens, Museu da Fundação Calouste Gulbenkian, avenida de Berna. Swissair se rend à Lisbonne tous les jours.



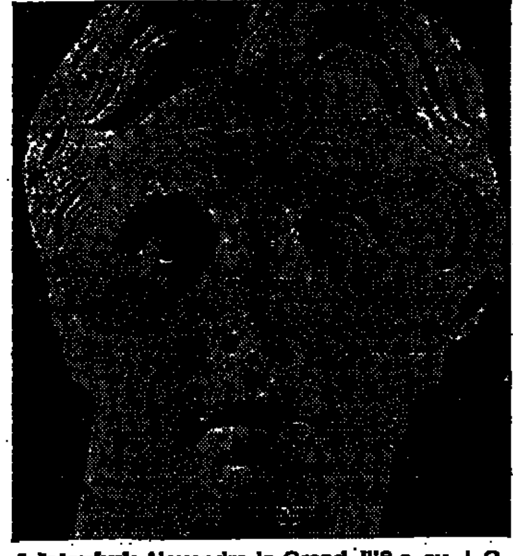
A Oslo: Henrik Ibsen, par Erik Werenskiold, Nasjonalgalleriet, Universitetsgt. 13. Swissair se rend à Oslo tous les jours.



A Berne: Paul Cézanne, par Paul Cézanne, Kunstmuseum, Hodlerstrasse 12. De l'aéroport de Zurich-Kloten, un autobus direct se rend à Berne 9 fois par jour.



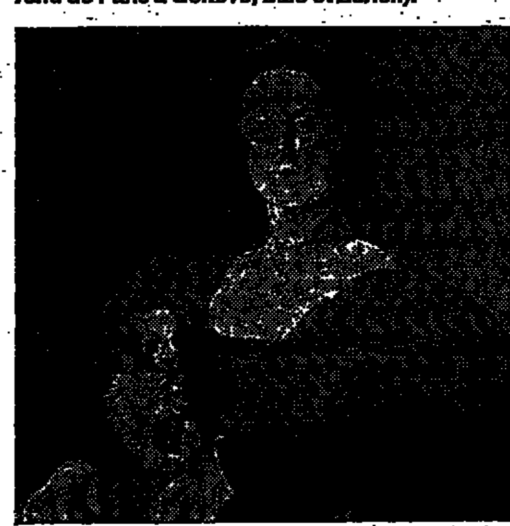
A Nice: La Sirène, par Gustav-Adolf Mossa, Musée des Beaux-Arts Jules Chéret, avenue des Baumettes 33. Swissair se rend à Nice 2 fois par jour (et 1 fois de Nice à Genève, 1 fois de Nice à Zurich).



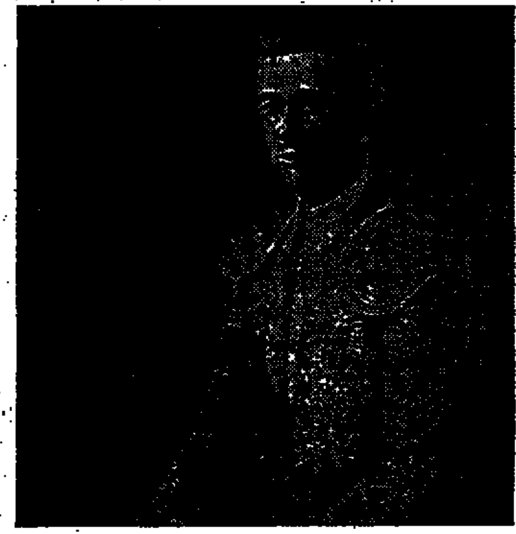
A Istanbul: Alexandre le Grand, IIIe s. av. J.-C., Musée archéologique, Sultanahmet-Istanbul. Swissair se rend à Istanbul 9 fois par semaine.



A Paris: Gabrielle d'Estrées et une de ses sœurs, Ecole de Fontainebleau, Musée national du Louvre, place du Carrousel. Swissair se rend à Paris 79 fois *par semaine (et autant de fois elle se* rend de Paris à Genève, Bâle et Zurich).



A Francfort: Une dame de qualité, par J. Carucci da Pontormo, Städelsches Kunstinstitut und Städtische Galerie, Dürerstrasse 2. Swissair se rend à Francfort 4 fois par jour.



A Malaga: Cayetano Ordóñez, par Joaquín Peinado, Museo de Málaga, Sección de Bellas Artes, Palacio de Buenavista, calle San Agustín 6. Swissair se rend à Malaga 5 fois par semaine.



A Rome: Le marchand de fruits, par le Caravage, Galleria Borghese, piazzale Scipione Borghese 5. Swissair se rend à Rome 4 fois par jour.

Dans la plupart des cas, une partie seulement du tableau a été reproduite. Swissair adresse ses chaleureux remerciements aux musées et aux personnes à qui appartiennent les œuvres reproduites, d'avoir bien voulu lui accorder les droits de reproduction et d'avoir ainsi contribué à la réalisation de cette annonce.

Vous pouvez obtenir auprès de votre agence de voyages IATA ou de Swissair des renseignements détaillés sur les liaisons les plus avantageuses qui vous permettent de rendre visite à ces amis et connaissances ou à d'autres résidant plus loin.

Horaire d'été 1978, sous réserve de modifications.



CARNET

Fiançailles

— Le docteur et Mme Jacques Landolt, le comte et la comtesse Jacques de Clermont-Tonnerre sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants

Pierre et Catherine.

171, boulevard du Montparnasse, Paris (6e).
4, avenue Van-Dyck, Paris (8e).

Mariages

Laurence MORLAAS et Michaël PLUMLEY

ont la joie de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité familiale le 1er avril 1978, à Paris.
54, Stratford Road, Londres W 8.

Décès

— Mme Paul Barkatz,
M. et Mme Georges Barkatz et leur fils David,
Mme veuve Félix Tenoudji,
M. et Mme Edmond Tenoudji,
M. et Mme Robert Tenoudji,
Mme veuve Jean Barkatz,
Les familles, parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul BARKATZ,

chevalier de la Légion d'honneur, membre du Consistoire central israélite de France et d'Algérie, ancien président du Consistoire israélite de Constantine,

survenu le 5 avril, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 6 avril.

— Le président et les membres du Consistoire central israélite de France et d'Algérie,
ont le regret d'annoncer le décès de leur collègue,

Paul BARKATZ,

chevalier de la Légion d'honneur, Membre du Consistoire central israélite de France et d'Algérie, ancien président du Consistoire israélite de Constantine,

survenu le 5 avril, dans sa quatre-vingt-unième année.

— M. Jean Dauvin,
M. Jacques Gastebois, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Theilier, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Geneviève Dauvin,
M. et Mme Pierre R. Dauvin et leurs enfants,
M. Léon-Xavier Combemale,
Et toutes leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean DAUVIN,
née Madeleine Combemale,

leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur,
survenu le 5 avril.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris (7e), le vendredi 7 avril, à 14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Pérignon, 75015 Paris.

— M. et Mme Michel Bedat, leurs enfants et leurs petits-enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Fernier et leurs enfants,
M. et Mme Yves Pons et leur fille,
M. et Mme André Legendre et leur fils,
M. et Mme René Jelstrup,
M. et Mme René Fernier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert FERNIER,
née Pauline Vidal,

dans sa soixante-quinzième année, leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante, belle-sœur.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les obsèques auront lieu à l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, vendredi 7 avril, à 8 h. 30, et seront suivies de l'inhumation le même jour, au cimetière de Goux-les-Usiers (25520), à 16 h. 30.
1, rue Chardin, 75016 Paris.
9, rue Marbeau, 75116 Paris.
213, rue de Versailles,
92410 Ville-d'Avray.

— M. Roger Ikor, son époux,
M. et Mme Richard Hulot et leur fils,
M. Olivier Ikor,
M. et Mme Laurent Ikor et leur fille,
M. Alain Ikor,
M. Vincent Ikor,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Léon Ikor, ses beaux-parents,
M. et Mme Robert Ramsey et leurs enfants,
Ses beau-frère, belle-sœur, neveu et nièce,
Mme veuve Jean Bance, ses enfants et petits-enfants,
Ses tante, cousins et cousines,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger IKOR,
née Andrée Bentz,
maire adjoint de La Frette-sur-Seine, docteur en médecine, ancienne externe des hôpitaux de Paris, croix de guerre, médaille de la Résistance,

survenu le 2 avril 1978, à l'âge de cinquante-cinq ans, à Nice.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 5 avril 1978, à 11 h. 30, au cimetière de La Frette-sur-Seine (95).
M. Roger Ikor,
17, rue Alexandre-Dumas,
95530 La Frette-sur-Seine.

— Me Charles Lemperière, son époux,
M. et Mme Jean Debruille et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Bassot et leurs enfants,
Le docteur Jean-Pierre Lemperière, Mme et leurs enfants,
Me Jean-Charles Lemperière, Mme et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Lepargneur et leurs enfants,
Mlle Claude Lemperière,
Ses enfants et petits-enfants,
Mmes Rougeulle et Legrand,
Ses sœurs,
Les familles Lemperière, Rougeulle, Legrand et Morin,
font part du décès de

Mme Charles LEMPERIERE,
née Anne-Marie Veslin,

rappelée subitement à Dieu le 4 avril 1978.
La messe d'inhumation sera célébrée le vendredi 7 avril 1978, à 14 h. 30, en l'église Saint-Julien de Caen, sa paroisse.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

56, rue Desmoueux, 14000 Caen.

— Mme Corinne Mawas,
Le docteur Huguette Mawas,
Les familles Banoun, Mawas, Adler, Barda,
ont le regret d'annoncer le décès de

Mme Jeanne MAWAS,
née Banoun,

survenu le 30 mars 1978.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.
6, rue du Sergent-Maginot,
Paris (16e).

— Mme Gérard Pereire,
Mlle France Pereire,
M. et Mme François Pereire, leurs enfants et petits-enfants,
M. Daniel Wildenstein et ses fils,
Mme Nadine Pereire et ses enfants,
ont la douleur de faire part de la mort survenue à Paris, le 2 avril 1978, de

M. Gérard PEREIRE,

leur époux, père, frère, beau-frère et oncle.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

VENTE A VERSAILLES

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André PETIT,
professeur honoraire, ancien combattant, engagé volontaire 1914-1918, ancien combattant 1939-1940, commandant de réserve, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre avec palmes, officier des palmes académiques.

De la part de
Mme André Petit, son épouse,
Le docteur Maurice-André Petit, Mme, et leurs enfants,
M. Pierre Helaly, Mme, née Eliane Petit, et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Petit et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants, et arrière-petit-fils.
Rue des Pérouses, Claix (Isère).
Centre médico-chirurgical national Alfred-Leune, Sainte-Feyre (Creuse).
Rue Irène-Joliot-Curie,
Pontivy (Morbihan).
Les obsèques civiles se sont déroulées à Sainte-Feyre dans l'intimité de la famille, le 5 avril 1978.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Hubert de RANKE,
médaillé de la Résistance,

survenue le 31 mars 1978, dans sa soixante-seizième année, en son domicile, à Montsalvat Strasse 10, Munich (R.F.A.).
De la parte de
Mme Hubert de Ranke,
M. et Mme Helmut Haselmayr et Caroline, sa petite-fille.

— M. Henry Renaux, ses enfants, et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henry RENAUX,
née Gabrielle Baron,

pieusement survenu le 4 avril 1978, à Paris.
Le service religieux sera célébré dans l'intimité, en l'église de Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or), le vendredi 7 avril 1978, à 15 heures.
L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Saint-Seine-l'Abbaye dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

61, boulevard Beauséjour,
75016 Paris.

— 61100 Flers,

M. et Mme Jean Renouard,
Mlle Irma Renouard,
Mme Maurice Vergé
M. et Mme Jacques Renouard, ses enfants,
Rolf, Caroline, Nicolas, Eric, Aude Renouard,
Olivier, Cécile, Catherine Renouard, ses petits-enfants,
Mme Louise Derouin,
Les familles Carlin, Bouvier, Duval, Toutain, Morin, Marchand, Cuni, Pomi, Collin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond RENOUARD,

instituteur honoraire,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques auront lieu vendredi 7 avril 1978.
Réunion à 11 heures au cimetière de Lignou, à Couterne.

89360 Flogny à Carisey.
8, rue Sedillot, 75007 Paris.
89, cours de Vincennes,
75020 Paris.
45, rue d'Avron, 75020 Paris.

— Vitry-le-François.

Germain Roy, lieutenant-colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur, son mari,
Hubert et Madeleine Roy,
Jacques et Hélène Roy,
Ses enfants,
Francine et Jean-Paul Soulier,
Grégory, Brigitte et Joël Trochain,
Julia, Jacqueline Roy,
Martine Roy,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Paule ROY,

survenu le 31 mars 1978, après une courte maladie.
Ses obsèques ont été célébrées le 3 avril dans la plus stricte intimité familiale.
La famille ne recevra pas.

Cet avis tient lieu de faire-part.
« Le Seigneur saura reconnaître les siens. »

22, boulevard François-Ier,
51300 Vitry-le-François.
76, avenue du Général-de-Gaulle,
66000 Perpignan.
13, quai du Pothuis,
95300 Pontoise.

— Mme Léon Veyres, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. LEON VEYRES,

administrateur de biens, directeur de sociétés,
survenu le 4 avril 1978, dans sa quatre-vingt-onzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 7 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart (92) où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière Vaugirard dans le caveau de famille.

12, rue Duffaut,
92140 Clamart.

— Mme Michel Wintrebert,
M. et Mme Patrick Wintrebert,
Le docteur et Mme Pierre-Louis Chapelet,
M. et Mme Michel Penent-d'Izarn,
M. Thierry Wintrebert,
M. Pierre-Yves Wintrebert,
Et toute sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Michel WINTREBERT,

officier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 avril 1978, dans sa soixante-sixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 7 avril 1978, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris (7e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

219, rue de l'Université, Paris (7e).

[Né le 6 septembre 1912 à That-Khé (Vietnam), Michel Wintrebert fut en service outre-mer de 1936 à 1955. Deuxième conseiller à Saigon (1955-1959), intégré dans le cadre des conseillers des affaires étrangeres (1958), il a ensuite été détaché auprès du secrétariat d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté (1960), conseiller à Tananarive (1961), consul général à Tunis (1963), ambassadeur à Niamey (1968-1970).

Il fut mis en congé spécial en 1970 pour devenir directeur fondé de pouvoirs à la direction générale des Brasseries et Glacières de l'Indochine, et président-directeur général des Brasseries de Bourbon.]

Remerciements

— Le 22 janvier 1978 disparaissait

M. Georges JACQUEMARD,
directeur du C.I.O. de Savigny-sur-Orge.

Sa famille, très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées, prie tous ceux qui se sont associés à sa peine de trouver ici l'expression de ses remerciements émus. Il a été recueilli auprès de ses amis et collègues la somme de 6 000 francs destinée à la recherche contre le cancer. Cette somme a été mise à la disposition de l'Institut Gustave-Roussy, à Villejuif.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Le Monde DES LIVRES

La Corse à travers ses toits

● *Dis-moi comment tu habites, je te dirai qui tu es.*

CUCURUZZU... c'est le lieu-dit de la plus ancienne maison corse, préhistorique. D'autres archaïsmes, pas si nombreux que ça, parsèment l'île : quelques toitures en terrasses, jadis, pour faire sécher le blé par-dessus. Des cabanes en terre, en paille, pour les chevreaux et pour les bergers, presque toutes disparues. Peu de chose au total. Les maisons « anciennes », avec leurs murs de pierre, ignorant le torchis, avec leurs toits irréguliers qui sont indéfiniment extensibles au fur et à mesure de l'accroissement de la maisonnée, sont pour beaucoup d'entre elles... fort récentes. Quelques-unes nous viennent du dix-septième siècle ; la plupart surgissent du dix-neuvième, voire du vingtième. La demi-fossilisation qui les frappe aujourd'hui, à cause de l'abandon brutal de l'agriculture insulaire intervenu depuis les deux conflits mondiaux, n'en est que plus impressionnante. Elles conservent leurs habitants, du moins l'été ; vides en hiver, elles perdent leur ancienne fonction productive.

Elles correspondaient, physiquement, à des genres de vie maintenant périmés : ceux des vignerons et arboriculteurs du cap Corse ; ceux des planteurs de châtaigniers de la Castagniccia ; ceux des bergers transhumants d'un peu *partout*... Tous ces Corses de l'île... leurs fils sont devenus adjudants aux colonies, ou douaniers sur le continent ; leurs petits-fils sont étudiants, enseignants, voire militants autonomistes et quelquefois poseurs de bombes

Entre les maisons, la différenciation n'est pas régionale. La Corse est Une. Les styles architecturaux ne varient guère du nord au sud de l'île de Beauté. Les vraies divergences sont *sociales* : l'élite proprement paysanne avait sa *torra* (sa maison-tour) ; le notable, sa grande demeure *(casone)* ; le noble, son « palais » *(palazzu)*, mais oui ! Faut-il rappeler que dans la pauvre et féodale région de Sartène (au sud) on comptait trois cents familles nobles il n'y a pas si longtemps... Un record ! A la veille du Front populaire, la France, elle, ne dénombrait, nous dit-on, que « deux cents familles » dominantes ! Ce « palais » du noble est un micro-*Versailles de schiste ou de granit*, à l'échelle de la modestie de la Corse, avec ses loggias et ses arcades à l'italienne. Non loin de là, en plein maquis, s'étale le luxe de la maison-tombe, hors cimetière ; dans le palais-tombeau éclate l'ostentation des lignages ; ils rapatrient du continent les capitaux et les cadavres. Car le Corse ne s'exile jamais, il s'absente ; il revient, mort ou vif, dans son terroir d'origine.

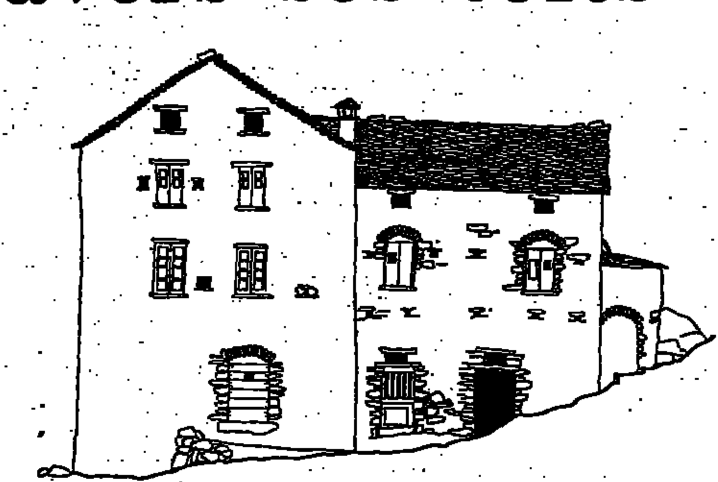


Illustration figurant sur la jaquette de l'ouvrage.

Les maisons proclament l'énergie des bâtisseurs, et plus encore celle des bâtisseuses. La femme corse, pendant des siècles, a porté sur ses épaules, ou plutôt sur sa tête, le destin de l'île, bien posé sur un coussinet ; elle a coltiné, toujours sur la tête, les lourdes dalles de schiste pour les lauzes du toit. L'homme se prévalait de sa finesse et de son intelligence masculines ; il s'adonnait en toute bonne conscience aux travaux plus légers de la charpente. Les maisons résultantes sont hautes, comme des forteresses d'avant Vauban. Trois étages, dans la zone du schiste. Et souvent quatre, dans celle du granit. Au rez-de-chaussée, s'individualisent les voûtes en berceau, le banc des vieux, l'escalier extérieur ; il grimpe à la vue de tous, jusqu'au premier étage.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 24.)

Conrad au cœur de l'aventure

● *Un gros roman épique, deux récits dépouillés : une lecture contrastée du romancier de la mer.*

LORSQU'IL publie *l'Aventure* en 1903, écrit en collaboration avec Ford Madox Ford, Joseph Conrad n'en est pas à ses débuts ; cette œuvre paraît six ans après *le Nègre du « Narcisse »* et trois ans après *Lord Jim*. Ce Polonais francophone, qui avait si curieusement choisi la langue anglaise, avait déjà affirmé sa manière. Mais on l'oublie un peu en lisant *l'Aventure*, tant ce roman semble emporté par une juvénile ardeur à tout dire, à tout montrer, à « en remettre ».

Le héros de l'aventure ressemble à tout bon jeune homme du roman victorien qui doit prendre la route pour éviter quelque injustice sociale. C'est une convention du genre à laquelle n'échappe pas ce John Kemp qui, accusé de vol à la place d'un autre, est obligé de s'embarquer pour les Indes occidentales. Il retrouvera sur le bateau Carlos, un cousin de son beau-frère, qui lui manifeste beaucoup d'attachement, et son fidèle serviteur Thomas Castro. Alors commence une folle équipée qui va entraîner notre héros de péripétie en péripétie, de pays en pays, d'émotion en émotion. Rien ne manque à l'appel de cette « aventure », ni les rixes, ni les flibustiers, ni les poursuites, ni les revers de fortune. Et bien entendu, ni l'amour qui répond au précieux nom de Séraphita.

Bien sûr *l'Aventure* est un roman de la mer, mais c'est aussi un feuilleton qui vous mène à un rythme endiablé aux quatre coins de l'exotisme — non pas seulement celui des paysages mais tout aussi bien celui des conflits — comme si, dans un lointain pays de l'imaginaire auquel Conrad donne des accents et des décors bien réels, une sorte de pouvoir surnaturel s'emparait des rivaux et des adversaires et les animait. Mirages du roman épique...

PIERRE KYRIA.

(Lire la suite page 24.)

Le moi selon Lacan et Freud

● *L'inconscient parle ; il est langage.*

LACAN est astucieux : en ne publiant qu'au compte-gouttes — et dans le désordre — les vingt-quatre livres de son célèbre *Séminaire*, il suscite autour de son œuvre de périodiques regains d'intérêt. Intérêt pleinement justifié, d'ailleurs, tant il est vrai que le *Séminaire* est appelé à rester l'un des *grands monuments* de la littérature analytique — et, pourquoi pas, de la littérature tout court. En tout cas, le dernier tome paru, consacré au *« moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse »*, ne fait que confirmer, s'il en était besoin, ce que les précédents prouvaient déjà : l'importance historique du *« phénomène Lacan »*.

Il s'agit, cette *fois-ci*, du livre II : nous sommes en 1954-1955. A cette époque, Freud est encore loin d'être un auteur populaire. Il est peu et mal lu. Les interprétations de la psychanalyse qui font alors fureur nous viennent d'outre-Atlantique : or les psychanalistes américains, plus soucieux de « réadapter » leurs patients à la société que de restituer aux découvertes freudiennes leur valeur subversive, sont en train de liquider la psychanalyse.

Contre eux, et contre toutes les solutions de facilité, Lacan propose la voie la plus ardue : revenir aux textes de Freud et en affronter les difficultés. Or celles-ci sont nombreuses : la théorie du moi, en particulier, pose des problèmes énormes que, tout au long de ce *Séminaire*, Lacan s'attache à mettre en évidence.

La conscience

Qu'est-ce que le moi ? Pour la psychologie classique, qui naît avec Montaigne et Descartes, le moi est la conscience, c'est-à-dire le sujet. Contre cette vision humaniste, ce ne sont pas des psychologues, mais des moralistes — La Rochefoucauld, Kierkegaard, Nietzsche — qui montrent que le comportement humain comme tel est toujours *« leurré »*. Grâce à l'analyse des rêves, Freud achève de briser les illusions de la conscience, en prouvant à quel point l'homme peut se tromper sur ce qu'il croit être. Du coup, on ne doit plus confondre *« conscience »* et *« sujet »* ; le psychisme comprend au moins trois régions : le conscient, l'inconscient, le préconscient. Cette tripartition constitue la *« première topique »*, acquise vers 1900.

Pourtant, deux décennies plus tard, l'analyse des névroses traumatiques et d'autres difficultés relevant de ce qu'on pourrait appeler la *« technique »* de la psychanalyse, conduisent Freud à refondre sa théorie. Une partie au moins du moi — celle qui est constituée par les *« mécanismes de défense »* — s'est révélée être inconsciente. D'autre part, au principe de plaisir qui gouvernait seul l'inconscient, il faut adjoindre un principe différent, la *« compulsion de répétition »*, à travers laquelle Freud croit entrevoir l'existence d'un *« instinct de mort »*, radicalement *distinct* de l'instinct sexuel. Enfin, Freud élabore une seconde topique, selon laquelle le psychisme se divise en *moi*, *ça* et *surmoi*. Tous ces problèmes s'entrecroisent dans un texte fondamental de 1920, *Au-delà du principe de plaisir*, dont le livre II du *Séminaire* constitue désormais le commentaire indispensable. Comme dit Lacan lui-même à propos de ce texte : *« Ou bien ça n'a aucune espèce de sens, ou ce sens est exactement celui que je dis... »*.

Sans rien abandonner des thèses freudiennes, Lacan les tire dans un sens qui lui est indiscutablement personnel. Bien avant que Foucault n'ait proclamé la mort de l'homme, il déclare, en 1954, que le moi n'est qu'une *« contingence historique »*, que sa *fonction* est strictement imaginaire, et que le véritable sujet est l'inconscient. Or ce qui, pour Lacan, définit l'inconscient, c'est son caractère symbolique : l'inconscient parle, il est langage. Nous ne sommes pas loin, ici, du premier *« discours de Rome »*, *où Lacan mit* en parallèle l'œuvre de Saussure et celle de Freud. Nous ne sommes pas loin non plus des travaux que poursuivait, à la même époque, Claude Lévi-Strauss, sur les mythes ou la parenté. Années décisives pour l'avenir de la pensée contemporaine...

Ce n'est d'ailleurs pas un des moindres charmes de ce livre II que de nous présenter familièrement la pensée de Lacan — cette pensée orale, qui se développe en s'énonçant — sur l'œuvre de gens comme Lévi-Strauss, Merleau-Ponty, Griaule, Koyré, avec lesquels il dialogue sans cesse. Dans un style encore relativement peu sophistiqué, on le voit discuter avec le public : Mannoni, Valabrega, Pontalis ou Leclaire. Certains d'entre eux, *depuis, ont quelque peu rompu* avec le maître... Si Freud revenait, y retrouverait-il les siens ?

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ LE SEMINAIRE, livre II, de Jacques Lacan. Editions du Seuil. 384 p., 59 F.

« L'ENFANT DE BOHÊME » de Daniel Boulanger

Divin duvet

LES nouvelles ont mauvaise presse. Le public les soupçonne de souffle court, comme les films à sketches. Au poids, il préfère les livres lourds qui retiennent de s'envoler les serviettes de plage. Du moins les services commerciaux des éditeurs dictent-ils cette préférence, payante pour eux.

On ne dira jamais assez de quel plaisir le lecteur est ainsi frustré : *plaisir des mots à l'état pur, natif, plaisir de* moments-perles, d'instants-truffes, que chacun isole à sa guise. Plaisir de la guise.

Prenez Boulanger, l'as du genre. *Miroir d'ici*, roman de 1959 que Gallimard réédite ces *jours-ci*, paraît enveloppé d'anecdotique, *comme on dit de la graisse*, comparé au nouveau recueil de nouvelles qui l'accompagne, *l'Enfant de Bohême*.

ON en revient toujours au même point. S'il fallait définir la *nouvelle* — ce à quoi, grâce à Dieu, elle résiste encore plus farouchement que le roman, — c'est d'art du fugace qu'on devrait parler.

Relisez *Absolution*, qui ouvre les *« short stories »* de Fitzgerald — Aubier-Flammarion 1972. Au-delà de petits drames *personnels, négligeables, il ne reste en mémoire que ce qui* a visiblement déclenché l'imagination de l'auteur : des étudiantes suédoises dont les éclats de rire et les odeurs lèchent les fenêtres d'un aumônier de collège, par un lourd soir d'été. Reprenez *Nouvelles des yeux*, de Morand, *Prisonnier de Cintra*, par exemple, ou *la Nuit des Six Jours* : on dirait de ces fleurs séchées dont les pétales et les parfums se réveillent à l'humidité ; l'air portugais porte son poids exact *de brume océane, et la fumée du Vel'd'hiv sa charge d'em*brocation.

L'ART de Boulanger procède de la même attention latérale à ce dont l'intrigue se passerait aisément, et qui pourtant l'authentifie en secret. Dans l'histoire d'anciens acrobates que raconte *Au carrefour de Glenmills*, ce qui *compte c'est la « marguerite immobile » que forme, aux yeux* du narrateur, une paire de « bœufs butés ». Chacun des autres textes — *Une ombre dans le paysage*, et *Au crêpe anglais*, notamment — offre à notre sensibilité de trouver sa pâture cachée, comme ces dessins que les enfants doivent retourner en tous sens pour y dénicher, entre deux branches, le chien du chasseur ou la poule du renard...

CE qui ne réduit pas l'auteur à son paysagisme. Boulanger a sa petite idée sur ce qui fait courir ses personnages. Derrière des mœurs villageoises d'un autre temps, ses guignols sont engagés dans une lutte pathétique pour se rapprocher de la nature dont le progrès les coupe, et arracher leur plaisir à la mort qui menace.

Les notations psychologiques concernent toujours des impressions floues, surprenantes, mal cernables. J'ai savouré le *« haut instant sec qui précède les duels où chacun devient une lame au fourreau »*, l'*« entêtement que doit être l'éternité »*, le *« charme de ceux qui ont vécu sans le savoir un amour romanesque »*, ou encore, parmi beaucoup d'autres expressions gonflées de liberté parce que mal justifiables, le *« versant irrémédiable des chimères »*...

par Bertrand Poirot-Delpech

MAIS ce sont quand même les réussites de peintre qui dominent, avec leurs glissades métaphoriques de la vue à l'ouïe ou à l'odorat. A ma connaissance, personne, avant Boulanger, n'avait eu l'idée de « lire » sur les façades de la place des Voges le sang séché des bretteurs *qui y ont ferraillé, ni d'y associer le souvenir de* Victor Hugo par des odeurs d'encre amères.

Aucun écrivain n'a ramassé de façon aussi économe et entêtante la sensation qui saisit le voyageur aérien lorsque l'avion perd de l'altitude et que réapparaît, après le bleu mort de la haute atmosphère, le *« tapis usé de la Terre, pleine de brûlures et de trous d'insectes »*.

Les *rares contorsions précieuses* telles que *« troussant son harem d'ombres le premier soleil se pavanne »* sont vite éclipsées par des trouvailles de tendresse comme celles-ci : *« Le midi d'avril sur Paris avait des joues de gamin. »*, ou *« Le gris-bleu de la place de la Concorde qu'on ne retrouve que dans une tasse du cinquième siècle avant Jésus-Christ, près de Pékin. »*

TOUT a été dit sur le style de Boulanger qui rappelle à la fois le terroir et la cour d'amour. Vis-à-vis de la nature, *l'auteur est en état permanent de désir amou*reux, de gourmandise espiègle.

Dès ses premières phrases, il tire un trait sur ce qui ne relève pas de sa fantaisie. Le paysage est campé d'emblée dans ses masses, de façon que personne ne puisse disputer au peintre sa souveraineté. On pense aussi à ces gosses qui décrivent d'un large coup de pelle l'ouvrage qu'ils comptent faire surgir du sable. Le résultat rappelle les amorces en boucle de Flaubert. Ainsi : *« Du jardin public, une haie de buis encadre l'allée qui descend dans le verger vers le golfe où relâchent les navires. »*

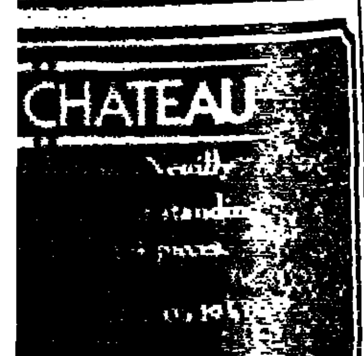
COMME pour mieux marquer la certitude de sa sensation, et suggérer davantage, Boulanger multiplie, dans *l'Enfant de Bohême* plus qu'auparavant, les agglomérats d'adjectifs sans conjonction du type « l'oriflamme orange immobile », ou « le gros sol brun luisait lisse ».

Il joue également, mieux que jamais, de clausules récapitulatives aux somptuosités de « finals », à la majesté rêveuse. Ainsi l'évocation de la place des Vosges chute-t-elle sur l'expression « tombeau de fêtes », et celle de Rome, « bronze rose », sur un « gloire du vestibule » qui ne veut rien dire, mais qui, si on sait lire en fermant parfois les yeux et en faisant taire la raison, dit tout de la Ville éternelle, les bulles, les vestales, Catulle, Tibulle, les enfilades, les sandales sur le marbre, le bric-à-brac sonore où se fournit le sens...

Il est bon, pour le plaisir de la lecture, que la plume n'écoute parfois que ses caprices, que les sons commandent aux signes, c'est bien leur tour, qu'il s'ensuive des « rêves pompettes et subtils » que les désirs conjugés de l'écrivain et du lecteur enrobent toute chose de « duvet divin ».

★ L'ENFANT DE BOHEME, de Daniel Boulanger, Gallimard, 298 p., 45 F.

★ MIROIR D'ICI, de Daniel Boulanger, Gallimard, 168 p., 30 F.



la vie littéraire

Un poète d'Etat = 590 F + 1 automobile + 1 téléphone.

Kanna Dasan, âgé de cinquante et un ans, qui écrit en tamoul, la principale langue dravidienne du sud de l'Inde, est assurément un grand travailleur. Selon l'agence Associated Press, il est l'auteur de quatre mille cinq cents musiques de films tamoules, de quatre mille poèmes et de nombreux essais et nouvelles. Cette activité abondante et reconnue lui vaut la nomination, par l'Etat du Tamil-Nadu, au poste de poète d'Etat, poste qui était vacant depuis quatre ans.

Pour assumer sa nouvelle fonction, le poète d'Etat recevra l'équivalent de 590 F par mois, une automobile et un téléphone.

La dépêche n'indique pas si les hauts fonctionnaires des transports et des télécommunications reçoivent des recueils de poèmes...

Les esquisses de Peter Altenberg.

Il ne s'appelait pas Peter Altenberg, mais Richard Engländer. Hugo von Hofmannsthal, Arthur Schnitzler et Karl Kraus le tenaient pour un grand poète. Ils l'avaient rencontré au Café Griensteildl, le haut lieu de la bohème viennoise en cette fin du dix-neuvième siècle. Il aimait à griffonner des esquisses, de brefs poèmes en prose, où il était question de la nature, du charme trouble des adolescentes, de la mélancolie des femmes. Ces tableaux constituaient une très subtile chronique de la monarchie austro-hongroise, gangrénée et décadente. En outre, par la concision de son langage, Peter Altenberg inventait un nouveau style : le style télégraphique de l'âme.

A partir de ses « Instantanés », Alban Berg composa les « *Altenberg Lieder* ». Dans les pays de langue allemande, depuis de nombreuses années, il n'était plus réédité. Et voici qu'en France, mais aussi aux Etats-Unis et en Autriche, on redécouvre, émerveillés, ce prince de la bohème viennoise qui répétait inlassablement : « *L'œil, l'œil, une véritable richesse de Rothschild pour l'homme !* » et qui écrivait : « *Il faut encore pouvoir admirer la peau en écaille gris-noir de la vipère, pendant qu'elle nous tue sous sa morsure !* »

Dans la revue *Poésie présente* (nº 25, 160 p., Rougerie), *Miguel Coutton* traduit quelques esquisses de Peter Altenberg et nous apprend que son pseudonyme venait du surnom « Peter » d'une jeune fille qui fut une des grandes passions de sa jeunesse et d'« Altenberg », nom du lieu où elle habitait avec sa famille près du Danube. « *J'étais aujourd'hui, trente ans après, dans la petite localité qui m'est chère d'« Altenberg » sur le Danube. Est-ce elle qui porte mon nom, est-ce moi qui porte le sien, peu importe !* »

R. J.

Une enquête sur les raisons de vivre

La revue *le Melay* a lancé une enquête : « Qu'est-ce qui vous attache à la vie ? » dont elle publie les résultats dans son numéro 6-7. Parmi les réponses, on relève celles de Léo Malet : « *La curiosité. Je veux voir jusqu'à quel point extrême de connerie parviendront mes contemporains* » ; de Jean Rousselot : « *La vie* » ; d'Alain Jouffroy : « *Rien. Je n'aime pas être attaché* » ; de Pierre Drachline : « *Je ne suis pas attaché à la vie. On m'a ligoté à elle et cessons de considérer le suicide dans le sens des « épiciers » ! Il n'est pas un acte ponctuel..., mais une manière quotidienne d'être dans un malaise permanent. Il nous reste à décrypter la vie. Tout le reste n'est que littérature.* » (B.P. 20, 75880 Paris, Cédex 18.)

La femme sous le manteau d'« Harlequin »

« *Le plus grand pari du vingtième siècle dans le monde de l'édition* », ainsi se présente, sans fausse modestie, la nouvelle maison d'édition Harlequin (80, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. 727-59-61). Celle-ci se propose de publier des « *romans sur mesure* » à destination d'un public féminin, dont la fourchette d'âge se situe entre dix-huit et trente-neuf ans. Ce public « *doit s'évader dans l'espace et dans l'intrigue, toujours une histoire sentimentale. Le héros masculin doit être l'homme souhaité, l'héroïne doit être la femme que la lectrice désirerait devenir. Le décor sera celui du Pacifique, de l'Inde, ou même de l'Amérique du Sud, et une action sans violence* ».

« *Produit adapté à sa clientèle* », chaque roman, publié en format de poche, sera vendu au prix de 6 F et chaque titre sera tiré à plus de cent mille exemplaires. Distribués dans les super et hypermarchés, ces livres seront également mis en place dans le réseau traditionnel des kiosques et des librairies.

Dirigée par M. Christian Chalmin, ancien directeur commercial des éditions Chancerel, la société Harlequin, langue française, filiale d'une multinationale implantée en Europe, en Asie et aux Amériques, cotée en Bourse à Toronto et à New-York, dispose de plusieurs millions de dollars pour son lancement.

Les romans Harlequin ont été conçus « *pour une femme qui désire échapper à sa vie quotidienne, en rêvant* ».

Loin du M.L.F., la femme est-elle l'avenir des managers ? — B. A.

L'école de Budapest

La publication en français de l'essai d'Agnès Heller : *la Théorie des besoins chez Marx* (« 10/18 », 186 p.) constitue une sorte d'événement ; c'est, en effet, le premier ouvrage donnant une vision précise des travaux de l'école de Budapest. Se réclamant de György Lukacs, dont Agnès Heller fut une élève, les membres de l'école de Budapest mettent en question la nature « socialiste » des régimes de l'Europe de l'Est. Condamnant tout dogmatisme, critiquant les appareils bureaucratiques, ils portent une attention extrême à la vie quotidienne, comme lieu par excellence des contradictions sociales. Ainsi, Agnès Heller estime qu'on ne saurait appeler véritablement socialiste qu'un système qui permet une vie quotidienne *qualitativement* différente.

Dans une préface très documentée Jean-Michel Palmier déplore les mesures répressives absolument injustifiables prises à l'encontre de philosophies et de sociologues hongrois, parmi lesquels Agnès Heller. Privés de leurs postes à l'université, ils n'ont d'autres ressources que de s'exiler. — R. J.

vient de paraître

Roman

CLAUDE MARTINE : *Une main d'ouvrier*. — Une histoire d'amour impossible entre une « dame » et un « monteur à domicile », consignée dans un journal. (J.-J. Pauvert, 360 p., 59 F.)

Poésie

PIERRE REVERDY : *la Liberté des mers, sable mouvant et autres poèmes*. — Ce recueil, qui rassemble la production poétique de la dernière période de Reverdy, s'inscrit dans la publication des œuvres complètes. (Flammarion, 190 p., 30 F.)

Récit

FERNAND DELIGNY : *Puissants personnages*. — Un conte imaginé par un adolescent sans âge, psychotique peut-être. (Ed. Maspero, 152 p., 30 F.)

Lettres étrangères

KNUT HAMSUN : *Sous l'étoile d'automne*. — Le premier volet d'une trilogie du Prix Nobel norvégien, mort en 1952, et dont Calmann-Lévy a déjà publié trois ouvrages. Traduit du norvégien par Régis Boyer. (Calmann-Lévy, 216 p., 43 F.)

YANNIS RITSOS : *Monemvassia*. — Deux poèmes importants écrits en 1974 et 1975 à l'occasion de retrouvailles avec le village natal. Traduit du grec par Gérard Pierrat. (François Maspero, 64 p., 22 F.)

IOURI TRIFONOV : *la Maison du quai*, suivi de *Une autre vie*. — Deux nouvelles d'un écrivain typiquement moscovite, auteur notamment de *l'Echange*. Traduit du russe par Lily Denis. (Gallimard, coll. « Littératures soviétiques », 380 p., 90 F.)

PATRICIA HIGHSMITH : *le Journal d'Edith*. — Un roman psychologique de l'écrivain policier : vingt ans de la vie d'une femme. Traduit de l'anglais par Alain Delahaye. (Calmann-Lévy, 316 p., 49 F.)

VASSILI AXIONOV : *Notre ferraille en or*. — Science-fiction poétique au cœur de la taïga sibérienne. Traduit du russe par Lily Denis. (Stock-Est, coll. « Le cabinet cosmopolite », 298 p., 45 F.)

Humour

JEAN-CHARLES : *le Festival des cancres*. — Seize ans après *la Foire aux cancres*, Jean-Charles revient d'une nouvelle pêche aux perles scolaires. (Presses de la Cité, 220 p., 35 F.)

EMILE CORYN : *Mimile le clown*. — C'est par la musique qu'Emile Coryn, cadet d'une famille nombreuse des Flandres, est venu au cirque, à quatorze ans. Cinquante années de piste, seul ou en trio : « Pipo, Dario et Mimile » comme Auguste, puis, sur le tard, comme clown blanc, c'est l'aventure sans cesse recommencée du plaisir de faire rire. Alain Laville, qui tient la plume, a su conserver à ces souvenirs traversés de noms prestigieux (Amar, Bouglione, Fratellini) leur chaleureuse simplicité. (Hachette, 286 p., 38 F.)

Philosophie

HENRI BIRAULT : *Heidegger et l'expérience de la pensée*. — La sobriété heideggérienne contre l'ébriété nietzschéenne. (Ed. Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 626 p., 120 F.)

Psychanalyse

Les Stades de la libido. — Un recueil de textes sur l'une des découvertes capitales de la psychanalyse. (Ed. Tchou, 311 p., 49 F.)

Mémoires

PHILIPPE SOUPAULT : *Apprendre à vivre*. — La première partie des *Mémoires* (1897-1914) du poète Philippe Soupault, suivis d'un texte de Jacques-Marie Laffont intitulé *Soupault, vie et œuvre*. (Edit. Rijois.)

Document

OVID DEMARIS : *l'Internationale terroriste*. — De Carlos à Baader, en passant par Fusako Shinegobu, « reine » de la Fraction Armée rouge japonaise, une enquête aux sources les plus diverses. (Olivier Orban, 458 p., 64 F.)

FRANCISCO FRANCO SALGADO-ARANJO : *Franco au jour le jour*. — Le journal intime des conversations, entre 1954 et 1971, du Caudillo avec son cousin, chef de la maison militaire, et confident. Trad. de l'espagnol par A. Amberni, E. et J. Roman. (Gallimard, 480 p., 69 F.)

Histoire

GEORGES LEFEBVRE : *la France sous le Directoire (1795-1799)*. — Edition intégrale du cours professé à la Sorbonne en 1942-1943. (Editions sociales, 977 p., 110 F.)

HEINRICH HIMMLER : *Discours secrets*. — Les rapports, francs, précis et terrifiants, du chef de la Gestapo aux dignitaires du régime nazi. (Gallimard, coll. « Témoins », 255 p., 49 F.)

en poche

A fieffée marâtre, affreux jojo

C'EST un bel hommage que Jules Renard aura rendu à sa mère que ce *Poil de Carotte* qui défie les siècles. Car de ce tableau de famille tracé au burin et décapé à l'acide, c'est bien l'image de la mère qui se détache, *impitoyable, hautaine, omniprésente, murée sur son mystère*. L'amour d'une mère pour son fils, d'un fils pour sa mère, se mesure à l'attention réciproque qu'ils se portent. Ici, elle est permanente, vigilante, jalouse. Qu'importe qu'elle se charge de haine, comme dans *la Danse de mort* de Strindberg. L'important n'est pas d'être aimé, mais d'être considéré.

Poil de Carotte ne doit pas qu'à sa chevelure flamboyante et à la singularité qu'elle lui confère d'être devenu l'ironiste le plus célèbre et le plus craint de son temps. Cette acuité dans l'observation, cette férocité dans le trait, c'est à sa mère et à sa surveillance constante qu'il les doit. Elle a été son premier spectacle et son premier public. C'est pour elle qu'il affûte ses sarcasmes et polit ses premières images. Il veut à la fois séduire et la réduire, la convaincre et vaincre. Elle lui aura délégué sa force et ses *ruses*. Elle aura été son « sparring-partner ».

Dans une savoureuse préface, Jacques Perret note que Jules Renard ne put jamais se libérer de *Poil de Carotte* qu'il traîna comme une casserole dorée toute sa vie.

PAUL MORELLE.

★ Presses-Pocket, 210 p., 7 F.

● *Parmi les rééditions : l'Ile à hélice* et *P'tit Bonhomme*, de Jules Verne (10/18) ; *Fragments d'un paradis*, de Jean Giono (« l'Imaginaire », Gallimard) ; *Ultra-marine*, de Malcolm Lowry (« l'Imaginaire », Gallimard).

en bref

● **LE PRIX CAZES** (5 000 F), premier grand prix littéraire du printemps, a été attribué à M. Jacques d'Arribehaude pour « Adieu Néri » (Albin Michel).

● **L'ASSOCIATION GUILLAUME-BUDÉ** réunit son dixième congrès à Toulouse du 8 au 12 avril 1978. Ses travaux porteront sur l'Epopée, les rapports de la pensée scientifique et de l'humanisme, les études classiques et leur pédagogie, les antiquités de la région de Toulouse. Il comportera également une excursion à Montmorin ou à Albi et *Cordes* ; un voyage en Catalogne sera en outre proposé. Renseignements auprès de M. J. Sirinelli, secrétaire général du congrès, Association Guillaume-Budé, 95, boulevard Raspail, 75006 Paris. Tél. : 548-70-55. *Eventuellement à Lyon*, 2, passage Ménestrier, 69002 Lyon. Tél. : 28-64-17. Permanences de 14 heures à 16 heures les mardis et mercredis.

● **LA FETE DU LIVRE 1978.** — Vaste forum où les auteurs rencontrent leur public et parlent de leurs livres, la Fête du livre aura lieu, cette année, du 16 au 18 juin, sur le plateau de La Reynie, devant le Centre Georges-Pompidou, à Paris. Immense librairie en *plein* air, *la Fête du livre* rassemblera quelque vingt-neuf stands, soit 450 mètres linéaires de tables d'exposition. Six de ces stands se proposent de donner une « seconde chance » à des ouvrages qui n'ont pu trouver tous les lecteurs qu'ils méritaient et présenteront aussi sur leurs rayons des livres à moitié de leur prix. Près de cent éditeurs participeront à cette manifestation, organisée par la Fédération des syndicats de libraires.

Enfin, la Fête accueillera *les* enfants, pour lesquels des jeux et des concours leur permettront de gagner des livres. Les élèves des écoles de la région parisienne pourront gagner des bibliothèques.

● *SOUS LE TITRE « LES LUNDIS DE D.D.T. »*, Delfeil de Ton a rassemblé en deux volumes pour « 10/18 » ses chroniques de l'année 1973 parues dans « Charlie-Hebdo ».

● **JEAN-LUC PARANT**, qui se présente comme un « fabricant de boules et de textes sur les yeux », et qui vient de publier « la Joie des yeux » (éd. Christian Bourgois), fait une lecture de ses textes au Théâtre Oblique (1), accompagné à l'orgue par sa femme Titi. Personnage insolite qui vit retiré dans l'Ariège. Il édite, chaque année le 29 octobre, un journal, « le Bout des Bordes », pour l'anniversaire de sa femme.

(1) 76, rue de la Roquette, Paris (11e). Tous les jours, 18 h. 30 à 20 h. 30, jusqu'au samedi 8 avril.

Voltaire et Rousseau

deux cents ans après



★ Dessin de Tim.

Ces deux géants que tout opposa

« *VOLTAIRE : un monde qui finit ; Rousseau : un monde qui commence.* » Devenue cliché, la phrase de Gœthe nous imprègne tous. Et il est bien vrai que Voltaire est un homme qui s'opiniâtre. René Pomeau a montré que, dans la seconde moitié du siècle, Voltaire est presque le seul à tenir fermement à ce « déisme », façonné plusieurs décennies auparavant. Pourtant, il exista longtemps une postérité voltairienne, noble ou grotesque, de Renan à M. Homais. De nos jours, l'esprit voltairien est un peu devenu sans emploi. Car Voltaire a sans doute tout soumis à sa critique, sauf peut-être ce qui est précisément l'objet de contestation majeur de notre temps : le pouvoir.

Le pouvoir, au contraire, est bien, pour Rousseau, le grand thème de réflexion et de remise en cause. Rousseau est donc beaucoup plus haï que Voltaire. De la façon la plus contradictoire, d'ailleurs. Nos arrière-grands-pères détestèrent en lui le fauteur de toutes les révolutions et on peut aussi le considérer comme le père de toutes les tyrannies : un critique américain distingué n'hésitait pas, il n'y a guère, à le rendre responsable du nazisme.

Subversif et totalitaire : paré de ces deux auréoles, on ne voit pas comment Rousseau pourrait un jour connaître la paix. Si l'on ajoute qu'il ne l'a pas connue davantage de son vivant, si ce n'est en cette ultime frange, attestée par les *Rêveries*, qui sépare la vie de la mort, on conviendra qu'il n'est pas de destin plus déplorable. Poursuivi, calomnié, condamné, traqué, lapidé par ses contemporains pour avoir été un « méchant homme », la postérité, à l'exception de l'époque révolutionnaire qui le déifia, ne lui fera grâce d'aucune de ses vicissitudes.

Mais Voltaire fut-il aussi heureux qu'on le crut ? Nous savons maintenant que l'homme était en proie aux angoisses et aux phobies, qu'il sautait de la psychasthénie à l'emportement, et que ce champion de la raison était rarement de sang-froid. Son grand rêve — être le ministre d'un grand roi, qu'il soit de France ou de Prusse — ne se réalisa jamais. Et quand il quitta ce monde, je ne sais si la dernière image qu'il en emporta l'autorise à croire qu'il n'y avait pas bataillé en vain.

On sait que les deux hommes se sont beaucoup détestés et quelquefois querellés, notamment à propos de la Providence ou de l'état de la nature. Voltaire eut même un assez vilain rôle — mais quelle efficacité dans l'impact ! — lorsqu'il révéla anonymement l'irréparable vérité : Rousseau, le vertueux citoyen, l'éducateur, l'apologiste des valeurs familiales, avait bel et bien abandonné ses cinq enfants. Oui, Voltaire fut détestable, ce jour-là. Mais, après tout, sans cette mauvaise action, nous n'aurions sans doute pas les *Confessions*. On oublie trop que des motivations contingentes entretinrent cette haine. Affrontement de deux natures, sans doute, mais aussi lutte en champ clos, pour conquérir même position ou même titre. Singulièrement, c'est peut-être plus à Genève qu'à Paris que se situe le foyer le plus brûlant de la rivalité, Voltaire aussi bien que Rousseau rêvant d'être reconnus pour le grand homme de la cité de Calvin.

Mais le vrai procès qui les opposa est celui de l'histoire et de la culture. Chacun avait ses idées sur la meilleure façon d'être un homme, ce qui implique que tous deux croyaient en lui. Voltaire se délectait à reconstituer cette longue décantation, symbolisée par quelques grandes étapes, quelques grands siècles, tels celui de Périclès ou celui de Louis XIV, ce lent affinement d'une humanité, bestiale ou barbare à l'origine, grâce à cette heureuse conjonction du pouvoir et du savoir que Voltaire décore du nom, prestigieux avant de devenir suspect, de « *civilisation* ».

Pour Rousseau, l'homme n'est pas le fruit de quelques grands moments de l'histoire, mais de ces deux instants privilégiés antérieurs à toute histoire, et qu'il faut donc reléguer dans un temps hypothétique : celui où il sortit des mains de son créateur, aussi innocent et aussi accordé au monde qu'un animal, et celui où les premiers individus de l'espèce, errant jusque-là en « promeneurs solitaires », se rencontrèrent, formèrent un groupe et découvrirent ensemble que Dieu avait inscrit en eux la Raison et la Conscience.

Deux visions antithétiques, dont chacune eut ses conséquences. L'optimisme — tout relatif — de Voltaire, son amour du réel et son dédain des chimères, l'observation vigilante de l'homme en tous lieux et en tous temps, la confrontation de toutes les doctrines en matières de croyances, le goût de la création littéraire sous toutes ses formes, de la poésie au théâtre en passant par le conte, la volonté d'engager des batailles non contre des nuées ou des moulins à vent, mais contre toutes les injustices et toutes les absurdités qui déshonorent l'histoire des hommes et jusqu'à ce siècle où les Lumières filtrent puis rayonnent irrésistiblement, le conduisent non à élaborer un système, mais à les disqualifier tous au profit d'une philosophie critique et d'une pratique réformatrice.

Rousseau, au contraire, débarrassé du réel, abolissant l'histoire et prenant la civilisation à rebours, a les mains nettes et la place libre pour construire un « *système* ». Ce qu'il fit très vite, en quelques années seulement, dans un grand élan de provocation, pour convaincre sans doute, mais aussi pour contredire et pour étonner. Et ce système une fois conçu, il n'y revint jamais et n'y apporta nulle retouche. C'était comme une sommation : il fallait tout prendre ou tout rejeter. Quoi qu'on puisse en penser, on doit bien reconnaître que Rousseau est le seul grand écrivain de son siècle à avoir élaboré un système digne de ce nom. Et cela nous le rend proche, car il semble bien que nous nous remettions à croire, non sans de bonnes raisons, qu'il n'y a pas de « *pensée* » en dehors du « *système* ».

ROBERT MAUZI,
professeur à la Sorbonne.

D'eux à nous

AU hasard d'un travail, ces jours derniers, j'ai feuilleté un peu de Voltaire, un peu de Rousseau. Et le miracle s'est produit (je dis qu'il y a miracle lorsqu'un plaisir promis est néanmoins éprouvé) : j'ai souri à Voltaire, j'ai rêvé à Rousseau.

Voltaire : *Dialogue du chapon et de la poularde* : « *Eh, mon Dieu ! ma poule, te voilà bien triste, qu'as-tu ? — Mon cher ami, demande-moi plutôt ce que je n'ai plus. Une maudite servante m'a prise sur ses genoux, m'a plongé une longue aiguille dans le cul, a saisi ma matrice, l'a roulée autour de l'aiguille, l'a arrachée et l'a donnée à manger à son chat* », etc. Où diable peut donc conduire cette histoire d'ovariectomie animale ? Un petit suspense est ouvert ; je ne saurai que peu à peu, toujours poussé par la curiosité et retenu par la maîtrise du conteur, qu'il s'agit d'incriminer les castrats, l'Eglise, les empereurs et les rois, les bûchers de l'Inquisition, les prêtres, les chrétiens, la tartuferie, l'intolérance, tout en saluant, au passage, les « bonnes » civilisations, le paganisme et l'Inde. Voltaire part du futile, le maintient par la simple poussée de l'anecdote, mais, chemin faisant, prend en écharpe tout le sérieux du monde : l'histoire, les idées, les civilisations, les crimes, les rites, la mauvaise foi, bref, tout ce tumulte dans quoi nous nous débattons encore.

Vient alors la question moderne : pourquoi n'y a-t-il pas aujourd'hui (du moins me semble-t-il), pourquoi n'y a-t-il plus un art de la persuasion — ou de l'imagination — intellectuelle ? Pourquoi sommes-nous si lourds, si indifférents à mobiliser le récit, l'image ? Ne voyons-nous pas que ce sont tout de même les œuvres de fiction, si médiocres soient-elles artistiquement (Soljenitsyne), qui ébranlent le mieux le sentiment politique ?

Rousseau (cela est plus connu) : « *La nuit s'avançait. J'aperçus le ciel, quelques étoiles, et un peu de verdure. Cette première sensation fut un moment délicieux. Je ne sentais encore que par là. Je naissais dans cet instant à la vie et il me semblait que je remplissais de ma légère existence tous les objets que j'apercevais.* » (*Seconde Promenade*). Voilà d'un mot, un soir d'octobre 1776, le sujet « déconstruit » (comme on dit maintenant) : l'*ego* est bien là, mais c'est pour mieux dire qu'il se quitte, s'expulse de la conscience pleine, se porte au bout de lui-même, là où il se dissout dans le « *moment* » : c'est le moment qui est subjectif, individuel, ce n'est pas le sujet, l'individu : thème encore si obscur (tout un avenir devant lui) qu'on le voit travaillé, aujourd'hui, courageusement, par Deleuze.

Plus encore : le classicisme entraîne la notation de Rousseau dans une sorte de « sur-avant-garde », fait entendre la musique de quelque chose que nous ne connaissons pas encore : l'abandon de *tout* paroxysme, l'éloignement de cette violence de langage, que nous croyons « moderne », et qui n'est rien d'autre que le refoulement d'une valeur pourtant bien connue d'autres civilisations (je pense à l'Orient) : l'« *existence minimale* » : car « exister » ne se sent pas forcément dans la violence, mais aussi dans ce peu de ciel, d'étoiles, de verdure, qui permit à Rousseau de « partir », c'est-à-dire de raconter. Car voici de nouveau le récit, et voici de nouveau la question moderne qui nous est posée — ou la contrainte qui nous est rappelée : comment écrire sans *ego ?* C'est ma main qui trace, non celle du voisin.

Voltaire moins désespéré, Rousseau plus heureux que nous ? C'est peut-être qu'ils ne savaient pas (et personne autour d'eux) que le langage existe, que nous devons le supporter, le travailler, en jouir comme de notre corps même, la condition contradictoire de notre aliénation et de notre *libération*, de notre lourdeur et de notre légèreté.

ROLAND BARTHES,
professeur au Collège de France.

Échos d'une bataille

Les relations entre Voltaire et Rousseau ne se dégradèrent pas tout de suite. Il y eut, d'abord, de la part du célèbre aîné, accueil aimable ou critique malicieuse, admiration de la part de Rousseau. Puis, avec la réalité, les choses s'envenimèrent jusqu'au méchant pamphlet anonyme « le Sentiment des citoyens », que Voltaire lança à Genève et où il révélait que Rousseau avait abandonné ses enfants. Jean-Jacques ignorait que Voltaire en fût l'auteur.

VOLTAIRE

Réponse au *Discours sur l'inégalité* :

« J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain... On n'a jamais employé plus d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage... »

Lettre à Rousseau, 30 août 1755.

« Votre petit écervelé de Jean-Jacques n'a fait qu'une bonne chose en sa vie, c'est son Vicaire savoyard, *et ce vicaire l'a rendu malheureux pour le reste de ses jours, le pauvre diable est pétri d'orgueil, d'envie, d'inconséquences, de contradictions et de misère. »*

Lettre à d'Alembert, 16 juillet 1764.

« Jean-Jacques est un méchant fou qu'il faut oublier. C'est un chien qui a mordu ceux qui lui ont présenté du pain. Tout ce que je crains, c'est que son infâme conduite n'ait fait tort au nom de philosophe dont il affectait de se parer. »

Lettre à Damilaville, 28 janvier 1765.

« Il est noir, ingrat, faux dans ses idées, dans ses sentiments, dans ses actions, en un mot il cache l'âme d'un scélérat sous le manteau de Diogène. »

Lettre à d'Argental, 16 janvier 1765.

L'affaire du pamphlet.

« ...Est-ce un savant qui dispute contre des savants ? Non. C'est l'auteur d'un opéra et de deux comédies sifflées. Est-ce un homme de bien qui, trompé par un faux zèle, fait des reproches indiscrets à des hommes vertueux ? Nous avouons avec douleur et en rougissant que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches et qui, déguisé en saltimbanque, traîne avec lui, de village en village et de montagne en montage, la malheureuse dont il fit mourir la mère et dont il a exposé les enfants à la porte d'un hôpital en rejetant les soins qu'une personne charitable voulait avoir d'eux, et en abjurant tous les sentiments de la nature, comme il dépouille ceux de l'honneur et de la religion. »

in Le Sentiment des citoyens.

ROUSSEAU

« Il n'est pas seulement le plus bel esprit, mais le plus aimable des hommes en société, et si l'on pouvait commercer avec son esprit seulement, il faudrait passer la vie à ses genoux. (...) On ne peint point comme il a fait les charmes de la vertu et les douceurs de l'amitié sans avoir un cœur propre à sentir l'une et l'autre. »

Lettre à Vernes, 2 janvier 1755.

« Vous me parlez de ce Voltaire ! Pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres ? Le malheureux a perdu ma patrie ; je le haïrais davantage si je ne le méprisais. »

Lettre à Moultou, 29 janvier 1760.

« Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette âme basse, cet homme si grand par ses talents et si vil par leur usage. »

Lettre à Jacob Vernet, 29 septembre 1760.

« Je ne vous aime point, Monsieur, vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. (...) Je vous hais, enfin, puisque vous l'avez voulu ; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous les sentiments dont mon cœur était pénétré pour vous, il ne reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos écrits. »

Dernière lettre à Voltaire, 17 juin 1760.

« Quelque temps après, parut une feuille anonyme... On m'accusait, dans cette lettre, d'avoir exposé mes enfants dans les rues, de traîner après moi une coureuse de corps de garde, d'être usé de débauche, pourri de vérole et d'autres gentillesses semblables... Ma première idée fut de mettre à son vrai prix tout ce qu'on appelle renommée et réputation parmi les hommes, en voyant traiter de coureur de bordels un homme qui n'y fut de sa vie et dont le plus grave défaut fut toujours d'être timide et honteux comme une vierge, et en me voyant passer pour être pourri de vérole, moi... que des gens de l'art ont même cru conformé de manière à n'en pouvoir contracter... »

in Les Confessions.

Jean - Jacques Rousseau

HORIZONS D'UNE PENSÉE

EN France, Rousseau a été mal compris pendant près de deux siècles, et ce n'est qu'à partir de 1917 que des livres de première valeur ont enfin paru avec l'ouvrage de Masson sur la religion de Rousseau, ceux de Ravier et de Burgelin sur sa philosophie de l'éducation, de Derathé sur son rationalisme, de Gouhier sur ses méditations métaphysiques, de Starobinski sur la transparence et l'obstacle, etc.

L'homme, disait Rousseau, est « naturellement bon ». Ce qui signifie qu'il est bon par nature, tel qu'il sort des mains du Créateur. Mais il ne nait pas tout fait : il a à se faire. Nul n'a autant insisté sur cette créativité.

La caractéristique de l'homme est la « perfectibilité » : il est un être historique qui peut se faire bon ou mauvais. Or c'est le mauvais qu'il a choisi. Le mal aurait pu ne pas exister : il est né d'un « funeste hasard ». « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne. »

Rousseau ne condamne pas toute propriété, mais celle qui est le fondement de la vie sociale. La propriété ne doit pas être fondatrice, mais fondée sur le travail. Ce « funeste hasard », dit justement Gouhier, signifie l'avènement du propriétaire plus que de la propriété. En régime capitaliste, le propriétaire ignore la vertu de générosité, il pratique une avarice d'être autant que d'avoir. Désirer tout posséder conduit à vouloir posséder aussi les hommes. Il ne peut y avoir d'indépendance de la conscience que fondée sur une indépendance économique. Il faut refuser les bénéfices, l'accumulation du capital, l'argent « maudit » si ce n'est pour satisfaire ses besoins. On ne doit pas tirer profit du travail d'autrui, mais seulement du sien propre.

L'esprit de propriété, esprit de possession et de domination, développe l'amour-propre égoïste qui détruit l'amour de soi, qui est du même mouvement amour des autres et de Dieu, amour de l'universel. Par là, Rousseau, qui tombait en extase quand il découvrait et sentait Dieu dans la nature qu'il a créée, rejoint les mystiques dénonçant l'esprit de propriété qui détruit toute fraternité et va, suivant la formule de Jean de

L'accusateur

ROUSSEAU, dans le *Discours sur les sciences et les arts*, accuse les « funestes lumières », les « vaines sciences », le luxe. Ce texte assez court suscite un immense débat et fait de Rousseau un homme à la mode. Pourtant, les accusations de Rousseau ne sont pas neuves. Les prédicateurs les avaient répétées à satiété. A quoi tient l'effet de nouveauté et de scandale qui assure le lancement de Rousseau ?

L'innovation perturbatrice consiste à ne pas reprendre l'argumentation théologique traditionnelle, qui opposait à ces égarements l'amour de Dieu, le souci du salut, la charité. L'originalité de Rousseau, c'est de ne pas répéter l'injonction qui invitait les regards à se tourner vers l'ordre divin : aux maux de la société, il oppose l'image d'un autre ordre social.

En condamnant les « vaines sciences », Rousseau avait parlé le même langage que la théologie depuis Augustin ; en idéalisant un autre ordre social, il se place sur le même terrain que ses amis philosophes, qui ne considèrent que l'ordre terrestre et ne voient en l'homme qu'un être de passions et de besoins, à qui l'essor des sciences et les progrès de la civilisation assureront sans tarder un bonheur inégalé.

On comprend que Rousseau soit destiné à combattre sur deux fronts : l'Eglise lui en voudra, parce que son acte d'accusation n'est pas dirigé contre la nature pécheresse, mais contre la société présente, et n'est donc pas annonciateur d'une véritable conversion religieuse. Les philosophes lui seront hostiles, parce que la fin de non-recevoir qu'il oppose à l'optimisme des Lumières est manifestement d'inspiration religieuse. Les uns et les autres verront en lui un concurrent dangereux. Il dérange le système du salut : l'homme « né bon » n'a pas besoin d'être racheté. Mais Rousseau jette le soupçon de la *faute* sur la vie brillante des grandes villes industrieuses, dont la philosophie croit pouvoir s'enorgueillir.

L'accusation a porté. Les contemporains de Rousseau se sont sentis atteints par sa parole. Elle était de nature à les culpabiliser : ils avaient fait le mauvais choix, ils étaient captifs d'une vie artificielle, ils n'étaient pas les maîtres de leurs existences, l'apparence les subjuguait. Chacun le sait : ceux qui ont accepté de se sentir coupables sont disposés à suivre la voie qu'on leur propose pour sortir de la faute et accéder à une existence enfin justifiée. C'est le principe des conversions politiques et religieuses. Rousseau exerça ce pouvoir de convertisseur. Des autres écrivains des Lumières, l'on peut dire qu'ils exercèrent une influence. De Rousseau, il faut reconnaître qu'il fut suivi, imité, comme un guide, comme un maître de sagesse.

Mais qu'exige-t-il de son lecteur ? Certains ont cru trop vite l'avoir compris. On ne se méprend plus, aujourd'hui, sur le trop fameux retour à la nature. Rousseau n'a cessé de dire qu'il est impossible de rétrograder. On ne défera pas ce qu'a fait la civilisation. Sa grande formule est celle-ci : « *Tirer du mal même le remède qui doit le guérir... Montrons dans l'art perfectionné la réparation des maux que l'art commencé fit à la nature.* »

On a pu, en les isolant de leur contexte, prélever des phrases où Rousseau paraît condamner le principe même de la propriété. C'est oublier que l'un des premiers apprentissages d'Emile est celui de la propriété, et que l'une des grandes vertus du pacte social est de transformer la possession naturelle en propriété « *qui ne peut être fondée que sur un titre positif* ».

Rousseau est persuadé qu'on ne peut trouver de remède qu'à la condition de remonter à la source du mal. Or, assure-t-il, « *tout est source de mal au-delà du nécessaire physique* » ; « *la première source du mal est l'inégalité* ». A partir de ces formules accusatrices, on peut construire l'image d'un Rousseau radicalement égalitaire. Mais, comme l'ont montré de récents commentateurs, et notamment Raymond Polin dans *la Politique de la solitude*, la pensée de Rousseau est singulièrement nuancée en ce qui concerne l'égalité fondamentale qui préside à l'institution de la société civile et les hiérarchies inégalitaires nécessaires à son fonctionnement.

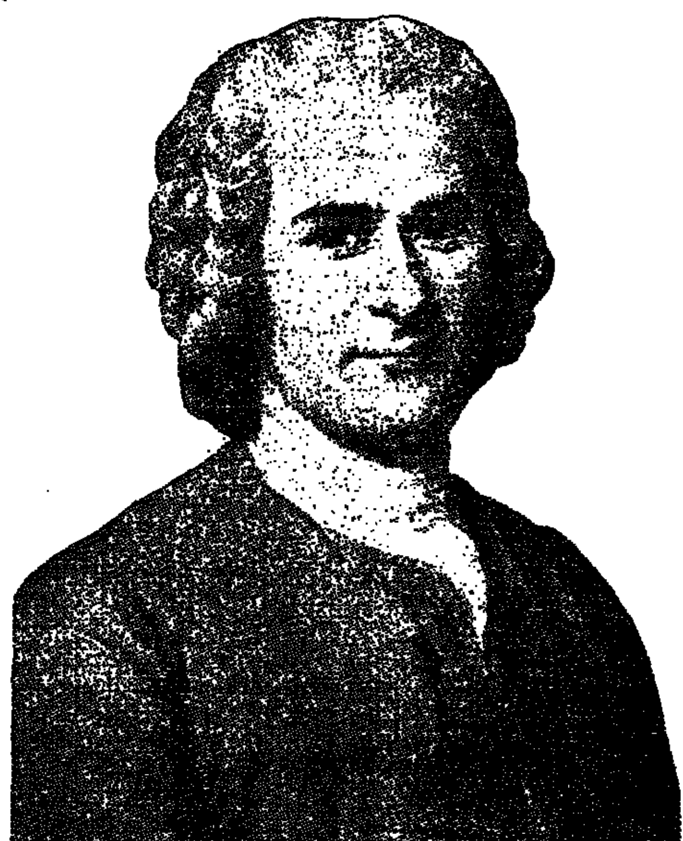
Le *Discours de l'inégalité* expose, par touches dispersées, une théorie très cohérente de l'inégalité proportionnée, considérée comme « conforme à l'ordre ». Contrairement aux utopistes, Rousseau ne souhaite pas le nivellement des conditions et des biens. Il lui suffit que l'inégalité sociale (ou « morale ») tienne compte des inégalités naturelles et qu'ainsi les deux inégalités maintiennent entre elles une proportion régulière. De leur « *heureuse combinaison* », il attend « *le maintien de l'ordre public* » et le « *bonheur des particuliers* ». Méthodiquement, Rousseau fait l'inventaire des « différences » que les hommes civilisés peuvent trouver entre eux : « *La richesse, la noblesse ou le rang, la puissance et le mérite personnel.* » Cela considéré, l'indication la plus *sûre d'un Etat bien ou mal* constitué se trouvera dans « *l'accord ou le conflit de ces forces diverses* ». Le mérite doit donc être récompensé : l'égalitarisme de Rousseau aboutit à la « méritocratie ».

Le vrai scandale de l'inégalité

Rousseau prendra soin de préciser qu'il réprouve une inégalité qui « *fait part des mêmes avantages à tous les citoyens indifféremment* ». Et il ajoute que la distinction ne doit pas reposer sur la simple évaluation des qualités personnelles des citoyens, « *mais sur les services réels qu'ils rendent à l'Etat, et qui sont susceptibles d'une appréciation plus exacte* » ; Rousseau rend ainsi l'Etat maître de la décision qui assigne aux individus leur rang : il parie sur la clairvoyance et la reconnaissance de la communauté...

Le scandale de l'inégalité, que résument les dernières lignes de l'ouvrage, a deux faces. La première est économique : « *Qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire.* » La seconde concerne la structure du pouvoir : « *Qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage.* » On voit par là combien Rousseau reste attaché à l'idée d'un ordre rationnel qui assigne à chacun son rôle différencié au sein de la vie politique : aux uns, l'autorité ; aux autres, la subordination. Le mal de la société corrompue est d'opérer un déplacement, une perversion des rôles. La tâche critique que s'assigne Rousseau n'est nullement de dénoncer le pouvoir en tant que tel, mais la mauvaise distribution des rôles : dans la société telle qu'elle est constituée, les individus ne sont pas à leur vraie place.

N'être pas reconnu, n'être pas à sa place : c'est la conviction personnelle qu'avait Rousseau dès sa jeunesse. A la fin de sa vie, il aura le sentiment d'avoir été « *tiré de l'ordre des choses* », d'être « *tombé dans une planète étrangère* ». Rousseau, accusateur de l'inégalité, est en même temps celui qui subit et cultive son irréductible différence. Il se sent, il se veut *unique*, à la fois par son être intime et par sa position. Cette exclusion est l'effet du mal : il a été rejeté. Mais c'est par les méchants qu'il a été rejeté, si bien que l'exclusion devient la preuve d'une supériorité morale : il est le seul innocent. Une inégalité radicale le sépare du reste des hommes.



Accuser le mal universel et s'en excepter ne peut aboutir qu'à l'une de ces deux conséquences : se sentir accusé en retour par les « méchants », s'y résigner, et trouver dans la transparence intime la consolation de toutes les injustices : c'est la solution passive, masochique — rousseauiste. La seconde solution consiste à engager la lutte contre le monde mauvais, au nom de la justice et de l'innocence dont on croit être le seul à connaître les exigences : c'est la solution agressive, sadique, terroriste. Lire Rousseau nous apprend encore à lire notre temps.

JEAN STAROBINSKI,
professeur à l'université de Genève.

Où le lire

L'EDITION critique des *Œuvres complètes* de Rousseau est en cours de publication dans la bibliothèque de la Pléiade (Gallimard) depuis 1959. Etablie par une équipe de spécialistes, elle comprend T. I. : *les Confessions* et autres écrits biographiques (108 F) ; T. II : *la Nouvelle Héloïse* avec le théâtre, les poésies, les contes et essais littéraires (82,40 F) ; T. III. : *le Contrat social* et autres écrits politiques (116,60 F) ; T. IV. : *l'Emile* et autres textes sur l'éducation, la religion, la morale, la botanique, etc. (82,10 F). Un cinquième tome est annoncé.

Une autre édition des *Œuvres complètes* en trois volumes existe dans la collection « L'Intégrale » (Le Seuil), 45 F le volume.

La *Correspondance générale* de Rousseau est en cours de publication à *l'université de Cambridge, préparée par* Ralph Leigh, une édition en quinze volumes, avait été donnée de 1924 à *1931 chez Armand Colin.*

Les collections de poche

— « Folio » (Gallimard) : *Rêveries d'un promeneur solitaire* (préface de Jean Grenier, 6,65 F) ; *les Confessions* (préface de J.-B. Pontalis, deux volumes, 20 F).

— « Idées » (Gallimard) : *Discours sur l'inégalité* (7,10 F).

— « G. F. » (Garnier Flammarion) : *la Nouvelle Héloïse* (préface de Michel Launay, 13,50 F) ; *Emile* (préface de M. Launay, 11,50 F) ; *Du contrat social* (préface de P. Burgelin, 6 F).

Principaux ouvrages de référence

— Jean Guéhenno, de l'Académie française : *Jean-Jacques, histoire d'une conscience*. Une biographie en profondeur (deux volumes, Gallimard).

— Jean Starobinski : *la Transparence et l'Obstacle* (Gallimard, réédité dans la collection « Tel », 29 F).

— Pierre Burgelin : *la Philosophie de l'existence.* (Vrin, 90 F.)

— Branislaw Baczo : *Solitude et communauté.* (Mouton, 91 F.)

— Jean Roussel : *J.J.R. en France après la Révolution 1795-1830.* (Armand Colin, 153,50 F.)

Viennent de paraître

— Georges Arthur Goldschmidt : *Jean-Jacques Rousseau ou l'esprit de solitude*, un essai philosophique sur la tentative subversive de l'autobiographie (Phébus, 189 pages, 48 F).

— Marcel Schneider : *Jean-Jacques Rousseau et l'espoir écologiste*, une nouvelle lecture des écrits sur la nature et le bonheur (Pygmalion, 188 pages, 42 F).

— Marie-Hélène Coroni : *la Lettre de Jean-Jacques Rousseau à Christophe de Beaumont*, une étude stylistique de l'ouvrage qui réfuta le « mandement » lancé contre *l'Emile* par l'archevêque de Paris (Les Belles Lettres, 238 pages, 85 F).

— Marc Eigeldinger : *Jean-Jacques Rousseau, Univers mythique et cohérence.* Une étude sur les principaux mythes : antiques, historiques, de l'âge d'or, de l'insularité, de Robinson, de la lumière, etc., présents dans l'œuvre (La Baconnière, collect. « Langages » Neuchâtel, 324 pages).

UNE THÉORIE TOTALITAIRE

ON sait le rêve que poursuivit Rousseau : en finir avec l'inégalité, l'oppression, la méchanceté et le malheur, et cette opacité entre les hommes qui les voue aux mensonges et aux complots.

Et qui nous dit que ce rêve soit impossible ? Si toute notre misère présente est effet de l'histoire lamentable qu'engendra le coup de force par lequel la propriété s'établit, alors tout est possible. S'il n'y a que l'histoire, une autre histoire est possible. *Une cité telle qu'elle interdise* l'oppression.

Je voudrais montrer comment, à travers le *Contrat social*, le rêve se retourna en cauchemar. *Comment, parti d'un si grand* pas pour libérer les hommes, Rousseau finit par inventer une théorie comme on dit, « totalitaire ».

En posant à l'origine du politique la fiction d'un état de nature du Contrat par lequel les individus sortent de leur dispersion originelle, le Droit naturel divisait en deux le corps politique, y reconnaissait deux personnalités, et posait dès lors le problème de savoir à laquelle des deux revenait la souveraineté : au Peuple ou au Prince.

Deux théories ont tenté, de façon strictement symétrique, de réduire le problème en ramenant ses termes à l'unité. L'une, celle de Hobbes, du côté du Prince, un *Prince qui ne passe pas de* « contrat » mais auquel les sujets se livrent sans réserve, puisqu'il n'y a de droits que du Prince. L'autre, celle de Rousseau, du côté du Peuple. Ce que je voudrais montrer, c'est que le Souverain rousseauiste a, au fond, *tous les attributs du souverain* hobbesien, que la personne du souverain fait ici mince différence, et que le *Contrat social* n'est pas moins « totalitaire » que le *Léviathan*.

A cette fin, je ne prendrai que le chapitre VII du livre, où, je crois, tout se noue.

Puisque le Souverain, c'est le peuple même, puisqu'il se définit de la volonté générale, de l'intérêt général, « *le Souverain, par cela seul qu'il est, est toujours ce qu'il doit être* ». Rien ne l'oblige, puisque s'applique à lui la maxime du droit civil que nul n'est tenu aux engagements *pris avec soi-même*. On ne saurait lui demander des comptes, exercer sur lui de contrôle, puisqu'il est aussi bien celui-là même qui lui demanderait des comptes. Il ne peut y avoir intérêt particulier, volonté particulière du souverain, qui entrerait en contradiction avec celle d'un de ses sujets, puisqu'il est aussi bien ce sujet.

Si le Souverain est un homme, ou un groupe d'hommes, il peut être légitime de se rebeller, puisque son intérêt propre, sa volonté propre, peut, tout autant que celle de ses *sujets*, entrer en conflit avec la volonté générale. Où se légitime le tyrannicide. *Ici*, pas de *tyrannicide* possible, puisque pas de tyran possible : un abus de la souveraineté n'y a pas de sens. Ainsi, la libre cité du *Contrat social* est une cité où toute révolte est impossible, sinon comme revendication de l'égoïsme. C'est la cité où l'on a toujours tort de se révolter.

Ce qui se confirme si l'on prend les choses, cette fois, par le bout du sujet. La dualité que Rousseau pourchassait, il n'a pu en fait, s'en débarrasser : elle se réintroduit dans sa doctrine comme division au sein de chaque sujet. Si le Souverain est absolument pur, absolument simple, le sujet, lui, est double : en tant qu'il est à la fois le citoyen obligeant-obligé auquel *le Contrat a donné naissance*, et quelque chose d'autre, qui échappe au Contrat, une volonté qui ne se sublime pas dans la volonté générale, une volonté irréductiblement particulière, bref, un désir. Division du sujet qui trouve dans la chronologie *du Contrat son explication mythique* : *avant* de contracter, d'être un Citoyen, le sujet *n'était-il pas un individu ?* D'où ce reliquat de l'origine qu'est l'égoïsme, l'intérêt particulier, la volonté particulière. L'Individu, c'est proprement le péché originel.

Ainsi, le caractère incontrôlable du Souverain *se double de* son droit, de son devoir à contrôler le sujet, à le surveiller, à interdire que son désir ne vienne contrer la volonté générale. Et le Corps tout entier « le forcera d'être libre ». On tremble de penser à ce que cela *suppose d'une incessante* surveillance de la vie. Totalitaire au sens strict, donc, cette théorie, puisqu'il s'agit précisément d'amputer le sujet de ce par quoi il répugne à toute totalisation : le désir.

Le « Peuple », ça n'existe pas

Et, dira-t-on, la garantie que le *Contrat social* ne puisse se muer en théorie totalitaire, elle est dans le livre lui-même ; il faut lire un peu plus loin, elle est dans le caractère inaliénable de la souveraineté. Si elle se déléguait, se représentait, alors en effet on tiendrait l'instrument d'un renforcement inouï du Gouvernant, puisque, incarnant la volonté générale, son pouvoir serait incontrôlable. Mais la Souveraineté ne se délègue ni ne se représente.

Je ne crois pas qu'il y ait là la moindre garantie. Non pas simplement du fait de l'impossibilité concrète de l'exercice direct de la Souveraineté, cette impossibilité où d'ailleurs buta Rousseau, qui lui inspire la nostalgie des « *petites sociétés* ». *Non*, je ne crois pas que le problème soit de savoir si l'on peut réunir le « *Peuple* » sur la place publique. *Le* problème, c'est que le « Peuple », ça n'existe pas. Ça n'existe pas plus que la « Nature ». C'est un pur signifiant. L'un des noms du signifiant-maître.

Mais il serait absurde de réduire à cette tentation la pensée de Rousseau. Rousseauiste, c'est du point de vue d'un certain Rousseau, *encore*, que je critique ce Rousseau-ci. Car la pensée de Rousseau ne se ferme pas en système. Elle est une histoire. Je dirais : un drame. Un drame dont chacun des actes explore une impasse. En ces impasses, il nous faut suivre Rousseau, puisqu'elles sont encore les nôtres.

GUY LARDREAU.

toujours au vif du débat

*la Croix, jusqu'à vouloir s'approprier Dieu. Puisque l'histoire est contingente, on peut la redresser. C'est à quoi surtout s'est évertué Rousseau. A la société corrompue, il faut substituer une société rationnelle conforme à la nature que l'*Emile *réalise sur le plan pédagogique et le* Contrat social *sur le plan politique.*

L'Emile *est un traité de la bonté originelle de l'homme destiné à montrer comment le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors et l'altèrent insensiblement. Il faut élever l'enfant « selon la nature ». La nature, ce sont les lois éternelles, qui sont inscrites au fond du cœur humain par la conscience et qui existent aussi dans l'univers, puisque l'homme et le monde sont création de Dieu. Il y a une sorte de corrélation entre la nature intérieure et la nature extérieure, une réciprocité par ce qu'il y a de plus profond en l'homme : le sentir, qui englobe sensation et sentiment.* « Exister, pour nous, c'est sentir : nous avons des sentiments avant d'avoir des idées.

Cette réforme de la pédagogie implique celle de la société. Rousseau écrivait à Mme d'Epinay que, pour refaire l'éducation, « il faudrait d'abord refaire la société ». La politique du Contrat social *repose tout entière sur la distinction de la volonté particulière et de la volonté générale. La première est à l'amour-propre ce que la seconde est à l'amour de soi. La volonté particulière est destruction du lien social, volonté de se privilégier, de faire une exception en sa propre faveur ou en celle de son groupe. La volonté générale est volonté du général, de l'universel, conforme à l'accord réalisé dans le contrat fondateur, désir du bien public.* « Il y a bien de la différence entre la volonté de tous et la volonté générale ; celle-ci ne regarde qu'à l'intérêt commun, l'autre regarde à l'intérêt privé et n'est qu'une somme de volontés particulières. »

Le retour au bien est donc effectivement révolte contre l'histoire. Il ne s'ensuit pas que ce soit retour à l'état de nature. La nature, en effet, se développe dans la vie sociale. Le mal s'est produit dans une certaine histoire, dans une société donnée sans altérer l'essence de l'homme. Et cette essence au fond, c'est la conscience, qui, dans son expression double et une de conscience morale et de conscience civique, est une norme.

Le rousseauisme est fondamentalement normatif, et cette normativité consiste à remplacer l'esprit de propriété, qui sépare, par l'aveu réciproque, la transparence. L'idéal de Rousseau est celui d'une société où tous les hommes puissent s'avouer les uns aux autres. Peut-être n'a-t-on pas assez montré que la philosophie rousseauiste est une philosophie de l'aveu — philosophie de la présence, disait Derrida. Rousseau a voulu être connu jusqu'au fond de lui-même : de là les Confessions.

Aussi, contrairement à Nietzsche ou à Sartre, a-t-il magnifié le regard : plus parlant et véridique que les paroles, il dévoile l'âme de celui qui regarde, il perce jusqu'au tréfonds de l'âme de celui qui est regardé. Il est le signe de la transparence. « On parle aux yeux mieux qu'aux oreilles. » *Le drame d'une société commence lorsqu'il y a équivoque entre le regard et la parole : c'est à la fois le signe et le masque de la société mauvaise. Ce n'est pas seulement à ses contemporains, mais à nous aussi, et peut-être surtout, que Rousseau a voulu s'avouer.*

JEAN LACROIX.

Le sacre de l'enfant

QU'EST-CE qu'un homme de génie ? C'est celui qui, par ses œuvres, change de façon décisive et pour toujours les idées, la vision ou la sensibilité de ses contemporains et plus encore de la postérité.

Depuis des millénaires, il était entendu que la montagne figurait l'enfer sur la Terre. Arrive Jean-Jacques. Il s'étonne. Mais non ! C'est beau, c'est sublime la montagne ! Et tous les yeux s'ouvrent en même temps. Plus personne n'échappe maintenant au charme puissant et grandiose des chaînes alpines. Un miracle.

Depuis des millénaires, il était entendu que la bonté, le courage, le désintéressement, la générosité, découlaient de la sagesse, c'est-à-dire d'un certain savoir réservé à des intelligences d'élite. Arrive Jean-Jacques. Il s'étonne. Mais non, ces vertus ne doivent rien ni à l'intelligence ni à la culture. La conscience est la même chez l'analphabète et chez le savant. Peut-être même parle-t-elle plus fort et plus clair chez la brute que chez l'homme cultivé. Il vient ainsi d'inventer la morale. Quelques années plus tard, Kant prend le relais et codifie les règles de l'impératif catégorique.

Rousseau nous donne un troisième exemple avec l'enfant. L'Ancien Régime ne doutait pas de la mauvaiseté foncière des enfants. Ces petites brutes, en proie aux pires instincts, n'étaient pas des êtres humains à part entière aussi longtemps qu'une férule rigoureuse ne les avait modelées. Un assassin, si sa victime était un enfant, cela lui était compté comme circonstance atténuante.

Jean-Jacques renverse tout cela dans l'*Emile* (1762). L'enfant naît, selon lui, foncièrement bon dans une société radicalement mauvaise. Dès lors l'éducation risque de n'être qu'une entreprise de perversion. « *C'est pourquoi je veux élever Emile à la campagne, loin de la canaille des valets, les derniers des hommes après leurs maîtres ; loin des noires mœurs des villes, que le vernis dont on les couvre rend séduisantes et contagieuses pour les enfants, au lieu que les vices des paysans, sans apprêt et dans toute leur grossièreté, sont plus propres à rebuter qu'à séduire.* » Cette méfiance à l'égard des miasmes de la ville s'est largement répandue et a contribué à entretenir cette ségrégation qui isole les enfants des adultes et veut les préserver des spectacles et des réalités de la vie. Sur ce point — hélas ! — Jean-Jacques Rousseau a été pleinement entendu et suivi.

Mais il y a dans l'*Emile* autre chose, la révélation d'une découverte sensationnelle, bouleversante, si révolutionnaire qu'elle est encore bien loin d'avoir été comprise et assimilée. C'est celle de l'enfant, lui-même considéré comme un être parfait. On célèbre assez le charme d'un physique « indécis », les promesses contenues dans un fruit vert, la rose en bouton, cette tendresse des éclosions dont s'enchantait Colette. Jean-Jacques Rousseau s'oppose à cette vision qui vide l'enfance de tout son contenu, et il enterre à l'avance la notion même de « pré-adolescence » dont on abuse aujourd'hui. Pour lui, l'enfant est un absolu : « *Chaque âge, chaque état de la vie a sa perfection convenable, sa sorte de maturité qui lui est propre. Nous avons souvent ouï parler d'un homme fait ; mais considérons un enfant fait : ce spectacle sera plus nouveau pour nous, et ne sera peut-être pas moins agréable.* » Incroyable et génial paradoxe qui nous invite à admettre et à célébrer cet être apparemment monstrueux : un *enfant adulte*.

La « sorte de maturité » propre à l'enfance se situe, selon Rousseau, vers l'âge de douze ans. L'enfant de douze ans n'est pas un faisceau de virtualités, c'est le plein épanouissement d'un être fort de son parfait équilibre. Pour l'adulte — que l'adolescent *refuse* et *agresse*. — l'enfant c'est le compagnon idéal : « *Nous ne dépendons jamais l'un de l'autre, mais nous nous accordons toujours, et nous ne sommes avec personne aussi bien qu'ensemble.* »

Un être aussi parfait n'a cure de l'avenir. « *Il est tout entier à son être actuel, et jouissant d'une plénitude de vie qui semble vouloir s'étendre hors de lui* ». L'ombre de la mortalité infantile, qui restait terrible à cette époque, est naturellement présente. Eh bien, si Emile meurt à douze ans, nul ne parlera de promesses non tenues : « *Il est parvenu à la maturité de l'enfance, il a vécu la vie d'un enfant, il n'a point acheté sa perfection aux dépens de son bonheur ; au contraire, ils ont concouru l'un à l'autre... Si la fatale faux vient moissonner en lui la fleur de nos espérances, nous n'aurons point à pleurer à la fois sa vie et sa mort.* »

Quiconque a des yeux pour voir l'enfant dans la perfection de son épanouissement redoute la puberté comme une sinistre décrépitude. Rousseau maudit la précocité de toutes ses forces. Bien entendu, la puberté précoce est le fait de l'atmosphère empoisonnée des villes. A la campagne, ou mieux, dans la montagne valaisanne, non seulement la puberté est tardive, mais on se prend à rêver d'une puberté différée à l'infini, d'une enfance éternelle : « *On est étonné dans ces montagnes de voir de grands garçons forts comme des hommes ayant encore la voix aiguë et le menton sans barbe, et de grandes filles, d'ailleurs très formées, n'avoir aucun signe périodique de leur sexe.* »

Cent ans plus tard, un petit professeur de mathématiques d'Oxford, connu sous le pseudonyme de Lewis Carroll, amoureux fou d'une enfant de sept ans, écrira *Alice au pays des merveilles* pour tenter de conjurer le spectre de la mauvaise fée Puberté qui vient souiller l'exquise tendresse des fillettes en fleur.

MICHEL TOURNIER.



Les Charmettes.

L'avènement de l'autobiographie

L'ŒUVRE autobiographique de Rousseau prend le relais, dans le temps, de l'œuvre philosophique.

Les deux sont successives, non parallèles ou alternées. Ce n'est pas que Rousseau se soit assigné tour à tour deux tâches : l'élaboration du système et l'expression de soi. Le rapport que relie les deux groupes d'œuvres est plus étroit et plus profond. Tout d'abord, le système, construit en fonction d'une norme idéale, réclamait un point d'ancrage plus concret qu'une rêverie mythique sur l'origine de l'humanité. C'était au moi de Rousseau, au vécu de son existence, à faire en quelque sorte la preuve de la réalité de l'état de nature. C'était au moi de Rousseau à devenir le meilleur garant du système.

C'est la faute à Voltaire

Tant que la condamnation du Parlement et des Eglises (celle de Paris et celle de Genève) se bornait à *frapper le contenu* du système, Rousseau pouvait se contenter de répondre, comme dans les *Lettres écrites de la montagne* par une polémique philosophique. Mais sa personne même fut mise en cause par le libelle de Voltaire. Il importait alors de dire toute la vérité et d'établir qu'entre le système et l'homme aucune contradiction n'existait, que Jean-Jacques était bien le témoin irrécusable de la nature.

Toute l'œuvre autobiographique de Rousseau s'appuie sur ce besoin de justification. Elle n'est pas de contemplation narcissique, mais d'apologie personnelle. Elle repose sur cette démarche essentielle : avouer publiquement tout le mal que Rousseau parvient à découvrir en lui-même afin que tout le reste lui soit imputé à crédit. Une conjuration d'anathèmes et tout un foyer de malfaisances et de trahisons isolent Rousseau au sein d'une société hostile et le placent en situation d'accusé. Il n'est pas exact de parler, comme on l'a fait, de délire de persécution. D'abord, parce que d'un pur délire sort rarement une œuvre : les deux termes sont contradictoires. Ensuite, parce que nous savons qu'existait bel et bien une coalition d'intérêts, de craintes et de haines à l'encontre de celui qui s'était placé en marge de tous les conformismes. Mais, si l'idée du complot n'est pas, chez Rousseau, « délirante », elle n'en demeure pas moins obsessionnelle. C'est de cette obsession que l'œuvre autobiographique tire son intensité et son rythme, avec ses trois temps successifs : la recherche des signes et la découverte du complot *(Confessions)*, l'analyse du système et la dialectique de la disculpation *(Dialogues)*, l'apaisement et la reconquête de l'innocence *(Rêveries)*.

Réduire l'œuvre autobiographique à l'apologie serait en méconnaître tout le contenu d'âme et la splendeur formelle.

La première partie des *Confessions* est surtout un merveilleux poème du bonheur. Rousseau laisse refluer sa mémoire, qui lui tient lieu d'imagination, vers la lumière originelle et le paradis de l'enfance. Le souvenir lui restitue, avec une fraîcheur étonnante, des parcelles de réalité abolie. Tout le passé devient alors un capital de bonheur, non comme une vague *aura*, mais comme une suite d'impressions « locales », de souvenirs ponctuels, où chaque élément (un geste, une coiffure, un ton de voix, un éclairage, un mouvement), dans la plénitude d'être enclose en chaque détail, réalise le prodige de la mémoire affective, qui permet de revivre le passé avec une intensité qu'il n'eut sans doute jamais et que n'aurait aucun présent.

Dans les Dialogues ou Rousseau juge de Jean-Jacques, ce n'est plus la voix d'une personne unique qui s'exprime, ce n'est plus le discours continu d'une parole horizontale, mais une conscience rompue, réfractée en plusieurs personnages, une parole verticale où s'édifie une construction complexe, où plusieurs vérités se superposent pour finalement converger vers une révélation acquise au prix d'une rigoureuse démonstration.

Sur l'autel de Notre-Dame

L'univers des *Dialogues* est ainsi l'antithèse même de ce monde de la transparence qui est celui de la nature et la patrie intime du vrai Jean-Jacques. C'est un monde de l'opacité, de l'insinuation et de la surveillance, peuplé de signes obscurs et d'espions invisibles. Le récit des *Confessions* s'adressait naïvement à un lecteur. Dans les *Dialogues*, par la faute des ennemis qui occultent Rousseau, se dérobent eux-mêmes et le calomnient insidieusement, la communication est devenue impossible. C'est donc une instance plus haute que vise la parole de Rousseau. Il ne peut plus guère s'adresser qu'à Dieu, d'où la tentation étrange de déposer le manuscrit des *Dialogues* sur l'autel de Notre-Dame. Mais cet ultime recours est, lui aussi, un échec : la grille de l'autel était, ce jour-là, fermée.

Les *Dialogues* s'achèvent donc sur un constat de solitude, que reprendront, en le modulant, les *Rêveries*. Cependant, la solitude de Rousseau n'est tragique que lorsqu'elle est vécue par rapport aux hommes. Elle devient paisible, au contraire, lorsqu'elle favorise une présence immédiate aux choses. Le monde physique, à la différence du monde social, est celui de l'unité, d'une osmose facile entre la conscience et l'objet. C'est ainsi que Jean-Jacques se laisse captiver par les menus spectacles du monde : « un bateau qui passe, un moulin qui tourne, un bouvier qui laboure, des joueurs de boule ou de battoir, la rivière qui court, l'oiseau qui vole, attachent ses regards ».

Les *Rêveries* sont l'œuvre ultime de Rousseau. Il n'y parle plus pour personne : « *Me voici donc seul sur la terre* », Rousseau fait alterner des propos de moraliste, à la manière de Montaigne, et des récits de promenade. Après tant d'errances et de fuites, la promenade est sa suprême démarche. Elle le révèle pleinement à lui-même et assouvit ses rêves, qui se sont détournés des « chimères » pour se confondre avec certains objets de la nature — telles les plantes. Cette attention aux choses se situe à la plus extrême pointe de la conscience, là où le sentiment de l'existence, se substituant à toute autre idée ou sentiment, ne se soutient plus que par quelques sensations élémentaires, comme le bruit de l'eau sur le sable, rythmé par le flux et le reflux des vagues. De cette conscience appauvrie émerge une plénitude que le langage ne peut que suggérer. C'est l'ultime métamorphose du discours autobiographique chez Rousseau : l'absorption de la conscience dans la sensation, l'extase et le silence. La solitude prend alors une sorte de densité cosmique, non que le monde et le moi se fondent l'un dans l'autre, mais parce que *le moi* a *trouvé* dans le monde son véritable lieu.

R. M.

QUELQUES DATES

1712. — Naissance à Genève d'un père horloger. Sa mère meurt en couches.

1728. — Séjour aux Charmettes chez Mme de Warens.

1742. — Arrivée à Paris.

1750. — Publication du « Discours sur les lettres et les arts » que suivra, en 1755, « Le Discours sur l'inégalité ».

1756. — Installation à l'Ermitage dans la propriété de Mme d'Epinay.

1761. — « La Nouvelle Héloïse ».

1762. — « L'Emile » et « le Contrat social ». Décrété de prise de corps, Rousseau quitte Paris. Début des errances, de l'exil.

1766. — Séjour d'un an en Angleterre. Commence « les Confessions », qui seront publiées après sa mort.

1770. — Revient à Paris. Ecrit « les Dialogues » et « les Rêveries » (posthumes).

1778. — S'installe à Ermenonville chez le marquis de Girardin, où il meurt le 2 juillet.

1794. — Son corps est transféré au Panthéon.

Voltaire, moins mort qu'il n'y paraît

Après deux siècles la tolérance, toujours

L'AFFAIRE Calas conserve aujourd'hui *l'actualité* des énigmes. Comment est mort Marc-Antoine le 13 octobre 1761 au soir, dans la boutique de la rue des *Filatiers* ? Le suicide seul pouvait être plaidé avec succès : Voltaire a choisi cette thèse sans en ignorer les difficultés. Marc-Antoine se serait pendu à une règle posée en équilibre sur les battants d'une porte entrebâillée ? Acrobatie. Le père Jean Calas, le malheureux roué, était certainement innocent. Alors quel assassin ? Nous ne le saurons jamais, le capitoul Beaudrigue obnubilé par la conviction du crime calviniste ayant omis de faire les constats nécessaires. D'où un beau sujet pour nos Maigret de l'histoire. L'affaire prend rang dans la liste des *mystères qui excitent la curiosité* : le Masque de fer, Louis XVII, le conseiller Prince...

Mais ce fut bien plus : une époque dans l'histoire de l'esprit humain, comme on disait au siècle des Lumières. Par ce levier, Voltaire a fait prévaloir la tolérance. Ici, on nous arrête La tolérance, quelle idée périmée ! Lanson l'affirmait avant 1914 : en conclusion de son *Voltaire*, il déclarait le programme voltairien dépassé parce qu'il avait été réalisé. De cela nous avons maintenant de bonnes raisons de douter.

Les guerres de religion, objet majeur de l'indignation voltairienne, on s'est longtemps flatté de les avoir reléguées au musée de l'histoire. Or, nous avons l'Irlande du nord, le Liban. Phénomènes limités, marginaux ? Souhaitons-le. L'indifférence en matière de religion a fait des progrès irréversibles. Mais l'idéologie a pris le relais.

Où apprendre à penser ?

Dans quel contexte s'insérait la propagande de Voltaire pour la tolérance ? Depuis la Renaissance, les Etats tendaient à se *renforcer par l'unification de la* croyance. La France « toute catholique » de Louis XIV et de Louis XV vise à l'extirpation du protestantisme, du jansénisme, du libertinage philosophique. En 1760, le bagne de Toulon conti*nue d'être approvisionné en pay*sans languedociens capturés par les gendarmes aux prêches du Désert. On met à mort les ministres de la R.P.R. (1) surpris dans l'exercice de leurs fonctions. Peu avant Calas, sur la place publique de Toulouse, on avait exécuté le pasteur Rochette. Sur le plan culturel, les conséquences auraient été désastreuses si le pouvoir avait eu les moyens de sa politique. L'orthodoxie, si elle avait pu être imposée sans partage, eût paralysé l'activité intellectuelle. Quels bénéfices dans tous les domaines procure le libre jeu de la pensée, assorti d'une liberté d'expression non totale mais assez large, l'Angleterre, les Pays-Bas en font au dix-huitième siècle la démonstration. Voltaire avait par ses *Lettres philosophiques* proposé le modèle d'une société tolérante : c'était à Londres, accessoirement à La Haye, qu'on allait « apprendre à penser ».

Or notre siècle voit à nouveau, par des causes qu'on peut analyser, les pouvoirs tendre au monolithisme. Une seule « vérité », un seul parti, un seul « grand timonier ». Le cauchemar d'Orwell, *1984*, ne ressemble que trop à notre réalité. Les sociétés libérales subsistantes n'échappent pas elles-mêmes à la contagion. Nous comprenons ainsi comment le réalisme justifait, au *temps de Voltaire, la limitation* de l'objectif. Le défenseur des Calas revendiquait la tolérance, non la liberté pleine et entière. C'était déjà beaucoup demander. En Angleterre même, si les sectes dissidentes sont *tolérées*, l'anglicanisme demeure la religion de l'Etat. La libre pensée n'a vraiment doit de cité nulle part, pas plus à Londres qu'à La Haye ou à Genève. En France, les résistances sont plus fortes encore. Voltaire mourra sans avoir vu l'édit de tolérance, promulgué bien tardivement en 1787.

Dans les sociétés bloquées du monde contemporain, quel progrès si l'on concédait seulement aux dissidents la tolérance : si l'intellectuel non orthodoxe pouvait obtenir un autre sort que la *prison, agrémentée parfois* de torture, ou l'exil dans le meilleur des cas : si la « permission tacite » du *samizdat* devenait permission d'imprimer et de diffuser !

Quand achèverons-nous de nous libérer d'un lourd passé de mentalité archaïque ? Quand la pensee sera-t-elle suffisamment désacralisée pour que l'opinion cesse de répartir les idées entre un parti du Bien et un parti du Mal, avec une parfaite réciprocité, le Bien des uns étant automatiquement le Mal des autres ? Voltaire a rêvé d'un avènement de la raison. Il était lui-même mal dégagé de la vision manichéenne. Cet apôtre de la tolérance devient vite le plus intolérant des hommes. Il n'a pas son pareil pour caricaturer, dégrader, avilir ses adversaires. Mais la dualité voltairienne fait qu'avec ce Voltaire-là coexiste un autre Voltaire tout différent : celui du « pour et contre » (c'est l'un de ses titres) ; celui qui a pour *méthode de chercher le pour du* contre, et le contre du pour, la « sottise des deux parts » (c'est un autre de ses titres) ou, plus rarement, la raison des deux parts. Son sens vif de la multiplicité du réel et des aspects contradictoires du vrai inspire authentiquement son projet d'une raison tolérante.

Nous aurions aujourd'hui besoin d'un Voltaire. Mais, dira-t-on, dans notre monde un Voltaire serait réduit à l'impuissance. Les moyens de répression des pouvoirs, le rigoureux contrôle par ceux-ci des mass media, étoufferaient toute velléité de lancer des campagnes comme celles qui partaient de Ferney. On répondra que le système même le plus fermé a ses failles. En fait, des voix s'élèvent en notre temps, ne serait-ce qu'à la faveur du pluralisme qui existe actuellement dans l'humanité.

Et ne croyons pas que l'affaire Calas était gagnée d'avance. Le parallélisme avec l'affaire Dreyfus nous trompe. Zola est entré dans une affaire qui avait son plein essor. Mais Voltaire a créé l'affaire Calas. Sans lui, qui se serait intéressé au supplice d'un obscur huguenot ? Il avait à défendre un dossier juridiquement difficile. Il lui fallait retourner une opinion indifférente, ou carrément hostile. Il a ébranlé tout un monde. Il a réussi à changer l'état des esprits. Sa philosophie de l'histoire, qui s'illusionne sur la plasticité des sociétés, croit à l'efficacité des « grands hommes ». Il en a lui-même ici fourni l'illustration. Qu'une cause juste ne soit jamais désespérée, qu'à force de courage et d'activité elle puisse l'emporter, c'est l'exemple que nous laisse Voltaire. Un exemple qui n'a rien perdu, parmi nous, de sa pertinence.

RENÉ POMEAU,
professeur à la Sorbonne.

(1) N.D.L.R. — Religion prétendument réformée.

QUELQUES DATES

1694. — Naissance à Paris d'un père notaire. Perd sa mère à six ans.

1717. — Premier séjour de onze mois à la Bastille pour un pamphlet contre le Régent. Un second séjour en 1725 sera provoqué par une insolence envers le chevalier de Rohan.

1726-1729. — Séjour en Angleterre.

1734. — Publication des « Lettres philosophiques » et installation à Cirey avec Mme du Châtelet. Il y restera jusqu'en 1744.

1739. — Ecrit son premier conte, « Micromégas ».

1744-1750. — Voltaire courtisan. Séjour à Versailles ou à Lunéville auprès du roi de Pologne. « Zadig » (1747).

1750-1753. — Séjour à la cour de Prusse près de Frédéric II. « Le Siècle de Louis XIV » (1751).

1755. — Tremblement de terre à Lisbonne. S'installe aux Délices à Genève. « Poème sur le désastre de Lisbonne » (1756) « Essai sur les mœurs » (1756) « Candide » (1759).

1761. — Se retire à Ferney. *Affaire Calas en 1762* « Traité sur la tolérance » (1763). « Dictionnaire philosophique » (1764). « L'Ingénu » (1767).

1778. — Revient à Paris. Triomphe de la représentation d' « Irène ». Meurt le 30 mai à Paris.

Trente-trois portraits de Voltaire vieux, par Jean Huber.

D'UN CENTENAIRE A L'AUTRE

« LE 30 mai prochain, jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, on se propose de célébrer solennellement, à Paris, le centième anniversaire de la mort de Voltaire. A l'un des derniers jours du mois de Marie, au moment où nous fêterons le souvenir du retour triomphal de Notre-Seigneur dans le ciel, des foules, animées par un sentiment impie, acclameront, par un blasphème public, le nom de celui qui a dit : « Ecrasons l'infâme. »

Pour réparer l'injure faite à notre divin Sauveur, toutes les âmes pieuses sont invitées à se réunir dans une même pensée de prière expiatoire, afin de demander pardon au Cœur de Jésus de ce nouvel et sanglant outrage.

On pourrait à cet effet adopter les pratiques suivantes, pour le jeudi 30 mai ou les autres jours de la même semaine :

1) Faire une ou plusieurs ferventes communions en esprit d'expiation ;

2) Célébrer ou faire célébrer des messes à la même intention ;

3) S'unir et prendre part aux cérémonies que NN.SS. les évêques pourront ordonner ou autoriser afin de réparer l'outrage public fait en cette circonstance à la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ ;

4) Réciter la prière suivante ou une autre semblable, en particulier, et en public avec l'assentiment de l'autorité ecclésiastique. »

Suit le texte de l'« *amende honorable* », où l'on demande plusieurs fois pardon et de se souvenir « *de la France chrétienne patrie de Jeanne d'Arc, de Saint Louis et de la bienheureuse Marguerite-Marie* ».

C'était en 1878. Ce petit imprimé portait l'imprimatur du cardinal Régnier, archevêque de Cambrai.

Sans l'ombre d'une ride, les Contes

NON, decidément, plus que deux fois centenaires, les *Contes* de Voltaire n'accusent pas l'ombre d'une ride. Cependant qu'on se livre sur eux à une exégèse de plus en plus approfondie, le grand public, comme en témoigne le succès des éditions de poche, ne cesse de leur accorder ses faveurs. La Bibliothèque de la Pléiade, dont ce fut le premier titre avant la dernière guerre, va en sortir bientôt une édition remaniée, avec un texte rigoureusement *établi. Après avoir fourni le scé*nario d'un film, *Candide*, adapté au théâtre, fait salle comble à Paris, alors que, traduit en russe, on le trouve, me dit-on, dans les bibliothèques de gare du Transsibérien. *Micromégas* devient un classique de la science-fiction avant *les Chroniques martiennes* de Bradbury. *Les Nouveaux Ingénus* se succèdent pour porter sur nos mœurs le jugement lucide de leur fausse naïveté. On n'attend plus que la consécration de la bande dessinée.

Parallèlement, la critique s'applique à en cerner les aspects les plus inattendus. Quel chemin parcouru depuis qu'un Lanson livrait de ces contes une formule qui paraissait définitive : mise en œuvre d'une *idée* « revêtue et parée du voile de la fiction » ! Ainsi, la Sorbonne de l'époque, à leur égard, procédait en deux temps : elle étudiait, aidée quelquefois par Voltaire lui-même (*Zadig* ou la destinée, *Memnon ou la sagesse humaine, Candide* ou l'optimisme), le problème philosophique proposé ; puis elle passait aux procédés de l'art : personnages-silhouettes, décors-pacotille, allégresse sautillante d'un style dont les pointes s'aiguisaient pour dégonfler les baudruches. Aidée encore une fois par Voltaire, avec les singulières recettes de création littéraire qu'il envoya à l'*Encyclopédie* (1) : doué de cette imagination « *active* » qui « *combine sans cesse ses tableaux* », « *élève tous ses édifices avec ordre* », le poète « *crée ses personnages, leur donne des caractères, des passions, invente sa fable, en présente l'exposition, en redouble le nœud, en prépare le dénouement* ». O aveuglement des classiques, quand ils se mettent à réféchir sur la genèse de leurs œuvres !

Il fallut attendre les années 50 pour s'apercevoir que Voltaire n'était pas seulement une méca*nique intellectuelle parfaitement* agencée pour propager des idées. Il s'agit, certes, dans les *Contes* des recherches philosophiques de Voltaire, et de ce point de vue beaucoup a été fait, ces dernières décennies pour les rattacher plus intimement à leur environnement intellectuel, mise en rapport de *Micromégas* avec l'empirisme de Cocke ou le newtonianisme, de *Zadig* et de *Candide* avec la doctrine leibnizienne, de *Scarmentado* avec *l'Essai sur les mœurs*, de *l'Ingénu* avec *l'Homo intellectualis* d'Helvétius ou *l'Homo naturalis* de Rousseau.

Une confidence déguisée

Mais c'est bien plus à « *une* » recherche constante qu'ils apparaissent redevables, celle de l'expérience vécue. La grille existentielle peut donc s'y appliquer avec bonheur. Dans cette série de jeunes gens qui cherchent en toute bonne foi « *leur* » vérité (rien de moins « *voltairien* » que ces héros de Voltaire !) comment ne pas songer au processus sartrien d'une essence qui se réalise à travers une existence ? Sous ce masque de l'humour, les *Contes* de Voltaire sont une confidence déguisée, et comme les jalons de son itinéraire spirituel. D'où l'intérêt majeur qu'on trouve à cerner l'homme à travers la richesse infinie de sa correspondance, ainsi qu'il apparait tout au long de l'édition Besterman qui, remarquablement mise à jour, nous est désormais accessible grâce à la diligence de Frédéric Deloffre.

A la suite de Bachelard, les spécialistes de la « nouvelle critique » se sont mis à traquer dans le débat du texte les images fondamentales qui nous ouvrent des voies vers l'inconscient de l'auteur. La psychocritique s'attache à dégager des thèmes obsessionnels. Ainsi celui du borgne, emprunté par Voltaire aux *Contes des Mille et Une nuits*, revêt dans les siens propres une signification toute particulière. Ce n'est pas un hasard si, après le *Crocheteur borgne*, où *Mesrour* « n'a point l'œil qui voit le mauvais côté des choses ». Zadig est menacé de perdre un œil, si Memnon le perd bel et bien ainsi que Pangloss, alias le « Docteur borgne ». Traduction d'une hantise profonde chez Voltaire : celle que soit châtiée, à travers l'organe même de la vue, cette curiosité philosophique qui est le désir de voir, élan vers la lumière.

Plus révélatrice encore, peut-être, de l'idéologie sous-jacente, la manière dont les personnages sont mis en situation par rapport au monde qui les environne et à sa spatio-temporalité. Dans cette perspective phénoménologique, Roland Barthes a pu montrer, par exemple, que l'espace de *Candide* s'arpente plus qu'il ne se découvre et que malgré son humeur vagabonde le conte est plus un inventaire qu'une évasion : d'où *la morale bourgeoise* du « jardin » qui préfigure tout l'idéal du petit propriétaire terrien de notre dix-neuvième siècle.

Spirale et ligne brisée

Quant au « structuralisme », il trouve ample matière à s'exercer dans la mesure où les *Contes* abondent en schémas répétitifs qui se répondent en s'éclairant (« *Je suis bien vieux, j'aime à répéter mes contes...* »). Ainsi la série des expériences de Zadig qui s'intègrent rétrospectivement dans une construction en spirale, alors que celles de Candide se disloquent en une ligne brisée, malgré les efforts de ratiocination de Pangloss, lesquels, notons-le, s'ils s'appliquaient à Zadig, n'exprimeraient que la pure vérité. Car enfin, pourrait-il dire, si Zadig n'avait pas été trahi par Sémire, puis par Azora, s'il n'avait pas été dénoncé par l'Envieux, s'il n'avait pas été contraint de fuir en Egypte, s'il n'avait pas été esclave, etc., il ne serait pas devenu au bout du compte l'époux d'Astarté et le roi de Babylone. *Mais Candide, dans* sa dislocation même, répugne à l'absurde, témoin cet axe de symétrie de l'Eldorado par rapport auquel s'organise aussi, à sa manière, toute l'aventure du héros dans un double mouvement antinomique.

Le conte voltairien, étant fusion des expériences les plus diverses (2), offre, si ce fut jamais le cas, de multiples « niveaux de lecture » Sa limpidité trompeuse risquerait de nous dissimuler tous les jeux du récit et du discours, du géno et du phéno-texte, le rôle structurant de certains « sèmes » privilégiés qu'une analyse constamment affinée commence à mettre en lumière. Mais, tout cela dit, l'essentiel reste peut-être encore *de génération en génération*, cette remarquable leçon d'hygiène intellectuelle, qui défie toutes les « panglossies », de quelque bord qu'elles nous viennent.

J. VAN DEN HEUVEL,
professeur à l'université de Paris-Nanterre.

(1) Article « Imagination ».

(2) René Pomeau en a fait brillamment la démonstration dans son édition critique de *Candide*. Paris, Nizet, 1959.

Où le lire

L'EDITION critique des *Œuvres complètes*, si étonnant que cela paraisse, est une initiative anglaise. Elle est en cours de publication à l'université d'Oxford. Préparée par une équipe internationale, ses préfaces et ses notes sont soit en français soit en anglais. Quatre tomes sont parus. Elle fait suite à l'édition monumentale de la *Correspondance générale* (51 volumes, notes en anglais) entreprise par Theodore Bestermann d'abord aux Délices de Genève, puis en Angleterre, où Bestermann transporta sa « Voltaire Foundation » qu'il légua à sa mort, en 1976, à l'université d'Oxford.

En France, les œuvres de Voltaire sont à l'état dispersé. La bibliothèque de la Pléiade publie actuellement l'édition Bestermann de la *Correspondance*, dont Frédéric Deloffre a traduit et adapté les notes : quatres volumes parus (entre 118 et 140 F le volume).

Dans la Pléiade encore existent *les Œuvres historiques* qui comprennent *l'Histoire de Charles XII, le Siècle de Louis XIV*, etc., sauf *l'Essai sur les mœurs*. (Edition de René Pomeau, 120 F), un volume de *Mélanges* contenant *les Lettres philosophiques*, des poemes, les libelles, etc., (édition de Jacques Van den Heuvel, préface d'Emmanuel Berl, 110 F). Les *Romans* et les *Contes* manquent. Une nouvelle édition, préparée par Frédéric Deloffre, est prévue pour 1979. Actuellement, à part les multiples éditions de poche, on trouve *Romans et Contes* en quatre *volumes, aux* Belles Lettres (300 F).

Il faut compléter la Pléiade avec la collection des « Classiques Garnier » pour l'*Essai sur les mœurs* (édition Pomeau, deux volumes 36 F), et *le Dictionnaire philosophique* (édition Raymond Naves, préface d'Etiemble, 24 F).

LES COLLECTIONS DE POCHE

— « Folio » (Gallimard) : *Romans et Contes* (préface de Roland Barthes, 11,60 F) ; *l'Affaire Calas* (préface de Jacques Van den Heuvel, 11,60 F).

— « G. F. » (Garnier Flammarion) : *les Lettres philosophiques*, 6 F ; *le Dictionnaire philosophique*, 9,50 F

PRINCIPAUX OUVRAGES DE REFERENCE

— De Jean Orieux, une très vivante biographie (Flammarion, un volume relié, 75 F ; ou deux volumes de poche « Champs », 20 F chacun).

— De René Pomeau : *Voltaire par lui-même* (Le Seuil, « Ecrivains de toujours », 16 F), et *la Religion de Voltaire* (Nizet, 53,50 F).

— De Jacques Van den Heuvel : *Voltaire dans ses contes* (A. Colin, 68,70 F)

VIENT DE PARAITRE

— *Madame du Chatelet*, de René Vaillot — Le meilleur portrait sur la grande passion de Voltaire. (Albin Michel, 315 p., 49 F.)

هكذا من الاصل

Romans

Retrouver la vie

● *Paul Hordequin sur les traces de Lawrence Durrell.*

COUP sur coup, Paul Hordequin vient de publier un essai, *les Vingt-Trois Siècles de Lawrence Durrell*, et un roman, préfacé à la fois par Durrell et par Maurice Sznycer. Les deux ouvrages sont proches parents. En effet, quand il analyse et commente la démarche de Lawrence Durrell, l'écrivain y rencontre les préoccupations qui sont justement les siennes propres, et qui s'expriment à travers son œuvre romanesque. Paul Hordequin s'explique sur sa méthode critique : « *Cet « essai » n'est pas « objectif », et ne prétend pas être davantage « exhaustif »... Ce qui m'intéresse ici, dans cette étude, n'est pas seulement d'apprendre comment est « fabriqué » ce « produit » littéraire qu'est l'œuvre de Durrell, mais aussi de saisir* in vivo *la trajectoire du poète, son « fonctionnement ».* »

C'est dire que cette étude, où la « logique du vivant » est en question, n'a pas été conçue comme une description faite de l'extérieur ; Paul Hordequin déclare au contraire : « *... L'œuvre de Durrell entrait dans la dynamique de ma propre vie.* » La protestation qui inspire profondément Durrell inspire aussi Paul Hordequin, protestation véhémente contre le délire dont meurt la civilisation occidentale.

La « mort anglaise »

On sait que Durrell est né en Inde ; il écrivait, dans une lettre à Miller : « *Ma vie, c'est comme un ver de terre coupé en morceaux. Jusqu'à onze ans, de merveilleux souvenirs. Blanc, blanc l'Himalaya de la fenêtre du dortoir... les cols menant à Lhassa, bleus de glace qui fond un peu aux abords de la sainte ville interdite.* » Après ces premières années enchantées, le jeune Lawrence a durement fait connaissance avec la patrie de ses parents, et il a découvert ce qu'il appelle la « mort anglaise ».

Qu'est-ce que la « mort anglaise » ? C'est un réseau de conventions qui morcèle l'homme dépossédé de son intégrité, éparpillé dans un monde proliférant de signes, de mesures, d'artifices dont l'ensemble a pour effet de faire écran au réel. La durée vécue disparaît sous les divisions du temps officiel enregistré par les horloges ; l'invention orale est étouffée sous la dictature de l'écrit, qui fait autorité ; la richesse et le bonheur des sensations du corps tout entier deviennent comme un paradis perdu, dans une vie fantomatique où l'abstrait se substitue partout à ce qui fait la joie de vivre. L'homme occidental ne sait plus rien du toucher, du sentir, il ne sait plus que se servir des mots, et sa sensibilité atrophiée ne le met plus en communion avec les choses.

Toute sa vie le poète a refusé cette mutilation ; toute sa vie il a cherché l'intégrité originelle de son être, et il l'a retrouvée d'abord en découvrant la Grèce : « *Ici, le soleil paralyse la source même des idées et s'écoule lentement dans le corps... On pourrait mourir comme cela et ne pas savoir que c'est la mort.* » Car la mort elle-même, dans la plénitude *du temps retrouvé*, n'est pas l'indécent malheur que notre civilisation propose en s'en détournant, mais un accomplissement naturel dans l'harmonie cosmique.

Le roman de Paul Hordequin, poétique, lyrique, accuse l'opposition de la vie comme nous la vivons ici et de la vie naturelle à quoi nous avions droit. On y voit une ville devenue folle, avec ses ordinateurs imbéciles et tout-puissants qui se substituent au désir des hommes, esclaves devenus maîtres ; on y voit les intérêts se combattre, les pouvoirs s'affronter, les ambitions les plus dérisoires dévorer les vies, si bien mises en équations qu'il ne leur reste pas même leur innocente individualité physique ; il y a des distributions de sang comme il y a des distributions d'oxygène, tout vient de l'Etat et tout est à la merci de la panne d'une machine...



★ *Dessin de J.-P. Cagnat.*

Technocrates et bureaucrates s'emploient à rénover les vieux quartiers de la ville pour en tirer profit. Les « dinausers » de la « Batibel and Co. » parcourent les chantiers, on exproprie et on parque les anciens habitants, on spécule, on reconstruit, comme si reculait toujours le moment où la vraie vie pourrait enfin commencer dans une cité faite pour l'homme. Ce moment ne viendra pas. Mais Fustel d'Epinal, historien en chef des Villadins, qui cherche vainement dans les entrailles de la ville éventrée le « texte introuvable » qui présida à sa naissance, se décide à prendre la mer avec quelques compagnons, et il découvre non un texte, mais des « témoins » porteurs d'une tradition orale qui vaut bien un document écrit.

C'est un tout autre monde que les navigateurs rencontrent, loin de la ville démente. Et ils embarqueront de nouveau, quand le déluge s'abattra sur la ville, à bord du *Vox*, qui les conduira ailleurs, tout à fait ailleurs, pour une vie nouvelle : « *Nous ne sommes plus des exilés..., maintenant nous sommes de Voxiens* », dit un des compagnons.

La grande affaire est de commencer à vivre, et d'abord il faut vite oublier tout ce qu'on a appris, pour retrouver ce que l'appris a recouvert. Tout le mal n'a-t-il pas commencé par l'alphabet, par l'invention de l'alphabet ? Oublier l'alphabet, ce sera renouer avec la poésie, car « *l'écriture n'a jamais été que le pis-aller des poètes* ». C'est Fustel d'Epinal qui parle : « *... La poésie n'est pas l'enfant de l'écriture : elle la précède, elle est inséparable de la parole, de l'ouïe et de l'odorat, inséparable du vieux fond nomade de la race humaine, c'est une fille torrentielle de l'espace et du temps.* »

Retrouver le sens et l'élan du mouvement poétique, c'est retrouver la liberté, et là est peut-être le premier des devoirs à l'égard de soi-même. Dans son essai sur Durrell, Paul Hordequin écrit : « *Lorsqu'on dit d'un homme qu'il est créateur, cela devrait constituer un pléonasme. Tout être réellement vivant ne peut être que créateur au sens le plus vaste du terme.* »

Ainsi toute activité créatrice peut être regardée comme l'action révolutionnaire par laquelle un homme se libère de tous les schémas sociaux qui le tenaient prisonnier et conquiert son être profond. C'est en ce sens que Paul Hordequin appréhende la « trajectoire » de Lawrence Durrell, — et la sienne.

JOSANE DURANTEAU.

★ **LES VINGT-TROIS SIECLES DE LAWRENCE DURRELL**, de Paul Hordequin. Ed. Henri Veyrier. 144 p., 35 F.

★ **LA MAJORITE**, de Paul Hordequin. Ed. la Table ronde, 232 p., 43 F.

L'univers nocturne de Bruno Gay-Lussac

C'EST une chambre mansardée, dans une maison pleine de souvenirs de famille. Dehors, il y a le parc aux arbres noirs, le vent aigre et, dans la pénombre, l'odeur des pommes suries. Là-haut, dans le silence de cette « chambre d'instance », un homme se met en procès, tient sous son regard sa vie défaite, son passé en décomposition : lent travail chimique, comme celui de l'humus que forment dans le jardin les feuilles pourrissantes mêlées à la terre.

Solitude, claustration, examen de minuit, sourd attrait du monde végétal : on reconnaît l'univers nocturne de Bruno Gay-Lussac, ses phrases brèves, ses inquiétudes, ses frôlements, ses rumeurs. Plus que jamais, ce douzième roman s'enracine dans ce terreau de malaise et semble, sous le masque de la fiction, une sorte de journal intime où se poursuit une interrogation fiévreuse et contenue.

Les souvenirs refluent. Le narrateur songe à Armande, sa femme, proche dès l'enfance, mais disparue pour lui bien avant d'être morte. Il pense à son fils, déjà adulte, qui lui est totalement étranger. Il revit surtout sa propre enfance, prisonnière d'une éducation gourmée. Les parents. Les prêtres. Défense de communiquer avec l'extérieur. En mimant les gestes et la soumission, l'adolescent croit rester libre. Mais la guerre et le camp d'instruction, la maladie et le sana le débusquent de ses derniers refuges et rendent irréparable la « cassure ».

Le narrateur retrace alors l'ascèse tortueuse par laquelle il tente de se délivrer de l'ordre écrasant des choses : l'alcool, les jeux tristes des corps, car « la plus haute jouissance mentale passe par le refus du plaisir ». Croyant à la vertu puritaine de l'« épreuve », il s'acharne à perdre le « respect de soi-même ». Mais là où il cherchait à se surpasser, il ne trouve que lassitude et usure, dégoût et impuissance. Se voulant unique, il se découvre banalement seul.

Il ne cessera pourtant de percevoir un appel énigmatique et nébuleux, un manque que rien ne peut combler, quelque chose de poignant comme une « *peine* » : « *Je me vide lentement comme un cerf poignardé.* » D'une façon ou d'une autre, les romans de Bruno Gay-Lussac relatent tous une lente approche du vide, une dédaigneuse et amère recherche de l'absolu. Mais ce dernier roman, débarrassé de certaines afféteries, est peut-être un des plus directs et des plus pathétiques.

MONIQUE PETILLON.

★ **LA CHAMBRE D'INSTANCE**, de Bruno Gay-Lussac. Gallimard, 169 p., 37 F.

Frais et acide comme un citron vert

● *La femme d'Henri Gault ne manque pas d'épices.*

CE double Joachim est en vérité un homme seul, Joachim de Liffré, au milieu de trois filles bêtes au-delà des limites permises et dont deux montrent autant de cœur qu'un brin d'herbe, avec deux gendres à l'avenant. A Gabrielle, sa femme, il continue d'écrire, déversant sur cette morte indéfectiblement jeune et chérie, les peines et les accès d'humeur qui l'envahissent à certaines heures.

Car, avec qui converser ? Un frère jumeau, qui se gave de musique et de cuisine fine. Des petites filles qui, comme les filles, sont des pecques, un petit-fils, l'autre Joachim, qui éclate dans sa graisse d'enfant trop nourri. Reste le copain-boucher, auprès duquel notre Jachim va se défouler quand, au château, l'air grésille d'électricité. C'est court...

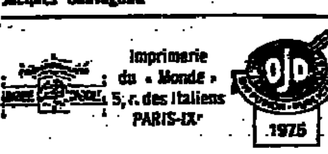
Peu à peu on se retrouve avec l'aigreur d'Alceste et, pour peu qu'on ait de l'esprit, la langue aussi dure que lui. Ce tendre, en fin de compte, manie le camouflet et la nasarde avec une allégresse navrée qui crie, sous la rosserie, un désespoir sans fond. Pour qui entretenir Bois-l'Etang, ses toitures et ses arbres ? A qui, au bout de la route, passer le relais ? Eugène le chat, confident de cette détresse, et la corneille Iphigénie n'en peuvent mais. Pas davantage, le palefrenier doux et paisible, la seule âme pure dans les parages, mais bavard à peu près comme une huître. Il faudra la mort de ce vieux serviteur pour dénouer les fils étouffants du destin. Se révèle alors la vraie personnalité du second Joachim qui clôt le roman sur une note radieuse : on a toujours quelqu'un à aimer.

Délaissant pour quelques pages ses chroniques garstronomiques, Henri Gault préface le livre de sa femme dans une coulée d'humour conjugal qui charrie des pépites de tendresse et d'admiration. Une grande œuvre ? Qui parle de cela ? La Catherine qui raconte ne se monte pas plus le col que son hobereau de héros. Il lui suffit d'enlever prestement une histoire acide et fraîche comme un citron vert.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **JOACHIM ET JOACHIM**, de Catherine et Henri Gault. Société de production littéraire, 18, rue du Regard, 75006 Paris, 203 p., 36 F.

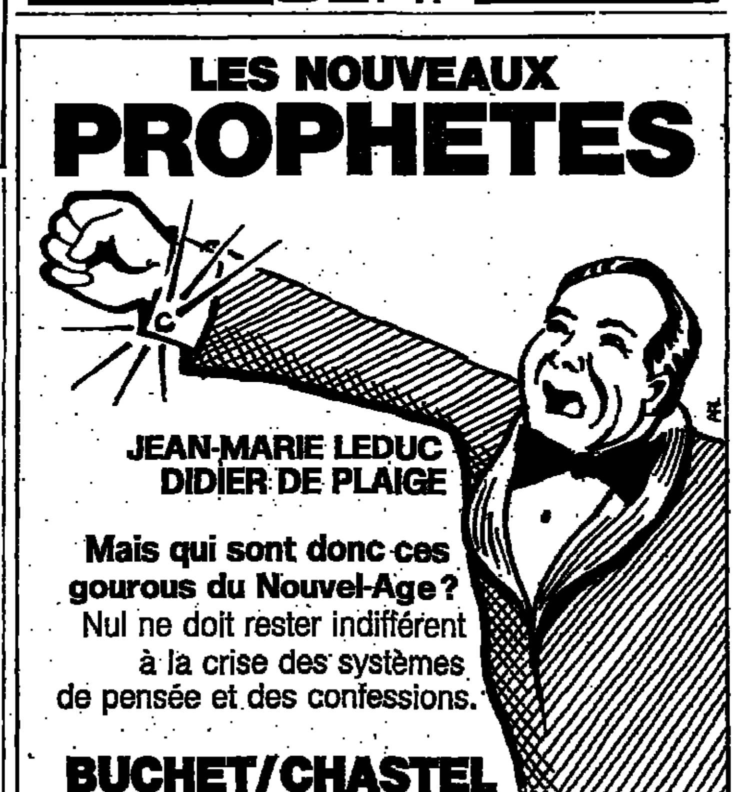
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437





société

Céline et l'Afrique

LOUIS-FERDINAND CELINE était-il aussi féroce négrophobe que farouche antisémite ? Apparemment non, si l'on se réfère à la reconstitution d'une partie de l'itinéraire africain de Louis Destouches, adroitement esquissée par le quatrième des *Cahiers Céline* que vient de publier Gallimard.

Le virulent pourfendeur de juifs de *Bagatelles pour un massacre* passe à côté du monde noir avec la même superbe incompréhension que la quasi-unanimité de ses contemporains. Mais ses naïvetés péremptoires sur les Africains ne sont ni meilleures ni pires que les leurs.

« Sommes en quarantaine. Enfer », poste-t-il laconiquement en mai 1916 de Freetown, capitale de la léthargique colonie britannique de Sierra-Leone. Et quelques jours plus tard, de Lagos, dernière escale maritime avant le Cameroun, il note : *« Pas beau et triste. »* A propos de Douala, il indique : *« Les habitants de ce charmant site sont tant soit peu civilisés, mais, à 10 kilomètres de là, le prix de la viande humaine varie et suit de véritables fluctuations commerciales. »*

Propos qui démentent André Gide, qui, une dizaine d'années plus tard, dans son *Voyage au Congo*, affirmait : *« Moins le Blanc est intelligent, plus le Noir lui paraît bête. »* En effet, Céline est très exactement le contraire d'un imbécile. Mais, ses préjugés personnels se superposent à ceux de son temps. La fraternité d'armes des tranchées du front des Flandres n'avait pas encore permis aux Français de constater que les Noirs étaient — *« en fin de compte »* — des hommes comme les autres...

Une permanence, en tout cas, l'identité des soucis de l'agent commercial des années 1916-1917 et du coopérant de 1978 : *« Le problème de la « croûte » se présente ici tous les matins avec une même acuité. »* A soixante années d'intervalle, on retrouve les mêmes — légitimes — aspirations de l'expatrié au confort : gastronomie, santé, lecture...

PHILIPPE DECRAENE.

★ CAHIERS CELINE (4). « Lettres et premiers écrits d'Afrique (1916-1917) ». Gallimard, 205 pages, 39 F.

La Corse à travers ses toits

(Suite de la page 17.)

Et puis tout en haut de « l'immeuble », au troisième ou au quatrième niveau, paradoxe. Voici la cuisine ! Le paysan continental s'enorgueillit de sa salle ou de sa cuisine normalement sise au ras des pâquerettes, au niveau du plancher des vaches. Les pâtres et autres ruraux corses, eux, placent carrément leur foyer ou *fucone* juste sous le toit, au sommet même de la demeure ! Ce *fucone* n'était pas une cheminée ; c'était l'âtre des anciens Romains, survivant jusqu'en 1914... Aux quatre coins de ce feu central et enfumé, cuisaient jusqu'à quatre marmites ; elles correspondaient aux quatre familles qui, dans les cas extrêmes, formaient le foyer patriarcal.

Dans ces maisons qui, sous Poincaré encore, ignoraient la cheminée (introduite sur le continent dès Philippe le Bel), le feu du *fucone* séchait les châtaignes ; elles parsemaient les lattes parcourues d'un fumeux courant d'air, juste sous les lauzes ou sous les tuiles. Les murs de la chambre à coucher, refuge essentiel de l'intimité par rapport à la sociabilité du *fucone*, sont troués de cylindriques lucarnes. Elles permettaient de brandir le pot de chambre, et d'en déverser commodément le contenu vers l'extérieur.

La maison corse est bien cette unité fondamentale, unifiée avec la famille même du résident, qui permet à l'identité insulaire de traverser les temps et de survivre aux Sarrasins comme aux Génois.

Avec ce nouveau livre, la collection de « L'architecture rurale française » poursuit une vaillante carrière. Déjà trois volumes parus, généreusement et savamment illustrés (Savoie, Dauphiné, Corse).

La série parviendra-t-elle jusqu'au vingt-deuxième tome, couvrant ainsi l'intégralité du territoire national ? Souhaitons-lui bon vent. Et touchons du bois.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ CORSE, d'Henri Raulin et Georges Ravis-Giordani. « L'architecture rurale française ». Ed. Berger-Levrault, 253 p., 180 F.

lettres étrangères

Conrad au cœur de l'aventure

(Suite de la page 17.)

Situations et personnages prennent ainsi le relief coloré d'une bande dessinée garantie d'époque. Les auteurs ne résistent cependant pas au commentaire et au symbole pour nous rappeler que l'on reste en littérature. Quant au style, il est tantôt descriptif et exact, tantôt relevé d'un lyrisme coloré, allant d'un réalisme d'action au vertige de l'abstraction. Ainsi un lecteur moderne, happé par le mouvement de l'intrigue jusqu'à en avoir le tournis, tombera-t-il soudain sur des phrases qui le feront sourire comme un désuet cliché jauni. Du genre : *« La Mort voletait au-dessus de cette table — comme aussi, semblait-il, l'haleine des âges passés. »*

Un cheminement spirituel

Ce ne sont pas ses effets de flou artistique, autrefois vantés, qui nous retiennent aujourd'hui chez Conrad. Si la rhétorique marque parfois un peu lourdement ses plus grandes œuvres, il y a aussi chez lui le sens du récit rigoureux, tendu, arqué peut-on dire, sur un mystère, un cheminement spirituel. Ainsi pour les deux nouvelles que l'on vient de rééditer et qui ont été publiées un an avant *l'Aventure*. Deux récits de marin, deux confessions de Marlow, ce porte-parole de l'auteur, présent ici et là dans son œuvre.

Avec *Jeunesse*, on lira un prenant récit de mer — l'odyssée d'un second à bord d'un rafiot qui, tant bien que mal, et plutôt mal que bien, ira de Londres à Bangkok. Une belle leçon de courage, de ténacité, d'audace qui sent bon l'iode et les embruns. Une exaltante aventure « au naturel » qui fait penser à *Typhon* et en qui se reconnaît un âge de la vie. *« Entre toutes les merveilles du monde, il y a la mer, je crois, la mer elle-même — ou bien est-ce seulement la jeunesse ? Qui peut le dire ? »*

Cœur des ténèbres, le second récit, nous entraîne au cœur de l'Afrique ou, comme le dit l'auteur, de la « sauvagerie ». Ici toute la progression narrative est suspendue à l'existence réelle, mais aux allures mythiques, d'un certain Mr. Kuntz. Qui est cet étrange « homme remarquable » qui a su gagner la confiance des tribus primitives, accumuler l'ivoire comme nul autre, et professer l'amour et la science en pillant le pays et en coupant les têtes ? Un bourreau ou un illuminé que cet être de solitude qui ira dans sa « folie » jusqu'à se prêter à des rites barbares ? Ici c'est à *Lord Jim* que l'on pense, et les questions philosophiques et morales que soulève cet âpre et énigmatique nouvelle sont bien celles qui reposent au cœur même de toute l'œuvre de Joseph Conrad, maître ès aventures marines, mais surtout grand nautonier de l'inquiétude humaine.

PIERRE KYRIA.

★ L'AVENTURE, de Joseph Conrad et Ford Madox Ford, traduction de Marc Chadourne, Fayard, 466 p., 59 F.

★ JEUNESSE, suivi de CŒUR DES TENEBRES, de Joseph Conrad, traduction de G. Jean-Aubry et A. Ruyters, coll. « l'Imaginaire », Gallimard, 266 p., 18 F.

histoire

Une consécration universitaire

● *Georges Soria et l'histoire évocatrice.*

IL se passe tous les jours — ou presque — des thèses en Sorbonne dont beaucoup font date pour un petit nombre de spécialistes. Mais ce n'est pas tous les jours que l'on y décerne à l'unanimité du jury et sous les applaudissements de l'assistance le titre de docteur avec mention très honorable à un homme qui présente comme thèse des travaux destinés au grand public.

C'est pourtant ce qui vient d'arriver à Georges Soria pour ces deux ouvrages monumentaux, dont *le Monde* a parlé en leur temps : *Grande Histoire de la Commune* et *Guerre et Révolution en Espagne*. Rien de plus différent en apparence que des travaux de ce genre et ceux auxquels se livrent les membres savants et austères du jury devant qui se présentait un homme aussi connu comme amateur d'art et homme de théâtre que comme historien. Un membre du jury n'évoqua-t-il pas avec une sobre éloquence les grises journées passées aux archives ? Ne regretta-t-il point que celles de Vincennes, pourtant si riches de renseignements sur la Commune, n'eussent pas encore livré tous leurs secrets ?

Deux défaites sanglantes

Visiblement Georges Soria n'est pas un homme d'archives. Il s'est documenté aussi bien qu'il l'a pu, avec honnêteté et scrupule. Ce n'est pas sa faute s'il n'a pas toujours donné des références précises. Mais son objet était autre : il voulait tout à la fois faire voir et faire comprendre. Pour cela l'image lui était aussi indispensable que la plume ; et non pas seulement l'image documentaire, mais aussi l'image évocatrice d'une atmosphère, d'un temps passé.

Il s'agit en somme d'une histoire plus encore évocatrice qu'explicative.

La Commune de Paris, grâce à Georges Soria, nous pouvons la vivre avec les communards. Et plus encore peut-être cette « Guerre et Révolution » d'Espagne parce qu'elle est plus proche, parce que Soria lui-même en fut le témoin, parce qu'il a interrogé, en tête des cinq volumes, des hommes et des femmes qui furent eux aussi acteurs ou témoins et qui vivent encore ou sont morts depuis peu.

Nous voici bien loin, n'est-ce pas ? de cette « histoire quantitative », aujourd'hui pratiquée dans les cercles de spécialistes, et où se sont illustrés quelques-uns des membres du docte jury, notamment Pierre Vilar, dont la thèse sur la Catalogne en 1962 fit sensation. Mais c'est précisément ce même Pierre Vilar qui félicita le plus chaleureusement Soria pour le goût de vécu qu'il trouvait dans ses ouvrages.

Le mot de journalisme fut aussi prononcé une ou deux fois, et point du tout comme un reproche puisque, après tout, le journaliste est l'historien de la chose présente, comme le poète selon Claudel. Ce qui a rendu cette soutenance possible, c'est que les membres du jury, non moins que le candidat lui-même, sont des hommes du présent. Si les uns sont spécialisés dans la Commune et les autres dans les choses d'Espagne, ils ont tous assez d'ouverture sur ce qui n'est pas strictement leur spécialité pour voir que ce n'est point par hasard que Georges Soria a traité successivement de la Commune et de la guerre civile espagnole. Les différences sautent aux yeux, mais les analogies sont encore plus fortes.

Il s'agit de deux sanglantes défaites, et Lénine disait qu'il y avait plus d'intérêt à étudier les défaites que les victoires. Lui-même a fait son profit en 1917 de la défaite de la Commune et de celle de la révolution de 1905 en Russie même.

En lui décernant le titre de docteur, il me semble que le jury n'a pas entendu seulement récompenser un travail aussi honnête que brillant, mais aussi manifester à sa façon qu'il reconnaissait le lien entre deux ouvrages qui racontent les mêmes espoirs et les mêmes déceptions, car il ne faudrait pas qu'à force de se spécialiser l'histoire s'interdise les comparaisons les plus éclairantes et les plus fécondes.

JACQUES MADAULE.

histoire

Résistance, espionnage et complots

par Jean PLANCHAIS

Le service secret de Darlan

DARLAN s'efforça de sauver le lieutenant de vaisseau d'Estienne d'Orves, arrêté par les Allemands en 1941 alors que, venu de Londres, il mettait sur pied un réseau de renseignements. Il faillit y parvenir en faisant échanger la vie de l'officier contre des renseignements sur les mouvements de navires dans le détroit de Gibraltar. Ces renseignements étaient obtenus... grâce à l'écoute des postes d'espionnage allemands à Tanger et en Espagne. Décodés et convenablement démarqués, ils furent vivement appréciés par l'état-major allemand, qui y voyait un moyen de recouper ses informations. Mais le premier attentat dans le métro contre un officier de marine allemand fit échouer le marché : d'Estienne d'Orves fut fusillé en représailles.

Maurice Pasquelot, journaliste, qui raconte cette histoire dans *les Dossiers secrets de la marine*, a appartenu au service d'études économiques de la marine marchande à Vichy, le S.E.E.

Un service ultra-secret, tout au moins en ce qui concerne une partie de ses activités. Les études économiques étaient sérieusement réalisées, et un de ses membres, le professeur André Platier, sera le fondateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) après la guerre. Mais, parallèlement, sous la direction de J.-R. Joubert, une partie du S.E.E. était aussi le S.R. particulier de Darlan. Apparemment les 2e bureaux officiels ou officieux ignorent son existence, et Pétain et son entourage ne la soupçonnent même pas.

A-t-il été efficace ? Le côté « amateur » de certaines de ses tentatives transparaît à travers les récits de Maurice Pasquelot, et l'on distingue souvent assez mal quel fut son rôle exact ou l'importance de sa participation aux opérations de grande envergure.

Comme tous les services secrets de Vichy, la partie immergée du S.E.E. se trouva constamment dans une situation fort ambiguë. A qui fournit-il ses renseignements ? A ses patrons, certes, mais aussi à Londres, et, à partir de 1942, le S.E.E. se trouva pris dans le grand fourmillement des réseaux avant de se fondre, à la libération, dans la D.G.E.R., un des avatars du SDECE.

L'auteur a mal accepté l'étiquette de « vichyste » qui fut attachée à son service. Il s'attaque avec férocité à l'amiral Barjot et à Charles Luizet, le préfet de police de la libération, dont il dénonce la « trahison » au profit des services secrets britanniques.

★ **LES DOSSIERS SECRETS DE LA MARINE. LONDRES-VICHY, 1940-1944, de Maurice Pasquelot. Nouvelles Éditions latines, 304 p., 45 F.**

Le Parlement de la clandestinité

JACQUES DEBU-BRIDEL représentera, au Conseil national de la Résistance, un groupe de droite, la Fédération républicaine et les républicains nationaux. Position paradoxale : il était devenu, à ce moment, un des piliers du Front national, mouvement où le parti communiste jouait un rôle essentiel.

Son récit de la vie et de la mort du Conseil national de la Résistance a le charme des Mémoires. Gaulliste convaincu — il fit plus tard partie du R.P.R., — il entend montrer que l'on a fortement exagéré l'opposition entre de Gaulle et le Conseil national de la Résistance et en fournit quelques preuves. Sans dissimuler les luttes de tendances et les batailles politiques dont le C.N.R. fut le champ clos, il exclut que l'œuvre accomplie dans la clandestinité, l'élan vers une société plus humaine, ont été brisés par les guerres coloniales de la IVe République. Non sans raison.

★ **DE GAULLE ET LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE, par Jacques Debû-Bridel. Editions France-Empire, 288 p., 36 F.**

De Gaulle, gai

M. PIERRE BILLOTTE, qui fut à Londres le chef d'état-major de De Gaulle, est de ceux qui ont approché de plus près le chef de la France libre. Interrogé par Jean-Pierre Dorian, il rapporte une série de ces formules sarcastiques, parfois gamines, que le général laissait tomber avec cet art de la pointe et du trait qui le fait comparer par l'un de ses auteurs... à Sacha Guitry. Beaucoup sont connus. Et, malgré la discrétion de Pierre Billotte, un certain nombre de victimes sont identifiables.

De Gaulle souriait, on le savait. Mais surtout des travers de l'humanité en général et de ses proches en particulier. Et on n'est pas surpris d'apprendre que le fou rire lui était « inconnu ».

★ **TRENTE ANS D'HUMOUR AVEC DE GAULLE, par Pierre Billotte. Propos recueillis par J.-P. Dorian, Menges, 190 p., 28 F.**

Espions tous azimuts

● ***Que la vie d'agent secret est donc compliquée !***

ROBERT TERRES, qui fut agent secret dès l'adolescence et qui n'indique pas quand il a cessé de l'être, vient de publier des Mémoires assez différents des grandes fresques historiques auxquelles nous ont accoutumés les souvenirs des grands maîtres du genre.

R. Terres a été élevé dans le sérail. Son père, officier supérieur, avait dirigé, après la première guerre mondiale, le renseignement et le contre-espionnage de l'armée du Rhin. Germanophile, il était de ceux qui refusaient d'acculer l'Allemagne vaincue au désespoir et à la révolte. Ce qui lui valut d'utiles relations chez nos voisins et une démission pour motifs de haute politique. Départ officiel. L'uniforme quitté, le commandant Terres utilise aussitôt ses compétences au sein d'un organisme fort discret : P/A. En 1930, explique notre auteur, « *il manquait à la France un service de renseignements et d'action autonome et civil, en liaison avec les puissances économiques du pays, dont les fonds lui assureraient l'indépendance nécessaire à son fonctionnement ; en somme, une réplique française de l'Intelligence Service.* »

Ainsi, grâce au Comité des forges, à la Compagnie de Suez, au Comité national des assurances « *et à bien d'autres organisations* », fut fondé un service pour le moins ambigu, et des « bureaux de liaison avec le patronat » furent installés rue de la Bienfaisance. Le commandant embauche son fils dans ce « *service secret du service secret* ». Parallèlement à son rôle classique d'information sur l'étranger, le jeune Robert Terres « *se livrait, pour le compte du patronat, à l'espionnage politique dans les syndicats et les partis de gauche, en introduisant notamment un agent à la rédaction de* l'Humanité » et en participant à la fondation de l'Entente internationale anticommuniste (E.I.A.), qui, avec l'argent français, regroupait de nombreuses associations de Russes blancs.

Etrange interpénétration des services officiels et des « enquêteurs privés » subventionnés par les pouvoirs économiques. Etrange et révolue, bien entendu... Elle fera en tout cas à la fois le malheur et le salut de Robert Terres, menacé et repêché de toutes parts. En 1939, il devient un officier de renseignement « régulier ». Il y gagne un uniforme, au moins de principe. Il continue de pratiquer pour le S.R. militaire le métier familial dans le même secteur : les Pyrénées et l'Espagne. Il commence à y accumuler quelques rancunes contre un brillant officier de gendarmerie, le capitaine Paillole trop militaire à son gré pour la « basse police ». Car Robert Terres, avec une grande franchise, dévoile dans son livre bien des dessous du renseignement souvent « gommés » ailleurs. Passages de frontières, introduction d'agents doubles (W dans la terminologie du renseignement) chez les franquistes ou les Anglais.

Survient l'armistice de 1940. Les services spéciaux se camouflent et se réorganisent. La partie se complique. Qui est W et qui ne l'est pas ? On arrête des gaullistes et des agents de l'Intelligence Service, on en aide d'autres. Intoxication et contre-intoxication. Tout le monde, ou à peu près, est anti-allemand, mais les professionnels considèrent avec dédain les « amateurs de Londres ». Et l'armée reste, sans enthousiasme excessif, derrière le maréchal. Deuxième bureau et S.R. compris. L'ancien agent du patronat a fait amitié avec les groupes républicains espagnols à la frontière et assiste avec surprise aux évolutions compliquées de ses chefs. Ces derniers, en novembre 1942, transportent leurs pénates en Afrique du Nord. Terres est chargé d'organiser un voyage « de luxe ». Le tout est alors d'y mettre le prix. L'industrie du franchissement de frontières offre en effet des voyages pour toutes les bourses. Payables d'avance. L'artisanat était moins sûr, plus rude, mais souvent plus désintéressé. Mais une bureaucratie militaire laisse toujours traîner des papiers. Terres est arrêté à Perpignan, le 26 janvier 1943, par la Gestapo.

Engrenage compliqué. On le traite de professionnel à professionnel. Il lui faut prétendre qu'il a abandonné ses fonctions après l'armistice. Insoutenable. Qu'il ne sait rien. Insoutenable encore. Il jouera donc le rôle du jeune officier partisan de l'ordre, de la collaboration, anticommuniste et antigaulliste, évoquera les relations d'un père qui, lui-même, les utilise désormais au profit d'un réseau de renseignement anti-allemand. Et cela marche. Le colonel Boemelburg, « vieil ami » du commandant Terres, devenu chef de la Gestapo de Paris, fait venir Robert Terres dans la capitale et l' « invite », après de longs interrogatoires préliminaires, dans son hôtel particulier, où il est enfermé jusqu'à ce que Boemelburg en fasse cadeau au service rival du sien, l'Abwehr — le service de renseignement de l'armée, — qui se met en devoir d'en faire un « W ». Libération souriante. Départ. Arrestation à Toulouse par la Gestapo locale, qui a retrouvé certains papiers du S.R. Nouvelle libération brève. La police de Vichy court après le « complice » des républicains espagnols. Il entre, toujours « W », dans la milice — comme inspecteur régional. Il a promis aux Allemands, suspicieux, de les renseigner sur cette police supplétive. En vain.

Des circonstances rocambolesques

La partie devient trop compliquée et la police « française » trop maligne. Un commissaire Valentin rattrape le « milicien » de fraîche date, et — relations toujours — on l'interne seulement à Evaux-les-Bains, prison douce pour généraux rêveurs. Tentative d'évasion. Prison « dure » : celle de Castres, d'où, dans des circonstances rocambolesques, Terres s'évade, gagne l'Espagne puis l'Afrique du Nord.

Il y est mal reçu. Ou pas reçu du tout. Il sent le roussi. Il s'en étonne assez candidement. A vrai dire, une certaine prudence préliminaire paraît au lecteur assez normale à l'égard d'un « W » aussi acrobate. Quoi qu'il en soit, Robert Terres abandonne tout espoir de travailler avec les « militaires réguliers » dévoués à Giraud, et, dernier pied de nez à sa bête noire, le commandant Paillole, se fait embaucher par l' « ennemi » Jacques Soustelle, patron des services secrets « gaullistes », qui s'efforce de réunir tout le monde sous sa houlette. Enfin une situation simple !

★ **DOUBLE JEU POUR LA FRANCE (1939-1944), de Robert Terres. Grasset, 396 p., 49 F.**

Le bazar des conjurés

● ***Les mésaventures des soldats perdus.***

EN 1820, MM. Vanderwoorden, Mallent et le colonel Sauzet ouvrirent au 11 de la rue Cadet, à Paris, le Bazar français. On y entrait librement et on pouvait y acheter les objets et les denrées les plus variés, y admirer des expositions : le premier magasin à grande surface. Mais on y cherchait en vain de souriantes vendeuses. Les chefs de rayon étaient d'aspect sévère, les vendeurs avaient le cuir tanné et la moustache avantageuse. Le colonel Sauzet, en demi-solde, avait recruté pour ses comptoirs des officiers, des sous-officiers et des voltigeurs de la Grande Armée. Il en sortit, évidemment, un complot, que l'inévitable Marmont, duc de Raguse, soutien fidèle et abhorré de la monarchie et responsable de l'ordre à Paris, étouffa dans l'œuf. Un complot de plus dans la longue liste de ceux qu'évoque André Zeller dans *Soldats perdus : des armées de Napoléon aux garnisons de Louis-Philippe.*

André Zeller, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, qui fut l'un des quatre chefs de la « fronde » d'avril 1961 en Algérie, se qualifie lui-même de « *soldat perdu... et retrouvé* ». Sans amertume excessive. Vieux soldat d'une famille de militaires et de polytechniciens, il a, de sa « malaventure », gardé une sympathie pour les révoltés au nom du patriotisme, qu'il s'agisse des *Hommes de la Commune*, objet de son premier livre, ou des demi-soldes de la Restauration.

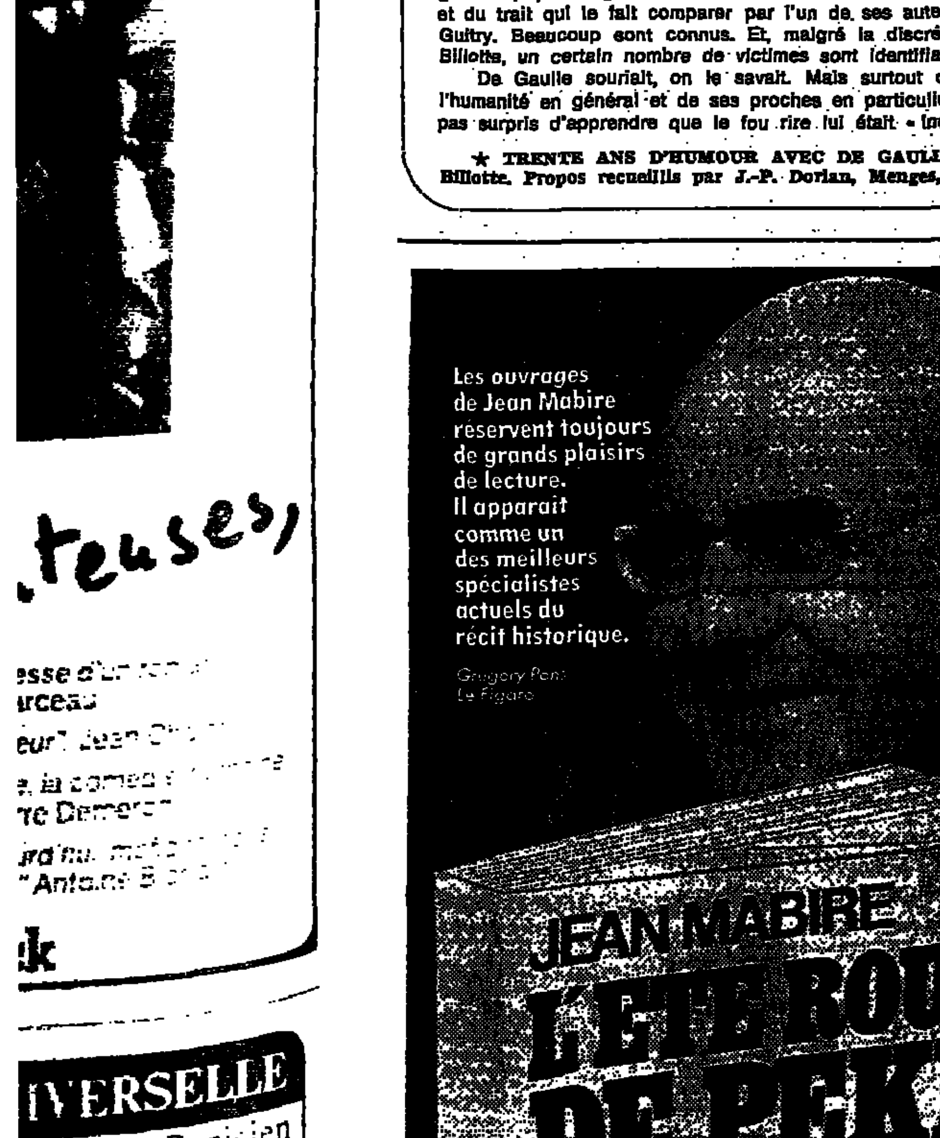
A ses yeux, ces remous n'eurent pas toute l'ampleur que certains leur ont attribuée. Les complots étaient souvent enfantins. Ils n'englobaient que de petits groupes épars que les préfets et leur police suivaient d'un œil attentif et parfois prévenu. Les anciens soldats de Napoléon, dans une France largement peuplée et beaucoup moins décimée qu'on ne se le figure, étaient des hommes de vingt à trente-cinq ans qui, pour l'immense majorité, se réadaptèrent sans difficulté à une société civile que beaucoup n'avaient quittée que depuis peu.

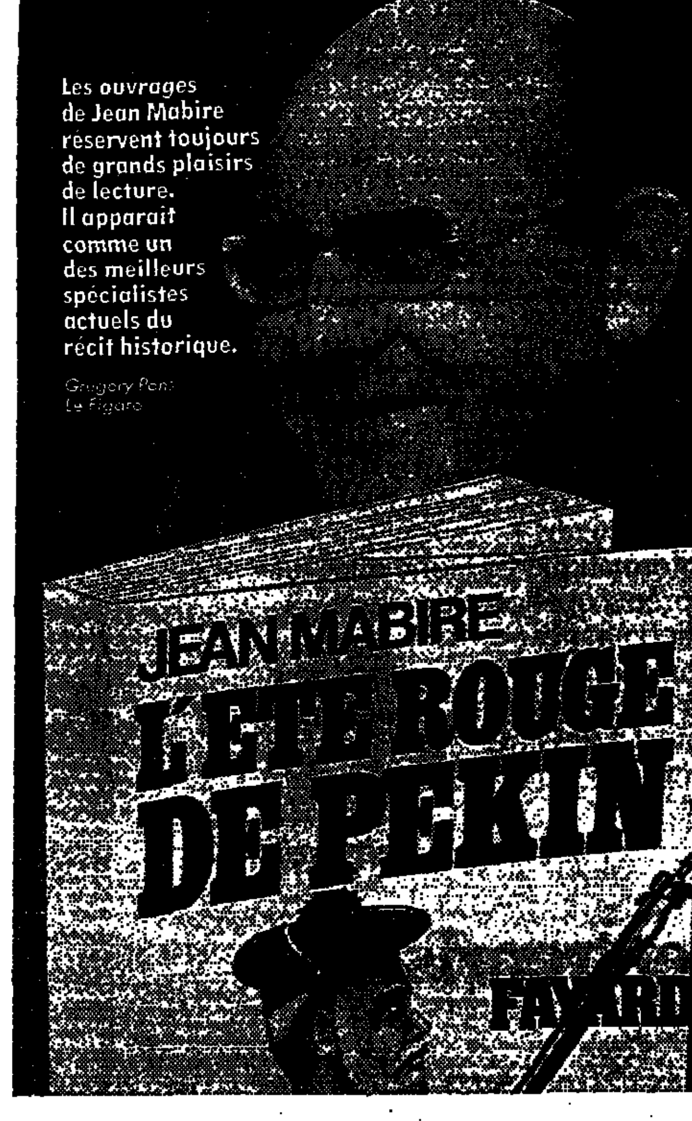
A la tête de l'administration de la guerre se succèdent un médiocre un peu ridicule, le général Dupont ; un égoïste tranchant, Soult, la « girouette d'acier » ; un honnête soldat, Davout ; un bureaucrate épris d'épuration, Clarke ; le brillant et paresseux Gouvion-Saint-Cyr ; Latour-Maubourg, autre Dupont ; Victor, enfin, brave homme près de ses sous. Tous ont servi l'Empire. Tous font assaut de fidélité au roi Louis XVIII. Plus ou moins durement, ils épurent et répriment, assistés de beaucoup de leurs camarades de combat devenus de pointilleux fonctionnaires et d'anciens émigrés, incompétents pour la plupart. Que l'armée n'ait pas posé plus de problèmes graves aux gouvernements de Louis XVIII est, en définitive, assez étonnant. En fait, elle est coupée de la nation. Elle n'a eu avec elle, sous l'Empire, que des rapports lointains ou sans véritable sympathie.

Les volte-face de ses chefs ont entamé un prestige dont, déjà, le public, accablé des communiqués de l'Empire, s'était lassé. Malgré la réforme de Gouvion-Saint-Cyr, le corps militaire plongera lentement dans une sclérose et un vieillissement qui dureront trois quarts de siècle.

La conclusion « politique » d'André Zeller est assez paradoxale : « *Depuis* (la Restauration), *jamais l'armée, jamais ses soldats*, écrit-il, *ne se sont dressés contre un système politique. Le putsch et le* pronunciamiento *ne sont pas des mots français. La révolte, oui ! Pour le soldat qui a peiné ou qui a souffert, c'est elle qu'on trouve immanquablement au bout des duperies.* » La nuance est, certes, importante. Mais quelle révolte militaire ne risque pas de dégénérer en putsch ou en pronunciamiento ? Quelle armée n'est point tentée d'imposer son ordre à l'homme qui l'incarne à ses yeux ? Restons en 1823...

★ **SOLDATS PERDUS, d'André Zeller. Des armées de Napoléon aux garnisons de Louis XVIII. Librairie académique Perrin, 416 p., 65 F.**







هكذا من الأصل

Le Monde

société

LA RÉINSERTION DES TOXICOMANES

Plusieurs témoignages font état de violences au centre de postcure de la Boère

Le phénomène de la drogue, parce qu'il est complexe, a laissé le champ libre à de nombreuses expériences, souvent intéressantes, inquiétantes parfois. Le centre de postcure pour drogués de la Boère, en Haute-Garonne, que dirige M. Lucien Engelmajer, alias « le Patriarche », fait *aujourd'hui l'objet de critiques et même* d'accusations après avoir été, il est vrai, porté au pinacle.

La presse « parallèle » de Toulouse « la Tribune du Midi », « Mise à pied », une publication antipsychiatrique, ont *fait* paraître des articles contenant des témoignages précis. Une brochure, éditée par un collectif d'information de Toulouse, publie plusieurs récits sur l'usage de la violence à la Boère.

M. Engelmajer vient de poursuivre en diffamation le journal médical « Tonus » après la publication d'un article faisant état du climat qui règne dans le centre de postcure. L'avocat de « Tonus », Mᵉ Novat, a, de son côté, réuni plusieurs témoignages. Le fait est que les nuages *s'accumulent.* La Boère n'est plus considérée aujourd'hui comme la postcure miracle et le dernier recours des toxicomanes.

Le patriarche foudroyé ?

De notre envoyé spécial

Saint-Paul-sur-Save (Haute-Garonne). — Ah ! Ces pères qu'on ne cesse de s'inventer aux confins de nos angoisses et de notre impuissance : ils protègent et rassurent. Ainsi la drogue, qui fait baisser les bras des spécialistes et plonge les familles dans le désespoir, n'a-t-elle pas manqué d'engendrer son lot de gourous et de « faiseurs de miracles ». Les 30 % de réussites annoncés prudemment par le docteur Claude Olievenstein, c'est trop peu. Lucien Engelmajer, le patriarche de la Boère, *fondateur* du centre de postcure créé en 1974 à Saint-Paul-sur-Save, non loin de Toulouse, affirme qu'il obtient, lui, 90 % (1). C'est beaucoup mieux. Devant l'étendue du mal, il n'est plus temps de vérifier, de raisonner, il faut croire, croire aveuglément. *« Si, demain, je ferme la Boère, il y aura quatre millions de drogués en France... et un million de morts »*, dit le patriarche, et, devant ces prophéties, comment ne pas se jeter dans les bras de ce « père tout amour » ?

Qui aurait pensé il y a dix ans, avant que la toxicomanie soit le « problème » du jour, que Lucien Engelmajer, et sa femme Rena, deviendraient des « vedettes » de la postcure. Ancien marchand de meubles, Lucien coulait des jours paisibles au village de Thil (Haute-Garonne) pendant que Rena pratiquait une pédagogie « révolutionnaire » à l'école communale voisine. Ils recevaient des marginaux, jouaient aux artistes, ne frayaient guère avec les gens du pays. « *Monsieur,* dit aujourd'hui le boulanger de Thil, *monsieur*, c'est ainsi qu'il appelle le patriarche, *nous avait prédit qu'un jour il serait un gros client.* » Prophéties et prédictions, tout s'est réalisé. La Boère abrite aujourd'hui une trentaine de pensionnaires, et autant le château de la Mothe, à quelques kilomètres de là. Le patriarche, barbe blanche et robe de lin, c'est à présent une institution ; le centre de postcure, avec un prix de journée de 175 F accordé par la direction de l'action sanitaire et sociale pour chaque pensionnaire de la postcure, connaît une notoriété mondiale ; les parents ne ménagent pas leurs louanges, et le corps médical toulousain, sceptique au début, se tait désormais ; il ne sait trop s'il faut admirer cette trouvaille thérapeutique : massages, tisanes et travaux de force.

90 % de réussite

Les parents qui ont vécu l'épreuve de la drogue sont tellement désemparés qu'ils sont prêts à tout accepter, à tout excuser, pourvu qu'on sauve leurs enfants. Et le patriarche dit à qui veut l'entendre : « *Je « les » sauve* » « *Mon fils est transformé depuis qu'il est au centre* », raconte une mère en visite à la Boère. « *Le patriarche est l'amour même. Il ne faut pas croire ce que disent les mauvaises langues.* » Un renversement des valeurs ? Ce qui ailleurs peut paraître inadmissible devient ici naturel. On dit que Lucien Engelmajer s'attribue « un droit de cuissage ». « *Ah, ça, je le croirais volontiers !* », répond en souriant le brigadier-chef de la gendarmerie de Grenade... C'est sa nature. On dit que le patriarche, dont le nom s'étale en faïences cassées à l'entrée du centre, frapperait fort les pensionnaires. C'est son droit. Un père ne corrige-t-il pas ses enfants ?... Mais les coups sont d'une violence peu ordinaire. C'est la faute de ceux qui les reçoivent ; ils ne sont pas comme les autres. Des drogués, vous pensez ! « *D'ailleurs*, fait-on remarquer, *il n'y a jamais de plainte.* » « *Avec les toxicomanes, la violence est inévitable...* », reconnaît le père Lefebvre, directeur du centre Didro, à Paris (2). En face des spécialistes ne sachant plus que dire ni que faire, le patriarche énonce — assène — ses vérités thérapeutiques : « *Et, en plus, j'ai 90 % de réussite.* »

Nunchaku

Le voilà avec la bride sur le cou. Les officiels l'officialisent, les gendarmes ferment les yeux, le ministère de la santé augmente ses prix de journée, les dons affluent, les télévisions américaines et canadiennes viennent rehausser son image. « *A présent, plus rien ne peut l'arrêter ; au début nous étions très circonspects,* explique le brigadier-chef, *mais maintenant il passe par-dessus nous. Il s'adresse directement à la préfecture.* » Le patriache, gloire locale, mythe, à qui désormais tout profite : « *Si vous l'aviez vu quand une fille s'est échappée,* dit le boulanger admiratif, *comme il l'a rattrapée et quelle correction il lui a flanqué devant tout le monde !* » Le village applaudit à la raclée. Juste châtiment tombé d'un bras secourable.

Au centre, même obéissance. Même légitimité reconnue. « *Je l'ai bien mérité* », articule avec peine un jeune pensionnaire qui s'est fait casser la mâchoire par un « encadrant ». « *Montre la fausse dent que t'a posée l'un des meilleurs dentistes de Toulouse* », ordonne le patriarche à une jeune fille qu'il avait auparavant un peu sévèrement châtiée.

Culpabilisés, humiliés, faibles pour la plupart, les pensionnaires de la Boère subissent sans trop se plaindre les épreuves de la rédemption. Ils n'ont pas le choix : c'est la Boère, la prison ou l'hôpital psychiatrique. « *Il faut d'abord, dès qu'ils entrent ici, leur casser leur personnalité,* nous expliquait M. Engelmajer. *C'est la réinsertion par le travail ; moi je les réinsérerai à coup sûr, parce qu'ils travailleront plus et moins cher que les autres...* »

En attendant la guérison, le patriarche fait lever son monde à 7 heures le matin et le met au travail : « *Ça leur fait oublier la drogue.* » « *Pour calmer le caractère de René,* écrit Lucien Engelmajer dans son livre *le Patriarche,* en vente chez le boulanger de Thil, *je lui fais creuser et reboucher de grands trous.* » (3). Jour après jour, pierre après pierre, les « drogués » ont ainsi restauré la Boère et le château de la Mothe. Ils ont dû à la hâte aménager des chambres pour les spécialistes de l'UNESCO invités en août dernier pour toucher du doigt les « miraculés ».

Avec le succès, l'organisation s'est mise en place. Ce qui fait dire à certains qu'un univers concentrationnaire s'est substitué à la bohème des débuts. « *Durant l'année où je suis restée à la Boère, j'ai assisté à des règlements de comptes dépassant de beaucoup le passage à tabac des flics*, atteste aujourd'hui une ancienne pensionnaire, Annie Bramardi, qui cite aussi le cas d'un garçon frappé à coups de nunchaku (4) pour être seulement sorti sans avoir demandé la permission au patriarche. *Un an après, il en gardait encore les marques.* » « *Pour ma part,* conclut-elle, *j'ai subi deux tentatives de viol, cinq passages à tabac, et mes parents ont été volés de 8 000 F...* » « *J'ai vu Lucien pénétrer dans la salle commune armé d'un bambou d'une soixantaine de centimètres de long, portant à son extrémité un morceau de plomb de la grosseur d'une petite pêche, foncer sur Laurent et le frapper de son bâton* », rapporte Gérard, un ancien professeur de mathématiques qui séjourna dix jours chez le patriarche. Gérard tient « *la Boère pour un lieu qui n'est pas sans évoquer le Goulag, rien de moins* ».

Sur ce point, un ancien encadrant, Bernard Boussard, explique : « *Notre rôle était de veiller à ce que personne ne se repose et de renforcer l'image patriarcale de Lucien. Les encadrants étaient les yeux de Lucien. On leur demandait aussi d'être des instruments de répression : « Jean-Marie est en quarantaine, » tu ne lui adresses plus la » parole...* »

Autant d'assertions controversées, car les partisans du patriarche sont nombreux. « *Ici l'on construit, fermement certes, mais pas sadiquement, comme certains l'ont dit. Les méthodes n'empruntent rien aux systèmes fascistes utilisés par les adeptes de la dépersonnalisation* », dit un psychologue, M. Claude Joyet. « *J'ai vécu au milieu d'hommes et de femmes responsables et courageux* », affirme Mme Korobelnik, qui a passé quatre jours au centre. « *Il ne règne aucune atmosphère de violence à la Boère, et il serait malveillant d'interpréter comme violence les chocs de personnalités* », atteste Bruno Mallard, surveillant de lycée, et M. Bernard Cattois reconnaît : « *La violence, bien sûr, elle existe à la Boère, mais quel est le groupe qui peut vivre sans elle ?* »

Le képi du maréchal

Les accusations ne suffisent pas à ébranler la confiance qu'ont investie dans le patriarche tous les inquiets du développement de la toxicomanie. Les juges continuent à placer des délinquants à la Boère, et ils accordent même la tutelle des enfants au patriarche. La brochure de la Fédération de l'éducation nationale sur la drogue (5) mettait en exergue des poèmes de M. Engelmajer empreints de bonté et d'amour. Mme Combes, médecin, ancienne directrice de l'action sociale de la Haute-Garonne, qui a longtemps contrôlé le centre, ne s'étonne pas outre mesure. « *Ces reproches on aurait pu les faire il y a longtemps, car le patriarche a toujours agi de cette manière, mais n'empêche qu'il a des résultats.* » Les libertaires de « L'Imprimerie 34 » de Toulouse viennent de publier une brochure à propos de la Boère (5 F). Ils n'hésitent pas à dénoncer un « *racket économique, la violence, la domination* ». Le lieutenant de gendarmerie qui est venu la réclamer au guichet de l'imprimerie n'a su que s'étonner : « *Vous ignorez donc que le patriarche est cardiaque, vous voulez le faire mourir ?* » Crainte de voir s'effondrer le protecteur, de se trouver à nouveau sans solution miracle ?

Pourtant les témoignages précis abondent. Le docteur Christian Brulé, directeur du centre départemental d'aide aux toxicomanes de Versailles (6), qui a pu constater des sévices lors de plusieurs séjours à la Boère, ne considère pas que cette communauté « *soit capable d'aider valablement les jeunes toxicomanes, étant données les structures établies par le dirigeant qui, pour libérer le jeune de la drogue, l'aliène à sa propre personne* »... Le docteur Rodolphe Ingold, du centre Marmottan à Paris, mentionne de son côté des témoignages digne de foi « *faisant état de violences physiques et morales, de fouilles indécentes et d'une véritable incarcération* ». Le docteur Olievenstein, dans son livre *Il n'y a pas de drogués heureux*, s'étonnait déjà : « *On est stupéfait lorsqu'on lit ses textes théoriques d'y trouver pour l'essentiel un moralisme réactionnaire et récupérateur, où se profile, irrésistiblement le képi du maréchal Pétain et l'éthique des Chantiers de jeunesse. On se demande un peu comment les toxicos, sauf à être débiles, peuvent adhérer à de semblables discours...* (7) » Le directeur de Marmottan est désormais un farouche opposant aux « méthodes » du patriarche qui ne sont pas sans lui rappeler les « expériences répressives » du genre de Daytop ou de Portage en Amérique. « *Les marginaux sont le champs de manœuvre de la répression,* nous a-t-il expliqué, *et j'ai peur qu'on ne saute sur l'occasion de la Boère pour étendre ce type de postcure.* » On se défend, au ministère de la santé, d'avoir de tels projets. « *Nous avons envoyé plusieurs inspecteurs, qui n'ont rien constaté d'anormal,* explique M. Bertrand Fragonard, directeur du cabinet de M. René Lenoir, secrétaire d'État auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale. *La drogue est un délicat problème, et nous sommes ouverts à toutes les thérapies, y compris celles de M. Engelmajer ; il est parvenu à réinsérer ces drogués, pour nous cela suffit...* »

Seulement voilà, y a-t-il vraiment de grands toxicomanes à la Boère ? Si pour M. Fragonard cela ne fait aucun doute, c'est ce que conteste formellement un médecin de Toulouse qui fut pendant près de deux ans vacataire à la Boère au titre de l'action sanitaire et sociale. « *J'ai souvent constaté des violences. Des jeunes sont venus me voir dans mon cabinet, très amochés. Je peux vous affirmer que, pendant le temps où j'ai exercé là-bas, je n'ai jamais vu un seul drogué dur...* » Le docteur Texier, neuropsychiatre, qui a séjourné plusieurs fois à la Boère, confirme ce témoignage.

En l'absence de vrais toxicomanes *il serait incompréhensible* de déléguer le droit d'administrer des châtiments au premier qui porte une rassurante barbe fleurie. Les marginaux sont-ils des enfants si terribles qu'on doive les soumettre à la thérapie de la méthode forte qui a fait, ailleurs, la preuve de son inefficacité ? Y compris pour le thérapeute.

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) *Le Monde* des 24 mai 1975 et 10 août 1977.

(2) 23, rue de Gergovie, 75014 Paris, tél. 542-95-00.

(3) *Le Patriarche*, éditions Stock, 322 pages, 39 F.

(4) Arme de Kung-fu, formé de bâtons reliés par une chaîne.

(5) *Le Monde* du 21 février.

(6) 17, rue Berthier, 78000 Versailles, tél. 951-65-47.

(7) *Il n'y a pas de drogués heureux*, édit. Lafont, 336 pages, 44 F.

A Évry (Essonne)

RECORDS A TOUT FAIRE

A l'heure du thé, le mage Karachi s'est allongé sur des tessons de bouteille et une moto de 400 kilos lui est passée sur le corps. Samedi, un Belge, M. Van Puyenboeck, est resté plus de six heures immobile sur un vélo. M. Jean-Pierre Prioul, un Français de vingt-quatre ans, a passé vingt-quatre heures sur son « skateboard » (planche à roulettes), parcourant 480 kilomètres. M. Wim Klein, citoyen néerlandais, a, comme si de rien n'était, extrait mentalement la racine 73ᵉ d'un nombre de cinq cents chiffres.

Et cela doit continuer jusqu'au 8 avril. Pour attirer la clientèle, qui leur fait apparemment quelque peu défaut, les commerçants du centre Evry-2 (Essonne), ont donné droit de cité au troisième Festival des records fantastiques. Et on se presse par centaines autour du podium, où défilent les attractions. « Le côté réel des records est pour moi le plus important », *explique M. Jean-Pierre Speidel, l'organisateur. Il a donc requis les services d'un huissier et d'un « comité scientifique » de médecins, qui ne manque pas de travail avec la vedette de cette semaine. Dominique Webb s'est condamné lui-même aux travaux forcés de l'hypnotisme. Pendant toute la semaine, de 10 heures à 22 heures, pantalon noir, veste à paillettes et regard de lynx, il endort qui veut le regarder. On en était, mardi soir, à plus de trois cents personnes hypnotisées.*

Plus loin, les enfants de la ville ont entrepris la reconstitution d'un immense puzzle. « Ce qui m'intéresse, *précise Jean-Pierre Speidel,* c'est de chercher des êtres qui ont des forces et des pouvoirs extraordinaires, marrants. J'élimine tout ce qui est malsain, dangereux et bidon. Car on peut vite tomber dans le monstre, et je trouve ça horrible. » *Le record du baiser le plus long, ce n'est certes pas* « horrible », *mais on se lasse de tout.*

STÉPHANE BUGAT.

ÉDUCATION

La réforme de l'enseignement

DES ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE ONT MANIFESTÉ A PARIS

Une centaine d'étudiants en architecture de l'École spéciale et des unités pédagogiques 1, 2, 3, 4, 5 et 7 ont manifesté dans l'après-midi du mercredi 5 avril, à Paris, contre la réforme de l'enseignement de l'architecture (*le Monde* du 6 avril). Après avoir tenté en vain d'être reçus au ministère de la culture et de l'environnement, rue de Valois, ils se sont rendus au siège de la délégation générale à la formation et aux enseignements, 4, rue d'Aboukir, où plusieurs dizaines d'entre eux ont occupé le bureau de M. Musy, délégué général.

Après l'arrivée de la police, les « occupants » ont accepté de se retirer en échange d'une entrevue d'une délégation de sept d'entre eux avec l'adjoint de M. Jean Musy, M. Mougey. Ce dernier a affirmé aux étudiants que les textes concernant la réforme de l'enseignement de l'architecture avaient peu de chances d'être abrogés et a attiré leur attention sur la nécessité d'organiser un rattrapage du temps perdu dans certaines unités pédagogiques pour obtenir la validation des unités de valeur.

Une manifestation nationale est prévue pour le 27 avril à Paris.

Une élection contestée à Montpellier

FÉMINISTES CONTRE « MISS »

L'élection de « *Miss Montpellier* » a été perturbée par des femmes appartenant à des mouvements féministes. L'une d'elles est montée sur la scène où devaient défiler les candidates et a commencé à se déshabiller, tandis que d'autres criaient des slogans dénonçant l'élection des « *femmes objets* » et le caractère « *phallocrate* » de la soirée. Les organisateurs ont fait appel à la police, qui a évacué les « perturbatrices ». Le maire de la ville, M. Georges Frêche (P.S.), est intervenu, rappelant que « *la municipalité n'était pas particulièrement favorable à ce genre de manifestation* », mais qu'il convenait « *que tout se passe dans le calme* ».

JUSTICE

Les conséquences du krach immobilier d'Alençon

Après la chute du commis-voyageur

De notre envoyé spécial

Alençon. — M. Gérard Mureau, trente-deux ans, promoteur immobilier, est un V.R.P. qui a « grandi » trop vite. Dans sa chute — le 28 mars dernier, le tribunal de commerce d'Alençon (Orne) a prononcé la liquidation des biens de ses entreprises (« le Monde » du 6 avril), — il entraine aujourd'hui plusieurs milliers de personnes, et pas seulement dans l'Orne, mais dans quatre départements voisins : le Calvados, la Mayenne, l'Eure-et-Loir et la Sarthe. Cette affaire vient rappeler incidemment que certaines sociétés immobilières commettent à l'occasion, comme tout un chacun, « des imprudences inexcusables » et tiennent une gestion « particulièrement désastreuse ».

Grande gueule à bon escient, M. Jacques Marze, plombier chauffagiste électricien de son état, sait être stratège quand il le faut. Depuis l'annonce du krach immobilier Mureau, il affirme : *« Il n'est pas question de mêler la politique à tout cela. »* Certes non ! Mais, plus politique que les politiques, M. Marze suggère à qui veut l'entendre : *« Vous pouvez dire que j'en veux aux pouvoirs publics, ça oui, vous pouvez le dire. »* Ainsi bataille pour d'hypothétiques indemnités le président du comité de défense des artisans sous-traitants des sociétés Gérard-Mureau. Histoire de gros sous ! Derrière lui, deux cent soixante et onze artisans sous-traitants opinent du chef. *« Vraiment, les pouvoirs publics ont été en-dessous de tout. »* Un moment de réflexion et puis : *« Que le premier ministre fasse un geste, voilà ce qu'on demande. On a bien permis La Villette, on permet bien le renflouement du Concorde. Alors ? »* Oui, dans la Basse-Normandie, on ne recule devant aucun exemple. La marée noire des voisins bretons, la sécheresse, rien n'est de trop.

C'est que les cent soixante-dix entrepreneurs de l'Orne, de la Mayenne et de la Sarthe et une centaine d'autres du Calvados et de l'Eure-et-Loir se sentent piégés. La liquidation des biens de Gérard Mureau, parlons clair, représente pour eux plusieurs millions de francs qu'ils ne reverront jamais. Un chauffagiste de Vire pleure ses *« 40 000 F de dû »*. M. Claude Sol, peintre en bâtiment, la même somme. M. Marze ses 180 000 F. Et même 400 000 F pour un entrepreneur du Calvados.

Le 1er avril, cent cinquante artisans représentaient à eux seuls *5 millions de créances. Additions*, soustractions, vérifications et contrôles se poursuivent.

Le pire attend cependant les ouvriers. Quelque deux mille personnes sont en balance. Un artisan prévient : *« Le 15 de ce mois, on va se trouver face à nos échéances. Ce sont deux cent soixante-et-onze entreprises qui ne pourront pas payer leurs gars. »* Un autre (dix ouvriers) déclare : *« Sérieusement, je ne vais pas déposer mon bilan. Au bout de dix ans de boulot, plutôt crever. Mais licencier, oui, ça, sérieusement. »* Lundi, déjà, plusieurs avis de licenciement étaient partis. C'est que plus de cinquante artisans sur els deux cent soixante-et-onze concernés travaillaient quasi exclusivement pour les sociétés Mureau. C'est également que la psychose du dépôt de bilan n'est pas un mythe.

« J'ai été escroqué, tu as été escroqué, il est escroqué... » C'est le refrain des clients-pigeons, acquéreurs, à l'aube d'une retraite, d'une *« charmante gentilhomière »* ou encore, viatique *« pour un début dans la vie »*, d'un pavillon « Samsuffit » : 3 % à la signature, 17 % à l'achèvement des fondations, 10 % à la première dalle coulée du rez-de-chaussée, 15 % à la mise hors d'eau, 22 % au début des plâtres, 8 % à l'achèvement des travaux d'équipement de plomberie, de chaufferie et de menuiserie, le solde à la réception des travaux. La formule a fait son chemin !

Pas de syndicats

Plus de quatre-vingts familles ulcérées (d'autres se font connaître heure après heure) se sont unies dans un groupement de défense des clients des entreprises Gérard Mureau. A l'évidence pourtant, ces familles, encore moins que les artisans, ne peuvent attendre grand-chose. A défaut, elles racontent, elles dénoncent. M. Charles Caillé, résidant à L'Aigle : *« J'ai signé en février 1977 un contrat pour une maison de 270 000 F. Le 8 février 1978, les travaux ont commencé et j'ai débloqué 20 % du montant global. La première dalle coulée, j'ai reversé 10 %. Aujourd'hui, tout est arrêté. Ma seule chance, c'est que la construction en est arrivée aux têtes de pignon. Mais avec la même somme versée, plusieurs personnes en sont à la première dalle. »* Cent trente-neuf pavillons attendent ainsi un promoteur et un maître de travaux qui ne reviendront jamais. A moins qu'un autre, à son heure, à son prix...

La secrétaire du comité des consommateurs d'Alençon et de sa région, affilié à l'Union fédérale des consommateurs, cite le cas d' *« exploitants agricoles qui devaient prendre leur retraite le 15 avril dans un pavillon payé cash 230 000 F et qui s'installeront sur leur terrain dans une caravane »*. Deux cents autres familles en sont quittes pour avoir versé 3 % du prix d'une villa en pure perte.

Reste les quatre-vingt-dix-neuf salariés des cinq sociétés de Gérard Mureau. Ceux-là n'auront même pas eu le temps de dire ouf ! Les lettres de licenciement pour causes économiques leur sont arrivées aussi vite qu'elles étaient parties. M. Gérard Thénier, président désabusé du comité de défense du personnel, ne peut que raconter son histoire. Embauché il y a quelques semaines, il se retrouve déjà mis à pied. Pour lui, le krach immobilier de Mureau signifie un déménagement de 400 km inutile, une perte d'emploi pour sa femme, un espoir déçu et le chômage. Il est vrai qu'il aura connu une entreprise où le patron n'a jamais admis ni syndicat, ni comité d'entreprise, ni délégués du personnel.

LAURENT GREILSAMER.

Albert Spaggiari en Espagne ?

« PARIS-MATCH » AFFIRME AVOIR RETROUVÉ LE CERVEAU DU CAMBRIOLAGE DE NICE

Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire *Paris-Match* affirme que deux de ses collaborateurs, MM. Arnaud Hamelin et Hubert Lassier, ont retrouvé, à Madrid, Albert Spaggiari, le « cerveau » du cambriolage de la Société générale de Nice en juillet 1976, qui s'était évadé du palais de justice de Nice le 10 mars 1977. Selon les deux journalistes, Albert Spaggiari aurait subi, au Brésil, une intervention de chirurgie esthétique afin de modifier *son apparence, avant d'acheter en* Argentine 150 hectares de terre sur lesquels il élève des chevaux.

Selon l'interview publiée par *Paris-Match*, les exécutants du cambriolage étaient quatorze et sont entrés dans les égouts le vendredi 16 juillet 1976 à 21 h. 30. Ils agissaient sur les indications d'« *une vieille amie, Charlotte, âgée de quatre-vingt-trois ans, et qui avait loué un coffre pour étudier sur place le coup pour nous* ». Après un festin dans la salle des coffres, les cambrioleurs ont ouvert trois cent dix-sept coffres en cinquante heures. L'article donne fort peu de précisions sur les complices de Spaggiari, limitant ses révélations à quelques prénoms et surnoms.

A propos de la fuite d'Albert Spaggiari, après son évasion du *palais de justice de Nice, Paris-Match* affirme qu'elle a eu lieu dans une Rolls-Royce à bord de laquelle le cambrioleur est monté 500 mètres après avoir enfourché la motocyclette qui l'attendait sous la fenêtre du bureau du juge d'instruction. Dissimulé dans une cache aménagée entre l'accoudoir et la malle arrière de la voiture, Spaggiari aurait franchi quatorze barrages avant d'atteindre Paris, où il aurait séjourné deux mois dans un hôtel particulier. Après avoir affirmé à ses interlocuteurs que la France lui manque beaucoup, Spaggiari a conclu l'entretien par ces mots : *« Dans un mois, de toute façon, vous entendrez parler de moi »*.

FAITS ET JUGEMENTS

Les tendances politiques de S.O.S.-Environnement.

Poursuivis en diffamation par le mouvement S.O.S.-Environnement, MM. Claude Perdriel et Jean Daniel, respectivement directeur général et directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, ont été relaxés, mercredi *5 avril*, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. L'article incriminé du 6 février dernier prétendait que l'association partie civile était *« notoirement financée par la majorité »*.

Le tribunal déclare : « ... *Cette organisation ne saurait plaider qu'elle est déconsidérée par son appartenance alléguée à la majorité : cette attribution d'un choix politique n'a en elle-même rien de déshonorant.* » Au surplus *« il y a lieu d'observer qu'aucune remarque dépréciative n'est portée sur ce mode de financement, sur ces moyens. Il n'a pas été fait allusion à des fraudes dans ce domaine qui porteraient atteinte à son honneur ou sa considération »*. Enfin, *« si cette organisation se défend de constituer un parti et estime que cette allégation l'a fait paraître comme tel, l'auteur ne l'accuse pas pour autant de mensonge public... »*

« Pourquoi Heide a-t-elle été torturée ? »

Un « collectif femmes de solidarité avec Heide » entend s'associer *à la recherche de la vérité* sur les circonstances dans lesquelles Mlle Heide Kempe Böttcher a été, le 21 mars, avant ou pendant son transport à l'hôpital Claude-Bernard par police-secours grièvement brûlée au bas-ventre, à l'abdomen, sur les fesses et sur les cuisses (*le Monde* du 1er avril). Il n'a pas encore été clairement établi si ces brûlures avaient été provoquées par un liquide corrosif ou des cendres brûlantes de cigarette, comme la possibilité en a été évoquée, mercredi 5 avril, au cours d'une conférence de presse réunie par le « collectif ». *« Pourquoi, par quoi Heide a-t-elle été torturée ? »*, interroge ce comité qui voit dans ces faits le franchissement d'un degré nouveau *« dans la violence exercée contre les femmes »*. Un représentant du Syndicat général de la police présent a fait part de la réprobation de ses mandants et affirme une nouvelle fois que la responsabilité des policiers en tenue n'était en rien engagée dans ce qui est arrivé à la jeune Allemande. Selon lui, certains membres de l'équipe de police-secours ont aperçu, par une porte entrebâillée de la salle des urgences de l'hôpital Claude-Bernard, les brûlures de la jeune femme au moment où un interne examinait Mlle Kempe Böttcher.

DÉFENSE

LE MISSILE NUCLÉAIRE DU MIRAGE-2000 SERA CONÇU PAR LA SNIAS

La division des engins tactiques de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) vient de se voir attribuer le contrat d'étude et de développement du missile air-sol de moyenne portée (A.S.M.P.), missile nucléaire tactique, qui doit équiper l'armée de l'air française. La société Matra et la SNIAS étaient en concurrence pour ce programme, dont la mise au point est estimée à 500 millions de francs environ.

L'entreprise nationale, qui a obtenu le marché, précise que ce projet a été conçu *« en vue de faciliter l'adaptation à plusieurs types de porteurs et permettre différentes conditions d'emploi »* et qu'il *« laisse la porte ouverte à des possibilités d'évolution ultérieure »*.

Ce nouveau missile doit équiper le nouvel avion de combat Mirage-2000 de Breguet-Dassault. Mû par un statoréacteur à liquide (kérosène), l'A.S.M.P. a une portée minimale de l'ordre de 80 kilomètres. Il devrait être opérationnel dans quatre ou cinq ans. L'engin pourrait être équipé d'une charge nucléaire de l'ordre de 100 à 150 kilotonnes.

Dans sa version de défense aérienne, le Mirage-2000 emporte deux catégories de missiles : le Matra Super-530 à autodirecteur électromagnétique pour les tirs à grande portée, et le Matra-550-Magic à autodirecteur infrarouge pour le combat à courte distance.

A Saint-Ouen

LE GÉRANT D'UN MAGASIN QUI POURSUIVAIT DES VOLEURS TUE UNE PASSANTE

Une passante, Mme Yvette Bonamour, cinquante-six ans, a été tuée, mercredi après-midi 5 avril, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), par le gérant d'un magasin à grande surface, qui tentait de rattraper trois jeunes gens, auteurs d'un vol dans le magasin.

Les jeunes gens, qui avaient rempli un chariot de bouteilles d'alcool, étaient repartis sans payer. Alerté par une vendeuse, le gérant du magasin, M. Raymond Mougeot, cinquante-huit ans, se lança à leur poursuite, après avoir pris un pistolet. Il parvint à les rejoindre sur le trottoir, et c'est au cours de l'altercation qui s'ensuivit que, selon M. Mougeot, l'un des jeunes voleurs sortit une arme de sa poche. M. Mougeot tira et atteignit Mme Bonamour, qui venait, elle aussi, de sortir du magasin. Celle-ci fut tuée sur le coup. M. Mougeot a été placé en garde à vue au siège de la 8e brigade territoriale. Les trois jeunes gens ont pu prendre la fuite.

● *Pour avoir fabriqué des cocktails Molotov* — qui sautèrent en dévastant son appartement — (*le Monde* du 25 octobre 1977), M. Marc Sislian, vingt-trois ans, étudiant, a été condamné, le 5 avril, à dix-huit mois d'emprisonnement dont neuf avec sursis par la 10e chambre de la cour de Paris sur appel *a minima* du parquet formé contre le jugement du tribunal correctionnel qui lui avait infligé en première instance, le 1er février, quinze mois dont neuf avec sursis.

SPORTS

FOOTBALL

Les Brésiliens se réhabilitent aux dépens des Allemands de l'Ouest

L'événement que les Allemands de l'Ouest pressentaient depuis quelque temps a eu lieu, mercredi 5 avril, à Hambourg. Leur équipe nationale de football, invaincue à domicile depuis quatre ans, a été battue par le Brésil 1 à 0 (1), sur ce même stade où *elle avait subi sa précédente* défaite pour le match « historique » contre l'Allemagne de l'Est, durant la Coupe du monde 1974.

Ce choc au sommet entre les deux derniers vainqueurs de la Coupe du monde, qui seront encore parmi les grands favoris, dans deux mois, en Argentine, a pourtant été bien décevant, beaucoup moins spectaculaire en tout cas que le match France-Brésil du 1er avril. Fidèles à leur tactique, les Allemands, qui exerçaient un marquage individuel impitoyable sur les attaquants et demis adverses, ont certes posé quelques problèmes aux Brésiliens en début de match, mais ce travail de chiens de berger les a épuisés au fil des minutes.

Contrairement à ce qui s'était passé au Parc des Princes, les Brésiliens ont ainsi pu se rendre maîtres du jeu en deuxième mi-temps, *malgré la sortie de leur* capitaine Roberto Rivelino. Pour le sélectionneur-entraîneur brésilien Claudio Coutinho, dont la démission avait été réclamée devant le Parlement par un député, cette victoire est plutôt inespérée. Par contre, les soucis sérieux commencent pour son homologue allemand Helmut Schoen. A deux mois de l'ouverture de la Coupe du monde, il n'a toujours pas trouvé de véritable meneur de jeu. Reiner Bonhof et Heinz Flohe, trop absorbés par des tâches défensives, n'ont pas *l'envergure nécessaire pour* assumer cette mission. Or Helmut-Schoen ne peut plus désormais se livrer à des expériences.

Avant la Coupe du monde, les Allemands n'ont plus qu'un match de préparation contre la Suède, Helmut Schoen se tournera-t-il vers les anciens ? Jürgen Grabowski, le meneur de jeu de Francfort, ne semble pas tenté par un retour. Alors Frantz Beckenbauer peut-il être le dernier recours ? L'opinion publique ne tardera sans doute pas à le réclamer. On imagine que l'ancien capitaine du Bayern de Munich, exilé au Cosmos de New-York, profiterait alors de sa position de force pour imposer ses conditions financières et obtenir tous les pouvoirs. Hélas pour Helmut Schoen, l'équipe d'Allemagne fédérale n'a plus d'ossature munichoise, et beaucoup de sélectionnés *accepteraient difficilement* la dictature du « kaiser Frantz ».
— G. A.

(1) Antenne 2 et TF1 diffuseront de larges extraits de ce match dans leurs émissions sportives de samedi 8 avril.

ÉQUITATION

Le concours hippique de Nice à la recherche de son second souffle

De notre envoyé spécial

Nice. — Le concours hippique international officiel de France dans les murs de Nice du 4 au 9 avril ne fait que poursuivre au regard du passé, et à considérer le présent, son étrange destin. Après une soixantaine d'années d'existence, il continue à être ballotté d'une ville à l'autre selon les circonstances ou le poids des interventions. Après Paris, Fontainebleau, La Baule, Nice réclamait ce qu'elle estime lui être dû puisque c'est au bord de la Méditerranée que naquit et se disputa l'une des toutes premières coupes des nations. Nice, finalement, s'est vu confier l'honneur même qu'elle avait, les comptes apurés, décliné *il y a cinq ans au terme* de son dernier concours.

L'infortune oubliée, l'audace reconquise, comment se présente le C.H.I.O. nouvelle version niçoise à l'heure où la France cavalière goûte les joies retrouvées de l'équitation d'extérieur ? La cité du soleil a jugé bon de claquemurer tout son monde, cavaliers, public, chevaux, au Palais des expositions sous prétexte qu'au printemps les pluies torrentielles, fréquentes sur la Côte d'Azur, peuvent rendre impraticables les terrains de plein air. Dans le Nord, on est moins pointilleux sur le chapitre des précipitations. Quelles épreuves sont-elles dignes du commentaire, les hostilités à peine ouvertes ? Nous avons assisté mardi 4 avril à un simulacre de tentative de record du monde de saut en hauteur entre le Brésilien Nelson Pessoa, le Britannique Harvey Smith, l'Irlandais Eddie MacKen et le Belge Christian Huysegoms. Etabli en 1949 avec un bond de 2,47 mètres, ce record, à voir ce que nous avons vu, restera pour longtemps encore la propriété du Chilien Larraguibel, en selle sur le petit cheval phénomène *Huaso*.

Saluons la double victoire en nocturne, mercredi 5 avril, du maestro Pessoa, tour à tour en selle sur le vétéran *Chopin* (âge et origine incertains) et le bai *Faon rouge*.

ROLAND MERLIN.

SKI. — *C'est un jeune espoir de dix-neuf ans, Michel Vion, qui a gagné le slalom géant des soixante-cinquièmes championnats de France de ski disputés le 5 avril à Morzine-Avoriaz. Deux des favoris, Alain Navillot et Jean-Pierre Barroso ont dû abandonner. Vion est suivi de Patrice Ciprelli et de Phillipe Hardy.*

La Coupe du monde

INTERVENTION DE L'UNION SYNDICALE DES JOURNALISTES SPORTIFS

L'Union syndicale des journalistes sportifs de France a décidé de saisir le ministère des affaires *étrangères*, le *secrétariat d'Etat* à la jeunesse et aux sports, ainsi que la Fédération internationale de football, des risques que peuvent encourir les envoyés spéciaux en Argentine.

Cette intervention fait suite aux propos du contre-amiral Lacoste, chargé de l'organisation de la Coupe du monde, selon lesquels la sécurité des journalistes serait garantie en Argentine *« à condition qu'ils soient objectifs et qu'ils ne portent pas atteinte à la loi »*.

LES JEUNESSES SOCIALISTES AUTRICHIENNES DEMANDENT LE BOYCOTTAGE

(De notre correspondant.)

Vienne. — Les Jeunesses socialistes autrichiennes demandent que l'équipe de football de leur pays ne participe pas à la Coupe du monde en Argentine. Parallèlement, elles souhaitent que le gouvernement fédéral, la Confédération des syndicats et le parti socialiste autrichiens élèvent une protestation officielle contre la répression et le non-respect des droits démocratiques existant actuellement en Argentine.

A travers une campagne nationale d'information lancée ces derniers *jours, et durant laquelle elles* diffuseront notamment plus de trois mille étiquettes auto-collantes, « Pourquoi le meurtre en Argentine ? », les Jeunesses socialistes se sont fixé pour objectif essentiel de *« lutter contre l'enthousiasme dénué d'esprit critique »* que beaucoup d'Autrichiens portent encore à l'Argentine. — A. R.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

(trente-troisième journée)

*Strasbourg bat Nantes	1-0
*Nancy et Nice	1-1
*Bastia bat Lens	3-1
*Bordeaux et Nîmes	4-4
*Marseille bat Rouen	4-1
*Valenciennes bat Lyon	1-0
*Saint-Etienne bat Troyes	1-0
*Paris-St-Germain bat Sochaux	3-1
*Monaco bat Laval	4-0
*Reims et Metz	0-0

Classement : 1. Marseille, Nantes et Monaco, 43 pts ; 4. Strasbourg, 41 ; 5. Saint-Etienne, 39 ; 6. Nice, 38 ; 7. Nancy et Sochaux, 36 ; 9. Bastia et Laval, 35 ; 11. Paris-St-Germain, 33 ; 12. Bordeaux, 30 ; 13. Metz, 29 ; 14. Valenciennes et Lyon, 28 ; 16. Nîmes et Reims, 26 ; 18. Lens, 25 ; 19. Troyes, 24 ; 20. Rouen, 16.

DEUXIEME DIVISION

Match en retard :

*Dunkerque bat Paris F.C.	3-0

MATCHES INTERNATIONAUX

Pays-Bas bat *Tunisie	4-0
*Pologne bat Grèce	5-2
*Argentine bat Roumanie	2-0
*Iran et Yougoslavie	0-0
Autriche bat *Suisse	1-0
Suède bat *R.D.A.	1-0

AÉRONAUTIQUE

QUATRE AIRBUS VENDUS A INDIAN AIRLINES ET THAI INTERNATIONAL

Le consortium européen Airbus Industrie vient de recevoir la com*mande de deux compagnies aériennes* étrangères pour l'achat de quatre *moyen-courriers* Airbus.

● Indian Airlines, qui dessert les lignes intérieures de l'Inde, vient d'acquérir deux Airbus qui lui seront livrés en mai et juin de 1978. La compagnie a acheté ferme, à ce jour, cinq Airbus dont trois sont déjà en service, et elle dispose de trois avions en option.

● La compagnie Thai International vient de confirmer l'achat ferme de deux Airbus. *Ce qui porte sa flotte* à six moyen-courriers européens définitivement acquis (dont trois sont actuellement en exploitation) et le nombre de ses options à deux. Les deux Airbus nouvellement acquis seront livrés à Thai International en mars 1979.

⁂

Enfin, c'est à Miami (Floride) que se réunit, ce jeudi 6 avril, la direction de la compagnie américaine Eastern Airlines pour exposer à ses banquiers les conditions dans lesquelles elle souhaite acheter dix-neuf exemplaires de l'Airbus. Ces avions devraient s'ajouter aux quatre exemplaires déjà en exploitation à titre d'essai sur les lignes de la compagnie. Ces quatre appareils resteront acquis à Eastern sous la forme d'un *leasing à long terme*, si les banquiers acceptent de financer l'achat des dix-neuf autres Airbus.

MÉDECINE

● *Un enfant de trois ans est décédé de suites d'une méningite cérébro-spinale*, le mercredi 5 avril, au centre hospitalier régional d'Angers, où il avait été transporté d'urgence. C'est le cinquième cas de méningite depuis le mois de janvier à Château-Gontier (Mayenne) et dans ses environs, mais la maladie n'avait pas, jusqu'alors, causé de décès.

La Coupe du monde

INTERVENTION DE L'UNION SYNDICALE DES JOURNALISTES SPORTIFS

LES JEUNESSES SOCIALISTES AUTRICHIENNES DEMANDENT LE BOYCOTTAGE



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

On parlera de Goethe absent.

Le Centre municipal de Toulouse invite le Théâtre du Ludion dans la salle du Grenier, pour y présenter du 18 au 29 avril, en coproduction avec le Goethe Institut, Conversation chez les Stein, *de Peter Haks, dont on a pu voir il y a quelques années à Saint-Etienne* les Débuts de l'époque indienne, *parabole sur la naissance de la société marchande et industrielle.*

Cette fois encore, il s'agit d'une fable allégorique dont le point de départ est pris dans l'histoire : Goethe vient de quitter sans raison apparente la cour de Weimar. Mme de Stein, sa maîtresse et confidente, reste seule avec son mari. Un mari inexistant, muet, Un pantin, une poupée de chiffon. Elle monologue et s'interroge. Confession angoissée d'une femme aux prises avec un génie. Réquisitoire contre les dogmes figés qui forment le tissu étouffant des jours.

C'est Marie-Christine Barrault qui interprète Mme de Stein, dirigée par Jean-Pierre Engelbach et Wolfgang Kaeffer. L'adaptation est de Jean Jourdheuil et Jean-Louis Besson. Le spectacle sera au début du mois de mai au Théâtre Sorano de Vincennes.

Printemps à Bourges...

Le second Printemps de Bourges, organisé par la Maison de la culture et qui se tient du 12 au 16 avril dans plusieurs lieux de la ville, s'appuie comme la saison dernière sur la chanson. Une chanson que l'on pourrait qualifier de parallèle dans la mesure où elle se développe en dehors des circuits consacrés.

Cette année, en plus, il y aura du théâtre, que l'on pourrait également qualifier de parallèle dans la mesure où il se tient aux frontières du cabaret et de l'« art dramatique, avec Patrick Font, spécialiste du pastiche, dans le Fils de la conquête de l'Ouest *(John Ford et Sergio Leone ne sont pas loin) et Jean-Paul Farré, le « dingue des dingues » dans* Trois musiciens et un cactus.

D'autre part, les enfants auront droit à leurs spectacles : le 12, Contes traditionnels d'hier et d'aujourd'hui, *par Jacques Coutureau ; le 13, Jean Martin ; le 14,* Contes provençaux et chansons d'oc, *par Nicolà ; le 15,* Qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui, *par François Imbert et Françoise Moreau.*

... et au Petit-Quevilly.

Même s'il fait gris, même si la marée est noire, même si le fond de l'air est frais et les subventions gelées, les printemps fleurissent au théâtre, et le théâtre Maxime-Gorki (centre culturel municipal du Petit-Quevilly) organise le sien aux mois d'avril et de mai.

L'équipe renonce à créer, comme il était prévu, les Dialogues d'exilés, *de Brecht, mais invite le 21* Dissident, il va sans dire *et* Nina, c'est autre chose, *de Vinaver, par le Studio-Théâtre de Vitry, dans la mise en scène de Jacques Lassalle (créé au Petit-TEP). Les 28 et 29, le T.P.L. avec* Minette la bonne Lorraine, *de et par Jacques Kraemer, dans sa nouvelle version, tandis qu'à Thionville se prépare la première pièce de Charles Tordjmann,* C'était. *Le 10 mai, le Théâtre de liberté reprendra l'un de ses premiers spectacles,* Légendes à venir.

Au mois de mai, le cinéma servira le théâtre avec Marat-Sade, *de Peter Brook, d'après Peter Weiss, et* 1789, *le film que le Théâtre du Soleil a tiré de son spectacle. De plus, deux cinéastes québécois seront représentés : Jacques Leduc* (Tendresse ordinaire) *et Jean-Pierre Lefebvre* (l'Amour blessé). *Enfin viendra la danse, avec les Ballets de la Cité, qui créeront* Dialogues.

Recherche et tragédie.

En vue de former un atelier de recherche, Michel Meslin lit, ce jeudi 6 avril, à 20 h. 30, 21, rue des Envierges, des fragments de textes inédits : Tragique de la Genèse et genèse de la tragédie. *La lecture sera suivie de discussions axées sur le thème de l'acteur, source tragique. Entrée libre.*

Danse

Béjart à Moscou

Moscou. — « N'auriez-vous pas un billet ? » Bien au-delà de la porte de la Trinité qui donne accès au Kremlin du côté du Palais des congrès, des gens bien mis vous interpellent. Lundi soir, Moscou accueillait le Ballet du XX[e] siècle. Un tiers des soixante-dix-huit mille places pour l'ensemble des représentations ont été vendues à l'ouverture des caisses, le 26 mars. Les collectivités se sont réparties les autres.

La troupe de Maurice Béjart est en U.R.S.S. pour la première fois. Les discussions ont duré trois ou quatre ans sans soulever de problème d'importance. Le choix des œuvres a finalement été laissé « tout à fait libre » au chorégraphe, mais il n'a pas choisi ses créations les plus récentes : « Il faut avancer progressivement, explique-t-il. Ils connaissent les progrès réalisés chez nous cette année, mais il faut qu'ils volent les échelons. Une progression logique est nécessaire dans l'écoute des œuvres musicales contemporaines. »

Pour les étoiles soviétiques Ekaterina Maximova et Vladimir Vassiliev, Maurice Béjart a obtenu un « grand succès ». Vingt minutes de rappel, c'est beaucoup pour cette salle immense (six mille places).

M. Demitchev, membre suppléant du bureau politique et ministre de la culture, a jugé le ballet « très intéressant ». Il a ajouté : « Béjart est un chorégraphe courageux. C'est un mélange étonnant de danse classique, de folklore et de danse moderne. Il introduit des éléments d'acrobatie et de sport dans la danse. Le plus important, cependant, n'est pas la chorégraphie, ce qui domine, c'est la découverte du sens profond de la musique. »

La très vaste scène du Palais des congrès se prêtait bien à la chorégraphie de Maurice Béjart. La technique avait été préparée lors d'un séjour de ce dernier à Moscou, il y a cinq semaines. « Il faut adapter le ballet à la scène et à ses exigences spatiales, mais pas au public, dit Maurice Béjart ; ce travail d'adaptation existe aussi avec le chef d'orchestre. Chaque chef a sa personnalité et le mariage peut être bon ou mauvais. Mais c'était là un bon mariage. »

L'Orchestre symphonique d'Etat de Moscou était dirigé par Mme Veronika Doutarova dans une interprétation sensible et précise. Trois spectacles sont inscrits au programme, la « Neuvième Symphonie », de Beethoven, Stravinski avec « Petrouchka », « l'Oiseau de feu » et « le Sacre du Printemps », et « Roméo et Juliette », de Berlioz, que dansera Maximova.

Le Ballet du XX[e] siècle est à Moscou jusqu'au 16 avril, mais Maurice Béjart devrait revenir en U.R.S.S. prochainement pour y créer un ballet avec la troupe du Bolchoï. Il avait été question de la « Neuvième Symphonie », mais on pense maintenant à une œuvre nouvelle. Laquelle ? « Nous lui donnons le droit de choisir », a déclaré M. Demitchev.

(Intérim.)

LES RENCONTRES DES PRÉMONTRÉS

Chaque année à Pâques de jeunes danseurs sont accueillis au centre culturel des Prémontrés, au cœur de Pont-à-Mousson. Ces rencontres sont un prolongement du concours chorégraphique de Bagnolet. Coupés du monde extérieur, les chorégraphes vivent ici en vase clos une expérience déterminante

Après quatre années, les rencontres ont perdu leur caractère spontané, un peu fou. Aujourd'hui, tout est assagi, planifié ; c'est le passage à l'âge adulte. La direction dispose d'une aide de la Fondation de France mais elle n'est pas subventionnée par le ministère de la culture et de l'environnement. Cette session est un peu son luxe. Pour la rentabiliser, on organisait jusqu'ici un stage payant ouvert à tous danseurs, animé par des professeurs spécialisés mais aussi par les lauréats invités. Ceux-ci ont vite trouvé cette obligation contraignante car elle les détournait de leur travail de création. Ils ont estimé en outre que la troupe mise à leur disposition et formée en majeure partie de stagiaires ne constituant pas un matériau homogène assez entraîné pour interpréter leurs ballets. Il y eut des tensions.

Le directeur des Prémontrés, Jean Morizot, a donc décidé de dissocier les rencontres et le stage (1). Comme il ne disposait plus alors que de moyens réduits, il a invité seulement deux lauréats de Bagnolet — Maguy Marin, premier prix de chorégraphie catégorie professionnelle, et Dominique Boivin, prix de l'humour, — il a mis à leur disposition le Ballet de Lorraine (groupe expérimental issu des Ballets de Nancy (dont le directeur Gheorghe Cacileanu fut lui-même primé à Bagnolet en 1975. Soucieux d'élargir l'audience régionale de cette expérience, il a obtenu la collaboration du Centre européen pour la recherche musicale de Metz (CERM) dirigé par Albert Rose et enfin il a demandé à Karin Waehner, disciple de Mary Wigman, professeur à la Scola Cantorum, d'animer ces rencontres.

Grâce à elle, pendant deux semaines, les danseurs de Maguy Marin (formation Mudra) et ceux du Ballet de Lorraine (formation Rosella Hightower) ont vucu ti véritable « recentrage » corporel : « *Ils possèdent tous une forte technique,* constate Karin, *mais ils ne connaissent pas la manière dont fonctionne leur corps. Chez eux, tout est éparpillé dans les bras, les jambes, les préparations. Je leur ai composé un cours avec des choses de moi et un peu de José Limon pour les amener à ressourcer leurs mouvements. Nous avons beaucoup travaillé l'improvisation par degrés pour arriver à la présentation de l'atelier final.* »

Une soirée publique était prévue pour rendre compte des activités du centre. Sept ballets ont été présentés. Malgré leur caractère improvisé, ils ont mis en évidence l'inspiration de leurs créateurs et la grande disponibilité des interprètes. Pourtant, les musiques proposées par le CERM n'inspiraient guère. A l'exception de *Jeux*, qui a favorisé une complicité entre les danseurs et les percussions de Gilbert Rose, il a fallu toute la maîtrise corporelle d'un Dominique Boivin et la détermination de Maguy Marin pour transposer en gestes cocasses les déflagrations fournies par Seroki ou Mitrea-Celearinu. L'idée d'associer danse et musique vivante est bonne, à condition que le chorégraphe et le compositeur élaborent ensemble une création.

Au bout de ce désert aride, il y eut heureusement *Evocation*, où Brahms sert à Maguy Marin pour épanouir son sens tragique de la danse, et la *Pavane*, de Ravel, qui unit pour un soir, sur une chorégraphie de Gheorghe Cacileanu, deux talents, Anne Martin et Yveline Lesueur.

Ainsi se confirme le caractère positif des rencontres chorégraphiques des Prémontrés. Il faut souhaiter qu'elles élargissent encore leur vocation régionale. Mais leur existence demeure hypothétique puisque le ballet de Lorraine, à peine né, va disparaître. Jean-Albert Cartier, qui s'implante à Nancy, envisage-t-il de s'intéresser aux Prémontrés ? C'est l'inconnue. En tout cas, quelque chose a pris forme à Pont-à-Mousson, qu'il serait dommage d'interrompre.

MARCELLE MICHEL.

(1) Ce stage de danse classique, moderne et de jazz a lieu jusqu'au 15 avril. La soirée du 14 avril sera consacrée à des ballets de Karin Waehner.

Musique

Quand Messiaen plaisante à l'Orgue de la Trinité

Depuis quelques années, les concerts pour trompette et orgue font fureur dans les églises, où l'instrument triomphal n'a jamais connu pareil âge d'or, même s'il y tenait au dix-huitième siècle une place de choix dans les oratorios et dans certaines Sonate da chiesa. *Mais, aujourd'hui, c'est tout le répertoire des concertos profanes qui s'y déverse, ainsi que de multiples arrangements de sonates baroques auxquels seules les limites imposées par l'écriture instrumentale à la virtuosité de la trompette peuvent mettre un frein. Encore cette limite est-elle constamment reculée par des phénomènes tels que Maurice André ou Pierre Thibaud.*

C'est ce dernier, professeur au Conservatoire, trompette solo de l'Opéra et de l'Ensemble Intercontemporain, avec le jeune organiste Philippe Dubeau, qu'une foule nombreuse était venue entendre, mercredi soir, à l'église de la Trinité, et d'autant plus qu'ils étaient placés sous le patronage d'Olivier Messiaen. Celui-ci devait, après eux, improviser sur les thèmes de concertos et sonates de Telemann, Corelli, Albinoni et Loeillet.

Nul besoin d'insister sur le mariage harmonieux de la trompette avec les voûtes sacrées, où les sons se déploient avec une grande majesté et semblent jaillir de la terre jusqu'au ciel, où le souffle humain s'épanouit inextinguible dans ce cornet d'or, lançant aux quatre coins d'éclatantes lignes décoratives recueillies par mille échos. Malgré quelques menues défaillances d'un instrument toujours problématique, Pierre Thibaud a tiré un superbe feu d'artifice explosant de tous côtés, avec des traits ultra-rapides comme des volées de mitraille qui alternaient avec de grandes mélodies admirablement liées, pures et naïves. L'éclat de son jeu était tel qu'il éclipsait parfois le son de l'orgue positif, pourtant très joliment joué par Philippe Dubeau.

Du point de vue musical, les œuvres ressortissaient en général à une rhétorique bien huilée et sans surprise rehaussée par le charme baroque si particulier d'un Albinoni et la beauté de style d'un Corelli. La Sonate en trio *de Loeillet paraissait un peu alourdie et grossie par sa transcription.*

On était curieux d'entendre ce qu'Olivier Messiaen allait tirer de cette musique ancienne. Sans chercher à lui imposer son langage propre, il s'en est amusé avec beaucoup de charme et d'intelligence. C'est un Messiaen en vacances qui plaisantait du haut de son orgue, n'utilisant guère qu'un ou deux thèmes. La première fois, il partit d'une sorte d'air de chasse qu'il varia dans le goût ancien et décora de jeux narquois, avec des sonneries rêveuses dans le lointain, de ravissantes dentelles à l'union sur des timbres divers, concluant avec une sorte d'attendrissement cette promesse ingénue.

Dans la deuxième improvisation, il fit alterner des appels de cor, des chansons de flûte, de petites pluies de glockenspiel, toute une pastorale de Noël, où les timbres les plus exquis jouaient aux quatre coins avec des irruptions soudaines de toccata à la Widor.

La troisième, partie sur de petits traits déraillants d'Albinoni, restait cependant dans une atmosphère d'élévation brumeuse d'où sortit un thème assez plat, mais varié ensuite avec beaucoup de délicatesse classique, tout en traversant sans avoir l'air d'y toucher des modulations inattendues, pour aboutir aux chansons d'un oiseau fort ingénues, et à des gammes inachevées à plusieurs reprises, enfin couronnée par un trille.

Pour finir, on eut droit à un pastiche plein d'humour de concertos classiques qui se termina dans un vaste déploiement d'orgue très dix-neuvième siècle, avec une marche triomphale un peu congestionnée, des trémolos tournoyant dans l'aigu, de lourds oiseaux volant au pédalier et une conclusion aussi longuement annoncée que celle d'une symphonie de Beethoven. Ce Messiaen détendu et malicieux ne ressemblait guère à son image habituelle de grand théologien mystique. Mais, à soixante-dix ans, on a bien le droit de s'amuser, surtout avec tant de talent.

JACQUES LONCHAMPT.

Théâtre

« LA MANIFESTATION » d'après Paul Nizan

Dans une sous-préfecture du Midi, en juin 1934, des militants communistes se préparent à manifester contre un meeting des partis de la droite.

Ils sont une poignée à se réunir, rédiger et ronéoter les tracts. Et se disputer, tant ils sont différents d'âge, d'origine, de caractère.

Les femmes sont là, — une qualité de cette pièce de Philippe Madral, *la Manifestation*, adaptée du roman de Paul Nizan, *le Cheval de Troie*, est d'analyser la conduite respective des femmes et des hommes dans cette action politique.

Après la manifestation, le sous-préfet va se retrouver, dans un couloir de l'hôpital, devant quatre morts, deux femmes et deux hommes. L'une des femmes a été tuée par une balle des forces de l'ordre. L'autre est morte d'une hémorragie provoquée par un avortement : son mari, l'un de nos militants, a laissé sa femme seule, après la pose de la sonde, pour aller prêter main-forte à ses camarades.

Jusqu'à la manifestation, les femmes ont « agi » leurs hommes, elles les ont fortifiés, par le partage de toutes les choses, et par leurs propres vues. Cependant, elles ont été maintenues en retrait, d'une part parce que les hommes ont occupé plus d'air, se sont attribué d'instinct plus d'autorité, et, d'autre part, parce que les femmes, entre et même pendant les réunions, ont supporté la charge supplémentaire de laver, par exemple, les chemises que ces messieurs auront sur le dos à la manifestation, de cuire la soupe de poireaux, de laver les enfants après les avoir aidés à apprendre leurs leçons.

Madral et Nizan font voir comment chacun des homme prépare l'action politique de tout son cœur, de tout son être, prêt pour elle à se battre et au besoin à se faire tuer, sans pour autant inclure, dans la générosité de sa démarche, le sort immédiat de l'être que lui est le plus proche — sa femme.

Les charges du travail des femmes à la maison, les charges de la maternité, restent, dans le projet politique de ces militants, comme des tâches aveugles, ils ne voient pas ces charges, ils les repoussent en dehors de leur perspective sociale.

Cette part d'inconscience est ici très bien saisie, car il se trouve que plusieurs obligations pratiques précises liées à l'imminence de la manifestation font émerger, plus fort que d'habitude, ce « laissé-pour-compte » des épouses.

Ce ne sont souvent que des nuances, mais on les perçoit ; le dialogue de Madral et la mise en scène de Jacques Rosner laissent remarquablement respirer les interstices de l'action, les arrière-pensées des protagonistes, les temps morts, les coups de doute et de fatigue.

L'enchaînement des actes collectifs et des inquiétudes personnelles n'est pas ici simplifié par un tracé linéaire de la trajectoire scénique. Il y a une sauvegarde du foisonnement romanesque, et celui-ci est plus mouvant, plus complet, puisque opère aussi la présence sensible de vingt-trois actrices et acteurs retenus et justes, qui marient leurs âmes personnelles, leurs voix singulières, à tous les hasards du récit.

Cette *Manifestation* est parfois discutable. Plus courte, elle eût été plus forte. Il y a dans le dialogue quelques facilités comiques qui relèvent du procédé, et l'auteur, dans l'ensemble, manque un peu de style. Un personnage central de professeur de lycée, qui tient des discours fumeux sur la philosophie de la mort, n'a été vraiment assumé ni par l'adaptateur, ni par la mise en scène, ni par l'acteur, ce qui crée des passages à vide.

Mais voici une soirée attachante, qui donne avec vérité le climat de ces années-là, par un toucher sourd, délicat, qui rappelle celui d'Aragon dans telles pages des *Cloches de Bâle* ou celui de Jean Renoir dans telles séquences de *Monsieur Lange*. *La Manifestation* témoigne de l'amour du théâtre, et de la lutte, toujours recommencée, contre un monde égoïste.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h. 30.

Notes

Cinéma

« Néné » de Salvatore Samperi

Le succès commercial de « Malicia » avait entraîné Salvatore Samperi vers l'étude de mœurs où l'érotisme jouait un rôle prédominant (« Péché véniel », « Scandalo »). En fait, il y a, chez ce réalisateur, depuis son premier film, « Merci, ma tante », salué en 1968 comme une œuvre contestataire, une hantise de la sexualité dont « Néné » pourrait bien — à travers l'adaptation d'un roman — révéler l'origine.

Une ville de province dans l'Italie d'après guerre. Une famille de petits bourgeois à la vie difficile. A l'occasion d'un séjour de Néné, sa cousine adolescente, un petit garçon de six ans découvre les premiers jeux de l'amour et les fantasmes sexuels de son père. Plus discret que d'habitude dans ses images, Samperi tisse une mise en scène psychologique pour porter, sur le monde des adultes, le regard de l'innocence perdue. Dans la séquence finale, le temps de cette enfance est curieusement lié au temps historique. C'est le jour des élections qui donnent le pouvoir à la démocratie chrétienne que le petit garçon a la révélation de la névrose paternelle, tandis que tombent les espoirs d'un militant de gauche.

Samperi a dédié ce film d'impressions gravées à son fils et à son père. Il est interdit au moins de dix-huit ans.

JACQUES SICLIER.

★ Biarritz, Cluny-Ecoles, Studio Raspail (v.o.), U.G.C.-Opéra, U.G.C.-Gare de Lyon, Saint-Charles-Convention, les trois Secrétan (v.f.).

Jazz

Chick Corea à Pleyel

Quarante-cinq jours après son apparition avec Herbie Hancock, voici de nouveau Chick Corea dirigeant un orchestre de treize musiciens. Malgré l'acoustique parfaite de la salle Pleyel, le concert s'est révélé bien inférieur à celui qu'il avait donné avec Hancock au Pavillon de Paris (« le Monde » du 25 février).

Sans doute aiguillonné par son compagnon, Corea avait alors donné le meilleur de lui-même. A la salle Pleyel, il a fait geindre chaque note de son moog, juste à point pour que les cinq cuivres lui répondent par deux ou trois riffs sans bavure. Le procédé est ultra connu. Il fait encore de l'effet, à condition qu'on n'en abuse pas. Malheureusement, Corea ne s'est pas imposé cette restriction, donnant libre cours à son goût du spectaculaire. Résultat : ce qui fit le succès mérité de l'album « Return to forever » est ici repris et caricaturé jusqu'à l'extrême simplicité, enrobé d'un emballage de cuivres et d'une section de cordes qui, mis à part quelques bons chorus du violoncelliste Charly Veal, sacrifiait à la mode décorative.

La chanteuse Gayle Moran, qui partageait la vedette avec Corea, sait à coup sûr monter très haut avec sa voix. L'ennui, c'est qu'elle ne l'a jamais fait au bon moment, la préciosité de son chant le rendant insupportable. Le temps de l'illusion passe très vite lorsque, à vouloir une fusion de tous les genres, on n'atteint finalement que la confusion.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

Rock

Les Pirates au Bataclan

Excellent chanteur de rock'n roll d'origine anglaise, Johnny Kidd est mort en 1966 après avoir enregistré plusieurs 45 tours. Son groupe, les Pirates, s'est séparé peu après son accident. Dix années se sont écoulées durant lesquelles les musiciens ont participé, chacun de son côté, à des expériences éphémères, le besoin de survivre prenant le pas sur de réelles motivations musicales. Et puis, en 1975, les groupes de « pub-rock », tel que Doctor Feelgood, mettent au goût du jour le rock des années 60 et n'hésitent pas à citer les Pirates en exemple. Il n'en faut pas plus à Mick Green (guitare), Johnny Spence (basse et chant), Frank Farley (batterie), les « Pirates » originaux, pour reformer le groupe et enregistrer un 33 tours (une face en studio, l'autre en public).

S'ils ne sont plus tout jeunes, les Pirates n'en ont pas moins gardé leur conviction. Ils pratiquent un rock dépouillé, teinté de « rhythm'n blues », qui a fait référence à leurs débuts et l'époque glorieuse du rock'n roll. Les riffs de guitare sont secs et courts. Le chanteur accentue les trémolos de sa voix. Le répertoire réunit des classiques, tels que « Shakin' all over », « Milk cow blues ». Un immense drapeau qui représente un navire pirate au fond de la scène, des bruits d'abordage, des coups de canon ont l'habitude de marquer l'entrée des musiciens qui sont, bien sûr, déguisés en pirates. Qui oserait croire qu'ils ont vieilli ?

A l'issue du concert, mercredi soir, des échauffourées ont eu lieu. Quatre policiers ont été blessés. Un « groupe autonome marée noire » a revendiqué, par un appel téléphonique à l'agence France Presse cette action, qui « visait les membres du service d'ordre, notoirement connus dans diverses fonctions comme celles de briseurs de grèves, de colleurs d'affiches fascistes, et visait aussi la police, omniprésente, protégeant ce service d'ordre coupable de diverses tortures ».

ALAIN WAIS.

Petites nouvelles

■ Le centre Georges-Pompidou présente les 6, 7 et 8 avril, une rétrospective des films d'animation réalisés entre 1908 et 1918 par Emile Cohl, le pionnier français du cinéma image par image. Ces films d'Emile Cohl (1857-1938), dispersés, méconnus, jamais projetés, ont pu être réunis pour la première fois aux dernières Rencontres internationales du cinéma d'animation (RICA) d'Annecy (« le Monde » du 29 mars). Petite salle, premier sous-sol, à 21 heures.

■ La Tate Gallery vient d'acquérir une peinture de Gainsborough qui risquait de partir pour les Etats-Unis. Il a fallu six mois à la direction du musée pour réunir les 400 000 livres que réclamait son propriétaire, M. Maxwell Joseph, président de la chaîne d'hôtels Grand Metropolitan.

Le tableau, sans doute le meilleur et, en tout cas, le plus célèbre des portraits masculins de Gainsborough, est le portrait du fondateur, au dix-huitième siècle, de la brasserie Ben Truman. Le collectionneur américain Paul Mellon avait offert de « surpayer » le tableau qui, en principe, attendait son visa d'exportation.

■ « La Berceuse », de Van Gogh, tableau peint en 1889, a été gravement lacérée par un visiteur du musée municipal d'Amsterdam. L'homme, qui a fait plusieurs estafilades sur la toile (l'une de 40 centimètres, les autres d'environ 30 centimètres), a été emprisonné en attendant une enquête sur son état mental.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Par-delà le bien et le mal.
Odéon, 20 h. 30 : la Manifestation.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Paradoxe sur le comédien ; 21 h. 30 : Rousseau.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Groupe des cordes de l'Ensemble 2e 2m (concert).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Yiddish Story (salle Papin) ; 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis ; 22 h. 30 : la Vague (salle Papin).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Félix Blaska ; 20 h. 30 : les Derniers.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheikh.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : le Pantomime blanc de peur. — Grande salle, 21 h. : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Ensatt, 20 h. 30 : Amour pour amour.
Epicerie-Théâtre, 20 h. 45 : les Rets à Ipeca.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et Punk et colegram ; 22 h. 30 : les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mathurins, 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Orsay, I, 20 h. 30 : le Rhinocéros. — II, 20 h. 30 : Esther.
Palais des arts, 20 h. 45 : Rufus.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Paris-Nord, 20 h. 30 : l'Oiseau Tonnerre et Sidi Monsieur.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : les Mystères de Paris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros câlin ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre Oblique, 20 h. 45 : la Turista.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Iakov Bogomolov.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 18 h. : la France, maison fondée en 843.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 40 : D. Gorse ; 20 h. 45 : Hommage à Prévert ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : Vitse Side Story.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Bulher ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. : la Vie de jeunesse.
Café de la Gare, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : Plantons sous la suie.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
Le Lucernaire, 22 h. : C. Dente.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : les Etoiles.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au duc ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Petits-Pavés, 21 h. : Flash dingue, bonbons acidulés ; 22 h. 30 : J. Escamez.
Le Plateau, 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : R. Favey.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : le Péplum en folie. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : J.-P. Chevallier ; 22 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : J.-C. Asselin.
La Tanière, 20 h. 45 : L. Khripouchine ; 22 h. 30 : le Souffleur de vers.
Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Zartoug. — II, 20 h. 30 : Castelhemis ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : Sugar Blue.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. C. Bruck (Gabrieli, Haydn, Mache, Frescobaldi, Xenakis, Murail).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : Minette la bonne lorraine.
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 20 h. 30 : le Molière.
Créteil, Maison des arts André-Malraux, 20 h. 30 : Chhau, danses de l'Inde.
Sannois, Centre Cyrano-de-Bergerac, 21 h. : Gipsy.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Célimare le bien-aimé.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Oncle Vania.
Vitry, Théâtre J.-Vilar, 20 h. 30 : Théâtre de chambre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mercredi 5 avril

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

La danse

Centre Mandapa, 21 h. : Carmina Burana.
Théâtre Mouffetard, 22 h. : Geste, parole, danse.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : Trio Risler (Schumann, Schubert) ; 21 h. : Ensemble Almerie (musique de la Renaissance et baroque).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : V. Ashkenazy et I. Perlman (Beethoven).
Radio-France, 20 h. 30 : Sextuor d'ondes J. Loriod (Messiaen, Folson).
Eglise des Billettes, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Bach).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-P. Lore (Haydn).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Schumann, Tchaïkovski).

Jazz, pop', rock et folk

Petit Journal, 21 h. 30 : Blacksticks.
Palais des arts, 18 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat.
Arc, II, 20 h. 30 : Cheik Tidiane Fall, D. Levallet, avec C. de Rougemont (jazz et danse).
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Stephan Guirault Quintet.
Sadium-Bar Totem, 21 h. : Hal Singer et G. Arvanitas Quintet.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. : Nico.
Centre américain, 21 h. : Groupe Antes.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : Trio Cheik Tidiane Fall.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., Hommage à J. Epstein : l'Auberge rouge ; 18 h. 30 : les Trois Lumières, de F. Lang ; 20 h. 30 : la Quatrième Alliance de dame Marguerite, de C. T. Dreyer ; 22 h. 30 : Au nom de la loi, de P. Germi.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 6e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARTLEBY (Fr.), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
BETSY (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), à partir de samedi.
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
EQUUS (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LA GUERRE DES ETOILES (A.) (v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
HOLOCAUST 2000 (It., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29), en soirée.
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Colisée, 8e (359-29-46).
JESUS DE NAZARETH (It., première partie, v.f.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JESUS DE NAZARETH (2e partie, v.f./v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; (v.f.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13).
LACHEZ LES BOLIDES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
NENE (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), à partir de sam. ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

Les films nouveaux

SALE REVEUR, film français de Jean-Marie Périer : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

STAY HUNGRY, film américain de Bob Rafelson. V.O. : Le Racine, 5e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

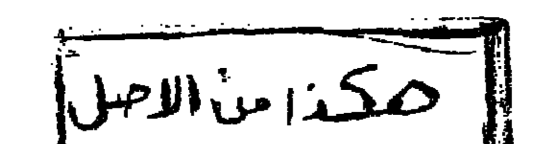
LA CHAMBRE VERTE, film français de François Truffaut : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'EPREUVE DE FORCE, film américain de Clint Eastwood (*). V.O. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR, film américain de John Badham (*). — V.O. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA TRAPPE A NANAS, film américain de Sam Grossman (*). — V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.F. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-80-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Richelieu, 2e ; 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
SAUVEZ LE NEPTUNE (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
SYBIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).



SPECTACLES

VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VIOLANTA (Suis., v. it.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : Cambronne, 15e (734-42-96).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

J. TATI : Champollion, 5e (033-51-60) : Jour de fête.
A. HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Frenzy.
FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Fellini-Roma ; 17 h. : Satyricon ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : le Casanova de Fellini.
TERRE A TERRE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : 17e Parallèle.
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon ; 16 h. 15 : Prima Della Revoluzione ; 18 h. 15 : les Poings dans les poches ; 20 h. : Allonsanfan ; 22 h. : Mama-Roma.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50). I : 13 h et 17 h 15 : The Song Remains the Same (+ V., S., D., L., Mar., à 24 h) ; 15 h. 15 : le Lauréat ; 19 h. 45 : Cabaret ; 22 h. : Chiens de paille. — II : 13 h. : Let It Be ; 14 h. 30 : Easy Rider ; 16 h. 15 : Frankenstein Jr ; 18 h. : les Damnés ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V., D., L., Mar., S., à 24 h. 15 : Délivrance.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 15 h. 45 : Taxi Driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 et 22 h. 10 : Cabaret (+ S., à 24 h. 20) ; V., à 24 h 20 : A bout de souffle.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
LITTERATURE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Sanctuaire.
ROCK-CONFRONTATIONS (v.o.) Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : Raoni.
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Lumières de la ville.
R. BROOKS (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Chatte sur un toit brûlant.
MARLENE DIETRICH (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Ange.

Les séances spéciales

AMARCORD (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf s. et d.).
ANGELA DAVIS L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., à 17 h.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 30.
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e.
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., à 21 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
GILIAP (Suède, v.o.) : Olympic, 14e, à 17 h. 30 (sf s. et d.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf d.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, à 20 h. et 22 h 15.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
OBSESSION (A., v.o.) (*) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf s. et d.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.f.) : Les Tourelles, 20e, mar., à 21 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. et 24 h.
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Gr., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), J., à 20 h. 30.

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e.
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16), à partir du 7 (sous réserves).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
L'HORRIBLE CAS DU DOCTEUR X (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES MALES (Can.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Calypso, 17e (754-10-68).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
MON ONCLE (Fr.) J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
PROVIDENCE (Fr., vers. angl.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ranelagh, 16e.
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES TROIS CABALLEROS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 6 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Jean-Christophe, d'après R. Rolland, réal. F. Villiers. (Les amies.)

21 h. 25, Magazine : L'événement (les ailes du Tigre ; la vie des pilotes de l'Aéronavale).

22 h. 25, FILM : DUPONT LAJOIE, d'Y. Boisset (1974), avec J. Carmet, P. Tornade, J. Bouise, M. Peyrelon, G. Garcin, P. Roberts, I. Huppert.

0 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Johanne et ses vieux, de G. Dufresne, avec R. Rivard, H.-M. Mercure, C. Michaux, réal. J.-P. Fugère.

Un après-midi comme les autres dans la banlieue de Montréal... Récit presque naturaliste du drame de la vieillesse.

22 h., Légendaires : Les petits secrets (l'Aveyron), par P. Dumayet, P. Pesnot et P. Alfonsi, réal. P. Desfons.

22 h. 40, Spécial but.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Force ouvrière ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : L'ORDINATEUR DES POMPES FUNÈBRES, de G. Pirès (1975), avec J.-L. Trintignant, M. Darc, B. Lafont, L. Massari, B. Fresson.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Un morceau de la vraie croix pour le petit-fils d'une catin et d'un roi fou », de S. Ganzl, réal. J.-P. Colas (rediffusion), avec R. Dubillard, A. Ouny, S. Pelayo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Entretiens avec M. Pleynet.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du grand auditorium, cinquantenaire de l'Onde Martenot, secteur d'ondes Loriot, avec J. Guillou et H. Puig Roget : « la Fête des belles eaux », (Messiaen), « Gemme d'étoiles » (M. Poison) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les cours et leurs musiciens (Haydn) ; 0 h. 5, Shakespeare and Cie : « Macbeth » (Smetana, Massenet, R. Strauss) ; 1 h., A l'ombre des clochers (Infante, Albeniz, Granados).

VENDREDI 7 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emission régionale ; 14 h. 25, Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 14 h. 55, FILM : SINGOALLA, de Christian-Jaque (1949), avec V. Lindfors, M. Auclair, L. Seignier, F. Rauzena, L. Falk, N. Wifstrand (N., rediff.).

Au Moyen Age, en Suède, un chevalier quitte son château pour suivre une bohémienne. Mais la tribu de celle-ci est hostile à leur amour.

Coproduction franco-suédoise où Christian-Jaque fit preuve de son habituelle habileté technique en racontant une histoire de passions et de mœurs sauvages. Belles images.

16 h. 30, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps (avec, à 16 h. 38, Les contes de la rue Broca) ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 27, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Les Deux Vierges, de J.-J. Bricaire et M. Lasayques. Mise en scène de R. Manuel. Avec R. Manuel, J. Marin, Cl. Gensac, Y. Llobregat.

Alexandre Vignon, vierge au sens zodiacal du mot, est obsédé par l'astrologie. Son fils Frédéric va tenter d'exploiter cette manie à des fins tout à fait personnelles.

22 h. 25, Variétés : A bout portant (avec Nicolas Peyrac).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h., La mission Marchand (Fachoda) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le Groenland ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Un ours pas comme les autres, de Nina Companeez, avec A. Dussolier, F. Berger, F. Perrin (cinquième épisode : Madame et le jardinier).

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (quelques jeunes gens d'aujourd'hui).

Avec MM. Y. Dangerfield, F. Ruck, G. Gilbert, W. Prevost, A. Pacadis.

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, Télé-club : les Indes noires, d'après Jules Verne, réal. Marcel Bluwal, avec A. Mottet, G. Poujouly, A. Valmy.

Plongée dans le monde souterrain d'une mine d'Ecosse et remontée vers la lumière du jour, une des œuvres les plus représentatives de ce que l'on peut appeler une télévision populaire de qualité.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Grande Loge nationale française ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, Documentaire : Un million d'oiseaux aux portes du désert, par E. Cousin, L. Cousin, J. Sansoulh, J.-P. Sergent ; 21 h. 20, Magazine : La révolution nucléaire (l'atome, cet inconnu), par N. Chamoetier et C. de Givray.

Premier volet : la longue découverte de l'atome.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Armando Uribe (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'apprentissage du capitalisme ; à 8 h. 32, L'imaginaire dans la cité ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Semaines musicales de la région Rhône-Alpes : Les conservatoires ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Chambre d'instance », de B. Gay-Lussac ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : La forme d'un œuf ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : Microparticules de l'atmosphère et de l'océan ;

20 h., « Le prophète de Taos », ou « D.-H. Lawrence et le Nouveau Mexique », par R. Vrigny et G. Godebert ; 21 h. 30, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : Créateurs et interprètes du contemporain ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Entretiens avec M. Pleynet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... L'art vocal au dix-septième siècle et au début du dix-huitième siècle : Musiques française et italienne ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : S. Strauss, E. Toselli, W. Kolo-Schubert, C. Millocker ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : J. Duphly, J. Haydn, L. Marchand, J.-S. Bach ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : Ginastera, Alsina ; 17 h., Postlude : Verdi, H. d'Anglebert, C. Balastre ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Deux ou trois grâces. Autour de A. Huxley et T. Mann (Beethoven, Schoenberg) ;

20 h. 20, Entre les pavés, l'herbe... Une heure de musique traditionnelle du Berry ; 21 h. 20, En différé de Sarrebrück... Cycle d'échanges franco-allemands : Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. W. Boettcher, avec C. Zacharias, piano : « Symphonie pour instrument à vent à la mémoire de Claude Debussy » (Stravinski), « Concerto pour piano en fa majeur » n° 19 K 459 (Mozart), « Musique pour cordes, percussion et celesta » (Bartok) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit. « Da Capo » (G. Zeisel), A. Schnabel, pianiste (Beethoven) ; 0 h. 5, Shakespeare and Cie : « Comédies » (Korngold, Fauré, J. Ibert) ; 1 h., A l'ombre des clochers (Albeniz, de Falla, Turina).

— VU —

LUTTER CONTRE LA MORT

A y bien réfléchir, ce qui aide le mieux à vivre c'est d'aimer et d'espérer. A vivre et à ne pas mourir. C'était frappant, mercredi soir sur TF 1 (« Monica, Christophe et d'autres »), le cas de la femme du caricaturiste anglais Ronald Searle atteinte, il y a sept ou huit ans, d'un cancer du sein, inopérable, pris trop tard. Pas par négligence de sa part, par incompétence : une erreur de diagnostic. Elle ressemble à une belle plante épanouie, sereine, plongeant de nouvelles racines en Provence, après une guérison à laquelle personne ne croyait.

Sauf elle. Sauf son mari, son complice, son ami, son soutien aux heures douloureuses de traitements épuisants, aux heures ravageuses de doutes lancinants. Elle s'est battue pied à pied, jour après jour, elle s'est gendarmée contre la déprime et le laisser-aller, elle a tenu à donner aux tiers, nous racontait-elle, le spectacle d'un cancer gai, burlesque, superficiel et frivole. Bravo !

Autre histoire vraie, tirée, elle aussi, de Changer la mort, l'ouvrage que le docteur Léon Schwarzenberg — il présentait cette médicale — et Pierre Viansson-Ponté ont consacré à ce mal qui répand la terreur, à cette peste des temps modernes, l'histoire d'un petit garçon, il avait six ans à l'époque, souffrant d'une tumeur maligne à l'orbite. Un gosse condamné.

Sa mère fera comme si de rien n'était. Elle a un fils plus âgé, elle attend un bébé, elle ne quittera plus d'une semelle son gamin à l'œil cyclopéen, que la chimiothérapie a rendu chauve soudain ; elle veille avec des scrupules maniaques, superstitieux, aux médicaments, aux soins, elle dort avec lui à l'hôpital, elle va en pèlerinage à Lourdes, sait-on jamais... Et au bout de mois et de mois d'angoisse surmontée, ravalée, c'est en entendant le docteur murmurer distraitement en examinant une radio : « Ce serait quand même bien d'arriver à le tirer de là », qu'enfin elle se détend. Elle a gagné.

Une bonne émission. On n'a pas minimisé le danger ; au contraire, on a simplement affirmé que, si grave soit-il, aucun cas n'est désespéré, on a incité les malades et leurs proches à la bagarre et, peut-être, il faut y croire, à la victoire.

CLAUDE SARRAUTE.

CHILI-PROTESTATIONS

Avant la décision qui devrait être prise par le tribunal civil de Paris ce jeudi après-midi 6 avril, concernant la diffusion sur Antenne 2 de la série « Chili-Impressions » (*le Monde* des 4 et 6 avril) de nombreuses protestations se sont élevées contre l'ajournement de la première émission à la suite de l'intervention de l'ambassade du Chili, à Paris.

Le Syndicat français des réalisateurs de télévision C.G.T. a protesté *« contre cette interdiction de fait »*. « *La justice de notre pays*, dit-il, *ne doit pas servir ceux qui bafouent chaque jour dans leur propre pays la liberté de la presse et les droits les plus fondamentaux de l'homme* » L'Association des critiques et informateurs de télévision estime que « *cette décision précipitée montre encore une fois que l'on fait peu de cas des téléspectateurs et de ceux qui ont pour mission de les informer* ». Le Syndicat national des journalistes C.G.T. invite « *tous ses confrères et tous ceux qui sont attachés à la liberté de l'information à intervenir auprès du tribunal (...) pour que l'exorbitante démarche des tortionnaires du peuple chilien soit rejetée* ». Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES-Sup) réclame des juges français, « *le rejet immédiat de la demande du dictateur chilien* ». La Fédération nationale des syndicats C.G.T. du spectacle et de l'action culturelle proteste aussi contre le fait que « *le gouvernement chilien* (puisse) *ainsi exercer une pression inadmissible et contribuer à compromettre davantage encore la liberté de l'information en France* ».

SUR FRANCE-INTER : BRETAGNE SERVICE

Après Europe 1, France-Inter lance une campagne de soutien aux victimes de la marée noire : avec « Bretagne Service », la chaîne nationale prévoit d'informer « intensivement » ses auditeurs — tous des consommateurs — afin de les inciter à acheter des produits bretons et afin, surtout, de les convaincre que les vacances sur les côtes sinistrées ne sont pas compromises. Des enquêtes successives seront diffusées pour rendre compte de l'état des denrées alimentaires menacées, de leur contrôle, et du degré de propreté des lieux touristiques après nettoyage.

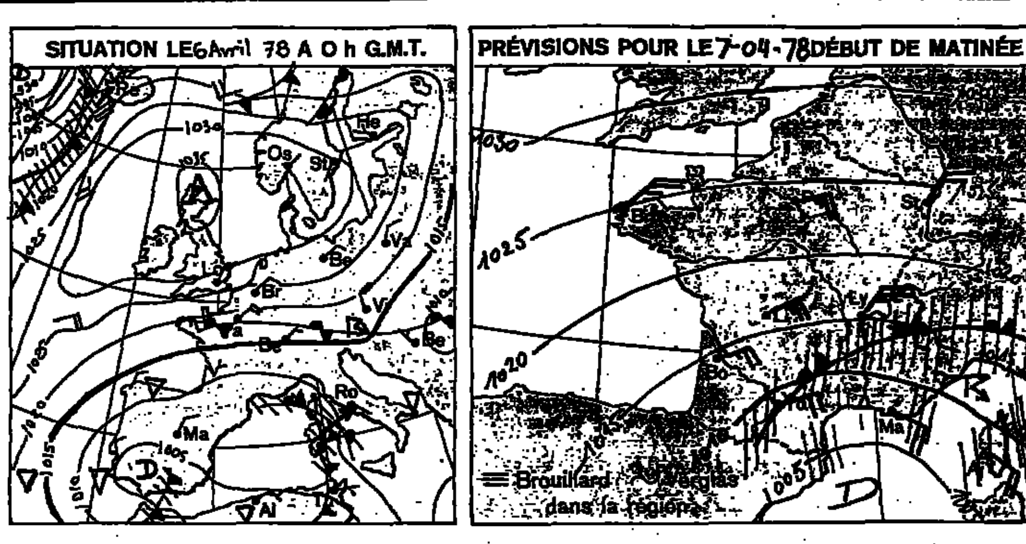
● *Le Centre Georges-Pompidou* organise vendredi 7 avril, à partir de 14 h. 30 (grande salle), une journée sur « L'image de l'information : les journaux télévisés ». Sept films seront présentés dans l'après-midi. A 20 h. 30, un débat réunira notamment MM. Louis Althusser, René Berger, Armand Mattelart, Eliseo Veron, des journalistes et des réalisateurs. Entrée libre.





AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ∇ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 6 avril à 0 heure et le vendredi 7 avril à 24 heures :

Les hautes pressions persisteront des îles Britanniques à la Pologne, tandis qu'un creusement se produira temporairement sur la Méditerranée occidentale. Il en résultera le maintien sur la France d'un flux de nord-est à est qui sera d'origine continentale sur le nord du pays, mais d'origine méditerranéenne plus humide et instable sur le Sud et l'Est.

Vendredi, le temps sera ou deviendra très nuageux, d'abord des Alpes au pourtour méditerranéen, puis jusqu'aux Vosges, au Massif Central et aux Pyrénées centrales, avec des pluies ou des averses. Ces précipitations, assez discontinues, seront toutefois plus abondantes sur les versants montagneux exposés au sud-est et à l'est, ainsi que sur la Corse.

Sur le reste de la France, le temps sera peu nuageux le matin, à l'exception de nuages bas locaux près des côtes et nuageux avec des éclaircies dans la journée.

Les vents, orientés au secteur est, seront assez forts en général, même dans l'intérieur, en particulier dans les vallées bien orientées, et forts sur les côtes de la Manche et de la Méditerranée.

Il fera frais le matin sur la moitié nord du pays, et de faibles gelées sont probables au lever du jour dans l'intérieur, du Bassin parisien au Nord et aux Ardennes. Les températures maximales varieront peu.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 avril ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 17 et 8 degrés ; Biarritz, 14 et 9 ; Bordeaux, 14 et 6 ; Brest, 7 et 5 ; Caen, 8 et 5 ; Cherbourg, 8 et 6 ; Clermont-Ferrand, 14 et 6 ; Dijon, 14 et 5 ; Grenoble, 17 et 7 ; Lille, 10 et 2 ; Lyon, 16 et 6 ; Marseille, 17 et 10 ; Nancy, 10 et 3 ; Nantes, 11 et 5 ; Nice, 16 et 9 ; Paris - Le Bourget, 10 et 4 ; Pau, 14 et 7 ; Perpignan, 13 et 9 ; Rennes, 9 et 6 ; Strasbourg, 11 et 4 ; Tours, 11 et 6 ; Toulouse, 17 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 11 degrés ; Amsterdam, 9 et 1 ; Athènes, 21 et 13 ; Berlin, 10 et —3 ; Bonn, 8 et —1 ; Bruxelles, 10 et 0 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 7 et —5 ; Genève, 12 et 7 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 12 et 2 ; Madrid, 13 et 7 ; Moscou, 4 (max.) ; New-York, 8 et 7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 6 ; Rome, 17 et 6 ; Stockholm, 4 et —5.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis au Comité des stations françaises et à l'Office national autrichien le mercredi 5 avril.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 225-725 ; Autrans, 30-100 ; Bellecombe-Crest-Voland, 100-190 ; Bourg-Saint-Maurice-les Arcs, 110-270 ; Chamonix, 25-620 ; Chapelle-d'Abondance, 15-105 ; Chatel, 40-250 ; La Clusaz, 40-290 ; Combloux, 50-240 ; Les Contamines-Montjoie, 30-350 ; Le Corbie, 85-430 ; Courchevel, 130-300 ; Les Deux-Alpes, 100-700 ; Flaine, 150-405 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 70-170 ; Les Gets, 80-180 ; Grand-Bornand, 50-230 ; Les Houches, 10-150 ; Megève, 50-250 ; Les Menuires-Val-Thorens, 105-310 ; Méribel, 90-300 ; La Plagne, 245-420 ; Pralognan, 100-140 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 120-275 ; Samoëns, 110-250 ; Thollon-les-Mémises, 20-100 ; Tignes, 240-380 ; Valloire, 90-350.

ALPES DU SUD

Auron, 150-280 ; Isola 2000, 190-240 ; Montgenèvre, 180-250 ; Orcières-Merlette, 80-280 ; Pra-Loup, 55-220 ; Le Sauze, 25-230 ; Serre-Chevalier, 100-250 ; Valberg, 95-165 ; Vars, 80-130.

PYRENEES

Ax-les-Thermes, 40-180 ; Barèges, 20-250 ; Cauterets-Lys, 295-500 ; Font-Romeu, 60-95 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 60-300 ; La Mongie, 80-220 ; Saint-Lary-Soulan, 50-210 ; Les Angles, 60-100.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 50-120 ; Super-Besse, 40-130 ; Super-Lioran, 80-140.

JURA

Métabief, 10-100 ; Les Rousses, 30-240.

★ Horloge des neiges : 285-72-30.

AUTRICHE

Salzbourg : Badgastein, 80 ; Saalbach ; 25-90 ; Zell-am-See, 15-135. — Voralberg : Gargallen, 100-180 ; Lech-Arlberg, 120-220 ; Zürs-Arlberg, 175-220. — Tyrol : Fulpmes, 45 ; Ischgl, 30-190 ; Kitzbühel, 10-130 ; Obergurgl, 70-150 ; Sankt-Anton-am-Arlberg, 15-540 ; Sankt-Christoph-am-Arlberg, 300 ; Sölden, 170.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer tous cumuls compris, aux billets entiers

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	82 711	groupe 2	2 000
	8 041	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	15 501	groupe 4	5 000
2	02	tous groupes	150
	512	tous groupes	500
	82 712	groupe 2	2 000
	1 452	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	5 222	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	15 502	groupe 4	5 150
	3 072	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	8 682	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
3	33	tous groupes	150
	213	tous groupes	500
	82 713	groupe 2	2 000
	15 503	groupe 4	5 000
	6 043	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
	34 713	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
4	82 714	groupe 2	2 000
	2 264	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	15 504	groupe 4	5 000
	7 114	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
5	5	tous groupes	70
	865	tous groupes	570
	82 715	groupe 2	2 070
	3 255	groupe 2	5 070
		autres groupes	1 070
	5 575	groupe 3	5 070
		autres groupes	1 070
	64 125	groupe 3	100 070
		autres groupes	5 070
	70 875	groupe 3	100 070
		autres groupes	5 070
	15 505	groupe 4	2 000 070
		autres groupes	50 070
6	16	tous groupes	150
	82 716	groupe 2	2 150
	15 506	groupe 4	5 000
7	097	tous groupes	500
	317	tous groupes	500
	327	tous groupes	500
	82 717	groupe 2	2 000
	1 437	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	5 607	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	15 507	groupe 4	5 000
	2 017	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
8	638	tous groupes	500
	82 718	groupe 2	2 000
	2 438	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	15 508	groupe 4	5 000
9	029	tous groupes	500
	039	tous groupes	500
	479	tous groupes	500
	82 719	groupe 2	2 000
	5 439	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	6 119	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	8 879	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	8 939	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	15 509	groupe 4	5 000
0	0	tous groupes	70
	80	tous groupes	220
	6 620	groupe 4	5 070
		autres groupes	1 070
	15 500	groupe 4	5 070
	65 230	groupe 4	100 070
		autres groupes	5 070
	84 260	groupe 4	100 070
		autres groupes	5 070
	82 710	groupe 2	1 000 070
		autres groupes	20 070

TRANCHE DU JARDINAGE
TIRAGE DU 5 AVRIL 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 12 AVRIL 1978
78 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine) 18e

LOTO — TIRAGE No 14 : 1 7 12 27 33 35 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 36

PROCHAIN TIRAGE LE 12 AVRIL 1978 VALIDATION JUSQU'AU 11 AVRIL APRES-MIDI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 6 avril 1978 :

DES DECRETS

● Portant nomination des membres du gouvernement ;

● Portant nomination et affectation dans l'administration préfectorale ;

● Portant nomination et affectation d'officiers généraux dans la défense active ;

● Pris pour l'application des articles 5 et 12 de la loi n° 78-22 du 10 janvier 1978 relative à l'information et à la protection des consommateurs dans le domaine de certaines opérations de crédit;

● Relatif au taux majoré et au taux normal de la taxe sur la valeur ajoutée ;

● Modifiant et complétant le décret n° 68-1060 du 26 novembre 1968 relatif à la vérification des comptes des organismes de sécurité sociale ;

● Modifiant le décret n° 77-910 du 10 août 1977 fixant le régime financier des céréales pour la campagne 1977-1978 ;

● Fixant le montant de la redevance relative à l'agrément des producteurs et négociants en bois et plants de vignes pour 1978 ;

● Portant classement parmi les monuments historiques du Calvados.

UN ARRETE

● Relatif à l'aide financière accordée aux particuliers acheteurs de chauffe-eau solaires.

Visites, conférences

VENDREDI 7 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45 : 42, avenue des Gobelins, Mme Legregeois : « Les ateliers de la manufacture des Gobelins ».

15 h. : Métro mairie d'Ivry, Mme Guillier : « Ville jardin d'Ivry ».

15 h. : 107, rue de Rivoli, Mme Oswald : « La salle 1900 au Musée des arts décoratifs ».

15 h. : 128, rue du Bac, Mme Pennec : « Les missions étrangères et les jardins de la rue de Babylone ».

15 h. : 6, square P.-Painlevé, Mme Saint-Girons : « Les rois de Notre-Dame retrouvés » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30 : Entrée du musée, Mme C. de Monclin : « Le musée du château de Saint-Cloud et son parc ».

15 h. : 2, rue de Sévigné : « Jardins, hôtels du vieux Marais » (A travers Paris).

15 h. : 6, quai d'Orléans : « Bibliothèque polonaise de Paris » (Mme Ferrand).

14 h. 30 : Entrée de l'exposition au Petit Palais : « Exposition Borobodour » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 17 h. 15 : Collège de France, salle VIII, M. Jean Balcou : « Renan devant Voltaire » (Etudes renaniennes).

18 h. 45 : Centre culturel britannique, 9-11, rue de Constantine, Miron Grundea : « La France vue par les Anglais ».

20 h. 45 : 26, rue Bergère, M. Robert Masson : « Les causes des maladies bronco-pulmonaires » (l'Homme et la Connaissance)

20 h. 30 : 11 bis, rue Keppler : « Les frères aînés de l'humanité » (Loge unie des théosophes). (Entrée libre.)

21 h. : Fondation Simone et Cino Del Duca, 10, rue Alfred-de-Vigny, M. le professeur Jean Bernard et M. Roger Caillois : « Les problèmes actuels de l'homme ».

— M. Miron Grindea, qui dirige à Londres, depuis quarante ans, l'excellente revue culturelle « Adam », donnera une conférence à l'Institut britannique de Paris sur le thème : « La France vue par les Anglais. » La séance sera présidée par Mme la duchesse de La Rochefoucauld. (Vendredi 7 avril, à 18 h. 45, 9-11, rue de Constantine, 75007 Paris.)

Rencontres

● « *Rencontres et échanges* » propose les dîners-débats suivants : 8 mai, Odette Thibault ; 17 mai, Gabriel Matzneff ; 28 septembre, R. P. Marc Oraison.

★ Renseignements : Jean Mandelbaum, 12, rue Montbrun, 75014 Paris Tél. (entre 21 et 22 heures) : 336-08-65.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
205 F 390 F 575 F 760 F

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F 265 F 388 F 510 F

II. — TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 041

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II						■			
III			■						
IV	■								
V						■			■
VI		■	■	■					
VII									
VIII					■		■		
IX									■
X					■	■		■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Clémence suspecte ; Pronom. — II. Rentre dans une coquille ; Prix de droit. — III. Abréviation ; Etaient lyriques. — IV. Une chose fort tragique dans la vie de Corneille. — V. Extrémité d'une pièce ; Lie. — VI. Mont de piété. — VII. Sévère. — VIII. Un rude soutien ; S'opposent. — IX. Terme de jeu. — X. Evoque une lointaine et royale mise en meubles. — XI. Se laisser bercer par d'aimables rêveries.

VERTICALEMENT

1. On peut suivre son régime en Allemagne ; Ferai peut-être jouer les chiens. — 2. Tiré au clair ; Dilue. — 3. Suffisamment (épelé) ; Ne met personne en cause ; Ne nécessite aucun effort masticatoire. — 4. A l'origine des taches de rouille ; Se retint peut-être. — 5. Bien notée quand elle est bonne. — 6. En rogne ; Cours étranger. — 7. Peuple ; Au music-hall, sont généralement réfractaires à la plus petite combinaison. — 8. Le bel âge. — 9. Permet de suspendre ; Plantes vertes ; Renforce la valeur d'une alliance.

Solution du problème n° 2 040

Horizontalement

I. Scrupules. — II. Aridité. — III. Li ; Vis. — IV. Inanités. — V. Vire ; Aras. — VI. Ee ; Luit. — VII. Ru ; Epois. — VIII. Dés ; Dense. — IX. Osera. — X. Ro ; Ut. — XI. Crasseuse.

Verticalement

1. Salive ; Donc. — 2. Crinières. — 3. Ri ; A.R. ; Usera. — 4. Udine ; Ros. — 5. Pi ; Léda. — 6. Ut ; Taupe ; De. — 7. Lèverions. — 8. Isatis ; Us. — 9. S.O.S. ; Secte.

GUY BROUTY.

Transports

Le programme d'été d'Air France

● *Moscou par Airbus*

● *Le Vietnam à partir de Ho-Chi-Minh-Ville*

Au nombre des nouveautés du programme d'été d'Air France figure notamment la mise en service de l'avion gros porteur Airbus sur la ligne Paris-Moscou, à raison de deux fréquences hebdomadaires — les mardis et vendredis — depuis le 4 avril.

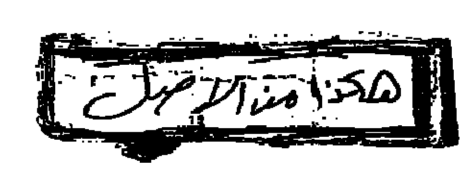
L'exploitation de l'Airbus vers le Portugal est d'autre part prévue à raison d'un vol par semaine — le samedi — à destination de Lisbonne et d'un autre vol hebdomadaire — le lundi, du 25 juin au 30 septembre — à destination de Porto.

Air France a repris, le 5 avril, la desserte du Vietnam. Dans l'attente des travaux actuellement en cours à l'aéroport d'Hanoï, la compagnie nationale exploitera une fois par semaine — le mercredi — la liaison Paris-Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon), une correspondance étant mise en place par la compagnie vietnamienne vers Hanoï. La réouverture de l'escale d'Osaka, qui sera desservie trois fois par semaine, est prévue pour le dimanche 23 avril.

Sur le réseau de l'Amérique du Sud, Air France a programmé la mise en place d'un second vol hebdomadaire en Boeing 747 sur la ligne Paris-Manaus (au Brésil)-Lima. D'autre part, la compagnie nationale dessert directement depuis le 2 avril Chicago et Los Angeles en Boeing 747.

Le programme d'été d'Air France comprend plusieurs ouvertures de lignes moyen-courriers : Paris-Göteborg en Suède, Paris-Zagreb en Yougoslavie. De nouvelles liaisons sont assurées entre les grandes villes de province et l'étranger : Marseille-Copenhague via Lyon, Lyon-Lisbonne via Marseille, Nantes-Madrid via Bordeaux, Lyon-Monastir, en Tunisie, Bordeaux-Londres et Toulouse-Londres.

● *Atlantique-nord : baisse sur la première classe ?* — La tendance à la réduction générale des tarifs aériens va peut-être s'étendre aux tarifs première classe. La compagnie intérieure américaine Delta Airlines a demandé au Bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) l'autorisation de réduire de 13 à 20 % ses barèmes de première classe, selon la distance. Delta Airlines justifie sa demande par la nécessité de maintenir un certain équilibre entre les tarifs première classe et économiques, dont l'écart est, à l'heure actuelle, de 50 à 63 %. — *(A.F.P.)*



OFFRES D'EMPLOI	La ligne 43,00	La ligne T.C. 49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La ligne col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Dans le cadre du développement des centraux téléphoniques pilotés par ordinateurs
UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
BANLIEUE SUD-OUEST DE PARIS
recherche

2 INGENIEURS systèmes téléphoniques

formation Grande Ecole ou équivalent

Ils seront intégrés à une petite équipe chargée :
— du suivi des études afin de vérifier leur conformité avec les objectifs fixés.
— des études d'évaluation.
— de la participation à l'élaboration du cahier des charges en liaison avec le client.
— du suivi de l'évolution technologique des systèmes.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs possédant 5 à 6 ans d'expérience sur des systèmes téléphoniques à programmes enregistrés en particulier dans les domaines des études d'évaluation ou éventuellement de l'ingénierie. A terme des déplacements de courtes durées en France et à l'étranger sont à envisager.

Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) à nº 56.981 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SERIG S.A. recherche :
PUPITREUR
IBM 370/115, DOS/VS power. Min. 1 an d'expér., travail de nuit. Tél pour R.-Vs. 292-10-13, poste 28.

GROUPE DE SOCIETES pour projets internationaux
INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA 125-MMT 2
3 à 4 a. expér. temps réel. Aptitudes à la direction de projets. Salaire 130.000 F an. CIS, 9, r. Hanovre-2e, 337-99-79

Importante Société internationale de réassurances recherche J. H. études cciales supérieures pour département administratif. Angl. courant, format. assurée, disponible rapidem. Adr. C.V., photo, salaire actuel et prétent LEBLANC, 7, r. Cadet, Paris-9e

---

Association domaine social (120 sal.) rech. secrét. gal (e) resp. quest. adm., gest. du personnel, gest. financ., à partir mai. Niveau études sup indisp Adr. lettre et C.V. à APAF, 35, rue Olivier Métra, 75020 PARIS.

GROUPE THOMSON
Filiale H.B.S.
recherche pour son *Service Maintenance*

AGENTS TECHNIQUES

— Titulaires ou niveau Bac F3.
— Formation FPA automatismes ou électrotechnique
— B.E.I. ou B.E.P. en électromécanique avec expérience.
— Dégagés obligations militaires.

Postes stables - rémunération et avantages sociaux intéressants.

Env. prétent., C.V. et photo à M. GILLET C/ H.B.S. B.P. 111 - 93203 SAINT-DENIS ou tél. 243-10-40

Massiot Philips
matériel médical

recherche pour son département Développement à Carrières-sur-Seine.

responsable études électriques

- il animera une équipe de 4 ingénieurs et techniciens dans la conception et le développement des circuits de commande, automatismes et asservissements des appareils de radiologie fabriqués dans ce centre.
- âgé de 30 ans minimum, il aura une bonne formation électrotechnique et électronique. Une première expérience de l'utilisation des micro-processeurs serait appréciée.
- des contacts internationaux rendent utiles la pratique de l'anglais lu et parlé.
- perspectives diversifiées de développement de carrière au sein de la société et du groupe PHILIPS.

Ce poste est à pourvoir rapidement.
Écrire avec C.V. et photo au Service du Personnel, 177 rue de Bezons, 78420 CARRIÈRES.

C.D.F. CHIMIE
TOUR AURORE - CEDEX Nº 5
92080 Paris Défense
recherche
pour son service informatique

PROGRAMMEURS
HOMMES

pour programmation et maintenance d'applications informatiques importantes.
— Ils auront un Bac informatique ou équivalent.
— Une ou 2 années d'expérience professionnelle sur COBOL, éventuellement quelques connaissances des matériels IRIS 80 et UNIVAC 90/30.

Envoyer C.V., photo et prétentions au Service du Personnel à l'attention de Madame JULÉ.

Filiale Thomson-Brandt proche banlieue Sud-Ouest, recherche pour Département MAINTENANCE

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
NIVEAU V

Titulaire DUT ou BTS. Expérience quelques années logique et analogique pour réparation en labo et intervention clientèle appareils industriels.

13e mois - Avantages sociaux.

Ecr. en env. C.V. dét. et prét., à nº 57.706 CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

GROUPEMENT DE L'INTÉRIM FRANCAIS
recherche
ATTACHES COMMERCIAUX
Hommes ou Femmes expérim., libres rapidement.
— FORMATION ASSUREE.
— Paris, banlieue.
— Fixe + % sur C.A.

Envoyer C.V., prétent. + photo (retournée) nº 55.174 Publicité ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS. Discrétion assurée.

URGENT
POSTE IMMEDIAT
INGÉNIEUR CALCULATEUR
Spécialiste Dessel
Intertech, 123, rue Saint-Lazare, Paris-8e. Téléphone : 293-46-02.

Importante maison d'édition quartier Montparnasse recherche à plein temps ASSISTANT (E) LITTERAIRE et promotion des livres, libre rapidement. Envoyer C.V. + photo + prétentions à nº 3 942, PRESSE ET PUBLICITE, 7, r. de La Michodière, Paris-2e.

Centre René-Huguenin, 5, rue Gaston-Latouche, 92 Saint-Cloud, recherche
INFIRMIÈRE-ANESTHÉSISTE
Salaire 4.130 F pour 40 h. semaine + prime 7,50 %. Reprise possible ancienneté. Tél. pour rendez-vous : 602-70-50, poste 315.

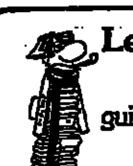
IMPORTANTE SOCIETE recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
titulaire Maîtrise ou équivalent pour son département informatique de gestion.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous référ. 7.063 à SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92-Puteaux.

MAISON D'ÉDITION
recherche
pour emploi à plein temps

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE
Mathématiques - physique - chimie - technologie

CONFIRMÉ

Envoyer C.V. à REGIE-PRESSE nº 739183 M., 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e.



Les Éditions Génération
publiant notamment le guide «l'Étudiant» (300.000 ex.)

Recherchent :

- Un(e) SECRÉTAIRE DE RÉDACTION, journaliste ayant l'expérience de la cotation de la copie, du rewriting et de la révision.
- Un(e) AIDE COMPTABLE, niveau BTS, ayant déjà pratiqué la comptabilité et la gestion administrative d'une PME.
- Un COURSIER, chargé des expéditions et des livraisons, niveau bac, possédant permis de conduire.

Merci d'adresser votre curriculum aux Éditions Génération, 7, rue Thorel, 75002 Paris

---

Nous sommes un important groupe allemand et produisons des produits techniques. Depuis des années nous travaillons avec succès sur le marché français.

Pour la direction de notre filiale française, dont la production est indépendante, nous cherchons un cadre qualifié pour le poste du

DIRECTEUR COMMERCIAL

Son domaine d'activité comprend la gestion commerciale de la société, l'accent étant mis sur le marketing, et la vente ainsi que la coordination au niveau technique.

La situation requiert une personne ayant une expérience pratique, capable de s'imposer et possédant un sens développé des responsabilités. Des connaissances commerciales solides et une expérience de la vente sur le marché français sont nécessaires, de même la faculté de savoir prendre seul des décisions.

La direction de la filiale française se fait en accord avec les buts stratégiques fixés par la société mère allemande.

Une bonne connaissance de l'allemand est absolument nécessaire.

Les personnes qui ont les qualifications requises voudront bien envoyer un dossier complet (curriculum vitae, liste des activités antérieures, références, photo, rémunération souhaitée à Personalberatung Dr ZARTH, Anton Meindlstr. 15, D-8000 München 60, que nous avons chargé de l'examen des envois. Discrétion absolue assurée.

secrétaires

Secrétaires de direction

Société importante négoce international, matières premières
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

— Sténo française et anglaise.
— Bonne connaissance de la 2e langue.
— Traitement élevé.
Tél. : 723-55-55.

Sténos et dactylos

REGIE-PRESSE
133, avenue des Champs-Elysées, PARIS
recherche pour ses services commerciaux

1 DACTYLO
1 STÉNO-DACTYLO
expérimentées, pour petit secrétariat
Avantages sociaux, restaurant d'entreprise
Absences pour vacances d'été assurées.
Tél. pour R.-V. au 233-44-21. Poste 314

Secrétaires

Important Groupe Financier près du Pont de Neuilly
recherche

2 TRES BONNES SECRETAIRES STENODACTYLOS
BTS ou niveau.

Pour travailler :
— l'une au sein du secrétariat de direction
— l'autre au sein du service gestion financière.
Bon salaire, avantages sociaux, restaurant d'entreprise.

Envoyer CV manuscrit et photo sous Nº 4825 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

SOCIETE SATAIC
quartier Défense recherche
SECRÉTAIRE
STENODACTYLO qualifiée

— Anglais apprécié ;
— Connais. marketing souhait. ;
— Aimant contact ;
— Age 28 ans minimum.

NOMBREUX AVANTAGES SOCIAUX

Se présenter avec références 134, aven. du Président-Wilson Bus : Rond-point des Bergères PUTEAUX; ou tél. pour rendez-vs 775-17-9. Mme MACHERE.

Organisme de tourisme recherche
3 SECRÉTAIRES
(B.T.S. ou équiv.), 6 mois min. Prendre rendez-vs au 241-84-03 ...

emplois régionaux




SOCIETE REGIONALE EN EXPANSION
recherche

1º INGEN. OU TECHNICIEN SUPERIEUR CHIMISTE

Age 30 ans minim., 5 à 10 ans d'expér. ds l'élaboration de formules, la conduite de fabricat. pilotes, le suivi de développem. en clientèle, pour vernis, peintures industrielles (air ou four).

2º INGENIEUR CHIMISTE spécialisé dans l'élaboration de formules, la conduite de fabrications pilotes, le suivi de développement en clientèle de colles synthétiq. destinées aux industr. Age 30 ans minim., 5 à 10 ans d'expérience en situation simil.

Lieu de travail : MULHOUSE. Situat. stable présentant possib. de promot. pr candid capables

Première lettre présentant C.V., références et prétentions sous nº 8.987, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

MEDECIN CHERCHE GOUVERNANTE pour 3 enfants : 8, 5 a., 18 mois. Mais. très agréable près Lille. Vie familiale assurée. Ecrire Boniface, 7, place du Général-Leclerc, LILLE, ou téléphoner 16 (20) 93-86-25.

Importante imprimerie intégrée Bordeaux recherche
CONDUCTEUR OFFSET
CONFIRME. Place stable. Références exigées. Adresser C.V. sous nº H 8.291, Ag. Havas, 33000 BORDEAUX.

POUR ROUEN
Société Import-Export
recherche
CHEF COMPTABLE
B.P., B.T.S. ou D.E.C.S. Comptab. génér. et analytique, déclaration fiscale et sociale, expérience P. M. E. indispens
Env. C.V. manuscrit et photo à REGIE PRESSE, nº 4.303 M. 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

SOCIETE ELECTRONIQUE
LEVALLOIS
recherche

CADRE ADMINISTRATIF
30 ans minimum

Pour assurer gestion trésorerie de contrats à l'exportation.

Connaissances très approfondies des mécanismes administratifs et bancaires du commerce extér. (C.O.F.A.C.E. notamment) exig.

Anglais indispensable. Espagnol souhaité. Sens de la logique informatique et aptitude aux relations humaines nécessaires

Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prétentions à C.E. Impact, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

Société éditions médicales recherche
JEUNES PREPARATEURS CORRECTEURS
Médecin ou pas, à mi-temps. ...

Niveau PUBLIC-RELATION pour situation grand standing Ecr. nº 5.198, à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

Carrières de l'animation (Artisanat - Plein air - Loisirs) Stages et formation, séjours à l'étranger, charters, chantiers. Toutes les adresses : Doc. revue France-Animation (B 3) - B.P. 402-09 Paris.

DESSINATEURS E2 CLIMATISATION
Tél. pr rdez-vous : 277-81-01

RETRAITE ENSEIGNEMENT
p. ctre de formation d'apprentis, avec responsabilité, dynamique. Travaux administratifs Env C.V. nº T 04373 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Sté Editions publicitaires recherche
TECHNICIEN (NE) DE FABRICATION
ayant expérience clients directs et agences. Poste à pourvoir immédiatement.
Env. C.V. détaillé et prétent. à AURPRINT, 3, rue Bridaine, 75017 Paris ...

représent. offre

Recherchons
REPRÉSENTANTS
pr pulls et costumes d'hommes et pulls d'enfants. Références exigées. Se présenter S.F.V., 23, rue du Port-aux-Choux, 75003 PARIS. Tél. 272-01-32 de 9 h. à 12 h.

représent. demande

VRP M.C., tr. introduit HBJO (Bretagne, Normandie, val de Loire), recherche carte importante complémentaire (Bijouterie or et montres joaillerie EXCEPTEES). Ecr. nº 81 679 M Rég.-Presse ...

enseignement

English Today

La plus haute qualité dans l'enseignement de l'anglais en Angleterre

- Cours acceleres et intensifs pour les cadres superieurs à Londres, commençant tous les lundis.
- Cours residentiels de vacances pour les jeunes ETON, ASCOT, SHERBORNE, STOWE, KINGSTON.
  Cours pratiques d'Anglais. Logement et surveillance Sports et excursions.

Renseignements complets: ENGISH TODAY World Trade Centre Europe House London E1 9AA
Tél: Londres 488.2151
Télex: 88.92.50

capitaux ou proposit. com.

IMPORTANT GROUPE NATIONALISE D'ASSURANCES RECH. AGENT GENERAL. Pour reprise de son portefeuille sur Nevers. Couple de professionnels souhaité, sinon couple de jeunes non professionnels. Apport minim. 150.000 F. Aide financière, formation assurée, aide technique et commerciale solide. Montant des commissions 240.000 F, bureau en boutique très bien placé. Importante possibilité de développement. Ecr. nº 8.868 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

31 a. capacité transporteur rech. en maxi. 6 tonnes de P.T.A.C., propositions entre Montpellier-Béziers-Perpign. via indiff Peut disposer entrepôt 600 m2, conv. pr serv. régulier usine à usine ou entrepôt et livraisons dans la région. Etudie toutes propos. FABBRO, 2, place du Temple, 34500 BEZIERS.

Cause décès brutal nouveau média vidéo. Enorme succès public cherche financier tous pays. L.K., 6, AVENUE DUCLOS, 94450 BREVANNES.

Fabrique suisse connue remet LA VENTE REGIONALE EXCLUSIVE de ses housses pour sièges de voiture à des grossistes ou importateurs introduits.

Veuillez écrire à : Bucher-Caduff AG, case post. CH-8049 Zurich.

propositions diverses

Professionnelle de soins esthé. assure détente et décontraction par relaxation et massages. TEL. : 543-04-37.

GALERIE SUISSE DE PARIS 17, rue Saint-Sulpice, Paris-6e. Vernissage aujourd'hui à 18 h. BURSCH : gravures STERLING : sculptures ULRICH : sculptures WILLI : aquarelles Ouv. 1 mois du mardi au sam de 12 heures à 19 heures.

travaux à façon

TRAVAUX PEINTURE, ELECTRICITE, ETC. TEL. : 379-41-53.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m² sur stock. Tél. : 589-86-75.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES : 296-15-01

demandes d'emploi

TRANSPORT
CADRE SUPÉRIEUR - 55 ans

30 ans expér. transit douane, comptable de formation. Grande expérience financière et administrative. Recherche création de poste transport chez P.M.E. Libre rapidement.

Ecrire nº 6.884, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm

---

CADRE FRANÇAIS 39 ANS - 16 ans commerce international, douane transit, facturation et commercial, cherche poste de direct. ds industrie, commerce ou transit. Références Afrique ou pays francophone. — Ecrire HAVAS GABON, B.P. 213, LIBREVILLE (GABON).

Diplômée E.N.P., connaissance secrétariat, télétypie, publicité commerciale, anglais courant parlé écrit, bonnes connaissances parlé écrit allemand, espagnol, italien, longue expérience tourisme aérien, cherche poste SECRETAIRE DE DIRECTION ou similaire. Ecr. nº 81.672 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Cadre 39 ans, RESPONSABLE SERVICES GENERAUX, expér. confirmée dans la gestion, l'entretien et la sécurité des immeubles, les achats expositions, publicité, voyages et relations publiques, recherche poste similaire. — Ecrire D. VELLA, 18, rue J.-David, 93-LES LILAS.

SECRETAIRE STENODACTYLO cherche emploi fixe, 30 ans, 3.200 F, avantages sociaux. — N. Delalonde, 16, bd du Parc, NEUILLY-SUR-SEINE.

J.H. 27 a., maîtrise droit social internation., D.E.S. ergonomie, actuellem. en stage service du personn. d'une entrepr. de 1.200 person., ch. poste assistant au direct. du personnel, ou conseil en organisat., ou animation de format. Ecr. M. Loc Bennoun, 21 bis, rue Ecoles, 75005 Paris.

Homme 28 ans, certif. compt. D.E.C.S., 8 a. d'expér., compt. génér. et analyt., bilan, compt. anglo-saxonne, ch. poste à responsabilités. ANTOINE Gérard, 2, r. des Pinsons, 77360 Vaires.

CADRE COMMERCIAL ACHETEUR NEGOCE CEREALES rech. poste à responsabilité Ecr. nº 2.430 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris

---

J.H. 24 ans, licence et maîtrise sciences éco. option gestion, cherche emploi stable - Etudierait tte propos. Tél. : 858-71-87

---

26 ans, licencié et diplômé d'études supérieures en sciences économiques rech. pour Paris emploi dans organismes financiers (banques...). Ecr. nº T 04 348 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 27 a., maîtrise SC. ECO., ANGLAIS COURANT recherche poste dans serv. études économique, information ou documentation. Ecr. M. Patrick Versepuy, 32, r. Bertrand Paris-7e. T. 306-85-20.

Ex-direct. minist., fin de car., 47 ans, trilingue, franç., arabe, angl., ht niv., connais., financ., économ, commerce int., grande exp. négociat. internat, spécial. pays M.-O. disp. nomb. rel pays étr., ch. p. resp. export., promo. Ecr. nº 2 466, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Quinze ans d'expérience taxi parisien cherche place stable CHAUFFEUR DE DIRECTION Possibilité entretien de véhicule ...

J.H. 24 a., sérieux, ch. emploi photographe de presse, reportages actual., tourisme ou autr. Ecr. nº 6.694, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL ACHETEUR NEGOCE CEREALES recherche poste à responsabilité Ecr. nº 2.430 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DIRECTION longue pratique en **ALGERIE**
franç., compétence affirmée : techniq., ccial, fiscalité, gest. animat. d'équipe, réf. hors pair. Ecr. nº 8.866 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

autos-vente

8 à 11 C.V.

FORD TAUNUS 15 M TS Très bon état Nombrx accessoires. Px 2.500 F. Téléph. 993-59-00, après 19 hres.

A vendre FIAT 131, mai 1976, 35 000 km, parf. état, 14 000 F. 996-16-54, après 20 heures.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 CE BA 78
4.000 kilomètres. Garantie 1 an + crédit. — 548-97-69.

+ de 16 C.V.

Une Rover ?



3.500 - V.8
voiture de l'année 1977
JACQUES SAVOYE
237, bd pereire, Paris 17e
574.82.80

CADILLAC 62, modèle SEDAN DEVILLE 37 CV, très bon état général. 10.000 F. — 208-19-64.

divers

AUDI 100 GL, 5 cyl. injection automat., peu roulé, crédit 1978 228-20-20

AUDI 80 GL, 1976, automatique 28.000 kilom., crédit. 228-20-20

V.W. PASSAT luxe, 1976, 4 portes, très belle, crédit. 228-20-20



LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modeles
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MONCEAU Beau 5 p. Tout cft. 4e ét. Asc. Soleil - 165 m2 - 293-62-16

RANELAGH Charmant living + chbre PRIX INTERESSANT CSE DEPART. DORESSAY - 548-43-94

PASSY Gd stand. 7 P. Tout cft. 235 m2. Très bon état + 2 gdes chbres serv. Profession libér. — 770-42-89.

LIEGE Bel imm. 2 p., cuis., w.-c., douches. - Impeccable MARTIN Dr Droit - 742-99-09.

Propriétaire vend : **REPUBLIQUE** Beau 3 pièces, 75 m2. 3e étage sans ascenseur - Tout confort. Calme, soleil, sur cour. 350.000 F Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

AV. FOCH. Près imm. standg rénové, prestations luxe, vidéo, vide-ordures, tout confort, VASTE ET LUXUEUX 3 P. + JARDIN 150 m2 - Sur place jeudi, vendredi, 15-18 h., 77, r. BELLES-FEUILLES - 870-87-10.

BEAUBOURG 2 P. Caractère. 50 m2 - Poutres - Tout confort. - Calme. - T. 337-74-44.

PROPRIETAIRE VEND PRES PLACE ETATS-UNIS **SUR JARDIN** 140m² dans HOTEL PARTICUL. Grand style, décoration de luxe. Téléph. 734-73-88, heures bur.

PORTE POUCHET. Neuf. Liv., 1 chambre, tt conft, 7e ascens., balcon. 195.000 F. — 500-73-39.

CHARDON-LAGACHE Dans hôtel particulier tout conft. sur jardin GD STUDIO - UN GD 2 PCES S/PL. JEUDI-VEND. 14-17 h., 25 bis, R. CHARDON-LAGACHE

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

CHARDON-LAGACHE APPT. STAND. 111 M2 + TERRASSE 90 M2. Dble liv., 2 chbres, 2 bains, tt conft. S/PL. JEUDI-VEND. 14-17 H. 25 bis, R. CHARDON-LAGACHE

Mo NATION - 468.000 F Près boul. Picpus, imm. pierre de T., entrée, séj., salon, 2 ch., tout confort - 344-71-97.

MUETTE - 176 m² - Vaste réception, 3 chambres, 2 bains, cuis., 2 chbres serv., immeuble pierre de taille - 567-22-88.

Fenêtres s/Seine, étage élevé, QUAI HENRI IV, 235 m² et QUAI KENNEDY, 170 m². PASTEYER, 266-35-84, le matin.

9 bis, boul. Filles-du-Calvaire APPARTEM. EXCEPTIONNEL seul à l'étage, 8 p., gd standg. Prof. libér. possible. 359-49-99.

UNIQUE SACRE-CŒUR **LIV. + CHBRE** Plein sud S/jardin Tt cft - Très belle rénovation Emplacement rare - Sur place vendredi, samedi, 12 à 17 h., 6, RUE MAURICE-UTRILLO. 256-20-17 et 359-01-49

AV. FOCH, près. imm. stdg rénové, prestations de luxe, vidéo, vide-ordures, tt conft. GD 2 P. s/jard., 545.000 F. GD 2 P. s/rue, 598.000 F. Sur place jeudi, vendredi, 15 h.-18 heures, 77, rue des BELLES-FEUILLES - 870-87-10.

SUR PLACE DU TERTRE Pptaire vd magnif. studio, tél., tt cft, vue unique, urgent - Tél. : 606-23-00.

GUY-MOQUET (17e) Double living + salon + 4 chbres, 2 bains, 2 wc, 5e étg., ascens., balcon sud, 570.000 F - Tél. 229-44-61.

CLICHY - GENERAL-LECLERC Dans imm. brique, très beau 2 P., refait neuf, tout confort, 150.000 F - 522-95-20.

STUDIO 42 m², bonne exposition, grand living, s. de bains, cuisine, placards : 105.000 F. 116, rue de Charenton (près Diderot), visites vendredi, 15 h. à 18 h. ; samedi 10 h. à 17 h.

BOIS VINCENNES, 93 m² près RER, vaste séj., 2 chbres, cuisine, hall, entrée, wc, salle de bains, terrasse, box. 375.000 F - 346-63-85.

9e arrt. Propriét. vend 3 pces, cuis., douche, wc, tél., gd balcon, vue dégagée, très lumin., 5e étg. ss asc., ch. cent. indiv., 60 m², 230.000 F. Visite samedi et dimanche : 5, rue Frochot, 5e étg. droite. Tél. : 280-20-33.

Mo Pyrénées. Studio refit neuf, chauff., bains - Sacrifié 64.000 F Propriétaire 885-20-27 - 255-11-46.

R. La Fayette. Prop. vd s/jd. beau 2 p., cuis. équ., bs, tt cft. Prix et plac. except. 878-41-65.

9e. Ds bel imm. P.d.T., splend. 5 p., ent., cuis., wc, bs, tt cft, soleil. Px except. - 878-41-65.

Paris-10e, canal St-Martin. Part. vd 3e étg. appt 4 p., vue imp., tt cft. Tél. 208-31-11 après 18 h.

PARC des PRINCES. Imm. 1955 livg, 2 chb., 72 m², soleil, 320.000 F. A saisir. RIC. 02-44.

Près **HENRI-MARTIN** TRES BEL IMM. PIERRE DE TAILLE, 1er étage, très clair **7 P. 265 M² + appart. service** ANCIENNE ETUDE NOTAIRE IDEAL PROFESS. LIBERALE Redistribution pour habitation possible par nos soins **PRIX 1.000.000 F** Jeudi, vendredi, 14 h à 18 h : **105,** RUE DE LA POMPE ou 723-96-05

8e Très beau studio tt confort, 38 m2, 5e étage, ascenseur, balcon, chauffage central. 262.000 F - 296-30-58.

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-6 PIECES en DUPLEX. Visites du mardi au samedi inclus, 16 h à 19 h, ou tél. heures bureau **359-30-85**

XVIIe WAGRAM PROPRIETAIRE VEND dans bel immeuble pierre de taille rénové **GD 6 P. en DUPLEX** entièrement refait neuf TRES ORIGINAL **PRIX 1.250.000 F** Jeudi, vendredi, 14 h à 18 h ; 4, rue PUVIS-de-CHAVANNES ou 723-91-28

Paris Rive gauche

Près du PARC MONTSOURIS 14e ETAGE PLEIN CIEL 3 P. 78 M2 + grand balcon. ENSOLEILLEMENT MAXIMUM Immeuble moderne, excellent standing. Tél., cave, park., bon ét., 470 000 F. Tél. : 227-22-62.

FALGUIERE maison de 350 m2 dont 115 m2 atelier peintre, clair, calme. Téléph. : 742-02-44.

RUE RAYMOND-LOSSERAND charm. pet. 2 p. cuis., bains. Prix : 130 000 F. Tél. : 266-25-02.

25, PL. MAUBERT part. vd studio 34 m2, poutres, pierres. Sur pl. après-midi ou 633-74-02.

Part. vend Paris 13e beau 3 p. 75 m2, balcon, imm réc. très conf., pr. Mo, 2e ét., 340 000 F. Possib. parking. T. : 976-66-87.

Part. vend beau studio cuisine, salle d'eau, près Fac, métro Tolbiac. Visite tous les soirs et samedi : 82, rue Albert, 13e, 3e étage droite. Prix : 84 000 F.

DAGUERRE Petit 3 P. sympathique, conft., 2e étage. Bon imm. Soleil. 215.000 F. 320-99-80.

APPART. GD STANDING **AV. MALAKOFF** 213 m², 2 chbres serv. 574-44-41 ou 96-16.

6e - SAINT-MICHEL 300 m², 3e étage. Imm. gd standing. Possibilité professionnel. 567-22-88.

3, RUE DE L'ÉPERON Mo Saint-Michel. Pptaire vend studio 2-3 P., imm. rénové. Ce jour 14 h. 30-17 h. 30.

SAINT-SULPICE. - Plein soleil, 5 pièces, caractère, tout confort, 735.000 F - 555-07-06.

PLACE D'ITALIE Dans immeuble rénové **STUDIO** tout confort **89.000 F** **2 PIECES** tout confort **149.000 F** DUPLEX TOUT CONFORT cuisine équipée, salle de bains, w.-c., moquette, tissu. Voir vendredi, samedi, 14-19 h : 9, RUE JONAS

PLACE D'ITALIE Dans immeuble rénové IDEAL PLACEMENT **STUDIOS et 2 PIECES** tout confort. Prix intéressant Le propriétaire : 265-11-66

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue Saint-Gothard Neuf, grand 3 pièces + loggia. Sur place tous les jours de 11 h à 18 h 30, sauf mercredi et dimanche.

MAZARINE Plein ciel 110 m2 - Caractère - Charme. Soleil. - ODE. 95-18.

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue Saint-Gothard Neuf. Gd 4 pièces + terrasse. Sur place tous les jours de 11 h à 18 h 30, sauf mercredi et dimanche.

PROXIMITÉ IMMÉDIATE NOTRE-DAME Petit immeuble entièr. restauré **STUDIO** 35 M2 ENVIRON Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES **SOREDIM** 755-98-57 227-91-45

BON XVe Liv., chbre + petite tt confort, tél., rez-de-chaussée - 566-02-85.

LUXEMBOURG Duplex 170 m2 professionnel - 705-94-87.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE Hôtel XVIe siècle, restauré 2 à 5 Pces de 92 m2 à 170 m2 Parkings possibles 755-98-57 ou 227-91-45

ST-GERMAIN-DES-PRÉS Salon, salle à manger, 2 chbres, 2 bains. ETAT NEUF. VUE EXCEPTIONNELLE Tél. : 757-57-57.

13e - PEUPLIERS Londres dans Paris dans petit IMMEUBLE NEUF APPARTEMENTS. ATELIERS 100 m2, livrables début 1979. Tél. 589-20-97 après 18 heures.

Région parisienne

Mo GENTILLY - Très rare Très beau **2 PCES** Cuisine, s. bains, 1er ét. Tt confort. Téleph. Balc. Jardin suspendu. Gar. 220.000 F. — T. 387-27-60.

ISSY - LES - MOULINEAUX Mo PTE-VERSAILLES Vaste 4 p. + serv. 6e ét. Asc. Soleil. 425.000 F. — 577-96-85.

VILLE-D'AVRAY (92) Part. vd beau studio 2e étage, récent, gd standing sur parc calme, services et transports. 150.000 F. Tél. soir 350-95-31.

NEUILLY - LEVALLOIS 2 P., tout confort. 757-15-57.

A V. à L'ISLE-ADAM, près Paris, appartements et studios, 3, 4, 5 pièces. Immeuble stdg dans parc boisé LA CROIX DES VIGNES - SECAU : 272-16-75.

SCEAUX. Gd appt bien situé, r.-de-ch., s/jardin, tt cft, entr., cuis., séj. dble, 4 chbres, 2 bs, placards, 2 caves, 600.000 F. Tél. : 661-21-57 avant midi.

COURBEVOIE gare même, 2 pièces, cuisine, wc, bains, entièrement refait neuf. IDEAL PLACEMENT 145.000 F - 522-95-20.

BOULOGNE - Jean-Jaurès. Dans immeuble 1930, 2 p., 60 m² refait neuf, ascens., ch. centr., 235.000 F - 522-95-20.

NEUILLY LIMITE Living + chbre, 60 m2, tt conft, s/balcon, imm. récent, 6e étage, pl. soleil. 330.000 F. - 705-39-10.

ST-GRATIEN Immeuble neuf, standing, 4e et dernier étage, 106 m2 + balc. 16 m2, 2 parkings 550.000 F. - 989-31-74.

GENTILLY R.E.R. - 3e étage Séjour double, 2 chbres, cuis., salle de bains, tél., balc., soleil, garage **566-02-85**

VINCENNES Près BOIS et pr. Mo 46 à 54, R. CEL-ROBERT Imm. neuf livrable immédiat. APPTS 2 P., 3 P. 1 DUPLEX 125 m2 + Terrasse BALCON ou JARDIN A partir de 4.500 F le m2 S/place samedi-dim., 13 h 30 à 18 h. 328-53-46 NEVEU et CIE 743-96-96

LE VESINET 5' R.E.R. - Petit imm. tt confort. dernier étage, asc. SEJ. dble + 3 CHBR., 2 bains, loggia, box. AGENCE DURAND - 966-00-48.

NEUILLY IMM. NEUF DE QUALITE CALME ET VERDURE **5 PIÈCES - 97 m2 + BALCON 17 m2** PRIX : 910.000 F. 9-11, Villa de Villiers.

VOIE PRIVEE **72, BD VICTOR-HUGO** Sur place tous les jours 14 h. à 19 h., sauf dimanche. Z. Immobilier : 267-37-77.

CREIL IDEAL PLACEMENT POUR INVESTISSEUR AVISE Imm récent standing PLUSIEURS **3 PCES - TT CONFT** Park. CADRE DE VERDURE 107.000 F. Gros crédit. Location et gestion assurées. Rapport 11.000 F par an. Documentation sur demande : 345-86-41

BARBIZON Dans 2.000 m2 JARDIN avec arbres, MAISON 7/8 P. + TERRASSE, garage. 787-000 F - 704-40-40.

Province

73 CHAMBERY centre part. vd 182 m2, imm. stdg, poss. prof. lib. et parking. Tél. : 705-77-49 le matin ou (79) 33-05-23

SAVOIE, vd stud. 25 m2, terrasse pl. Sud, près pistes, 145.000 F. Tél. (78) 51-36-35

constructions neuves

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e ou 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs-sur-Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-sous-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue : L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER IM, 12, r. des Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS.

VINCENNES Près Mo - 55, rue de la Prévoyance Imm. neuf. P. de taille. Grand standing. Studio, 29 m2 + balc. sur jardin, 170.000 F. - 2 pces 44 m2 + 7 m balcon, 250.000 F. PARIS PROMO - 325-28-77

VAVIN 16, rue Delambre Studios et 2 pièces Sur place de 11 h. à 19 h. sauf mercredi et dimanche. CIME - 538-52-52.

immeubles immeubles

INVESTISSEURS :
IMMOBILIER NEUF EN MONTAGNE
A VENDRE
en l'état futur d'achèvement
Immeuble complet, important, grand confort
39 appartements
Emplacement exceptionnel
dans station Haute-Savoie
Mondialement connue
Deux saisons : hiver-été - Altitude moyenne
RENTABILITÉ EXCELLENTE
Revenu locatif annuel net : 745.000 F, environ
Ecrire sous le no 8.841, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

Place des TERNES Bel imm. pierre de taille, asc., 5 P., 172 m² + chbre serv. Bail 6 ans 1-10-77. Loyer annuel 38.400 F. Prix : 720.000 F. Tél. : 720-89-18.

320 m² vds pavil. sur cour, atelier, garage, Paris-12e + imm. 5 loc. + 2 P. cour. Tél. : (26) 64-17-65.

SPÉCIAL **INVESTISSEURS** A vendre sur Paris et proche banlieue murs locaux commerciaux. Rentabilité et locataires premier ordre. Renseignements : 574-86-18 et 574-68-38 ou écrire : SIMMOGEST, 103, av. des Ternes, Paris (17e).

appartem. achat

RECHERCHE URGENT, PAIE COMPTANT 4-5 Pièces dans 12e et limitrophe. 343-63-04.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

POUR PERSONNEL STES RECHERCHE studios APPTS : Paris, Neuilly, Boulogne. LAGRANGE (fondée en 1876). TEL. : 265-52-94.

bureaux bureaux

bureaux à vendre
à une adresse de prestige
152, Bd HAUSSMANN
PARIS 8e
parking public souterrain au pied de l'immeuble
cervi 20, rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

A louer 75006, 2 lots rez-de-ch., 115 m² de bureau, 42 m² bureau-boutique + 70 m² d'exposition en sous-sol. Tél. : 222-80-70.

A louer 6e arrdt, 2 lots rez-de-chaussée, 115 m² de bureau, 42 m² bureau-boutique + 70 m² salle d'exposition en sous-sol. Tél. : 222-80-70.

locaux commerciaux

A LOUER Locaux commerciaux 122, rue La Boétie sur rue 4e et 5e étage, 142 m², 5 pièces ; sur rue 3e étage, 340 m², 10 pièces ; sur cour 5e étage, 220 m², 7 pièces. Bail 3-6-9. LEFORT. 522-58-10.

ENTREPOT ou GARAGE **500 m²** 1er sous-sol avec accès direct sur rue, bel immeuble pierre de taille 1930. Crédit possible par le vendeur. 605-10-08

NEUILLY LEVALLOIS Locaux, bureaux et commerciaux - 757-15-57.

A céder dans le 11e arrdt. Local à r.-de-ch. s/cour, 50 m2 av. T., fin de bail, 1er janv. 1984 repr. à déb. loyer mens. 500 F. Téléph. : 430-25-94 ou 020-35-14.

A louer QUAI JEMMAPES (Xe) ENTREPOTS - ATELIERS 4.220 m² divisibles. A partir de 1.750 m². 280 m² bureaux disponibles. 208-37-54 et 205-60-46

PANTIN, ensemble commercial entrepôts, hangars, 700 m², accès TIR, bureaux 600 m², logements fonction 300 m². A louer prix intéressant. Téléph. (1) 359-18-03.

fonds de commerce

MENTON COTE D'AZUR Vends hôtel pension 40 chambres 1 étoile, murs et fonds. Agence Carnot, 22, av. Carnot, 06500 Menton. Tél. : (93) 35-97-80.

Toulon. Marché cent., vds fonds de magasin avec ou sans mur, sans connaissances particulières. Tél. (94) 92-81-07.

S.A. Laverie industrielle banlieue Paris, C.A. annuel = 3 600 000 F, bon état : Ecrire sous réf. 7 782 à P. LICHAU, S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

VENDS PHARMACIE CENTRE grde ville Pyrénées-Atlantiques. Ecrire HAVAS MONTPELLIER no 17 378.

METZ. Vend Institut de beauté, 90 m², refait neuf, très belle clientèle. 170.000 F. + stock. Ecrire Mme BONNET, 21, r. Mozart, 57000 METZ.

locaux indust.

QUIMPER (29). Part. vd sortie voie express ENTREPOT + BUREAUX 800 m², terr. 2.000 m² poss. extension. Tél. (98) 95-36-33

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-13e SANS INTERMEDIAIRE Immeuble neuf tout confort face au métro Porte-d'Ivry. studio, 35 m2, loyer 704 à 760 F, charges 222 F, parking 137 F. 3 p., 69 m2, loy. 1 170 à 1 240 F, charges 437 F, parking 137 F. S'adresser au régisseur 82-84, bd Masséna. TELEPH. : 583-62-85.

14e bel imm. récent, b. 3-4 p., 85 m2, gde cuis., s. bs, w-c, chf. cl., pl. parkg. 2 000 F. 246-64-93.

VINCENNES près bois, pptaire loue 4 luxueux 2 p., jamais habités. Réf. exigées. T. 365-00-02.

MIRABEAU neuf, 150 m2, liv., 4 chbres, 2 bains. TERRASSE. TEL., 4 500 F. Tél. : 261-39-35.

WAGRAM neuf, beau 2 pièces, tout confort, balcon, TEL., 1 850 F. Téléph. : 261-39-35.

SANS COMMISSION **AUTEUIL** Immeuble neuf, standing STUDIOS 950 à 1.250 F, 2 P. 2.000 F. Tél. 608-11-64.

Région parisienne

C.P.H. IMMOBILIER propose VALLEE DE CHEVREUSE proximité écoles, centre cclal., R.E.R., tennis, piscine, golf.
MAISON 5 P. 3.500 F + ch.
MAISON 6 P. 3.300 F + ch.
MAISON 7 P. 3.500 F + ch.
R. BERNARD. **Tél. : 012-12-12**

locations non meublées Demande

Paris

Ch. part. louant studio Ve ou VIe, salle de bains, cuisine. TEL. : 705-64-00.

Pr juillet 2 pièces, douche, w-c, chauffage centr. De préférence 4e, 5e, 6e, 14e. Sans ag. 1 200 F. Ecrire F. DAVIET, 42, r. du Fer-à-Moulin, Paris-5e.

Part. ch. pour 1er oct., ss inter. stud. ou 2 p. cuis., s. de bns. Paris, moins de 800 F. 250-32-07.

Région parisienne

Pr société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

J. H. étudiant cherche studio cuisine dans 4e, 5e 6e arrdt. 700 F environ, sans commission. Tél. : 033-14-66 BLAIR.

appartements occupés

6e SAINT-MICHEL OBSERVATOIRE OCCUPES DIFFERENTS ETAGES TEL. 266-67-06

hôtels-partic.

VERSAILLES Site protégé, fr. bel hôt. part. 2 ét., plancher 500 m², élégant, charme, jard. 1.200 m². PASTEYER, 266-35-84, le matin.

immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Frais abonn. 350 F. 266-52-04.

échanges

Echange bel appartem. 7 pces sur aven. Marceau (Etoile), 4e ét., soleil, contre 4-5 p. appart. ancien centre ou ouest Paris. Sartun, 720-55-56, 9 h. ou soir.

maisons de campagne

A SAISIR FINISTERE SUD Maison de campagne, 4 grandes pièces, sous-sol, grandes cheminées, 1 annexe, avec 6.500 m² de terrain. 120.000 F. Tél. : (35) 63-14-38, après 19 h.

VAR, 60 MIN. MER sur 16 ha de bois et prairies **BERGERIE A RESTAURER** Vue, calme, soleil, chasse, pêche pour amoureux de la solitude, possibilité agrandir. **SACRIFIÉ 320.000** A visiter même le week-end Catry, 28, r. Sylvabelle, Marseille, 6e. Tél. jeudi (91) 37-15-50, jours suivants (94) 70-63-38 heures repas de préférence.

Particulier cherche maison de campagne, 4 chambres minim., tout confort. Si possible isolée. Val-de-Loire - Impératif, région sud Blois - Urgent.

viagers

Sté spécialiste viager **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Px indexation et garanties Etude gratuite et discrète

LIBRE - 1 TETE - 70 ans **ATHIS-MONS** 17 km SUD Beau PAV. 4/5 pièces, bains. Joli jardin d'angle 487 m2. Gar. 238.000 F CPT + 2.720 mens. - VOL. 33-97.

Libre. Villa de caractère 6 p. Vanves. 200 m2 habit. Jdin. Gar. Cpt rente importante. - 65/70. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

villas

95-L'ISLE-ADAM. Villa 1972, F 4 en 2 nivx compr. : entrée, cuis., cellier, garage, séj. plein Sud, ch. donnant sur terrasse et jdin clos de 313 m², s. de bns., w.-c., dressing, 2 ch., ch. gaz, tél. Dans parc av. tennis, piscine, écoles matern. et prim. à prox. des commerces et forêt. 380.000 F + 46.000 F C.F.F. 15 ans. Tél. : 469-03-25.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Vds VILLA 6 P. + dépend., jard., gar. 325-77-34, h. de bur. et 331-93-01, le soir.

Côte Varoise, CROIX-VALMER Vds mais. + jdin planté 1.000 m² 3 ch. + gd liv. + terrasse, magnif. vue sur mer et mont. Parf. état. Px intér. Lib. suite Tél. : 958-76-67, le soir ou 94-79-62-70 à Croix-Valmer.

VAUCRESSON Sur le plateau Résidentiel - Réception 45 m2, 6 chbres, bains. Pav. de gardien. Parc arborisé 1.080 m2. RARE - 1.300.000 F

GARCHES Face parc Près gare Récept. 60 m2, 5 chbres, bains, studio d'artiste 40 m2. Parc 1.600 m2. URGENT. 1.500.000 F. H. COGE S.A. - 602-57-27

SAINT-GRATIEN Vaste villa nve Ss-sol tot. Gd hall, gd séj. av. cheminée, bur., cuis., vestiaire. 1er ét. : 5 ch., s. bns, 2 cab. toil. Gd grenier. Jdin 400 m2. 1.100.000 F. — Tél. : 989-31-74.

A 200 m. de la gare de **VERNEUIL-SUR-SEINE** (30 min. gare Saint-Lazare) part. vend dans lotissement en forêt (600 m2 de terrain). MAISON de 7 Pces tt confort (cuis. équipée + chemin., 2 sal. de bains + dches), gd garage. Prix 630 000 F. Tél. domicile : 971-65-82.

pavillons

BLANC-MESNIL/DRANCY Pavillon réc., ss-sol total, gar., 2 ch., séj., tt cft, ét. nf, terrain 350 m², 318.000 F - T. 830-21-07.

SARTROUVILLE - Pavillon excellent état, 6 p., 2 cuis., s. de bains, cab. toilette, w.-c., 180 m2 habitab., sous-sol total, terrasse, gar. 2 voit., s/400 m2 de terrain, sect. pav. 10' gare. Prix 690.000 F. Tél. : 913-20-14.

terrains

CHAMPIGNY-SUR-MARNE Terrain à bâtir toute viabilité 508 m2 - Façade 17 m 90 Prix : 212.000 F H.T. **DEVIO** 60, av. Joffre, CHANTILLY. Tél. : 15 (4) 457-12-02

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS VIABILISES ET CONSTRUCTIBLES. Avec ou sans étang et bord rivière également terrains pour création étangs. Tél. matin de 9 h. à 11 h. au 15-16 (38) 35-00-58.

HOULGATE. Terrain à bâtir 2.500 m². Eau-gaz- électricité. 59 F le m². 359-30-85 h. bur. ou 567-07-08, après 20 heures.

LA FERTE-SAINT-AUBIN TERRAIN A BATIR 850 M2. 100 F le m². Tél. : 584-64-00.

CRESPIERES-78. Terr. 1.130 m² fr. belle vue av. perm. constr. et ancien P.I.C. Prix : 230.000 F Tél. : 970-42-03, après 18 h. 30.

4 km MEAUX par A 4, bord de Marne, boisé, 12.000 m² à bâtir, 300.000 F. Ecrire SOULIS, 5, allée du Moulin, 77740 Couilly.

Partic. vend terrain 1.035 m² viabilisé, petite commune rurale près Andeville, Oise, R.N. 1. Garage 45 m². Prix : 120.000 F. Tél. : 555-15-30.

COTE VAROISE « Camping 4 étoiles » à vendre ou à louer. Conv. à société ou comité entreprise. Installations importantes. Etudierait toutes propositions. POUTY, 2 bis, boulevard de l'Ouest, 93340 LE RAINCY.

fermettes

A VENDRE fermette ent. rénovée, av. garage + p. aménagée. Tout confort. 3 km. de Sens. Tél. : 16 (86) 65-01-53.

Oise, Mureaumont près Formerie 90 km. Fermette 3 P., bns, sur 2.000 m². 165.000 F. Agence CROSNIER. Tél. (4) 445-28-78.

HAUT-DOUBS A 20 km du lac St-Point (pêche, voile), à 19 km du Mont d'Or (ski alpin), à vdre anc. ferme à 1 km du village de Châtelblanc. Deux bât. accolés, l'un toiture effondrée par la neige. Av. terr. 50 ares : 75.000 F. Pr amateur calme, solit. ou vie sportive (ski de fond). Tél. : (81) 64-08-18.

BIARRITZ Village 7 km - Ferme restaurée, pur style basque, poutres chêne, salon, cheminée, salle à manger, 3 chbres, cuis., salle d'eau, bains, four à pain, jeux 60 m2, s/2.500 m2 terrain. Prix 515.000 F avec 10.300 F CPT. **AVIS** 37, rue Mazagran, BIARRITZ - 15 (59) 24-19-40 ou Paris : 887-43-40

PAYS DE BRAY 80 km Paris Excell. état **FERMETTE** Gd séj. 2 ch. S. d'eau, w.-c. Gren. amén. S/1.280 m2 terr. Prix 140.000 F - Crédit 80 %. SOMBIM - Tél. : 700-46-21

manoirs

BRETAGNE

Prox. SAINT-BRIEUC. Vue mer beau manoir XVIIe, 2,50 ha. ARRADON, bord golfe, beau château XVIe classé, 15 P., dép., parc clos 10 ha, vue mer. PERROS-GUIREC, prox. plage, manoir XVIIe, tt cft., parc 1 ha. TREBEURDEN, sup. villa bord mer, gd cft, vue étendue, parc 2 ha, exceptionnelle.

ANJOU

Prox. ANGERS, petit manoir XVIe classé, part. état, gd cft., maison d'amis, tennis, piscine, 4,50 ha.

NORMANDIE

ORNE (Flers), manoir XIXe, 10 P., 2,50 ha. MANCHE (Saint-Lô), château XVIIIe et XIXe, 10 P. à restaurer, parc 2 ha. CALVADOS (Bayeux), manoir Empire à restaurer, 8 P., parc 1,50 ha, pièce d'eau.

FORETS ET MANOIRS DE FRANCE, 53340 CHEMERE-LE-ROI. Tél. (43) 01-25-23.

domaines

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS et TERRITOIRES de 1 à 100 ha. avec possibilité création étangs, dont certains constructibles. Tél. matin 9 h. 30 à 11 heures au 15-16 (38) 35-00-58.

châteaux

PARIS-OUEST - 130 KM. Caractère - Parc 5 hectares, communs, pavillon gardien. Prix intéressant - 260-16-09.

propriétés

VALLÉE CLIGNON, 70 km. Paris, corps ferme pierres communes, poutres, 4 grandes chbres, 300 m² grenier, dépend., 1 ha 1/2 prairies, cour. 260.000, avec 20 %. **ACM** 14, rue Pot-d'Etain, MEAUX 434-01-46 ou PARIS 887-43-40.

ISLE-ADAM Rég., propriété rustique 600 m. gare, dégagement, grand salon, séj., cheminée, 4 chbres, gde cuis., sal. d'eau, bns, garage 3 voitures, cave, cellier, chauff. central, 1.500 m² parc planté, clos forêt, rivière sur place. Prix 450.000, avec 90.000 compt. **ACB** 25, rue Nationale, BEAUMONT. - Tél. 470-20-94.

VAL-D'OISE Part. vend **CASTEL** NAPOLEON III. 320 m2 habitab. 1.400 m2 parc. Tél. : 960-18-58

Rég. GISORS Très belle vue - Jolie ppté, immense séj., cheminée, poutres, s. à manger, cuis., 3 ch., bns, ch. cent., gar., gd jardin pel. ombr. 15.000 m2. Px 900.000. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20

145 km Ouest. Charm. mais. normande. Liv. 45 m2 5 chbres, 3 bns, salle de jeux, tout confort, jardin 7.000 m2 450.000 F actes en main **LARGIER** 265-18-83 265-18-87

Près MONTFORT-L'AMAURY MAISON STYLE 1910 - SEJ. 5 CH. 23.000 m2 terr. Maison gardien. 1.100.000 F. 784-40-40.

C.H.P. IMMOBILIER propose VALLEE DE CHEVREUSE proximité écoles, centre cclal, RER, tennis, piscine, golf. MAISON 7 pces, style mansart, 139 m², Rez-de-ch. : gd hall, entrée, cab. toilette, s. à mang., séjour avec cheminée, bureau, cuisine équipée. A l'étg. : 1 ch. avec terrasse et salle de bains, 3 chbres, 1 s. de bs, rangement, dble garage, cellier et environ 650 m² de jardin privatif. Prix : 540.000 F. R. BERNARD **TEL. : 012-12-12**

Part. vd propriété tt cft, 180 km sud-est Paris. Cuis. équ., séjour av. cheminée, 4 ch., s. bs + cab. toil., garage, terrain clos 2.800 m² agrément + verger. Px 380.000 F. T. (86) 88-62-83.

PROVENCE - LUBERON Près GORDES - Exceptionnel, château historique XIVe siècle restauré. GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. - Tél. (90) 92-01-58.

SITE EXCEPTIONNEL près Montfort-L'Amaury chaumière XVIIe siècle, beaucoup caractère, séjour 60 m², cheminée, loggia, 3 chb., bureaux, sauna, terrain 1.000 m². PIERRE BAHON, 720-72-72, poste 241.

587 PROPRIÉTÉS de la fermette au château Autour de Paris : 0 à 120 km L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

Partic. vend La Garde-Freinet, 18 km. St-Tropez, maison 18e, terrain 6.000 m², 7 ch., 2 bs, garage 2 voit., dépend., piscine chauffée. Tél. Paris 504-17-51.

LANDES, 8 KM. OCEAN BELLE PROPRIETE 3.000 m², r.-de-ch., 2 p., garage, 4 p. au 1er, tt conft, tél. Rebmann, 112, r. St-Denis, 92700 Colombes.

Rég. Montargis. Belle propriété Dans parc 1 ha. 50 clos, Maison maître, entr., gd sal., chemin., s. à m., cuis. équ., 3 chb., 2 bs, 1 douche, maison d'amis, salon été, bar, chb. avec douche, vaste grenier amén., logt gard., garage, pigeonnier. cft, part. état, tél., tennis, piscine, pool-house. Tél. pendant le week-end : (38) 92-44-75.

PONTOISE. Secteur résid. sur 1.262 m², maison 6 pièces R+2, ss-sol tot., gd gren., pet. dép., 2 gar., calme. Equipement à moderniser. Prix 500.000 F. - Tél. soir 874-27-61.

C.H.P. IMMOBILIER propose VALLEE DE CHEVREUSE proximité écoles, centre comm., R.E.R., tennis, piscine, golf. MAISON 8 P., 216 m2, Rez-de-chauss., gd hall d'entrée, cabin. toil., s. à manger, salon à dble exposition av. cheminée, gde cuis. équipée, cellier, 2 ch., 1 salle de bains. A l'ét. : galerie, 1 chambre avec terrasse et salle de bains. 3 ch., salle de bains. Nombreux rangements, lingerie. Dble garage et environ 800 m2 de jardin privatif. 650 000 F. R. BERNARD **Tél. : 012-12-12**

NORMANDIE CORPS DE FERME, 2 h. PARIS 20' CABOURG. LIBRE SUITE. cuis., séj., 3 chbres, s. d'eau + maison typique normande + pressoir à am. Terr. 2 000 m. 330 000 avec 70 000 comptant. (31) 32-72-06 - (35) 71-46-42

Immobilier (information)

Le Monde

régions

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Le tribunal condamne le boycottage des produits Shell

L'inquiétude se manifeste à nouveau en Bretagne trois semaines après le naufrage du pétrolier libérien « Amoco-Cadiz » (de 220 000 tonnes) sur les roches de Portsall.

Les îles d'Ouessant et de Molène sont, en effet, menacées depuis mercredi 5 avril par un changement de direction des vents, qui poussent des nappes de pétrole vers le sud-ouest. Des plages jusqu'ici épargnées par la pollution, à Saint-Pol-de-Léon, près de Roscoff, et à Carantec, *dans la baie de Morlaix, ont été* touchées. Les deux plus belles plages de la côte de granit rose, à Trestraou et à Trestignel, ont également été souillées.

Dans l'instance en référé, engagée par Shell-France contre l'ordre de boycottage de ses produits lancés par l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.), le tribunal civil de Paris a donné raison, mercredi 5 avril, à la société pétrolière.

Pour sa part, la Confédération syndicale du cadre de vie a décidé de se constituer partie civile dans l'affaire du naufrage de l' « Amoco-Cadiz ».

A Paris, *une quarantaine de membres* des Jeunesses socialistes ont manifesté, sans incident, mercredi, place du Palais-Royal, près de l'ancien ministère de la culture et de l'environnement.

UN ÉCHEC POUR LES CONSOMMATEURS

Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, MM. Pierre Draï et Germain Le Foyer ont rendu le 5 avril leur jugement au sujet de l'instance en référé engagée par la société Shell française à la suite du mot d'ordre de boycottage lancé le 28 mars par un communiqué de l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) en raison du naufrage de l'*Amoco-Cadiz*.

Après avoir donné acte à l'association les Amis de la Terre — qui a décidé la première le boycottage de son intervention dans le débat, le tribunal « *... fait interdiction à l'U.F.C. de publier ou faire publier à l'avenir tout communiqué contenant dénigrement ou appel au boycott des produits commercialisés par la société Shell française (...), condamne l'U.F.C. à payer à la S.F., à titre provisionnel, une indemnité de 10 000 F (...), donne acte à la S.F. de ce qu'elle déclare vouloir immédiatement verser cette somme à un organisme officiel chargé d'indemniser les populations sinistrées de Bretagne (...), ordonne la publication du présent jugement dans cinq journaux quotidiens ou périodiques au choix de la S.F. (...) et ordonne l'exécution provisoire du présent jugement* ».

Exposant les motifs de cette sentence, le tribunal déclare notamment : « *... Si l'émotion provoquée par le naufrage de* l'Amoco-Cadiz *et par ses tragiques conséquences pour les populations concernées a pu justement entraîner un mouvement d'opinion tendant à la recherche des responsabilités encourues et à la détermination des mesures de prévention pour l'avenir, il reste qu'un tel mouvement, pour conserver sa crédibilité et sa justification, ne saurait excéder la mesure qu'impose une information prudente et avisée, ni affecter la forme d'une injuste agression contre une personne physique ou morale dont la responsabilité reste encore à établir. En l'espèce, le mot d'ordre de boycott et la campagne de dénigrement contre les produits Shell — dont l'U.F.C. ne conteste pas sérieusement être l'auteur — constituent à l'égard de la S.F., et en l'état actuel des informations recueillies, une voie de fait illégitime dans sa forme et dans ses mobiles, dès lors que cette société n'était ni la propriétaire, ni l'affréteur de l'*Amoco-Cadiz*, ni le destinataire de la cargaison. La dénonciation brutale et sans nuance de cette société à la vindicte d'une opinion publique émue, mais insuffisamment éclairée, et la mise à l'index de tous les produits Shell, avec les conséquences préjudiciables en découlant pour toutes les personnes vivant de leur commercialisation, sont constitutifs d'un trouble manifestement illicite auquel il doit être mis un terme. En outre, les conséquences préjudiciables du comportement fautif ainsi relevé doivent être réparées, au moins sur le plan du préjudice moral et commercial, seul justifié en l'état, par l'allocation d'une indemnité provisionnelle dont le taux relativement modeste tient compte des buts non lucratifs assumés par l'association défenderesse.* »

L'U.F.C. a vivement réagi à ce jugement en déclarant que « *dans le même temps les victimes de la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz *attendront des années le versement d'hypothétiques indemnités que la collectivité risque de payer au lieu et place des véritables responsables* ».

« *Ce jugement*, continue l'U.F.C., *fait payer deux fois aux usagers les conséquences de la catastrophe, avant même qeu les responsabilités au fond aient été clairement établies, ceci uniquement grâce à une distinction subtile entre la Shell France et la Shell Internationale.* »

Pour sa part la Confédération *syndicale du cadre de vie* a décidé de se constituer partie civile dans l'affaire du naufrage de l'*Amoco-Cadiz*.

Une nouvelle manifestation est organisée ce jeudi 6 avril, notamment à l'appel du comité anti-marée noire, à 18 h. 30, de la place Denfert-Rochereau à la place d'Italie.

PAVILLONS DE COMPLAISANCE ET MAILLOTS DE BAIN DE HONGKONG

Etrange affirmation du président de la Société française des pétroles B.P., M. Jean Chenevier. « Les pavillons de complaisance, a-t-il expliqué le 4 avril, c'est comme les maillots de bain de Hongkong. Du moment qu'ils sont bon marché, nul ne se soucie des conditions de travail de ceux qui les ont fabriqués. Si l'on veut moraliser la vie économique internationale, a-t-il déclaré, commençons par ne plus acheter de maillots de Hongkong », avant d'ajouter que l'armement des « pavillons dits de complaisance » était souvent de meilleure qualité que celui de certains pays comme la Grèce.

En veine de confidence, M. Chenevier s'est aussi déclaré favorable à la fiscalisation des charges sociales puisque, a-t-il dit, « nous payons des charges sociales et pas d'impôts ».

Présentant auparavant les mauvais résultats de sa société pour 1977 — le bilan fait état d'une perte de 132 millions de francs, — le président de B.P. France s'est déclaré hostile à la liberté des prix dans la situation actuelle du marché français.

B. D.

Un danger pour les nettoyeurs des plages ?

Le pétrole brut est composé de nombreux produits dont la manipulation peut exposer à certains risques de santé. Les plus graves sont liés à la présence de dérivés aromatiques volatils, qui sont en proportion variable suivant la provenance du pétrole. Dans le cas de l'*Amoco-Cadiz*, qui contenait du brut « léger », la proportion de ces hydrocarbures était forte, mais l'évaporation en est d'autant plus rapide dans l'atmosphère.

D'après l'Institut français du pétrole, qui a effectué des prélèvements d'eau de mer les 22 et 23 mars dans la région de Portsall, les échantillons contenaient 25 % d'hydrocarbures « distillant à moins de 340 degrés », c'est-à-dire volatils. Dans le résidu, on trouve du soufre (2,35 % du poids), des hydrocarbures saturés (39 %), des hydrocarbures aromatiques (36 %), des résines (21 %), de l'asphaltène (4 %). On trouve aussi du nickel, qui est un élément très toxique, mais qui est là en concentration très faible (16 microgrammes/gramme), et du vanadium, autre métal toxique (60 microgrammes/gramme).

D'après l'Institut national de recherche et de sécurité sur les maladies professionnelles, le problème essentiel posé par la manipulation de ces produits concerne leurs effets irritants pour la peau et les muqueuses. Le port de gants et de bottes paraît donc une précaution élémentaire. Les effets narcotiques, dus à l'inhalation des vapeurs, ne devraient pas avoir d'effet durable ; en particulier, les risques de toxicité pour la moelle osseuse, qui ont été soulignés par un membre du conseil municipal de Lannion, ne peuvent résulter que d'une exposition intense et prolongée en atmosphère confinée, ce qui n'est pas le cas des plages bretonnes. — Dr L. C.

ENVIRONNEMENT

● *Au haut comité de l'environnement.* — Par arrêté du premier ministre en date du 20 mars 1978, trois nouveaux membres du haut comité de l'environnement ont été désignés. Il s'agit de Mme Marie-Claire Borde (présidente de l'Union pour la mise en valeur esthétique du Morbihan, UNIVEM), de Mme Janine Brajer (*directrice de la Coopérative des* artisans et paysans de Lozère) et de M. Michel Martini (président de l'Union nationale des fédérations de pêche et de pisciculture de France).

Le haut comité est, depuis 1975, composé de quinze directeurs des administrations centrales et responsables des grands services publics et de vingt personnalités choisies en raison de *leurs compétences et de leurs* responsabilités.

Languedoc-Roussillon

LE SITE DES ARESQUIERS VA ÊTRE CLASSÉ

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Aux termes d'un arrêté du préfet de l'Hérault, préfet de région, M. Maurice Lambert, une enquête publique en vue du classement du site des Aresquiers, autour de Frontignan (*le Monde* du 8 juillet 1977), est ouverte jusqu'au 22 avril.

L'ouverture d'instance de classement de cette zone, qui a pour cœur une vaste nappe d'eau, l'étang de Vic, avait été prescrite en septembre dernier par le ministre de la culture et de l'environnement. Elle portait sur le site proprement dit des Aresquiers, situé sur les communes de Frontignan et de Vic-la-Gardiole.

L'arrêté préfectoral, pour conserver à ce site une réelle unité, a pour conséquence d'étendre le périmètre initial sur les communes de Mireval et de Villeneuve-lès-Maguelone.

Ainsi, en plus de l'étang de Vic, du bois de la Fontaine et de leurs abords, la protection comprendrait tout le cordon littoral jusqu'à hauteur des cabanes des Aresquiers, une partie de l'étang d'Ingril, au nord du chemin départemental 60, desservant une zone d'habitations anciennes et modestes, et, au sud-ouest, les grands pins parasols du bois de la Fontaine.

Au nord-est, la délimitation du site viendra s'appuyer sur celle de la zone de protection établie autour de la cathédrale de Maguelone et recouvrira une partie de l'ancien site inscrit de Maguelone, renforçant cette protection.

La superficie totale concernée est de 3 041 hectares, dont 692 appartiennent à l'Etat, 302 aux collectivités locales et 2 047 à des particuliers. — R. B.

UNE RÉSERVE D'OISEAUX MARINS EN LOIRE-ATLANTIQUE

Une réserve pour la protection des oiseaux marins va être créée prochainement sur l'îlot de la Pierre-Percée, face à la station de Pornichet (Loire-Atlantique). La Société d'études et de protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) sera chargée de gérer cette réserve. En conséquence, il est interdit aux plaisanciers de débarquer à la Pierre-Percée jusqu'au 31 août.

Corse

● *M. Charles Ghérardi*, sous-préfet de Sartène, vient d'annoncer qu'il avait obtenu l'arrêt des travaux de construction d'un village de vacances, situé dans les environs de Propriano. Ce village devait être édifié dans une « zone non constructible ». A son avis, « *sa silhouette risquait de porter gravement atteinte à l'intégrité du site* ».

Ile-de-France

A Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine

En transit depuis douze ans..

Privés d'eau et d'électricité : c'est le dernier en date des maux que sont contraintes de subir les quarante-quatre familles nombreuses de la cité de transit au 51, route Nationale, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

L'affaire est ancienne. C'est en mai 1966 que la préfecture des Hauts-de-Seine construisait sur un terrain départemental, en bordure du port de Gennevilliers, un ensemble de baraquement destinés à reloger cent quatre-vingt-dix familles de travailleurs immigrés expulsés du bidonville de Nanterre. Il confiait la gestion de ce « centre de transit » à la CETRAFA (Centre de transits familiaux), association régie par la loi de 1901, émanation de l'autorité préfectorale, puisque son président n'est autre que le préfet des Hauts-de-Seine.

Douze ans après, alors que la cité avait été prévue pour durer, en principe, neuf ans et n'accueillir les familles que pour des séjours de trois mois à deux ans, des locataires présents depuis l'origine peuvent témoigner de la dégradation continue de leurs conditions de vie sur ce terrain vague en plein vent, à l'écart de tout, couvert, au rythme des saisons, de poussière ou de boue. Ce fut d'abord l'arrivée de l'autoroute A-86, amputant la cité des deux tiers et amenant son cortège de nuisances. Vint ensuite l'abandon du centre social, pourtant bien modeste, puis la fermeture de l'école primaire et la répartition, tant bien que mal, des enfants dans les écoles alentour ; enfin, le départ du gardien et gérant appointé par la CETRAFA, qui emportait avec lui le seul poste téléphonique de la cité.

Pour protester contre cet abandon et surtout pour obtenir des pouvoirs publics leur relogement en H.L.M., un certain nombre de familles entamaient, en juin 1976, une grève des loyers (qui atteignent jusqu'à 500 F pour des bicoques aux murs branlants). Elles s'engageaient cependant à continuer de payer les factures d'eau et d'électricité.

Plus d'eau ni d'électricité

La grève continue aujourd'hui. L'administration préfectorale, qui reconnaît l'insalubrité des lieux, affirme ne pouvoir trouver de logements H.L.M. disponibles. Quant à la CETRAFA, qui continue d'exiger le paiement de loyers, elle néglige délibérément, depuis le mois d'octobre dernier, de collecter les charges tenues à sa disposition par les grévistes. Tant et si bien que la Compagnie des eaux a pris, le 29 mars, la décision de couper l'eau dans la cité. L'E.D.F. vient d'agir de même pour l'électricité.

Les familles concernées, soutenues par un comité de défense qu'animent les syndicats et partis de gauche, ne revendiquent rien d'autre que leur relogement : elles en ont les moyens autant que le besoin et le parc H.L.M des Hauts-de-Seine n'est pas, que l'on sache, si réduit... Cette dernière péripétie leur permettra-t-elle de sortir de l'indifférence ou faudra-t-il, comme l'affirme un père de cinq enfants, « *que des enfants crèvent ici pour que l'on s'occupe enfin de nous ?* ».

FRANÇOIS ROLLIN.

LA R.A.T.P. PLAIDE POUR LES COULOIRS D'AUTOBUS EN BANLIEUE

Huit à dix minutes pourraient être gagnées aux heures de pointe

L'aménagement de 104 kilomètres de couloirs d'autobus dans la banlieue parisienne — où il n'en existe que 25 — est une nécessité urgente si l'on veut décongestionner la circulation aux heures de pointe et assurer un fonctionnement plus normal des transports routiers publics, estime la R.A.T.P.

Pour mieux convaincre de cette nécessité les élus des communes concernées, situées essentiellement en petite couronne, la Régie vient de leur adresser un rapport faisant le point de la situation actuelle et soulignant les avantages financiers d'exploitation, et les gains de temps pour les usagers, qu'entraîneraient de tels aménagements.

En vingt ans, rappelle la R.A.T.P. la vitesse de circulation des autobus a diminué de plus de 20 %, et atteint difficilement 14 km/h. en banlieue et 10 km./h. à Paris, à l'heure de pointe du soir. D'autre part, le surcroît de dépenses imputable aux difficultés de la circulation représentait en 1976 un cinquième du coût d'exploitation du réseau d'autobus. L'économie quo'n peut attendre de la création de couloirs plus nombreux serait de 22 % sur la banlieue et de 23 % sur le réseau parisien, où 11 kilomètres supplémentaires de couloirs vont s'ajouter aux 95 kilomètres qui existent déjà.

Des conditions normales de circulation des autobus entraîneraient également un gain de temps appréciable pour les usagers. La création d'un couloir réservé à l'approche de Paris, sur les deux derniers kilomètres, ferait gagner huit à dix minutes à chaque voyageur aux heures de pointe.

Enfin, pour désarmer les réserves des commerçants riverains des couloirs susceptibles d'être créés, la R.A.T.P. souligne que « *partout où des restrictions raisonnables de stationnement ont été adoptées, l'activité commerciale a été maintenue, quand elle n'a pas été stimulée* ». Les couloirs ne représentent pas non plus une gêne pour les automobilistes, ajoute la R.A.T.P., et permettent au contraire « *une meilleure organisation de la circulation, sans pratiquement* [illegible] *la vitesse des voitures* [illegible]

Le Monde

économie

SOCIAL

Des débrayages ont marqué dans plusieurs pays la journée européenne contre le chômage

La journée d'action lancée le 5 avril par la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) a été marquée par des mouvements de grève dans plusieurs pays. En Italie, en Grèce (régions d'Athènes et de Salonique), en Belgique (régions de Bruxelles et de Charleroi) et en Espagne, des débrayages atteignant parfois deux ou trois heures ont eu des répercussions sur l'activité économique.

A Rome, vingt mille personnes ont manifesté à l'appel des syndicats. A Londres, le TUC a demandé au gouvernement qu'une « pression constante » soit exercée sur la R.F.A. et le Japon afin qu'ils accélèrent leur croissance économique. En Allemagne de l'Ouest, la manifestation prévue à Sarrebruck (avec la participation de militants lorrains de la C.F.D.T.) a été repoussée au 6 avril en raison de la retransmission le 5 au soir à la télévision du match de football Allemagne-Brésil.

Une initiative sans précédent mais non sans lendemain

Un Italien, un Allemand, un Espagnol, un Britannique : les syndicalistes qui ont participé à la conférence de presse — débat organisé pa rla C.F.D.T. — le 5 avril ne représentent pas toute l'Europe syndicale. Mais au-delà de particularismes de chaque pays, les analyses qu'ils ont faites à l'occasion de la journée européenne de lutte contre le chômage se sont complétées. « *Initiative sans précédent, mais non sans lendemain* », a dit M. Edmond Maire.

En 1974, l'Europe occidentale comptait trois millions de chômeurs. Au début de 1978, il y en vait environ sept millions (6 % de la population active). Des millions de jeunes sans emploi, des femmes découragées d'en chercher un. « *Tout ce que les gouvernements savent faire*, ont dit les syndicalistes, *ce sont des plans de régression avec réduction des effectifs. Les disparités régionales sont aiguisées pa rla crise. Partout, c'est l'imprévoyance, l'absence de planification, la concurrence anarchique, le gaspillage, le profit pour seul critère.* »

Néanmoins, chaque pays aborde à sa manière la lutte pour le droit au travail. Venu d'Italie, où l'unité syndicale est la plus avancée, M. Mario Dido, secrétaire de la C.G.I.L. — la C.G.T. italienne — peut parler, au nom des trois centrales transalpines, des priblèmes spécifiques du chômage dans son pays ; il insiste sur la nécessité de renforcer l'Europe. D'ailleurs, lors d'un entretien avec M. Andreotti, président du conseil, les trois syndicats ont demandé au gouvernement italien qu'il agisse au « sommet » de Copenhague pour obtenir la fixation de la adte des élections au Parlement européen.

Le réalisme des pays nordiques

Ceux qui croient que les Allemands ne savent pas faire grève sont dans l'erreur, déclare M. Gerhard Schmidt, membre du comité directeur du D.G.B., en évoquant les luttes sociales qui se développent outre-Rhin. Cette année, ni la stabilité relative des prix ni la croissance économique de 3 % ne permettront de résorber le chômage. La C.E.E., dit-il, s'est beaucoup préoccupée du sort de 6 millions d'agriculteurs européens, qu'elle fasse de même pour les sept millions de chômeurs

En Espagne, les syndicats évaluent à 19 % l'augmentation du chômage en un an, et à un million deux cent mille personnes, le nombre des « sans travail ». C'est pourquoi les consignes de débrayages d'une heure ou deux le 5 avril ont été nombreuses, explique M. Manuel Simon, secrétaire national de l'U.G.T. « *Mais*, ajoute-t-il, *après quarante ans de dictature, nous sommes encore loin de la liberté, nous n'avons pas encore récupéré notre patrimoine syndical.* »

Au nom de la C.E.S., dont il est un des secrétaires, M. Peter Coddrick (Grande-Bretagne), affirme que la crise n'est pas inéluctable et souligne le réalisme des pays nordiques, qui, les premiers, ont lancé l'idée d'une journée européenne de manifestations. Ce sont eux aussi qui ont mis en avant la demande d'une conférence tripartite, gouvernements-employeurs-syndicats. Pour les Français notamment, une telle conférence n'a de chance d'aboutir — celles qui l'ont précédée se sont enlisées dans les vœux pieux — que si la pression des travailleurs se fait sentir, comme le dit M. Salanne (C.F.D.T.).

Il se trouve aussi des syndicats pour regretter l'absence de la C.G.T. dans cette « journée européenne ». Toutefois, si M. Salanne souhaite que la centrale de M. Séguy entre à la C.E.S., il ne laisse pas passer l'occasion d'une mise au point. « *Il est inexact*, dit-il, *de prétendre que sans la C.G.T. on ne peut rien faire.* » Mais il reconnaît la contradiction qui sépare, en ce jour, les deux centrales, qui pratiquent habituellement l'unité. Tandis que F.O. associée à l'initiative de la C.E.S. n'a pas d'action commune avec la C.F.D.T.

M. Dido souhaite lui aussi que soient résolues au plus vite les difficultés qui font obstacle à l'entrée de la C.G.T. à la C.E.S. et que « *ceux qui sont unis à Paris le soient aussi à Bruxelles* ». Plus nuancé, semble-t-il, M. Schmidt a recouru à une image maritime : « *Ceux qui veulent voyager avec nous dans le même bateau ne peuvent aussi naviguer sur un autre. Mais peut-être cela va-t-il changer...* » — J. R.

RETRAITE... ANTICIPÉE

(De notre correspondant.)

Besançon. — *Très officiellement admis à faire valoir ses droits à la retraite par un arrêté préfectoral daté du 27 septembre 1977, un agent du service de l'équipement du Doubs avait pris congé de ses chefs et de ses collègues le 8 décembre dernier.*

On avait célébré l'événement autour de quelques bouteilles et M. Perrey avait entendu avec émotion son chef de service retracer les étapes d'une carrière vouée pendant une trentaine d'années à la chose publique, avant de recevoir en cadeau d'adieu le fauteuil traditionnellement offert aux nouveaux retraités.

Mais les services chargés de liquider la pension du cantonnier ont retrouvé dans les textes une disposition applicable au personnel des ponts et chaussées : le droit à pension ne leur est ouvert qu'au terme de quinze années de titularisation « à l'exclusion des services auxiliaires validés et du service militaire ». Or M. Perrey n'avait été titularisé qu'en 1964.

On l'a donc tiré de la retraite ouatée qu'il savourait depuis quatre mois pour le placer devant un choix : ou perdre le bénéfice de sa pension ou « en reprendre » pour deux ans. Le cantonnier a choisi : il a quitté son fauteuil de retraité pour retrouver sa pelle et le bord des routes. Ce n'est sans doute pas sans appréhension qu'il entendra dans deux ans ses chefs lui souhaiter à nouveau une bonne retraite. — Cl. F.

ÉNERGIE

E. D. F. aimerait pouvoir relever ses tarifs de 15 %

Electricité de France souhaite un relèvement de 15 % de ses tarifs en 1978 pour accroître sa capacité d'autofinancement, qui n'a été que de 42,7 % en 1977. C'est ce qu'a précisé le directeur général d'E.D.F., M. Marcel Boiteux, lors de la présentation, le 5 avril, des résultats de l'entreprise nationale. Bien qu'un bénéfice de 679 millions ait succédé au déficit de 655 millions de 1976 — grâce à une hydraulicité exceptionnelle — et que le chiffre d'affaires (36,2 milliards de francs) soit en hausse de 14,2 %, l'importance des investissements (13,2 milliards de francs en 1977) exige que l'entreprise dispose de fonds accrus.

Si une hausse de 15 % avait été accordée dès le 1er janvier, E.D.F. se serait contentée ensuite, jusqu'en 1980, d'une augmentation des tarifs égale à l'évolution des prix pour retrouver, « *non pas l'aisance, mais un équilibre financier raisonnable* ». Après 1980, l'augmentation des tarifs pourrait même être inférieure de 1,5 % au taux d'inflation grâce au nucléaire.

M. Boiteux a tenu à souligner la compétitivité du nucléaire par rapport au thermique classique. Si ces dernières années l'« *avantage* » de l'énergie nucléaire par rapport à l'électricité, au charbon ou au fuel, s'était érodé, les nouveaux chiffres de la commission PEON (pour la production d'électricité d'origine nucléaire) montreraient que le kilowatt d'origine nucléaire revient à 10,3 centimes, alors que le coût du « termique-classique » serait de 15 centimes (le charbon étant meilleur marché que le pétrole, mais la centrale au charbon coûtant plus cher à construire que celle au fuel). Le directeur général d'E.D.F. a aussi précisé qu'il n'y aurait pas de modification importante de la structure des tarifs, mais que l'horaire de pointe (7 heures - 9 heures et 17 heures - 19 heures) — qui n'est pas contractuel dans le tarif des industriels (dit tarif vert) — pourrait être changé. Les industries travaillent plus tard et la pointe s'est déplacée. E.D.F. tirera donc les conséquences de ce fait.

UNE PRIME DE 1 000 F POUR L'INSTALLATION DE CHAUFFE-EAU SOLAIRES

Alors que son principe avait été annoncé le 13 octobre en conseil des ministres, la prime de 1 000 francs accordée à toute personne physique ou morale procédant, en 1978, à l'acquisition ou à la commande d'un chauffe-eau solaire n'entre dans les faits que ce jeudi 6 avril, avec la publication par le « Journal officiel » de ses modalités d'attribution.

Pour bénéficier de cette aide publique, les chauffe-eau solaires individuels ou collectifs devront présenter une surface de captage de l'énergie solaire équivalente à au moins 2 mètres carrés par logement. Le matériel en question devra avoir été accepté par une commission spécialisée.

Les particuliers désireux de s'équiper d'un chauffe-eau solaire devront, pour obtenir cette prime, en faire la demande au directeur départemental de l'équipement dans les deux mois qui suivent la commande ou la facturation du matériel.

Prévue uniquement en 1978 pour amoindrir le surcoût de la pose d'un chauffe-eau solaire (de 3 500 francs à 4 000 francs), cette aide de 1 000 F devrait bénéficier à dix mille personnes puisque l'enveloppe qui y est consacrée est de 10 millions de francs. Cela sera-t-il suffisant pour créer une industrie française encore balbutiante ? A moins qu'on ne laisse ce marché non négligeable à des entreprises japonaises ou israéliennes, qui construisent des capteurs solaires depuis de longues années...

Le conflit de la caisse parisienne d'allocations familiales

LES REPRÉSENTANTS DE F.O. DÉMISSIONNENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Coup d'éclat à la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne : au moment où les grévistes s'interrogeaient sur une éventuelle suspension du conflit qui dure depuis plus de deux mois, en raison de l'effritement de leur action, les administrateurs F.O. ont décidé, jeudi matin 6 avril, de remettre leur démission : au total trois administrateurs, dont M. J. Brisson, qui était président du conseil d'administration. En outre, F.O. devait réclamer la désignation d'un administrateur provisoire, en raison de l'opposition du patronat, qui empêche le conseil d'administration de fonctionner.

Après le refus des administrateurs des non-salariés de siéger en réunion extraordinaire du conseil d'administration, l'absence, le 5 avril, des représentants du C.N.P.F. et de la C.G.C., puis le retrait d'un représentant des non-salariés, au cours de la réunion ordinaire du conseil, ont empêché celui-ci de statuer, le quorum n'étant plus atteint (11 présents sur 20 en début de séance, 10 seulement à la fin).

Les administrateurs des non-salariés avaient expliqué en début de semaine, au cours d'une conférence de presse (*le Monde* du 6 avril), leur refus d'aller au-delà des recommandations de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale : rejet de la revendication des techniciens, qui réclamaient le passage automatique du niveau 5 au niveau 6, mais proposition de promotion de quelque 960 personnes sur 1 400, et versement d'une prime de 5 % pour certains des exclus.

Outre l'opposition du patronat à tout système automatique de promotion qui « fonctionnariserait » cet emploi, les administrateurs des non-salariés ont misé sur l'effritement de la grève (à peine 30 % de grévistes actuellement, au lieu de 50 % à 60 % il y a une dizaine de jours) et sur l'échec relatif de l'appel à un arrêt de vingt-quatre heures, le 5 avril, de tous les employés de la caisse : selon la direction, 22 % seulement du personnel ont répondu à l'appel des syndicats. La décision de F.O. de retirer ses administrateurs pourrait renforcer la partie des grévistes (notamment F.O.) qui veulent maintenir leur grève alors qu'à la C.G.T. et à la C.F.D.T. on s'orientait vers l'adoption de nouvelles méthodes d'action.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La BASF renforce ses activités aux États-Unis.* — La firme allemande BASF vient de racheter à la General Anilin and Film Corporation (GAF) son usine de colorants et de produits intermédiaires installée à Rensselaer dans l'État de New-York.

Cette acquisition, dont le montant, indique-t-on aux Etat-Unis, atteint 25 millions de dollars, permettra à la BASF Wyandotte Corporation, filiale à 100 % de la firme de Ludwigshafen, d'étendre sa gamme d'activité à la fabrication de produits destinés aux industrie du papier et du cuir, mais aussi de s'intégrer en amont, contribuant ainsi à assurer la sécurité des approvisionnements en pigments des sociétés de la BASF en Amérique du Nord.

Élections professionnelles

● *Recul de la C.G.T. et de la C.F.D.T. au Printemps à Paris.* — La C.G.T perd 5 points et la C.F.D.T. 1 point au profit de F.O. et de la C.F.T.C. aux élections des délégués du personnel. Inscrits : 2 760 (2 957 en 1977). Exprimés : 1 958 (2 192). Ont obtenu : C.G.T., 1 078 voix (1 319 en 1977), soit 55,37 % (60,72 %) ; C.F.D.T., 319 voix (379), soit 16,38 % (17,44 %) ; C.F.T.C., 280 voix (282), soit 14,38 % (12,48 %) ; F.O., 270 voix (192), soit 13,87 % (8,83 %). Les chiffres indiqués sont des moyennes de liste.

Emploi

● *Licenciements refusés à la Cellulose du Pin.* — Le directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre des Landes a refusé d'autoriser le licenciement collectif de trois cent quatre-vingts ouvriers de l'usine de papier de Roquefort de la Cellulose du Pin (groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson), en raison de l'insuffisance du plan de reclassement proposé par la direction. Dans les semaines à venir, les partenaires économiques et sociaux se concerteront pour trouver des modalités plus satisfaisantes de reclassement et de reconversion des travailleurs de la papeterie de Roquefort. — *(Corresp.)*

BILLET

Les difficultés d'une entreprise de confection de Chambéry

Six cents Savoyards en colère

Les six cents employés de l'entreprise Pilotaz, fabrique de vêtements de Chambéry, se sont rendus, mercredi 5 avril, à la préfecture de la Savoie. Ils demandaient des explications sur les derniers déroulements de « leur affaire », faute d'avoir obtenu une réunion avec l'avocat de M. René Pilotaz, fondateur de la firme.

Des éclaircissements ne sont pas inutiles tant cette affaire peu banale paraît complexe. « L'entreprise est viable », assure son P.-D.G., M. Montero, qui a succédé en février 1977 au fondateur de l'entreprise. Elle traverse pourtant depuis plus de trois ans de graves difficultés financières.

M. Pilotaz, personnalité chambérienne « immensément riche », *selon l'expression de M. Montero, est accusé par le comité d'entreprise d'avoir effectué des* « opérations douteuses » : *versement de commissions à une personne non salariée de l'entreprise, travaux effectués par le personnel de la société au profit des biens personnels de M. Pilotaz et payés par l'entreprise, détournement de prêts accordés à la société au profit de la station de Hauteluce, dont le principal actionnaire est M. Pilotaz. Ce dernier (ancien P.-D.G.) au cours de l'année 1975, avait également préparé l'ouverture d'une unité de production de vêtements au Maroc et déménagé, pendant les vacances du personnel — et à l'insu du comité d'entreprise, — une partie des machines afin de les transférer au Maroc. Ces « opérations » ont toutefois échoué.*

Une plainte pour abus de biens sociaux a été déposée il y a quelques semaines par le comité d'entreprise. Le procureur de la République de Chambéry a ordonné une enquête et l'examen des comptes de la société.

Une solution aux difficultés de la firme a été laborieusement élaborée. Après de longs pourparlers, M. Pilotaz s'est engagé à « injecter » *dans la trésorerie de la société 1,5 million de francs. De son côté l'Etat, par l'intermédiaire du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI), s'est déclaré prêt à apporter 2,8 millions de francs afin de* « sauver » *les six cents emplois, occupés dans une très grande majorité par des femmes ; mais il a lié son engagement à celui de l'ancien P.-D.G.*

Aujourd'hui, M. Pilotaz pose une condition au versement du 1,5 million de francs : le retrait de la plainte avec constitution de partie civile déposée contre lui par le comité d'entreprise. Celui-ci refuse de revenir sur sa décision, mais souhaite que l'ancien P.-D.G. cède une partie de ses actions soit au comité d'entreprise, soit à l'actuel P.-D.G., qui s'engagerait alors à garantir l'emploi.

« Six cents personnes sont soumises au bon vouloir d'un seul homme, *constate avec amertume M. Montero.* L'argent que nous a promis l'Etat nous est absolument nécessaire pour faire face à nos échéances. S'il ne nous est pas accordé dans les plus brefs délais, je me verrai dans l'obligation de déposer le bilan. Je ne comprends pas pourquoi l'Etat est prêt à laisser aller vers le chômage tout le personnel de l'entreprise, alors que nous avons la possibilité de lui assurer du travail. »

Les délégués du personnel ont demandé au préfet de la Haute-Savoie de leur indiquer si l'Etat préférait « payer 2,8 millions de francs pour sauver six cents emplois ou verser 20 millions pour payer six cents personnes pendant un an à 90 % de leur salaire ».

CLAUDE FRANCILLON.

La méthode Coué ?

La méthode Coué a-t-elle encore des adeptes ? « L'industrie textile a des hauts et des bas. Nous sommes plutôt mieux placés qu'hier », *déclarait le 5 avril le président de l'Union des industries textiles. Le même jour, un fabricant de velours de Saint-Etienne était mis en règlement judiciaire, les six cents salariés d'une société de confection, inquiets de leur sort, occupaient la préfecture de Chambéry, l'avant-veille, la société Jacquard (mille sept cents salariés) avait déposé son bilan, etc.*

Certes, les industriels du textile ont tout lieu de se féliciter des modalités de renouvellement de l'accord multifibre décidées à Genève l'an passé. Elles leur donnent des garanties sur l'évolution des importations à bas prix au cours des cinq prochaines années. Déjà, le déficit du commerce extérieur textile a été ramené de 1 milliard en 1976 à 200 millions en 1977, grâce à la limitation de certaines importations appliquées par la France au cours du second semestre. En outre, la stagnation de la consommation française, qui a entraîné une chute de 2,7 % de la production textile en 1977, ne devrait pas se prolonger, selon les professionnels. Le premier semestre 1978 devrait donc s'avérer meilleur que l'année précédente. Mais la consommation et la production de textiles ne devraient pas, dans le meilleur des cas, augmenter de plus de 3 à 4 %, ce qui est loin de constituer une véritable reprise.

Surtout, la baisse des effectifs devrait se poursuivre. « L'emploi a diminué de 5 % l'an passé, ce qui n'est pas énorme », *assure le président de l'Union des industries textiles. La perte en un an de dix-huit mille emplois dans une industrie qui compte encore trois cent soixante-cinq mille salariés n'est peut-être pas en soi catastrophique. Pourtant, l'industrie textile, très régionalisée, constitue souvent la principale activité de nombre de petites villes. La fermeture de ces entreprises, même peu importantes, est souvent d'autant plus douloureuse sur le plan local que le textile emploie de nombreuses femmes et des travailleurs peu qualifiés et difficilement reclassables. Enfin, si ce rythme de diminution des emplois se maintien, ce qui est probable, ce sont plus de quatre-vingt mille emplois (soit 22 % des effectifs de 1977) que l'industrie perdra d'ici cinq ans. Voilà qui deviendrait plus « énorme », surtout si la reconversion de ces travailleurs n'est pas mieux planifiée qu'elle ne l'est actuellement.*

VÉRONIQUE MAURUS.



LOGEMENT

L'immobilier vers l'âge de raison ?

II. — LE POIDS DES POLITIQUES

par JEAN-MARC THEOLLEYRE

Les temps dorés de l'immobilier et des « coups juteux » sont révolus. On est passé du « western » au « raccommodage ». Avec toutes les conséquences qui en résultent pour les entrepreneurs, les bureaux d'études, les agences d'architectes. (« Le Monde » du 6 avril.)

Crise ou pas crise ? L'usager, acquéreur ou locataire, n'en a cure. Et si la crise contraint ceux qui en pâtissent à mieux s'adapter aux désirs de leurs clients, à les prévenir, alors, vive la crise ! Ainsi le client s'est-il réveillé. Après avoir subi et éprouvé l'humiliation du quémandeur, le voilà en mesure de commander un peu. Il ne commandera pas à tout, quoi qu'on fasse. Et surtout pas aux prix.

On peut toujours jouer les hurons et dire innocemment à un promoteur, à un entrepreneur : mais s'il y a crise, il devrait y avoir baisse des prix. La loi de l'offre et de la demande ne s'appliquerait-elle point en vos domaines ? Ces appartements vides, ces bureaux en souffrance, ne trouveraient-ils pas acquéreurs si le montant de leur achat ou de leurs loyers était moins élevé ? Peut-être, mais *il* n'en sera rien. Le critère ici n'est pas celui du bénéfice mais celui de la rentabilité.

Voici un prix de revient calculé pour laisser une marge de 10 %. Ce calcul a été fait, explique-t-on, sur des données très précises et rigoureuses : une vente ou une commercialisation complète en deux ans. La tradition veut qu'en ce cas les frais financiers représentent 8 % à 10 %. Ces frais servent à payer la quote-part de financement que le promoteur doit assurer tant que l'acquéreur n'a pas pris la relève. Et comme dans l'immobilier on « travaille » avec de l'argent à 13 % ou 15 %, il suffit d'un écart, d'un retard de quelques mois dans les ventes, pour que les barèmes de crédits grandissent de 10 %, ce qui efface la moitié de la marge prévue initialement. Si l'immeuble au lieu d'être commercialisé dans les deux années doit en voir passer une troisième, la marge disparaît. Et voilà pourquoi votre fille... Voilà pourquoi les prix ne bougeront pas. Encore heureux qu'ils ne bougent pas. Car s'ils « bougent » encore, ce sera « en hausse ».

Il ne faudrait pas non plus que le client bouge trop. Car il s'est réveillé, l'animal, quand il ne s'est pas ouvertement rebiffé, l'insolent. Mais voilà qu'on le caresse dans le sens du poil. Il est vrai qu'il lui fallait seulement, voici vingt ans, dix ans même, un toit, un abri. Il n'était pas regardant. On n'avait pas le temps de l'être pour lui. Aujourd'hui, il lui faut une demeure. Cela veut dire qu'il entend être bien chez lui. « *Le fin du fin*, dit un homme qui s'y connaît, Jean-Claude Aaron, *c'est de pouvoir fournir l'appartement dont on peut dire sans tricher qu'en fait il est une villa.* »

Voilà donc les promesses d'une crise bénéfique s'il était vrai qu'elle fasse découvrir qu'il y a toujours à découvrir dans le domaine du logement. Ceux qui sont dans ce sentiment et s'y fortifient n'afficheront *donc* pas le pessimisme qui, du Nord au Midi, semble de rigueur. Une au*tre raison s'y ajoute.* Ne *faudra*it-il pas toujours loger les gens et des gens appelés à être de moins en moins passifs, de plus en plus actifs ? En même temps, ils montrent leurs tendances.

De toute part, on le constate : les centres des villes, ceux qui avaient été abandonnés ou livrés aux bureaux, aux locaux commerciaux, reprennent charme et valeur. A la rénovation de quartier, celle qui cassait tout et dressait ensuite à son aise sur le terrain revalorisé ses masses de tous genres, a succédé le temps de la réhabilitation. L'entreprise est plus discrète, plus artisanale. A la sauvagerie du bulldozer, elle préfère le savoir-faire du compagnon. Certains appellent ça « le raccommodage », d'autres « la dentelle ». Quel que soit le terme, il s'agit d'un travail dans lequel l'humilité, la modestie, l'emportent sur l'orgueil. Et puis, on ne peut plus faire n'importe quoi. Et ici, interviennent les municipalités. Trois exemples.

L'aventure grenobloise

A Grenoble, dans la municipalité que conduit depuis 1965 M. Hubert Dubedout, député socialiste depuis 1973, Jean Verlhac *connaît tout de la situation* mobilière et immobilière. La crise comme on l'entend dans la promotion, dans l'entreprise, n'a pas épargné la ville, mais l'offre n'en reste pas moins insuffisante. Sauf cas de vétusté, qui obligent à l'évacuation, il n'y a pas de logements vides. Et à Grenoble même, deux mille demandes d'H.L.M. ne peuvent pas être satisfaites. Autant dans le reste de l'agglomération. Comment s'en sortir ?

Depuis deux ans la hausse des taux d'intérêt avait déjà ralenti les nouveaux programmes, quelles que soient les catégories. En 1977, la situation s'est encore aggravée. La réforme du logement — une de plus — s'est ajoutée au reste pour inciter les promoteurs à la prudence. Il n'y aura, en 1978, aucun programme lancé. On se contentera d'achever ce qui est en cours et qui n'est pas rien, avec cette Villeneuve de Grenoble-Echirolles. Et encore en y allant « sur la pointe des pieds ». Car tout conspire dans un même sens.

A Villeneuve, des programmes se vendent mal, les prix restent inadaptés au produit offert, l'environnement n'est pas toujours heureux. Quels prix ? *L'H.L.M.* en accession à la propriété — c'est 2 400 francs le mètre carré, 3 000 francs, lorsque l'aide de l'Etat s'en mêle. Hors des aides, on va vers les 4 000 francs et même 5 000 francs. Mais il ne s'en construit pas plus de cent cinquante par an. Ainsi, on se reporte vers la location. Encore heureux de pouvoir tenir des prix inférieurs à ceux de Chambéry et surtout d'Annecy, qui finira par rejoindre la région parisienne. Ainsi, on s'inquiète : « *On retrouve ce qu'on n'avait plus connu, depuis vingt ans.* » Certes, le taux de croissance démographique grenoblois, qui atteignait 4 % l'an, est retombé à 1,5 %. Mais c'est un taux encore fort.

Lorsque l'équipe Dubedout prit la barre, le parc des logements invendus était assez considérable. En même temps, quatre mille cinq cents demandeurs d'H.L.M. soupiraient sans espoir, et autant dans les alentours. On renversa la vapeur. Les opérations de standing cédèrent le pas aux chantiers sociaux. Les grands promoteurs nationaux qui avaient occupé le terrain, Cogifrance en tête, laissant les trois fameuses tours, tenues pour un bon produit, se retirèrent.

L'opération olympique prit la suite et fut finalement la bienvenue. Elle permettait de dégager des crédits et de sortir, en 1968, trois mille logements sociaux, plus le village olympique. Et l'effort fut ainsi poursuivi jusqu'en 1974, où commença le ralentissement y compris celui des programmes H.L.M.

L'aventure grenobloise, c'est aussi celle du centre que commençait à frapper la rénovation, vers les années 60, au bénéfice le plus souvent d'opérations de standing en dépit des aides de l'Etat. On a mis le holà. On joue désormais le maintien de l'habitat et celui de ses activités. Ce n'est pas *simple. Le quartier* Tre Cloître qui change de visage actuellement n'a pas une grande valeur architecturale. Il n'y a pas non plus là un très bon « bâti ». Alors on a pris le parti de démolir pour rebâtir, mais en gardant le tracé des rues et en ne dépassant jamais trois étages. Là où il faut maintenir l'ancien et le rendre habitable, c'est une autre affaire. Car le financement dépasse celui qui est exigé par l'H.L.M. L'espoir réside dans le fond d'aménagement urbain, le FAU. De toute façon on reloge tout le monde et sur place. Ensuite, il faudra continuer, car les données sont simples. Dans l'agglomération grenobloise, c'est trois cent quatre-vingt mille habitants dans cent vingt mille logements dont dix mille nécessitent une intervention publique.

Pour le reste, il faut continuer d'empêcher la spéculation, d'user des règlements qui le permettent sans rien négliger, ni les zones d'aménagement différé (ZAD), ni les *zones d'intervention* foncière (ZIF), puisque la ville a plus de quinze mille habitants. « *Bref*, dit Jean Verlhac, *on continue, mais avec moins de possibilités qu'il y a dix ans. Il faut passer par la crise des finances locales. Plus question d'autofinancement. Tout ce que nous achetons, nous l'achetons avec des emprunts, avec des programmes d'action foncière sur trois années et renouvelables. Mais, avec une augmentation de 15 % des impôts locaux, nous touchons les limites du possible.* »

Les limites du possible

Pourtant, il reste à faire. Il y a la restauration des immeubles H.L.M. construits dans les années 50. Ce sont là des réparations qui peuvent coûter plus cher que la démolition et la reconstruction. Car elles sont toujours là ces cités d'urgence de l'opération menée par l'abbé Pierre pendant le dur hiver de 1956. Et toujours aussi inchauffables, aussi mal isolées. Restaurer, c'est aménager ce qui avait oublié de l'être. La liste a beau être longue, il ne s'agit que d'opérations modestes juxtaposées. Et, pourtant, elles représenteront en études et en recherches un effort plus considérable que celui qu'aurait demandé la construction d'une ville neuve. En a-t-il fallu des discussions ! Et même la création d'un service particulier pour l'examen des vieux quartiers avec ingénieur, architecte, sociologue, agents sociaux. Car il fallait travailler au coup par coup.

Difficultés qui ont été retrouvées par les entreprises en général, pas du tout préparées pour ce genre de chantiers. La même volonté a dû paraître quand il s'est agi de venir plaider à Paris, où les finances furent encore plus longues à convaincre que le Fonds d'aménagement urbain : cinq ans pour une subvention de 9,8 *millions* qui couvre le seul déficit foncier de l'opération Tre Cloître.

Pour le reste, on peut restaurer en H.L.M. et à 120 % du prix-plafond comme le permet le décret de 1973. Il y a mille quatre cents habitants, des immigrés pour la plupart. Ils logeaient dans cinq cent cinquante appartements formés chacun d'une pièce et d'une alcôve. Mais comme la pièce était de 50 mètres carrés, on pourra, en fin de compte, reloger tout le monde en quatre cents appartements autrement composés, évidemment. Comme on entend aussi respecter l'essentiel, garder les rues et leur étroitesse, mais comme, en même temps, il faut améliorer l'ensoleillement, on rebâtira moins haut. C'est clair, on tourne radicalement le dos à des méthodes vieilles de vingt ans en passe de devenir des habitudes, peut-être même des traditions.

Voilà des faits. On peut en citer de plus récents qui montrent aussi une volonté de faire quelque chose. Car les municipalités emportées par la gauche en mars 1977 ne pouvaient faire moins que signifier tout de suite leur politique immobilière. M. Charles Hernu, à Villeurbanne, pense déjà avoir « *renversé la vapeur* » en obtenant diverses modifications des programmes en cours sur le territoire de sa commune. Il a négocié avec la communauté urbaine de Lyon et la société d'équipement de la région de Lyon qui conduisent l'opération de rénovation du quartier du Tonkin. Et l'on remplace pour commencer par de petits logements sociaux une part du programme dit de standing. Il a obtenu ailleurs qu'à la place des mille six cents logements encore de standing pour lesquels une filiale de La Hénin et du Crédit agricole avaient obtenu un permis de construire qu'on en fasse six cents. Et ainsi, avec l'appui d'un comité un peu « gauchiste » et d'un autre un peu « écologiste », on a sauvé près de 2 hectares plantés d'arbres et acheté l'espace.

Il faut dire que Villeurbanne ne manque pas aujourd'hui de comités et d'associations, d'où est issu un conseil consultatif qui siège avant *chaque séance du* conseil municipal. Et l'on remet à l'étude le plan d'occupation des sols ; et l'on médite une zone d'intervention foncière. On s'offre même l'audace de démolir le vieil ensemble Olivier-de-Serres, qui était devenu un ghetto pour immigrés et dont le propriétaire, s'en souvient-on, avait été enlevé quelques jours sans qu'on ait jamais su exactement pourquoi.

Trois cents familles, en clair trois mille personnes, vivaient là. Pour 15 millions de francs, les quatre organismes d'H.L.M. de Villeurbanne ont acheté. Les familles seront dispersées avec une volonté d'intégration dans toute la ville de façon que l'immigration ne dépasse jamais le seuil de 12 % au-dessus duquel on constate le rejet ou la ségrégation. Cela fait évidemment un comité de plus, car les familles en cause ont leur délégué, et un conseil de gestion siège à la mairie, comprenant six Maghrébins, dont deux femmes.

Pas faire n'importe quoi, n'importe où, utiliser ses droits, ses armes : les plans d'occupation des sols, l'intervention foncière. Voilà le nouveau mot d'ordre. Et si une opération s'engage que la commune — ou la communauté — juge néfaste, alors recours à l'arme *absolue* : la préemption.

C'est ce qui s'est fait à Saint-Etienne, où M. Joseph Sanguedolce (P.C.) et son équipe ont, dès leur arrivée, bloqué l'opération dite « Tarentaise » afin d'y faire une place plus grande au logement social. Elle « redémarre » maintenant. Coup d'arrêt encore à Saint-Victor-sur-Loire, où devait être réalisé un programme de deux mille logements. « *M. Durafour avait décidé cela en pleine période d'expansion*, explique son successeur. *Aujourd'hui, cela ne nous paraît correspondre à aucun des vrais besoins. Il faut d'abord organiser là-bas des écoles, des transports, après quoi on pourra peut-être y construire mille cent à mille deux cents logements viables. Pas deux mille maisons individuelles.* »

Il y a encore l'affaire de « Centre II », elle aussi mise en route à l'ère Durafour, elle aussi remise en cause par les successeurs, qui dénoncent de surcroît la situation de faillite des sociétés d'économie mixte mises en place pour la réalisation. « *Une situation dont nous n'avons pas encore tous les éléments*, dit M. Sanguedolce, proche de la colère. *Nous apprenons que nous devons des sommes importantes aux organismes d'H.L.M. Bref, c'est une situation, un foutoir inconcevable pour une ville comme la nôtre.* » « *Une gestion à la fois légère et confuse* », juge, lui, M. Thomas, qui suit plus particulièrement l'affaire. Ce qui est vrai, c'est qu'une commission d'enquête est arrivée le 21 décembre 1977, envoyée par le ministère de l'Intérieur. « *Elle ne serait jamais venue sans nous* », dit la nouvelle municipalité « *C'est moi qui ai demandé son envoi* », réplique M. Durafour. On parle d'un « trou » de 4 millions, qui pourrait aussi bien correspondre à un « trop-perçu » du même ordre.

C'est aussi — et toujours cela — l'immobilier.

Prochain article :

SUBSISTER D'ABORD



MARCHÉ COMMUN

La France demande instamment une réforme de la méthode de calcul de certains montants compensatoires

De notre correspondant

Au cours de la réunion qui s'est tenue mardi et mercredi à Luxembourg, chacun des ministres de l'agriculture des Neuf a répété quels étaient pour son gouvernement les points les plus importants de la grande négociation européenne qui ne s'engagera vraiment que lors de la prochaine session des 24 et 25 avril, toujours à Luxembourg. M. Méhaignerie s'est montré pressant sur trois points : d'abord et surtout la réforme de la méthode de calcul de certains montants compensatoires monétaires (M.C.M.) ; ensuite l'adoption de mesures destinées à renforcer la position des agriculteurs de la zone méditerranéenne de la C.E.E. ; enfin, la nécessité de ne pas modifier à tout bout de champ les mécanismes de soutien dont bénéficient les agriculteurs.

Luxembourg (Communautés européennes). — C'est avec une insistance très particulière que M. Méhaignerie a invité le conseil des ministres de l'agriculture des Neuf à réformer, à l'occasion de la fixation des prix de campagne, le système des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), générateur, selon lui, de graves distorsions de concurrence. Cela est particulièrement vrai dans le secteur du porc où, selon M. Méhaignerie, la situation devient *« intenable »* en raison, d'une part, de la conccurence de pays tiers, telle l'Allemagne de l'Est (la France a demandé l'application de mesures de sauvegarde), d'autre part et surtout, des avantages artificiels dont bénéficient, du fait des M.C.M., les exportateurs belges et néerlandais sur le marché français.

« Sûrs d'avoir le droit pour nous, un dossier précis et irréfutable, nous sommes prêts à aller très loin ; si rien n'est fait au plan communautaire, on ne peut exclure des mesures nationales », a déclaré M. Méhaignerie en évoquant les difficultés des producteurs français de porc. Quelle réforme demande le gouvernement français ? Dans les pays à monnaie faible, les M.C.M. jouent, on le sait, comme des subventions à l'importation, et des taxes à l'exportation, alors que c'est l'inverse dans les pays à monnaie forte. Sur le plan commercial, la France, pays à monnaie faible, a donc intérêt, avant tout, à ce que les M.C.M. soient aussi bas que possible. Il y a deux voies pour les diminuer :

● La réduction des M.C.M., par répercussion sur les prix agricoles des variations de la valeur des devises par le biais des monnaies « vertes ». La Commission a proposé un programme de diminution des M.C.M. existants, échelonné sur sept ans. Les discussions au sein du conseil ont démontré que certains des Neuf — l'Allemagne et le Royaume-Unis — étaient en tout cas hostiles à une actualisation plus rapide des prix agricoles en fonction de l'évolution des monnaies. La France en prend son parti, mais, dans ces conditions, cherche d'autres moyens pour réduire l'impact négatif des M.C.M. sur son économie agricole.

● L'abattement des M.C.M. par réduction de leur base de calcul. C'est désormais le principal cheval de bataille des Français qui demandent un tel abattement pour les produits transformés suivants : le porc, les produits laitiers, les produits amylacés, le sucre. Ils font valoir qu'il n'y a pas de raison d'appliquer des M.C.M. sur les éléments qui, entrant dans le coût de production de ces produits, ne sont pas effectés par les règles de la politique agricole commune, à savoir la marge de transformation industrielle et les matières premières librement importées, tels le soja ou le manioc.

Dans le cas du porc, le principal objet de préoccupation pour la France, cette revendication reviendrait à réduire de 50 % l'« assiette » utilisée pour calculer les M.C.M. et entraînerait donc une réduction de ceux-ci de moitié. Ajoutons, même si cela n'est pas mis en avant par les Français, que cette méthode d'abattement des M.C.M. par modification de la base de calcul présente l'avantage, contrairement à celle évoquée précédemment, de ne pas avoir pour corollaire une augmentation des prix agricoles, donc d'être dépourvue d'effets inflationnistes.

Ces demandes françaises de réforme de la méthode de calcul des M.C.M. sont appuyées par l'Italie et dans une certaine mesure par le Royaume-Uni, mais, à l'évidence, elles ne plaisent guère aux pays du Benelux, à l'Allemagne et au Danemark.

Le programme « Méditerranée », c'est-à-dire les décisions à prendre pour aider les producteurs méridionaux de la Communauté à améliorer leur compétitivité à la veille de l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, constituera un autre point dur de la négociation. Les Français et les Italiens ont souligné mercredi qu'ils s'opposeraient à toute décision sur les prix de campagne tant que le dossier Méditerranée n'aura pas été traité. Là s'arrête malheureusement la connivence franco-italienne. Moins que des aides financières destinées à des actions dites structurelles, M. Méhaignerie réclame le renforcement des règles de marché de façon à décourager la production de masse et à favoriser, au contraire, une politique de qualité. Dans cet esprit, les Français voudraient que les échanges intracommunautaires à des prix trop bas — surtout pour le vin — soient désormais interdits. Ce renforcement des disciplines de marché ne plaît guère aux Italiens.

Troisième et dernier dossier plaidé avec vigueur par M. Méhaignerie : le maintien, sans altération continuelle, des mécanismes d'intervention. La France s'est ainsi émue des deux propositions de la Commission : d'une part, pour le sucre, celle visant à réduire simplement les quantités produites bénéficiant d'une garantie financière de la C.E.E., d'autre part, pour la poudre de lait, l'idée d'interdire les achats d'intervention durant les mois d'hiver.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Les producteurs de fruits français* restent opposés à l'élargissement de la Communauté économique européenne, a rappelé le 5 mars M. Bernard Perret du Cray, président de la Fédération nationale des producteurs de fruits (F.N.P.F.) au cours de l'assemblée générale de cette organisation. Une refonte des règlements communautaires concernant les fruits et légumes s'impose dans le cadre de l'adhésion de pays méditerranéens si l'on ne veut pas que s'accentuent les difficultés dues aux insuffisances de la construction européenne, précise en substance la motion votée par l'Assemblée.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,5515	4,5610	+ 43	+ 68	+ 78	+ 118	+ 220	+ 290
$ can. ...	3,9870	3,9980	— 7	+ 23	— 9	+ 35	— 10	+ 60
Yen (100).	2,0760	2,0850	+ 130	+ 160	+ 245	+ 285	+ 615	+ 680
D. M.	2,2565	2,2680	+ 80	+ 110	+ 175	+ 210	+ 620	+ 670
Florin ...	2,1040	2,1130	+ 50	+ 70	+ 110	+ 145	+ 390	+ 440
F. B. (100).	14,4560	14,5110	+ 320	+ 500	+ 620	+ 900	+1850	+2320
F. S.	2,4410	2,4530	+ 150	+ 180	+ 310	+ 355	+1000	+1060
L. (1 000) .	5,3465	5,3610	— 235	— 165	— 480	— 350	—1250	—1030
£	8,5300	8,5500	+ 70	+ 135	+ 100	+ 200	+ 165	+ 300

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3	3 5/16	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8
$ E.-U. ...	2 1/4	2 7/8	7	7 3/8	7 3/16	7 9/16	7 1/2	8 1/8
Florin ...	5	5 5/8	5	5 5/16	4 13/16	5 3/16	4 5/8	5 3/16
F. B. (100).	3 3/4	5 1/4	4 5/8	5 3/8	5 1/8	5 7/8	5 1/2	6 1/4
F. S.	1/16	7/16	1/16	7/16	1/8	5/8	3/8	7/8
L. (1 000) .	7 1/2	10 1/2	12 1/4	13 1/2	12 1/2	13 3/4	12 3/4	13 3/4
£	6 1/8	7 1/8	7	7 5/8	7 5/16	7 13/16	8 1/8	8 7/8
Fr. franç..	7 7/8	8 5/8	8 5/8	9 3/8	8 7/8	9 3/8	9 1/8	9 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Grâce aux contrats passés avec lui

L'ÉTAT PARTICIPERA AUX BÉNÉFICES RÉALISÉS PAR DEUX GROUPES ÉLECTRONIQUES

L'État va signer avec Thomson-C.S.F. et la Radiotechnique Compelec (groupe Philips) deux conventions d'une durée de cinq ans dans le cadre du « plan circuits intégrés ». Ces deux entreprises recevront sous diverses formes (crédits d'études, marchés de fournitures, conventions de recherche) une partie des crédits publics prévus (600 millions de francs au total sur cinq ans) afin de développer certaines familles de circuits (T.T.L., logiques rapides, bipolaires, linéaires). En contrepartie, elles s'engagent à respecter des engagements de production et d'exportation.

Dans ces conventions, il a été introduit, pour la première fois, une clause prévoyant l'intéressement de l'État aux bénéfices — éventuels — que les entreprises pourraient réaliser sur les produits développés sur crédits publics. Le groupe Philips s'engagerait également à renforcer le rôle de R.T.C. au sein de son organisation mondiale.

L'application de la convention avec Thomson-C.S.F. serait subordonnée à un accord entre la société française et une société américaine, en l'occurrence Motorola. Le second fabricant mondial de composants possède déjà une usine à Toulouse. Une association entre les intérêts en France des deux groupes est envisagée, Thomson-C.S.F. étant majoritaire.

Le second volet industriel du « plan circuits intégrés », concernant les circuits MOS, ne sera pas connu avant plusieurs jours. Des négociations parallèles se sont engagées entre, d'une part, la nouvelle société Secimos (« le Monde » des 12-13 mars), regroupant les P.T.T., le C.E.A., la C.G.E. et divers utilisateurs et, d'autre part, quatre sociétés américaines (Intel, Mostec, AMI, Harris). — J.-M. Q.

UNE BANQUE DE HONGKONG POURRAIT PRENDRE LE CONTROLE DE LA TREIZIÈME BANQUE DES ÉTATS-UNIS

La Hongkong and Shanghai Banking Corporation et la Marine Midland Bank of New-York, treizième banque des États-Unis, ont annoncé, mercredi 5 avril 1978, leur intention de fusionner. Si les autorités monétaires américaines et celles de l'État de New-York donnent leur autorisation, la Hongkong and Shanghai va acquérir, d'ici à 1980, 51 % du capital de la Marine Midland. Cette opération constituerait la plus importante prise de contrôle d'une banque américaine par une banque étrangère et placerait le nouvel ensemble dans les vingt-cinq premiers établissements mondiaux, avec un bilan global d'environ 29 milliards de dollars et sept cents succursales dans une cinquantaine de pays. La raison principale pour laquelle les dirigeants de Marine Midland acceptent d'être ainsi absorbés est que leur établissement, dont les résultats ont été les plus mauvais des grandes banques américaines depuis trois ans, a grand besoin de capitaux frais.

Cette fusion ne peut que poser des problèmes aux autorités américaines. Ces dernières savent, toutefois, que Marine Midland, de par sa taille, ne pourrait s'associer avec une autre banque aux États-Unis sans tomber sous le coup de la loi anti-trust. Il est donc probable qu'elles autoriseront l'opération. Selon certain observateurs, celle-ci ne serait qu'un commencement : une vingtaine de grandes banques étrangères auraient des vues sur des établissements américains.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT

L'Assemblée Générale annuelle de la Commerzbank A.G. se tiendra à DUSSELDORF le 12 mai 1978.

Il est envisagé de payer un dividende de DM 8,50 par action de DM 50 nominal, ainsi que d'autoriser le Directoire à émettre un emprunt convertible de DM 250 millions. Les actionnaires souscriront les obligations convertibles à raison d'1 obligation pour 3 actions et les porteurs d'obligations convertibles 72 à raison d'1 obligation pour 12 obligations 72. Cet emprunt sera convertible pendant sa durée, au cours de certains délais, dans la proportion d'1 action pour 4 obligations à un prix de conversion de DM 200 en obligations convertibles pour 1 action nouvelle.

L'Assemblée Générale se verra proposer l'émission d'un emprunt de DM 100 millions de la Commerzbank International S.A. à Luxembourg portant droit d'option pour achat d'actions de la Commerzbank A.G.

D'autre part, il sera proposé un capital autorisé supplémentaire d'un montant nominal de DM 150 millions. Cette autorisation sera valable jusqu'au 12 mai 1983, et le droit de souscription des actionnaires pourra être supprimé. Le capital autorisé totalisera DM 244,3 millions.

Les actionnaires français désirant participer à l'Assemblée Générale Ordinaire devront en informer jusqu'au 3 Mai 1978

LE CRÉDIT LYONNAIS
19, Bd des Italiens PARIS 2ème
ou
LE CREDIT CHIMIQUE
20, rue Treilhard PARIS 8ème

qui procèderont aux formalités nécessaires.

EUROPARTNERS
BANCO DI ROMA
BANCO HISPANO-AMERICANO
COMMERZBANK
CREDIT LYONNAIS

Le rapport d'exercice 1977 est disponible à la succursale de la Commerzbank, 3, Place de l'Opéra - PARIS 2ème.



Le 22 mars 1978, le conseil d'administration de Lordex, société de développement régional de Lorraine, a examiné les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1977.

Les résultats font ressortir un bénéfice brut — avant amortissements, toutes provisions et impôts — de l'ordre de 9 250 000 F contre 7 300 000 francs en 1976, soit une progression de 26 %.

Il sera donc proposé à l'assemblée générale du 25 mai prochain la distribution d'un dividende net de 8 F par action — identique à celui de l'exercice 1976, — assorti d'un avoir fiscal de 4 F correspondant à un revenu global de 12 F par action, tant nouvelle qu'ancienne (il est rappelé que le capital social a été porté en juillet 1977 de 15 à 25 millions de francs).

Au cours de l'année 1977, Lordex a participé au développement des entreprises des quatre départements lorrains et les demandes enregistrées ont porté essentiellement sur des programmes initiés par de « moyennes » entreprises régionales. 229 millions de francs de concours à long et moyen terme ont été accordés au cours de l'année à cent quarante-trois sociétés.

L'activité d'études de la S.D.R. pour 1978 semble bien s'amorcer, puisque des dossiers pour une totalité de 115 millions de francs ont déjà été agréés au cours du premier trimestre.

Une très prochaine émission d'un emprunt groupé des quatre S.D.R. de l'Est devrait permettre la mise en place d'une partie des financements à long terme ainsi agréés.

ETS V.O. PETERSEN ET Cie

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 3 avril 1978, à Dakar, a approuvé à l'unanimité les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 octobre 1977.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée a fixé le dividende net par action à 917 francs C.F.A., soit 18,34 francs français. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 12 avril 1978 contre remise du coupon n° 2, soit au siège social à Dakar, soit aux guichets de la Banque Worms et du Crédit du Nord, ainsi qu'à ceux de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale, la Banque nationale de Paris, le Crédit lyonnais, la Société générale et le Crédit commercial de France.

Les actionnaires ayant leur domicile réel ou leur siège social en France bénéficieront d'un crédit d'impôt de 36 %, soit 6,60 F.

GROUPE DARTY

Les ventes de marchandises et les prestations de services consolidées de l'exercice 1977-1978 se terminant le 28 février 1978 s'élèvent à 1 164 521 000 francs contre 872 221 000 francs pour l'exercice 1976-1977, soit une progression de 33,5 %.

Les ventes de marchandises de la société mère ont atteint 891 145 000 francs, soit une augmentation de 21,7 % par rapport à l'exercice précédent.

SIMCO

Le conseil d'administration de SIMCO, qui s'est réuni le 30 mars 1978 sous la présidence de M. Maurice Gontier, a pris connaissance de l'activité de la société et a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Les comptes de l'exercice font apparaître, après amortissement et une dotation de 1 500 000 F aux comptes de provisions, et compte tenu des plus-values réalisées sur la vente d'appartements, un bénéfice net de 75 608 318,21 F contre 64 781 488,30 F en 1976. Après affectation aux réserves, le bénéfice par action ressort à 11,96 F. Il sera proposé à l'assemblée générale, prévue le 31 mai 1978, de distribuer un dividende de 11,50 F par action, en augmentation de 14 % sur celui de l'exercice précédent, et d'affecter 0,46 F par action au report à nouveau. Sur le dividende de 11,50 F par action, la part exonérée d'impôt sur le revenu s'élève à 2,50 F.

La société a décidé de réaliser une deuxième tranche de bureaux de 2 865 mètres carrés dans la zone industrielle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ces locaux, dont la livraison devrait intervenir à la fin de l'année, font d'ores et déjà l'objet d'un engagement de location de la part du preneur.

Les chantiers en cours se poursuivent normalement :

— L'immeuble d'habitation de la rue de l'Est à Paris-20e (soixante et un appartements) sera mis en location au cours du quatrième trimestre 1978 ;

— L'immeuble d'habitation de la rue de Bagnolet à Paris-20e (cinquante-huit appartements) sera achevé au cours du premier semestre 1979.

La société poursuit l'étude de nouveaux investissements tant en immeubles d'habitation qu'en immeubles commerciaux.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
5 AVRIL

Forte reprise

Après plusieurs jours d'accalmie, une forte activité a de nouveau régné mercredi à la Bourse de Paris, et le mouvement de hausse, tout juste amorcé la veille, s'est brutalement amplifié, si bien que, en clôture, l'indicateur instantané enregistrait un gain voisin de 2,4 %.

Tous les compartiments ont, peu ou prou, tiré le meilleur de cette reprise. Mais c'est une fois encore vers le bâtiment que l'intérêt des opérateurs s'est concentré, Bouygues ayant, à son tour, annoncé des résultats et un dividende en forte augmentation (voir ci-contre).

Quant à l'action Auxiliaire d'Entreprises, l'afflux de la demande fut tel, que, derechef, sa cotation dut être différée. Le Printemps s'est trouvé dans une situation identique. Mais, finalement, le titre a progressé d'un peu plus de 15 % et tenu, de ce fait, la vedette de la séance. Cinq autres valeurs furent également « réservées » : Guyenne, Galeries Lafayette, Meci, Marine Wendel et Leroy-Somer.

Les opérateurs joueraient-ils la composition du troisième gouvernement Barre ? Bien que certains l'affirmaient, cela paraît peu probable.

Des professionnels français donnaient cependant une autre explication. Selon eux, nombre de grandes entreprises s'apprêteraient à augmenter leur capital, et les grands investisseurs auraient reçu pour consigne de faire monter les cours de façon à faciliter le placement de ces émissions. Cette explication en vaut une autre, mais elle ne paraît pas non plus dénuée de tout fondement. Ajoutons, enfin, que le démenti du lancement prochain d'un grand emprunt national a pu favoriser certains placements, qui, autrement, se seraient détournés des actions.

L'or a continué de baisser sur les indications de Londres, le lingot perdant encore 170 F à 26 490 F (après 26 550 F). Le napoléon, toutefois, a peu varié : 260,50 F contre 260 F.

LONDRES

Optimisme

L'optimisme règne sur le marché de Londres, où les valeurs industrielles progressent, ainsi que les pétroles et les mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 182 .. contre 178 40

VALEURS	CLOTURE 5/4	COURS 6/4
Beecham	647 ...	653 ...
British Petroleum	756 ...	752
Courtaulds	118 ...	118
De Beers	316 ...	321 ...
Imperial Chemical	365 ...	362
Rio Tinto Zinc Corp	195 ...	196
Shell	518	520
Vickers	183	186
War Loan 3 1/2 %	35 5/8	35 3/4
*West Driefontein	23 3/4	24 ...
*Western Holdings	22 3/16	22 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 5/8 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE. — Dividende global pour 1977 : 12 F, inchangé, mais s'appliquant à un capital augmenté de 25 % par attribution gratuite.

CONSOLIDATED GOLDFIELDS. — Bénéfice avant impôt du premier semestre de l'exercice s'achevant le 30 juin prochain : 33,9 millions de livres contre 27,29 millions. Le résultat net attribuable s'élève à 15,2 millions de livres contre 13 millions. Dividende intérimaire : 3,1916 pence (+ 10 %).

JAEGER. — Bénéfice net pour 1977 : 19,51 millions de francs contre 21,50 millions. Ce précédent résultat venait toutefois s'imputer sur les déficits des exercices antérieurs. Le bénéfice consolidé atteint 29,11 millions de francs contre 28,16 millions. Reprise du dividende sur la base d'un montant global de 9,75 F.

C.I.M.T. LORRAINE. — Bénéfice net pour 1977 : 4,87 millions de francs (dont 2,53 millions de plus-values) contre 2,68 millions et 0,21 million. Dividende global : 8,25 F contre 9 F.

ALFRED HERLICQ. — Bénéfice net pour 1977 : 30,12 millions de francs contre 22,16 millions. Dividende global : 19,50 F contre 17,25 F.

SITRAM. — Bénéfice net pour 1977 : 3,8 millions de francs contre 3,4 millions. Dividende global : 39 F contre 36 F.

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Une nouvelle poussée de hausse a eu lieu mercredi à Wall Street, mais, cette fois, dans un marché beaucoup plus actif que la veille et, en fin de séance, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 7,71 points, à 763,08, les échanges atteignant de leur côté 27,26 millions de titres contre 20,13 millions précédemment.

Selon les professionnels, les ordres d'achat ont surtout émané de grands investisseurs, mais aussi des vendeurs à découvert, favorablement influencés par la remontée du dollar sur les grandes places financières internationales. Autour du « Big Board », on attendait d'autre part, avec un certain *intérêt*, *le* discours que le président Carter doit prononcer le 13 avril prochain sur les deux thèmes : inflation et monnaie.

Sur 1 872 valeurs traitées, 1 026 ont progressé, 424 ont baissé et 422 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 206,27 (+ 0,78) ; services publics, 105,31 (+ 0,27).

VALEURS	COURS 4/4	COURS 5/4
Alcoa	39 3/8	40 ...
A.T.T.	61 1/4	61 1/2
Boeing	33 3/4	34 1/2
Chase Manhattan Bank	28 7/8	28 3/4
Du Pont de Nemours	102 1/8	104 3/4
Eastman Kodak	42 3/4	43 5/8
Exxon	44 3/4	45 3/8
Ford	45 1/2	46 1/8
General Electric	46 3/8	46 7/8
General Foods	28 ...	28 1/8
General Motors	60 3/4	61 1/8
Goodyear	17 ...	17 1/8
I.B.M.	238 ...	241 3/8
I.T.T.	28 5/8	29 3/8
Kennecott	25 1/2	28 7/8
Mobil Oil	60 5/8	60 7/8
Pfizer	27 3/4	27 5/8
Schlumberger	68 ...	68 1/2
Texaco	25 5/8	25 3/4
U.A.L. Inc.	22 1/8	22 ...
Union Carbide	38 7/8	39 ...
U.S. Steel	25 1/2	25 7/8
Westinghouse	17 ...	17 1/4
Xerox	41 3/4	42 1/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	4 avril	5 avril
Valeurs françaises	118	121,3
Valeurs étrangères	97	97,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69	70,3

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/4	6/4
1 dollar (en yens)	219 40	218 ..

BOURSE DE PARIS - 5 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV — HORS COTE: [illegible]

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
892	4,5 % 1973	711 ..	717 ..	714 ..	706 ..
2076	C.N.E. 3 %	2871 50	2071 ..	2078 ..	2078 ..
[illegible]					
690	Deuts. Bank	698 .	695	694	685 .
295	Dome Mines	303 .	300	300 50	302 .
480	Du Pont Nem	468 50	489	469	478 .
295	East Kodak	193 40	197 90	197 50	198 80
17	East Rand	19 80	19 10	19 35	19 45
138	Ericsson	132 50	133 50	133 ..	132
215	Exxon Corp.	204 .	207 50	207 .	203 50
210	Ford Motor	203	210	210 .	206 ..
93	Free State	89 70	95 10	95 10	95 ..
238	Gen. Electric	214 50	215 50	215 50	213 ..
34	Sony	34 70	34 80	34 80	34 20
11	Tanganyika	10 80	10 90	10 80	10 70
255	Unilever	248 50	253 ..	253	240 ..
16	Union Corp.	17 40	17 10	17 10	17 10
103	U. Min. 1/10	101 50	101	102 50	103 .
104	West Drief.	111 ..	107 50	109 50	108 30
42	West Deep.	45 30	44 70	44 70	44 85
102	West Hold.	104 ..	101 ..	101 ..	101 ..
205	Xerox Corp.	189 30	194 ..	194 .	193 70
0 85	Zambia Cop.	0 67	0 68	0 67	0 66

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 558	4 585	4 570
Allemagne (100 DM)	226 850	228 270	228 ...
Belgique (100 F.)	14 483	14 500	14 325
Pays-Bas (100 fl.)	212 210	211 740	211 500
Danemark (100 krd)	82 240	82 160	82 500
Suède (100 krs)	99 990	99 990	100 250
Norvège (100 k.)	85 870	85 480	87 ...
Grande-Bretagne (£ 1)	8 515	8 560	8 600
Italie (1 000 lires)	5 353	5 386	5 500
Suisse (100 fr.)	246 400	244 080	244 500
Autriche (100 sch.)	31 535	31 420	31 450
Espagne (100 pes.)	5 714	5 739	5 750
Portugal (100 esc.)	11 160	11 170	12 ...
Canada ($ can. 1)	4 022	4 014	4 035

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/4
Or fin (kilo en barre)	26500	26420 .
Or fin (kilo en lingot)	26660 .	26490
Pièce française (20 fr.)	260 ..	260 50
Pièce française (10 fr.)	209 50	205 50
Pièce suisse (20 fr.)	240 ..	240 .
Union latine (20 fr.)	235 ..	235 ..
Souverain	251 ..	252 50
Pièce de 20 dollars	1226 ..	1250 .
Pièce de 10 dollars	605 .	578 .
Pièce de 5 dollars	389 .	.. ..
Pièce de 50 pesos	1100 50	1100 50
Pièce de 10 florins	258 30	255

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Sur les marchés des changes

BAISSE DU DOLLAR

Le cours du dollar a baissé jeudi 6 avril sur tous les marchés des changes après son redressement des jours précédents. Il est revenu à Paris de 4,58 F à 4,5530 F environ et à Francfort de 2,02 DM à 2,0150 DM. Pour les cambistes, ces fluctuations sont peu significatives dans la mesure où les milieux financiers internationaux attendent les résultats du conseil européen à Copenhague vendredi 7 avril et les mesures de lutte contre l'inflation que devrait annoncer mardi prochain le président Carter.

Le cours de l'or a rebondi sur les marchés libres par crainte d'une accélération de l'inflation aux Etats-Unis.

LE NOUVEAU « PANIER » DE MONNAIES DES D.T.S.

Après l'entrée du rial iranien et du ryial saoudien dans le « panier » de monnaies d'après lequel est calculée la valeur des droits de tirage spéciaux (D.T.S.) et la disparition du rand sud-africain et de la couronne danoise de ce « panier », la nouvelle structure des D.T.S. est rendue publique par le Fonds monétaire. Elle traduit les changements survenus dans la participation relative des différents pays concernés dans le commerce mondial.

Les deux nouvelles monnaies du « panier » auront une part respective de 3 % et 2 % dans la fixation de la valeur des D.T.S.

Si les poids respectifs du dollar américain (33 %), du mark (12,5 %), du yen (7,5 %) et du franc français (7,5 %) restent inchangés, en revanche, diminuent ceux de la livre sterling (7,5 % au lieu de 9 %), de la lire italienne (5 % contre 6 %), du dollar canadien (5 % contre 6 %) et de la couronne suédoise (2 % au lieu de 2,5 %). En revanche le florin néerlandais (5 % au lieu de 4,5 %) et le franc belge (4 % au lieu de 3,5 %) augmentent leur proportion dans le total.

Le dollar australien (1,5 %) voit son poids inchangé, de même que la peseta (1,5 %) et la couronne norvégienne (1,5 %).

Le numéro du « Monde » daté 6 avril 1978 a été tiré à 583 439 exemplaires.







Au Portugal

M. Soares annonce une revalorisation du salaire minimum

De notre correspondant

Lisbonne. — Alors que le ministre portugais du commerce doit faire connaître, le vendredi 7 avril, les nouveaux prix, en hausse de plus de 20 %, de certains produits alimentaires de base inclus dans ce qu'on appelle au Portugal « *le panier de la ménagère* », M. Mario Soares a divulgué, le 5 avril, plusieurs mesures destinées à favoriser les familles aux ressources les plus modestes.

Ainsi, le salaire minimum est porté de 4 500 à 5 700 escudos (1) pour les travailleurs de l'industrie et de 3 500 à 4 600 escudos pour ceux de l'agriculture. Les allocations de chômage augmenteront de 24,4 % pour les travailleurs ayant des responsabilités familiales, et de 18,5 % pour les autres. Les pensions de retraite, qui étaient de 2 250 escudos, seront portées à 2 750. Pour les ruraux, elles ont été fixées à 1 100 escudos (dans ce secteur les hommes recevaient 900 escudos et les femmes 600). D'autre part, la durée d'application des conventions collectives a été ramenée de dix-huit à douze mois, ce qui permettra donc l'actualisation annuelle des salaires.

Toutes ces mesures, qui représentent, selon M. Soares, « *un effort très considérable du gouvernement* », ont été favorablement accueillies dans les milieux syndicaux. « *Une victoire des travailleurs* », titrait dans son édition de mercredi 5 avril le quotidien *O Diario*, proche du parti communiste. Le journal précisait que le nouveau salaire minimum correspondait à ce qui avait été demandé par la Confédération générale des travailleurs portugais — Intersyndicale — lors de son assemblée plénière du 4 février dernier.

L'attitude du P.C.P. consistant à mettre l'accent sur les gains obtenus plutôt que sur l'augmentation généralisée du coût de la vie est significative d'une certaine modération politique du parti à l'égard du gouvernement. On cherche de part et d'autre à limiter les effets psychologiques d'une économie d'austérité nécessairement impopulaire. Le faible encouragement donné par le P.C.P. à la grève de la fonction publique qui a lieu ce jeudi 6 avril est un autre signe de la prudence de l'opposition de gauche.

L'offensive de M. Sa Carneiro, ancien président du parti social-démocrate, contre le président de la République et les pressions venues des secteurs les plus conservateurs qui prétendent réviser la Constitution peuvent amener tacitement à un certain regroupement des forces en vue de « sauver l'essentiel ». Ce n'est sans doute pas par hasard que socialistes et communistes ont pris ensemble la défense de l'ancien *commandant* de la région militaire de Lisbonne, le général Vasco Lourenço. Le Centre démocratique et social (C.D.S.) — aujourd'hui au gouvernement, — dont la sympathie pour le « *capitaine d'avril* » n'est pas débordante, a de son côté gardé une certaine discrétion, refusant de se laisser entraîner dans la campagne du P.S.D. — J. R.

(1) 1 escudo vaut environ 12 centimes.

A LA DEMANDE DES AUTORITÉS TCHADIENNES

La France envoie cent cinquante nouveaux coopérants militaires à N'Djamena et à Abéché

Des cadres d'active de l'armée de terre française sont venus renforcer progressivement le détachement français maintenu au Tchad au terme des accords de coopération technique signés en mars 1976 entre les deux pays. A Paris, on indique que c'est à la demande du gouvernement de N'Djamena que le nombre des coopérants militaires français a été augmenté ces dernières années.

En 1977, la France entretenait au Tchad un détachement de 310 hommes, parmi lesquels 66 officiers, pour l'instruction de l'armée nationale tchadienne, la mise en œuvre des matériels de guerre fournis par la France et l'assistance hospitalière. Au total, la France a livré pour 80 millions de francs d'équipements militaires en 1976 et pour 60 millions de francs en 1978, notamment des auto-mitrailleuses légères, des hélicoptères, six avions de combat Skyraider à hélices, un avion de transport DC-4 et pour environ 5 000 tonnes de munitions et de stocks divers.

L'acheminement de ces matériels venus de France a été assuré par des personnels militaires français de carrière, dont certains sont ensuite restés sur place.

A ces 310 cadres de l'armée française, il faut ajouter 445 volontaires civils qui servent au titre de la coopération, dans l'enseignement principalement. L'ensemble de ces coopérants français réside, surtout, autour de la capitale, à Abéché dans la province du Ouaddeï, et dans la région de Moussoro dans la province de Kanem, au nord-est de N'Djamena.

Depuis le début de 1978, de nouveaux coopérants militaires ont été envoyés au Tchad. Il s'agit de cadres-instructeurs appartenant, pour la plupart, au corps des parachutistes français. Selon des indications obtenues à Paris, ce renfort a porté sur une centaine d'hommes à N'Djamena et sur une cinquantaine à Abéché. Il semble également que le gouvernement tchadien a directement recruté, en France, quelques sous-officiers en fin de contrat.

L'installation de ces renforts a eu lieu, esesntiellement, après les combats, dans le Tibesti, entre les forces gouvernementales et les maquisards du Front de libération nationale du Tchad. Ces combats ont amené la chute de la ville de Faya-Largeau, à 800 kilomètres au nord de N'Djamena, puis la conclusion, en mars dernier, d'un accord entre les belligérants au terme duquel le gouvernement du président Malloum a « reconnu » l'existence du FROLINAT.

On explique à Paris que les renforts intervenus durant cette période sont destinés à assurer, aussi, la sécurité des Français installés au Tchad. L'inquiétude des coopérants civils, notamment à Abéché où certains ont demandé à être rapatriés, est née de la chute de Faya-Largeau et de ses répercussions sur l'ensemble de la situation politique au Tchad.

● *Début d'incendie dans les bureaux du Front national.* — Un début d'incendie, vraisemblablement d'origine criminelle, a éclaté mercredi 5 avril en fin de matinée, sur le palier des bureaux du Front national, rue de Surène à Paris (8e).

A l'Assemblée nationale

La gauche refuse de participer à l'élection des bureaux des commissions

Dans l'allocution qu'il avait prononcée à la radio et à la télévision le 2 mars, M. Giscard d'Estaing avait émis le souhait d'une « *cohabitation raisonnable* » entre la majorité et l'opposition.

Le 28 mars, tandis que M. Mitterrand s'entretenait avec le chef de l'Etat, les responsables du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale se déclaraient favorables à ce que l'opposition soit représentée dans les bureaux des six commissions permanentes. Ils estiment même que l'application de la représentation proportionnelle devrait permettre à la gauche de présider deux de ces commissions.

Les réticences du R.P.R. se faisaient très vite sentir. Déjà, M. Chirac, reçu le 28 mars également par le président de la République, lui avait indiqué que l'organisation de la majorité lui paraissait plus urgente que celle de l'opposition. Le 31 mars, M. Labbé, président du groupe R.P.R., déclarait que l'opposition ne devait accéder à des postes de responsabilité que lorsqu'elle aurait fait la preuve de son désir de participation.

M. Labbé et le président du groupe U.D.F., M. Chinaud, rencontraient, le 4 avril, les présidents des groupes socialiste et communiste, MM. Defferre et Ballanger. Au premier, ils proposaient une présidence de commission ; au second, la représentation proportionnelle dans les bureaux. Les communistes refusaient aussitôt. Le groupe socialiste, réuni jeudi 6 avril, a adopté à l'unanimité la même position.

Il constate que « *les idées d'ouverture annoncées par l'Elysée n'ont pas été retenues par la majorité parlementaire* ». « *Les groupes qui la composent viennent une fois de plus de refuser de reconnaître les droits de la minorité*, ajoutent les socialistes. *En application de la proportionnelle, deux présidences de commission sur six auraient dû revenir à la gauche, qui représente 40 % des sièges à l'Assemblée, ou trois postes sur sept, en tenant compte du rapporteur général du budget.*

» *Au mépris de cette règle, la droite n'a offert qu'un seul poste à l'opposition. Elle a, d'autre part, refusé tout engagement concernant la répartition des rapports, la composition des commissions mixtes paritaires, la démocratisation du fonctionnement de l'Assemblée.*

» *Les députés socialistes condamnent cette attitude et, en signes de protestation, ils ne participeront pas à l'élection des bureaux des commissions.* »

Le groupe communiste a adopté une position analogue. Ses membres ont quitté la salle avant l'ouverture du scrutin pour l'élection des bureaux des commissions.

La Lettre de la Nation estime, ce jeudi, que le comportement de l'opposition « *apparaît ouvertement comme une fin de non-recevoir aux « avances » du président de la République* ».

Jeudi matin, sur France-Inter, M. Georges Marchais a déclaré : « *Au vu de ce qui se passe actuellement à l'Assemblée nationale concernant les commissions, la majorité semble ramener la cohabitation à une cohabitation entre elle et le parti socialiste.* »

DEUX PRÉSIDENTS ONT ÉTÉ DÉSIGNÉS

● FINANCES : M. Robert-André Vivien.

M. Robert-André Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne, ancien secrétaire d'Etat, a été élu jeudi matin 6 avril président de la commision

[Né en 1923, à Saint-Mandé (Val-de-Marne), où il effectuera toute sa carrière politique, M. Robert-André Vivien, qui dirigeait une société de textiles, fut conseiller municipal de sa ville natale, de 1947 à 1969, et conseiller général U.N.R. de la Seine, en 1959, avant de devenir adhérent au R.P.F. Il a participé aux instances dirigeantes du mouvement gaulliste depuis le début de la Ve République. Elu en 1962 député U.N.R. de la 46e circonscription de la Seine, il a été sans interruption réélu, à partir de 1967, député de la 7e circonscription du Val-de-Marne.

Dans le gouvernement Chaban-Delmas de janvier 1971 il est nommé secrétaire d'Etat au logement. En 1973, redevenu député, il préside la commission de contrôle de la gestion financière de l'O.R.T.F. et se spécialise au sein de l'U.D.R. sur les problèmes de la presse écrite et de l'audio-visuel. Il était depuis 1968 vice-président de la commission des finances.

Commandeur de la Légion d'honneur, à titre militaire, ancien combattant des Forces françaises libres et de la Résistance, M. Vivien avait servi comme engagé volontaire dans le bataillon français qui a participé à la guerre de Corée, en 1952.]

● DÉFENSE : le général Bigeard.

Le général Bigeard, député apparenté U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, ancien secrétaire d'Etat, a été élu président de la commission de la défense nationale et des armées.

[Né à Toul le 14 février 1916, le général Marcel Bigeard s'est illustré dans la Résistance avant d'acquérir sa célébrité en Indochine et en Algérie. Evadé d'Allemagne, parachuté en France, il fut délégué militaire du département de l'Ariège. En Indochine, il fut le compagnon du général Leclerc. Prisonnier, il s'évada, fut repris, et libéré définitivement en 1954.

En Algérie, il inaugura une technique de commandos héliportés.

Après trente mois en République Centrafricaine, le général Bigeard commande diverses unités en métropole, puis la IVe région militaire. Le 31 janvier 1975, il est nommé secrétaire d'Etat à la défense, poste qu'il quitte dix-huit mois plus tard estimant sa mission terminée. Il a été élu député de Meurthe-et-Moselle, le 19 mars dernier, sous l'étiquette U.D.F.-P.R.

Après son élection à la présidence de la commission de la défense, le général a déclaré : « *Je ne fais pas de politique. Je n'ai qu'un seul patron, le président de la République. Et maintenant, les petits gars, au travail* », a-t-il ajouté en s'adressant aux membres de la commission.]



